

3ème ANNÉE No 1 MONTRÉAL JANVIER 1920

La Vie nouvelle

DOCTRINE — PIÉTÉ — ACTION

SOMMAIRE

ŒUVRE DES RETRAITES FERMÉES, MONTRÉAL

1920

N*OUS vous souhaitons, amis lecteurs de la* VIE NOUVELLE, *« une bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours ».*

Puisse-t-elle cette « fin de vos jours » retarder longtemps encore et vous permettre d'amasser des trésors de mérites pour les « voûtes » du paradis! Les hôtes des retraites fermées ne sont point de ceux que l'Église reprend dans une de ses hymnes: Nil perenne cogitant, *Ils ne songent à rien d'éternel. Ils savent au contraire hiérarchiser leurs actes et mettre au sommet de leur estime, avant les choses qui passent, celles qui demeurent. Les païens se ruaient, bride sur le cou, à toutes les jouissances, puis, soudain, frôlés par l'aile de la mort, se contentaient, avec leur poète épicurien, de gémir sur les jours qui s'écoulaient à leur gré trop rapides:*

Eheu! fugaces, Postume, Postume,
Labuntur anni...

Entendez-les, au livre de la Sagesse (II, 5 et suiv.), *chanter leurs joies vaines:*

Notre vie est le passage d'une ombre;
Sa fin est sans retour...
Venez donc, jouissons des biens présents,
Buvons à profusion le vin précieux,
Couvrons-nous de parfums,
Et ne laissons point passer la fleur du printemps.
Couronnons-nous de roses avant qu'elles se flétrissent...
Car c'est là notre part, c'est là notre destinée.

Et le sage de conclure gravement:

> Telles sont leurs pensées, mais ils se trompent...
> Car Dieu a créé l'homme pour l'immortalité.

Les plus avisés, les plus sages des hommes ont été les saints. Ils comprirent que rien n'est plus à nous que le temps, puisque le libre usage nous en est laissé, — magnifique et terrible prérogative de l'humaine liberté! — mais aussi que rien n'est moins à nous que le temps, puisqu'il n'est que prêté par Dieu, à qui nous en devrons rendre compte jusqu'à la dernière seconde de notre dernier jour. Ils comprirent encore que le temps est d'un prix inestimable, qu'il vaut... l'éternité. En effet, bien exploité, il mérite le ciel et ses éternelles joies; mal employé... mais écartons cette autre alternative, en ces jours de fête.

Sans nous astreindre, avec saint Louis de Gonzague, à nous demander avant chaque action: Quel rapport entre elle et l'éternité, Quid hoc ad aeternitatem ? *sachons dégager nos pensées et nos affections, élevons-les souvent, donnons-leur le grand air, les pures et fortes brises du paradis. Et si Dieu permet des peines, si le Sauveur très aimant nous donne de partager sa croix, — et il le fera, car la voie royale de la croix est la vraie voie du ciel, — tenons pour certain, suivant la solennelle affirmation de saint Paul* (ROM. VIII, 18), *que « les souffrances du temps présent sont sans proportion avec la gloire à venir qui sera manifesté en nous ».*

Avec cette lumière dans l'âme et cet espoir au cœur, abordons courageusement, allègrement, l'année 1920.

LA RÉDACTION

Dimanche, 4 janvier, réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury. A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h., causerie sur le cinéma.

La première Semaine sociale du Canada

À DÉSIRER une chose intensément, on finit souvent par la croire en voie de réalisation. Et c'est peut-être ainsi que quelques-uns de nos lecteurs sont tentés d'interpréter le titre que nous avons écrit en tête de ces lignes. Mais non! Il y a là plus que la simple expression d'un désir, plus même que la fermeté d'un espoir, il y a la certitude d'une réalité prochaine.

Les Semaines sociales! Qui donc, parmi ceux qui suivent quelque peu le mouvement catholique à l'étranger, n'a rencontré souvent ces deux mots durant les dernières années? Ils apparaissent d'abord en France, dès 1904, pour signifier une des initiatives les plus fécondes de notre temps. Puis on les retrouve peu à peu en Hollande, en Espagne, en Italie, en Pologne, en Belgique, en Suisse, et jusque dans l'Amérique du Sud, attestant les succès rapides de la nouvelle institution. Elle devait s'installer un jour ou l'autre au Canada. Les circonstances ont retardé jusqu'ici son établissement. Mais il semble maintenant bien assuré. Quelques lignes pour la présenter à ceux qui l'ignoreraient ne seront donc pas hors de saison.

Qu'est-ce qu'une Semaine sociale? Quel est son caractère? Quel est son but? L'éminent évêque de Versailles, Mgr Gibier, va nous répondre. « On définirait assez exactement la semaine sociale, écrivait-il en 1913, en disant qu'elle est une Université, temporaire et ambulante, qui se transporte d'année en année dans nos grandes villes de France, abordant l'étude des problèmes sociaux les plus actuels et donnant à son public d'auditeurs un enseignement théorique et pratique directement orienté vers l'action. »

Voici bien, indiquées en quelques mots, les principales caractéristiques de la Semaine sociale. Elle est d'abord une Université, c'est-à-dire une série de cours supérieurs donnés par des maîtres à des élèves. Ce n'est donc ni un Congrès où l'on discute, ni une Ligue où l'on se concerte. Débats et résolutions n'ont pas de place chez elle. Seul y règne, du moins dans les séances officielles, un haut enseignement. Et cet exclusivisme rigoureux est vraiment bienfaisant. Il permet en effet la large et lumineuse diffusion d'une doctrine, il permet d'en pénétrer, d'en imbiber les esprits que l'éloignement de leur milieu ou l'abandon momentané de leurs affaires rend plus attentifs et que ne viennent pas troubler les discussions parfois trop ardentes des réunions d'un autre genre.

Il m'a été donné d'assister, en 1913, à la semaine sociale de Versailles, la dernière tenue avant la guerre. Rarement spectacle m'a aussi vivement frappé. Les cours professés étaient clairs, substantiels, pratiques, de la plus noble inspiration, mais ce qui me toucha surtout, ce fut l'attitude de l'auditoire. Pensez-y: des hommes et des femmes, en majorité d'âge mûr, quelques-uns même grisonnants et occupant de hautes positions — j'avais à côté de moi un directeur de la Banque de France — sont là, sur des bancs d'élèves, devant de petites tables où la plupart notent les leçons qui tombent des lèvres du professeur, complètement absorbés dans un profond travail d'assimilation; ils sont là, six, sept, huit heures par jour, durant une semaine! Et l'enseignement qu'ils reçoivent, sans être toujours aride, est cependant des plus sérieux. Phénomène vraiment admirable!

J'ajouterai que cet enseignement — tel que l'ont établi d'abord les semaines sociales en France, puis à leur exemple celles des autres pays — est profondément catholique. Dès 1904, le premier président du groupe français, M. Henri Lorin, faisait cette déclaration: « Catholiques

pratiquants, nous voulons prendre conscience de ce que postule et de ce qu'enseigne le catholicisme au point de vue social. » Et plus tard: « Membres actifs de l'Église enseignée, nous travaillons à rassembler, à coordonner les faits sociaux de notre temps et à les interpréter; nous nous appliquons à projeter sur la masse des faits qui nous entourent la lumière de la doctrine de l'Église enseignante pour aboutir à un meilleur éclaircissement de la réalité observable. » Son successeur, M. Eugène Duthoit, ne parle pas autrement: « Le sociologue, disait-il dernièrement à la semaine sociale de Metz, a donc besoin d'un principe moral d'interprétation et d'une force morale de redressement. Il lui faut une lumière et un levier. S'il est catholique, il est simplement logique qu'il demande cette lumière et ce levier à l'Église. Sinon il brise en lui l'unité de l'esprit, il dresse des cloisons étanches, là où les libres communications sont nécessaires pour voir toute la perspective du réel et agir avec la plénitude des forces intérieures. C'est pourquoi nous voulons, d'une part, nous livrer à une étude minutieuse et attentive des faits; d'autre part, pour juger la réalité observée, nous inspirer de données révélées, de principes dont l'Église a la garde et qui président au gouvernement des âmes. »

Aussi les plus hautes approbations ecclésiastiques n'ont pas manqué à cette œuvre de haut enseignement. Non seulement des théologiens éminents lui ont apporté le concours régulier de leur parole, mais les évêques des différentes villes où elle a tenu ses assises se sont montrés heureux de l'accueillir, et tout récemment, à l'occasion de la réunion de Metz, le pape Benoît XV, fidèle à une habitude de ses prédécesseurs, envoyait aux semainiers la « Bénédiction Apostolique qui les aide à demeurer fidèles au Saint-Siège, à ses enseignements et ses directions, et leur obtienne des fruits abondants à leurs travaux, en conformité des besoins de l'heure présente ».

Un second trait des semaines sociales, c'est l'orien-

tation qu'elle donne à leurs membres. On y a pris comme devise « la science pour l'action ». On cherche à obtenir des résultats réels, tangibles dans la vie des individus d'abord, puis dans la vie collective, vie de la famille, de la profession, de la nation. Tout tend à ce but. En premier lieu l'enseignement lui-même qui place presque toujours à côté d'un cours de doctrine un cours de pratique, puis les rencontres, les réunions, en marge des séances. Presque tous les assistants s'occupent ou veulent s'occuper d'œuvres. L'atmosphère est imprégnée d'un esprit qui leur est favorable, qui porte vers elles, qui crée en chacun, pour ainsi dire, des possibilités nouvelles et des désirs intenses d'action. On en parle. On se désigne les promoteurs de tel ou tel mouvement. Spontanément on fait cercle autour d'eux, chacun allant vers celui dont l'œuvre l'attire davantage, et on les fait discourir. C'est ainsi qu'à Versailles, M. Deslandes, le président des Ligues sociales d'acheteurs, et le P. Rutten des syndicats chrétiens de Belgique furent constamment entourés. Quelques étalages, des affiches, des circulaires complètent l'initiation. On organise aussi, lorsque la ville s'y prête, des visites officielles aux industries et aux œuvres locales.

Enfin, dernier trait parmi les plus accusés: la liaison des âmes. Dans un tel milieu on fait vite connaissance, et non moins rapidement des liens se forment entre voisins de séances, de repas, de visites. Tous les assistants, qu'ils soient de divers lieux, même de diverses races, n'ont-ils pas la même foi, les mêmes principes, les mêmes préoccupations sociales ? Un mot les révèle l'un à l'autre et les rapproche. Une douce fraternité s'établit alors qui embellit ces journées et prélude à des relations futures, très précieuses, que n'aboliront ni l'espace ni le temps et dont bénéficiera l'action catholique.

D'une telle institution le Canada avait besoin. Plus que jamais, dans les jours difficiles que nous traversons,

une forte doctrine sociale nous est nécessaire. La guerre a profondément bouleversé le monde. Un esprit nouveau souffle partout. Les vieux cadres éclatent. Les bases séculaires sur lesquelles reposait la société sont elles-mêmes ébranlées. Par quoi les remplacer ? Et sur ces assises nouvelles quel édifice élever ? De quel ciment en lier les pierres ? Comment en distribuer les pièces ? D'après quelle règle mesurer l'importance de chacune et son étendue ? Seuls des principes sûrs fourniront à ces divers problèmes des solutions exactes. Mais ces principes où les trouver si ce n'est dans l'enseignement catholique ? Quel autre, en effet, donne, sur l'origine et le but de la vie, sur les rapports des hommes entre eux, sur le droit de propriété, sur le salaire, sur toutes ces questions qui entrent dans la trame de nos existences et peuvent les modifier considérablement, des notions claires et justes ? Malheureusement les enfants de l'Église, ici comme ailleurs et peut-être plus encore, ignorent trop sa doctrine sociale. Et voilà pourquoi tant de bonnes volontés errent, tant d'entreprises condamnables surgissent, tant d'excellents mouvements sont enrayés.

Que, des différentes classes de la société, quelques hommes droits viennent puiser à cette source; qu'une élite se forme, nourrie des principes catholiques, les vivant elle-même dans ses actes et s'efforçant de les faire pénétrer peu à peu dans les mœurs et les lois, dans le commerce, l'industrie, la finance, la politique: c'est une reconstruction basée sur l'ordre et la justice que nous pourrons entrevoir, c'est une société sainement renouvelée, sans les tares de l'ancienne, qui lui succédera.

Tâche admirable dont sont capables les semaines sociales, une fois bien établies. A leur préparer les voies un groupe de catholiques canadiens s'efforcent depuis quelque temps. Le ciel a béni leurs efforts. En leur nom, nous pouvons annoncer dès maintenant que cette année, en juin prochain, probablement du 21 au 28, sous les auspices de l'*École*

3

sociale populaire, avec le concours de quelques organisations locales comme l'*Union catholique* et l'*Association catholique de la Jeunesse*, se tiendra à Montréal la première semaine sociale du Canada. Le sujet en sera l'Encyclique *Rerum Novarum*. Des hommes de haute valeur, des maîtres tant ecclésiastiques que laïcs, ont bien voulu se charger des différents cours. Nous donnerons plus tard leurs noms et d'autres détails. Mais dès aujourd'hui nous croyons pouvoir affirmer que si le public répond à notre appel, l'institution de ces semaines marquera une date dans notre histoire, qu'elles contribueront efficacement à la solution des graves problèmes sociaux qui tourmentent actuellement notre pays.

A tous ceux qu'un tel mouvement intéresse, d'en suivre de près les développements, de se préparer à en profiter, d'y aider par la conversation, la plume et les différents services qui pourront leur être demandés; de prier surtout le divin Maître qu'il en assure le plein succès!

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

Réabonnements

Nous prions nos abonnés de 1919, de renouveler au plus tôt leur abonnement pour 1920. Ils trouveront dans le numéro précédent (décembre 1919), au bas de la deuxième page du supplément, un bulletin détachable qu'ils n'auront qu'à remplir et à envoyer avec la somme d'une piastre ($1.00), à la VIE NOUVELLE, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

Pour savoir si on est en règle, il suffit de regarder le chiffre qui se trouve au bout du nom sur la bande de la VIE NOUVELLE. 18 veut dire qu'on a payé pour 1918 seulement, 19 pour 1919, 20 pour 1920. Nous faisons les corrections le 15 de chaque mois. L'abonnement est payable d'avance.

Mgr Bourget et les Jésuites[1]

LA retraite de 1839 fut le dernier acte important du premier évêque de Montréal. Quelques mois après, le 19 avril 1840, Mgr Lartigue expirait, en laissant à son successeur un vaste champ déjà soigneusement défriché, et que celui-ci allait couvrir d'une végétation d'œuvres qui tiendrait du prodige.

S'il nous fallait caractériser en deux mots Mgr Ignace Bourget, nous dirions qu'il fut éminemment un homme d'œuvres et, qui plus est, un homme de Dieu, l'*homo Dei* que saint Paul façonnait dans son disciple de prédilection, Timothée, alors évêque d'Éphèse. Sa régence à Nicolet, son long secrétariat sous Mgr Lartigue et sa collaboration plus haute comme évêque, l'avaient admirablement préparé à régir pendant plus de trente années le plus important de nos diocèses. Il apportera dans la conduite des âmes, dans ses créations d'œuvres, dans ses luttes contre certaines factions intestines et contre les agressions du dehors, l'harmonieuse union de deux qualités maîtresses qui font le bon gouvernement : le *suaviter* et le *fortiter*. Union si rare dans le même homme. Ou bien la douceur dégénère en mollesse, ou la force en dureté. Mais garder toujours le juste milieu, ne se laisser emporter ni à ses goûts, ni à ses répugnances, appliquer constamment le *fortiter* dans le but à atteindre et le *suaviter* dans les moyens, c'est le

---

1 Ces pages sont extraites d'un ouvrage en deux volumes, dont le premier est actuellement sous presse, intitulé: *Les Jésuites du Canada au XIXe siècle.*

fait d'un rare esprit, c'est un don du ciel sans doute, mais développé, élaboré, poussé jusqu'à son plein épanouissement. Mgr Bourget a été parmi nous un modèle dans cet art des arts, *Ars artium, regimen animarum.* Ajoutez une claire intelligence, nourrie de la sainte Écriture, dont il enrichissait ses lettres et ses mandements, et, ce qui précède le disait assez, une volonté puissante que nul obstacle n'ébranlait.—Nous le revoyons encore dans nos souvenirs avec sa démarche à la fois vive et grave, ses lèvres souriantes, son front élevé couronné d'une abondante chevelure que le temps avait blanchie comme neige: tout attirait chez lui, tout respirait la sainteté. La sainteté, voilà ce qui transparaissait au-dessus de tout: elle était dans le ton, dans le geste, dans le regard, elle coulait de ses lèvres, elle charmait, elle subjuguait. On sentait à l'entendre que son âme, présente et attentive à tout, ne quittait cependant pas son colloque intime avec Dieu. Il a beaucoup écrit, il a beaucoup fait. Chacune de ses paroles, chacune de ses œuvres, trouva son point de départ dans l'amour des âmes et le souci de la gloire de Dieu. Il peut, croyons-nous, et c'est son plus bel éloge, il peut, par la grandeur de ses œuvres et l'éclat de sa sainteté, être rangé immédiatement après le premier évêque de Québec, le vénérable François de Montmorency-Laval.

En 1841, il invita Mgr de Forbin-Janson, fondateur des missionnaires de France, à venir donner à son peuple des missions et des retraites pour enrayer le fléau de l'intempérance. Le succès de ces prédications fut partout extraordinaire. Pour en renouveler et en perpétuer les fruits, il appela, cette année-là même, les Oblats de Marie Immaculée.

Il n'avait garde d'oublier la portion la plus délicate de son troupeau, les enfants, non plus que ses grands enfants des bois, les sauvages. Aux uns, il voulut procurer des

éducateurs qui viendraient compléter l'œuvre de Saint-Sulpice; aux autres, les mêmes Robes-noires qui évangélisèrent autrefois leurs tribus errantes. C'était donner un corps aux désirs et aux espérances exprimés lors de la retraite du P. Chazelle. Il se mit en route pour Rome, afin d'aller se jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, que déjà il aimait tant et dont le culte fut une des passions de sa vie, mais aussi pour déposer entre les mains du Général de la Compagnie de Jésus la supplique qu'il intitula: « Appel aux Jésuites. » Nous citons en entier ce document: c'est, on peut dire, la *Magna Charta* de la Compagnie de Jésus au Canada.

APPEL AUX JÉSUITES

Le soussigné ne doute pas que le projet de confier aux RR. PP. Jésuites le soin des missions sauvages du Canada, ne soit une raison suffisante pour les engager à revenir dans ces contrées, pour arroser de nouveau de leurs sueurs et fertiliser par leurs travaux cette terre consacrée par le sang de leurs Pères. Tout les rappelle dans cette contrée qui n'a jamais cessé de vénérer leur mémoire, et qui est encore couverte des monuments précieux qui attestent leur courage intrépide. Ils y trouveront des évêques et un clergé qui se feront gloire de concourir à leurs saintes entreprises, et un peuple plein de foi qui, dans ce moment, uni à ses Pasteurs, ne cesse de lever au ciel des mains suppliantes pour prier le Maître de la vigne d'envoyer un assez grand nombre d'ouvriers pour récolter l'abondante moisson qui se présente. Ils y trouveront une jeunesse ardente qui saura, par son application à l'étude, dédommager ses maîtres des sacrifices qu'il leur aura fallu faire pour venir répandre le bienfait de l'éducation dans cette partie du nouveau monde; ils y trouveront des peu-

plades d'Indiens fidèles dont les yeux seront réjouis en revoyant leurs anciens maîtres; ils y trouveront des peuplades infidèles qui les supplient d'aller à leur secours: *Transiens in Macedoniam, adiuva nos* (Act. XVI, 9). Il est à croire que l'ancienne harmonie qui a toujours régné en Canada entre le clergé séculier et les Jésuites, n'en sera que plus resserrée: en se revoyant après tant de malheurs et de secousses et après quatre-vingts ans de séparation, qu'ils seront tendres les saluts de ces frères toujours si unis: *Quam bonum et quam iucundum habitare fratres in unum!* Enfin le soussigné espère que les enfants de saint Ignace, les frères de saint François Xavier, de saint Régis, etc., entendront sa voix qui est celle de son Église fondée par eux, et qu'ils se diront les uns aux autres comme autrefois saint Paul et saint Barnabé: *Revertentes visitemus fratres per universas civitates, in quibus praedicavimus verbum Domini, quomodo se habeant* (Act. XV, 36).

† IGNACE, *évêque de Montréal*

Rome, 2 juillet 1841.

Le Père Général Jean Roothaan accueillit cette demande avec un bonheur mêlé de quelque appréhension. Semblables démarches affluaient à Rome, on réclamait de tous côtés les fils de Loyola. Où les prendre ? La Mission du Canada cependant avait toujours occupé une trop grande place dans le cœur de la Compagnie, pour être éconduite ou même remise à plus tard. Le Général s'adressa à la nation-missionnaire par excellence, à celle dont la fécondité apostolique donne toujours sans s'épuiser jamais, et qui allait reprendre parmi nous le rôle qu'elle avait si magnifiquement tenu dans la première moitié de notre existence nationale.

Édouard LECOMPTE, S. J.

En préparant un prône

SAINTE-BEUVE a dit quelque part: «Le critique est un homme qui sait lire et apprend à lire. » Je ne suis pas un critique et je n'ai pas la prétention de savoir lire... Je suis un curé; j'éprouve un vif désir de persuader à ceux qui ont des loisirs et qui lisent que la lecture est chose grave et qu'ils feraient bien de lire le dernier ouvrage du P. Louis Lalande.[1] Ils trouveront dans ce livre des pensées et des sentiments vraiment humains, vraiment surnaturels, vraiment dignes d'entrer dans leur conscience et qui peuvent enrichir leur personnalité morale.

Moi, j'y trouve des sujets pour mes prônes: ce sont ceux-là que mes paroissiens trouvent le moins ennuyeux. Pour me venger de leur appréciation bienveillante... pour cet écrivain toujours orateur, je leur conseille de se mettre à son école; et je savoure une joie bien douce, car lui, dirait Veuillot, « il porte une infirmité de plus que les autres, la qualité de jésuite; elle attire les pierres, les fouets, le glaive ». Mais tout cela ni ne surprend ni ne décourage ces maîtres-hommes; et ils sont heureux, pourvu qu'ils conduisent les âmes à Dieu. Et c'est là notre ambition. Nous sommes tous fiers de trouver de pareils auxiliaires pour l'œuvre qui nous est confiée.

Tout d'abord ce livre me prêche à moi-même de bonnes et salutaires leçons. Je voudrais être le vieux curé dont parle le P. Lalande, « dans le sanctuaire et à la sacristie, entre son confessionnal et l'autel, travaillant à recons-

---

1 *Silhouettes paroissiales*, Imprimerie du Messager, 1919

tituer sa paroisse au paradis » (page 57.) Il me plaît de graver dans mon âme son petit discours: « Soyons fermes et restons dans l'ordre: nous avons des traditions saintes, il faut les conserver; nous sommes chez nous, il faut y vivre libres en servant Dieu. » Et je médite la vie du bon P. Rottot qui était bien convaincu que « toutes les corvées lui étaient dues et que son rôle d'obligation était d'alléger le fardeau des autres, de leur faire aussi large que possible la part des secours, des aises, du bien-être, et de toutes les agréables compensations. » (Page 69.)

Quel avantage il y aurait à se faire disciple de ce père Durocher qui fut une des gloires de l'enseignement théologique et l'un des plus fermes et des plus lucides intelligences de notre pays (page 151). L'on ne perdrait pas contact avec ses livres: ce qui est un écueil si dangereux dans le tracas des affaires.

Mais passons! Décidément, il ne faut pas que ce livre ne prêche qu'aux curés. Il doit atteindre toutes les catégories de fidèles depuis le pascatin et la grosse-tête, jusqu'au jeune de l'A. C. J. C. et la bonne sœur de charité. Y a-t-il encore des catholiques qui ne font que leurs Pâques depuis le décret de Pie X et notre congrès eucharistique de Montréal? Je ne voudrais pas pécher par dénigromanie. Le P. Lalande m'en empêcherait en m'apostrophant ainsi: « Avez-vous un peu voyagé? Dites: connaissez-vous un seul peuple, une seule race, une seule tribu, prenant un pareil plaisir à s'amoindrir, à paraître infirme, à se ridiculiser, à se diffamer devant les étrangers? » (Page 277.) Je capitule et je reconnais que la foi chez nous est très vive. Mais y a-t-il encore des pascatins? J'aime trop mes paroissiens pour laisser soupçonner qu'ils ne sont pas tous pieux. Aussi bien, je vous engage tous, avec nos amis des retraites fermées, de faire toujours les Pâques « avec les dispositions d'un vrai catholique, sincère, repentant, acceptant les sacrifices nécessaires pour rompre des liens criminels et vivre son ferme propos » et surtout de

les renouveler plusieurs fois l'année « par la confession et la communion, afin de n'avoir pas à choisir entre deux enfers, mais entre les garanties toujours plus sûres d'un ciel dont vous ferez par là la conquête ». (Page 88.)

Le P. Lalande continue dans toutes ses bonnes pages son rôle de missionnaire. Il flagelle les vices et nos travers avec tout son cœur d'apôtre enveloppé dans de l'esprit. Une des sottises qui devait tout naturellement attirer l'attention du jésuite est assurément l'extravageance de la mode. Il n'a pas manqué de la caractériser comme il convient. Le chapeau minuscule comme le chapeau sans rivage, les fourrures en vison pour les chaleurs d'été comme les dentelles légères sur les épaules et la gorge pour les vents froids d'hiver, l'esthétique des échâsses et des talons trop hauts comme l'antagonisme des entraves et la liberté des courses, les robes imitées de l'accordéon, baissantes par le haut et montantes par le bas comme les cheveux transformées en oreilles de casques, tout cela peut plaire à certaines païennes qui ne devraient pas imposer leur manière de voir et de faire à des baptisées qui respectent le Christ et le temple du Saint-Esprit qu'est leur corps. (Page 218.) Aussi, nous souhaitons vivement que toutes les femmes et filles chrétiennes qui ont encore le sentiment de l'honneur et de la vertu, méditent ce chapitre et se rendent ensuite à l'appel de Benoît XV. Parlant à l'Union féminine catholique, le Souverain Pontife, après avoir félicité les femmes qui veulent se consacrer à « l'apostolat de la jeunesse, à l'amélioration de la famille et de l'école », les engage à répudier les exagérations de la mode qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des mœurs. C'est pourquoi le Père commun des fidèles voudrait que les nombreuses adhérentes à l'Union catholique féminine « établissent entre elles une ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne tout d'abord, et de plus chez toutes les personnes

et les familles que leur influence peut atteindre ». Plaise à Dieu que pareille ligue s'organise chez nous! Ce ne sont pas, à coup sûr, les pères et les époux, les frères et les parents des courageuses ligueuses qui verront d'un mauvais œil cette organisation contre les déréglements de la mode.

Depuis plus de vingt ans, je crois, le P. Lalande va partout prêcher, redire à ses compatriotes ce qu'ils doivent être: des hommes irréprochables toujours, et d'autant plus irréprochables qu'ils seront meilleurs catholiques. Ce n'est pas d'une « bouche molle » qu'il les redresse; et il faut lui en savoir un gré infini. Il a sondé les arcanes du cœur humain et ce cœur est partout le même. A part les petites divergences qui tiennent à la race, au milieu, au climat, on trouve ce grand fond d'identité qui a fait écrire à Pascal de si belles pages, comme on n'en écrit peut-être plus aujourd'hui: « Grand jusque dans ses misères, chétif jusque dans ses grandeurs, l'homme voit qu'il est un bel ouvrage gâté; il connaît son origine glorieuse, sa chute lamentable, sa fin divine. Il n'a qu'à ouvrir les yeux, il sait; il n'a qu'à vouloir, il peut; s'il avoue qu'il est tombé, il se relève; s'il sent qu'il est perdu, il se sauve. »

Pourtant, c'est cet être « si grand et si chétif » qu'il faut régénérer dans le Christ. C'est la préoccupation du P. Lalande. Elle semble l'obséder dans les trois cents pages des *Silhouettes*. Prenez et lisez. Vous verrez que ce livre est bon, parce qu'il contient dans sa force élégante un grand nombre de sentiments pleinement humains, devenus divins par la grâce rédemptrice. Que l'on ne dise pas cette parole cruelle de Barbey d'Aurevilly: Le Père « a jeté l'argent de son esprit à cette bête de foule qui ne le ramasse même pas ».

Abbé Philippe PERRIER

A travers le Droit canon[1]

De la très sainte Eucharistie (suite)

CAN. 859... §3.—*Il faut inviter les fidèles à satisfaire à ce précepte* (de la **communion pascale**) *chacun* **dans sa paroisse;** *et ceux qui y satisfont dans une autre paroisse auront soin d'avertir leur propre curé de l'accomplissement du précepte.*

Note. — On voit par là que l'*obligation* de faire ses pâques dans sa paroisse n'existe plus. La chose est seulement recommandée.

Ajoutons 1° que le *temps pascal*, au Canada, s'étend (au moins jusqu'à nouvel ordre) du mercredi des Cendres au dimanche de Quasimodo; 2° que le précepte de la communion pascale continue d'obliger, si, pour une raison quelconque, on ne l'a pas accompli au temps marqué.

CAN. 861. — *On ne satisfait pas au précepte de la communion pascale par une* **communion sacrilège.**

CAN. 863. — *Que l'on excite les fidèles à se nourrir* **souvent et même chaque jour** *du Pain eucharistique, suivant les règles établies dans les décrets du Siège Apostolique; en assistant à la messe, qu'ils y communient non seulement par les saints désirs, mais, avec les dispositions requises, par la réception sacramentelle de la très sainte Eucharistie.*

Note. — La communion spirituelle, mentionnée ici (*par les saints désirs*), ne saurait être trop recommandée comme préparation immédiate à la communion sacramentelle; elle est surtout recommandée à ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent assister au saint sacrifice. Elle comprend trois actes: 1° de foi en la sainte Eucharistie; 2° de reconnaissance pour le sacrement qui nous applique

[1]. Voir la *Vie nouvelle*, août, septembre et novembre 1919.

les mérites de la Passion de Jésus-Christ; 3° d'amour envers Notre-Seigneur, avec le désir de le recevoir dans son sacrement d'amour.

Tous actes propres à ravir le Cœur aimant de Jésus: « Il a comblé de biens les affamés » (Luc. I, 53).

Can. 864, §1. — *Dans le* **danger de mort,** *quelle qu'en soit la cause, les fidèles sont* **tenus** *de recevoir la sainte communion.*

§2. — Même s'ils ont communié **ce jour-là,** *il leur est fortement conseillé, advenant le danger de mort, de communier* **une seconde fois.**

§3. — *Lorsque le* **danger de mort persiste,** *il est permis et il convient, de l'avis prudent du confesseur, d'administrer* **le saint Viatique plusieurs fois,** *à des jours différents.*

Can. 865. — *Que le saint Viatique ne soit* **pas trop différé** *aux malades; et ceux qui ont charge d'âmes doivent veiller avec soin à ce que les malades le reçoivent* **avec toute leur connaissance.**

Note. — Nous entendrons plus loin (can. 944) la même recommandation pressante pour l'Extrême-Onction.

De la Pénitence

Can. 906. — *Tout fidèle de l'un et l'autre sexe, parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire, à l'usage de la raison, est tenu de* **confesser** *fidèlement tous ses* **péchés,** *au moins une fois l'an.*

Note. — Aucune époque n'est assignée; mais, advenant le temps de la communion pascale, celui qui se sent coupable de péché mortel doit alors nécessairement se confesser.

Can. 907. — *Celui-là ne satisfait point à l'obligation de confesser ses péchés, qui fait une confession* **sacrilège** *ou volontairement* **nulle.**

Éd. L.

Chronique des Retraites fermées

A OTTAWA

AU cours des mois de juillet et août derniers, dix retraites fermées ont eu lieu dans la capitale, sous la direction des révérends pères Oblats :six groupes d'hommes ou de jeunes gens se sont réunis au scholasticat Saint-Joseph des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, et quatre groupes de femmes et de demoiselles, au couvent du Sacré-Cœur des Sœurs Grises. Le total des retraitants s'est élevé à près de deux cent cinquante, dont plus de la moitié hommes et jeunes gens.

Au couvent du Sacré-Cœur, il y a eu trois retraites pour jeunes filles et une pour dames. Au scholasticat Saint-Joseph: deux retraites pour les membres de l'A. C. C. J., avec vingt-deux et seize retraitants respectivement; une pour étudiants et collégiens, avec quarante-trois retraitants; une pour jeunes ouvriers, vingt et un retraitants; une pour hommes en général, vingt-cinq retraitants; une pour marchands et voyageurs de commerce, douze retraitants.

Le résultat général est satisfaisant et accuse un progrès sur les saisons précédentes, pas assez notable toutefois pour satisfaire les espérances qu'avaient entretenues les organisateurs.

Si les membres dirigeants des cercles de l'A. C. J. C. d'Ottawa, du Comité régional particulièrement, sont grandement à louer pour le zèle et le dévouement qu'ils ont mis à favoriser notre œuvre, il est encore à souhaiter que tous les membres des Cercles comprennent mieux l'importance inappréciable et même l'impérieux devoir qui existe pour eux de fréquenter annuellement la maison de retraite. Le bel avenir et le rôle profond de l'A. C. J. C. tiennent là. Ne faisons pas de pessimisme toutefois: quarante jeunes de l'A. C. J. C. environ sont venus se refaire l'âme dans la solitude.

On doit aussi des félicitations à tous les autres groupes, particulièrement aux collégiens et étudiants venus au nombre de quarante-trois.

L'initiative des marchands et voyageurs de commerce est de bon augure. Pour la première fois, ils ont constitué un groupement séparé, lequel, bien que pas nombreux, a tout de même témoigné d'excellentes dispositions et permet d'immenses espoirs pour l'avenir.

N'eût été la force inéluctable de divers empêchements, tout le personnel du journal *Le Droit* fut venu en retraite du même coup. La chose fut sur le point de se réaliser, selon le sincère et vif désir des autorités compétentes. Un si sage projet ne peut que finir par une efficace réalisation.

Une retraite pour professionnels, avocats, médecins, etc. avait été annoncée. Elle n'a pu avoir lieu, faute de retraitants. Nous ne ferons point aux professionnels de la région outaouaise l'injure de croire qu'ils sont indifférents aux choses de la foi, mais nous regrettons vivement que leur esprit chrétien n'ait pas encore porté une suffisante attention pratique à ce grand moyen de réforme personnelle et de rénovation sociale qu'est la retraite fermée. Nous comptons mieux pour un avenir rapproché.

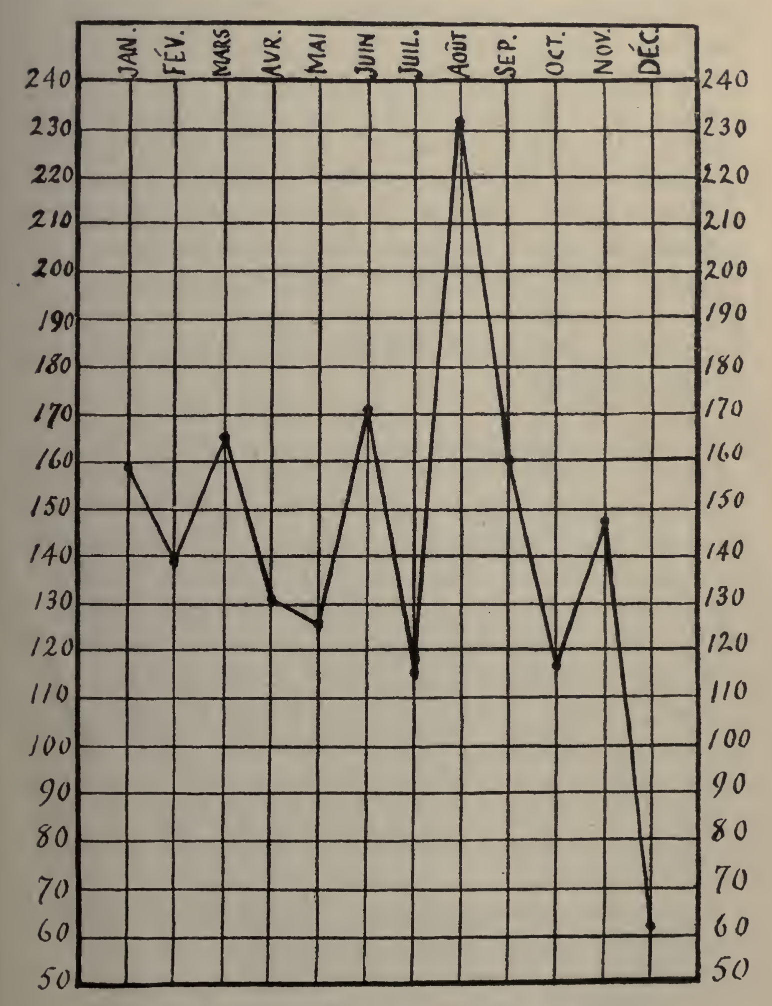
Quand leur action se sera jointe à celle des membres de l'A. C. J. C., de nos jeunes travailleurs, de nos fonctionnaires, de nos marchands et hommes d'affaires, — pour ne parler que des apôtres masculins, — l'on verra une brillante floraison nouvelle s'ajouter aux œuvres des nôtres en Ontario.

Alexandre GRENON,
Secrétaire de la Ligue des Retraitants d'Ottawa

A LA VILLA SAINT-MARTIN

L'année 1919 s'est terminée avec le chiffre de 1734 retraitants. Nous en avions eu l'an dernier 1357. L'augmentation est notable. Le mois le plus élevé fut celui d'août, omme l'indique le graphique ci-contre.

Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, 1919



Variations mensuelles du nombre des retraitants

Les retraites de fin d'année nous amenèrent un peu moins de retraitants que les précédentes. Il y en eut deux de paroisses: *Saint-Laurent* et *Saint-Sulpice*, — celle-ci, pour ses débuts, atteignant le joli chiffre de vingt-quatre; — deux de professions: les *officiers et les hommes de police*, vingt-quatre aussi, et des gaillards qui comptent, je vous l'assure, et qui en valent bien quatre fois vingt-quatre, et par le poids, et par la discipline et par l'influence, — puis les *ingénieurs et les architectes*, retraite un peu cosmopolite où ceux-ci avaient comme compagnons des avocats, des médecins, des pharmaciens, des manufacturiers, et jusqu'à... un député fédéral. Une retraite de *prêtres* vint clore l'année.

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

Plus nombreux encore que le mois précédent, malgré la tempête de neige qui sévissait, les anciens retraitants se sont réunis, le 7 décembre, d'abord dans la chapelle du collège Ste-Marie, où ils entendirent la messe,communièrent et méditèrent, puis dans la salle de l'Union catholique, pour le déjeuner et la causerie. Après les réponses par le Père Directeur aux quelques questions qui avaient été posées concernant le socialisme, le spiritisme et le cinéma, les sujets mensuels de prière, d'étude et d'apostolat furent indiqués, puis l'abbé Hébert, directeur des œuvres sociales du diocèse de Montréal, donna une magnifique conférence sur le mouvement ouvrier catholique au Canada. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de résumer cet intéressant travail, mais nous souhaitons que d'autres auditoires l'entendent et qu'il soit ensuite publié en brochure. Plusieurs adversaires du syndicalisme catholique basent leur opposition sur ses prétendus insuccès. Cette conférence les convertirait.

UN TÉMOIGNAGE

M. François Veuillot a publié dans la *Libre Parole* de Paris les lignes suivantes sur la VIE NOUVELLE.

« Cet organe mensuel tient à la fois du bulletin d'œuvre et de la revue. Bulletin d'œuvre, puisqu'il est édité à Montréal, par l'Œuvre des retraites fermées: revue, puisque, traduisant la vie intime et rayonnante qui émane de ces exercices spirituels, elle s'intéresse à tous les groupements qui viennent tour à tour s'y retremper et à toutes les initiatives, en particulier aux innovations sociales, qui en jaillissent.

« On ne saurait trop souligner, en effet, les campagnes et les institutions que les retraites fermées, à peine incorporées à la vie catholique du Canada, ont suscitées dans cette population, prête à recueillir et à féconder la bonne semence. Elles ont pris une part très impprtante au développement des organisations d'apostolat social et des associations professionnelles. Pour plusieurs d'entre elles, elles furent un générateur de vie et elles demeurent un soutien permanent d'activité.

« C'est ainsi que, dans le dernier numéro (mai 1919), je relève, à côté d'articles proprement religieux, des études à la fois sociales et morales, comme ces pages un peu alarmantes, mais pressantes, sur l'émigration des campagnes vers les villes, dont souffre aussi le Canada, comme la nécessité de la vie de l'esprit pour former l'élite catholique, comme les notes instructives et pratiques sur la question sociale et le syndicalisme confessionnel. Il y a dans cette petite revue, tout ensemble, une force pour les Canadiens français et une précieuse indication pour leurs amis. »

Ce témoignage bienveillant nous encourage à poursuivre notre œuvre avec zèle et à la rendre de plus en plus utile à nos amis.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Pratiques spirites

Avec la guerre, cause de tant de morts, les pratiques spirites se sont développées d'une façon vraiment alarmante. L'Angleterre et les États-Unis en souffrent surtout. A l'occasion de l'arrivée prochaine dans ce dernier pays de l'un des chefs du mouvement, Sir Oliver Lodge, quelques prêtres ont mis énergiquement leurs fidèles en garde contre ces pratiques. L'Église les a en effet condamnées à plusieurs reprises: en 1866, en 1898 et dernièrement encore, en 1917. Un catholique ne saurait assister aux séances où elles ont lieu, quelles que soient ses bonnes intentions, encore moins s'y adonner lui-même.

L'exemple de la Hollande

Le passage — trop rapide malheureusement —, dans notre province, de l'un des délégués hollandais à la Conférence internationale du Travail, M. Serrarens, aura stimulé le zèle des syndiqués catholiques. Il fait bon, en effet, entendre de la bouche d'un étranger l'approbation, par des faits tirés d'une situation analogue, d'un mouvement auquel on se dévoue. La Hollande est comme le Canada un pays mixte. Et les syndicats catholiques y prospèrent à côté des syndicats protestants, neutres et socialistes. Ce cas remarquable et les leçons qui s'en dégagent pour nous avaient déjà été exposés par le Directeur de la VIE NOUVELLE en 1910, dans la première brochure que publia l'École sociale populaire: *L'Organisation ouvrière catholique en Hollande*, puis dans un ouvrage plus récent: *Les Syndicats catholiques: une digue contre le bolchévisme.* Tout un chapitre de ce livre est consacré à l'organisation hollandaise.

Apostolat laïque

Le 18 novembre dernier, au Monument national, devant une salle comble, M. Henri Bourassa a traité de façon

magistrale, sous les auspices de *l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce*, de l'apostolat laïque. Dans une brève allocution, le président de l'Association a rappelé que leur œuvre était née des retraites fermées et qu'elle poursuivait un but essentiellement apostolique. Voici d'ailleurs ce qu'on pouvait lire sur le programme, au milieu d'une courte notice consacré à l'Association: « L'apostolat religieux et social, tel est son but. Parmi ses moyens d'action énumérons la propagande des retraites fermées d'hommes et de jeunes gens, la diffusion de la bonne littérature, la lutte contre le blasphème et l'intempérance, l'exemple d'une vie franchement chrétienne, etc. »

Instruction et moralité

Y a-t-il quelque rapport entre l'instruction et la moralité ? En d'autres termes savoir lire et savoir compter rendent-ils meilleurs ? Plusieurs le clament sur tous les toits. Mais il semble bien qu'il n'en soit pas ainsi. L'instruction est une force qui, bien dirigée, peut être utile, et, mal dirigée, nuisible. « Ce n'est ni dans l'ignorance ni dans la culture, écrit Faguet, que réside la valeur morale ou, pour mieux dire, la *valeur*. C'est ailleurs qu'il faut la chercher. » Voici, en outre, des chiffres que citait l'éminent avocat lyonnais, M. Jacquier, dans son discours, lors de la célébration des noces d'or de la société générale d'Éducation, en mai dernier: « En 1872 elles (les écoles) figuraient au budget pour *trente-trois millions*. En 1902, pour *deux cent vingt*. Or, si j'ouvre les statistiques de la justice criminelle, ce qui apparaît tout d'abord avec une inquiétante évidence, c'est que non seulement le nombre des crimes va augmentant chaque année; mais que, dans cet accroissement, la criminalité juvénile occupe la première place: *juvénile*, il faudrait dire *infantile;* c'est ainsi qu'il y a quelques jours les journaux relataient le crime d'un enfant, à peine âgé de treize ans, qui, dans le voisinage de Dijon, tua d'un coup de fusil

sa grand'mère, laquelle s'était permis de le reprendre au sujet d'un larcin qu'il venait de commettre. Quelques chiffres appuieront mon affirmation. En 1849 et 1850, la moyenne annuelle des délinquants de seize à vingt ans qui étaient traduits devant la justice repressive, était de 8,000. En 1905, elle atteignait 34,000, sur lesquels 54 meurtres. Le nombre des récidivistes progresse dans une proportion analogue. »

Prix d'action intellectuelle

Avec la fin de la guerre, la culture de l'esprit reprend ses droits. C'est le temps d'encourager toutes les saines initiatives intellectuelles, de créer autour des jeunes talents une atmosphère de sympathie qui leur permette de se développer librement. *L'Association de la Jeunesse* a compris la beauté de cette tâche. Elle veut y contribuer. Dans ce but elle fonde des prix d'action intellectuelle. Une somme assez considérable, divisée en prix de cent piastres, sera distribuée à un certain nombre de jeunes qui se seront distingués dans quelque branche du savoir humain. Puisse ce geste susciter de nobles ambitions et trouver de nombreux imitateurs!



Notes bibliographiques

BLANCHARD (Abbé Étienne). — *2000 mots bilingues par l'image*. Montréal.

Cette brochure réunit, en séries spéciales photographiées, plusieurs mots usuels, dispersés dans nos dictionnaires. Cette classification, utile à tous, facilitera surtout aux élèves des pensionnats, la mémorisation du vocabulaire. A côté du terme français, l'auteur a mis cette fois le terme anglais.

GILLES (Frère, O. F. M.). — *L'Héritage maudit.*

Nouvelle canadienne qui, sous une forme attrayante, sert la grande cause de la tempérance.

Librairie Bloud et Gay

JOLY (Henri). — *L'Avenir français. Tâches nouvelles.*

Par son objet et son contenu, ce livre regarde les problèmes actuels que la guerre a posés. Résultat de patientes recherches, il offre à tout catholique l'occasion d'exercer sa foi pratique « aux tâches nouvelles ».

BEAUPIN (Abbé). — *Les Catholiques français et l'après-guerre.*

Du même ordre que le précédent. L'auteur examine les problèmes actuels d'action religieuse et morale et s'adresse aux catholiques de partout.

POINCARÉ (Raymond). — *Messages.*

Élégant volume de plus de trois cent pages qui contient les « discours, allocutions, lettres et télégrammes » dus au président de la République durant la guerre. On y entend, a-t-on pu dire, « la voix du peuple. »

Librairie Vitte

MASSON (A.-L.). — *Aux pieds du Maître.* 2 fr. 50. Majoration temporaire 20%.

Recueil de méditations eucharistiques destinées à éviter la routine dans l'usage de la communion fréquente. Ouvrage bien accueilli par les âmes ferventes qui pénètrent mieux, en le lisant, le grand mystère d'Amour.

MASSON (A.-L.). — *Le Maître est là et Il t'appelle.* 2 fr. 50. Majoration temporaire 20%.

Recueil de visites au saint Sacrement pour tous les temps de l'année. Venant après les *Méditations eucharistiques*, ce livre rempli de piété aidera à comprendre mieux les enseignements divins du tabernacle.

Librairie Téqui[1]

TISSIER (Mgr). — *Consignes catholiques, sociales, pédagogiques, patriotiques.* In-12 de 386 pages. Prix: 3 fr. 50. Majoration 30%.

Ce volume des *Consignes catholiques* clôt l'enseignement pastoral des jours de guerre de l'éloquent évêque de Châlons. On y trouvera la consigne des principaux devoirs *sociaux* qui s'imposent à tous, prêtres et laïques, individus et chefs, ouvriers et maîtres, après la grande lutte victorieusement achevée.

PINY, (R. P., O. P.). — *Le plus parfait, ou, des voies intérieures, la plus glorifiante pour Dieu et la plus sanctifiante pour l'âme.* Nouvelle édition, par le R. P. Pierre NOËL, O. P. In-16. 2 fr. 50. Majoration 30%.

La plus parfaite des voies, d'après le P. Piny et les meilleurs théologiens mystiques, est la voie d'abandon à la volonté de Dieu. Il en expose l'excellence tout au long de vingt chapitres qui peuvent servir de thème de méditation.

DUPLESSY (abbé). — *Dominicales. I. de l'Avent à la Saint-Joseph.* In-12 de 504 pages. Prix: 5 fr. Édition en 21 fascicules, prix: 6 fr. Majoration temporaire 30%.

Sous ce titre, l'abbé Duplessis publie une série de fascicules, un pour chaque dimanche, où après le texte de l'Évangile, il en fait le commentaire. Puis vient une partie consacrée au dogme, une autre à la morale, une autre à la grâce, à la prière et aux sacrements; un petit prône est consacré également à l'apologétique; le fascicule se termine par des avis aux enfants, aux jeunes gens, aux jeunes filles, le tout fondé sur l'Évangile. Chaque fascicule comprend 24 pages in-12.

---

1. Les livres de la Librairie Téqui sont en vente: à Montréal, chez Granger Frères et à la Librairie Notre-Dame; à Québec, chez Garneau.

Pour la Paix

LE Souverain Pontife a prononcé, à l'occasion de la fête de Noël, un discours important dont on ne saurait trop retenir les graves enseignements. Les circonstances le portaient à parler de la paix. Ne sommes-nous pas au lendemain de la grande guerre ? Et puis, qu'annonçaient les anges au-dessus de la crèche de Jésus si ce n'est ce bienfait tant désiré ?

Et cependant les nations comme les individus l'attendent encore. Le bruit des canons s'est tu, le choc des armées a cessé, au bas des traités les signatures nécessaires s'alignent, et dans les foyers si longtemps abandonnés les soldats survivants sont enfin revenus. Que manque-t-il donc encore au monde pour que la paix règne sur lui? Ah! répond vivement Benoît XV, il lui manque le principal, l'essentiel, Dieu!

Sans Lui, sans ses droits reconnus et respectés, nous n'aurons pas l'ordre véritable, puisqu'il dépend de la reconnaissance même de ces droits, de la manière dont chaque créature remplit la fin qui lui est assignée par son Créateur; et sans cet ordre pas de paix possible: la paix dit saint Augustin, n'est que la tranquillité de l'ordre.

Et poursuivant sa démonstration, le Souverain Pontife établit en détails quel est l'ordre véritable, l'ordre voulu par Dieu. « Il consiste d'abord, dit-il, en la reconnaissance pratique du suprême domaine du Créateur sur toutes les œuvres de sa main. Il consiste en second lieu dans le règne de l'esprit sur les sens. Il consiste enfin dans un amour sincère et pratique de nos semblables. » Or, si nous réfléchissons un peu, nous constatons précisément que la paix n'existe pas dans le monde parce que cette triple harmonie demandée par Dieu en est absente.

Et d'abord ses droits sont niés, niés par les individus et niés par les sociétés. Un souffle d'indépendance soulève les êtres et les pousse à secouer toute autorité. A peine hors du berceau, l'enfant est déjà le maître au foyer: ses caprices sont des ordres. Le jeunes homme et la jeune fille ne souffrent plus que leurs parents interviennent dans la gouverne de leurs vies: leurs allées et venues, leurs relations, leurs amitiés ne regardent qu'eux-mêmes. L'époux et l'épouse enfin revendiquent ce qu'ils appellent leur liberté respective: tant pis pour les liens sacrés du mariage s'ils en reçoivent quelque atteinte!

Et les classes sociales dont chacune veut dominer et opprimer l'autre! Et les différents peuples qui non seulement recherchent l'hégémonie mondiale, mais encore la libération absolue de toute domination spirituelle! Aussi dans les familles, dans les sociétés, dans les nations, plus de paix. Le désordre règne en maître.

Que les sens commandent à l'esprit, c'est une autre caractéristique de notre époque, une autre source profonde de maux. Elle s'est fortement aggravée depuis quelques mois. La fin de la guerre semble avoir causé chez plusieurs, une véritable perturbation intérieure. Ils ont soudain lâché bride à leurs pires instincts. Nous assistons à une ruée presque générale vers des plaisirs qui rappellent les plus mauvais jours du paganisme. Les danses sauvages et les modes indécentes triomphent jusque dans les milieux respectables. Elles y allument les passions coupables qui brûlent les corps, souillent les âmes, détruisent les foyers.

Enfin l'amour du prochain a fait place à un égoisme brutal. Pour jouir on ne recule devant aucune souffrance imposée à autrui. Des fortunes colossales s'édifient sur les misères de nombreuses familles. La haine des classes est soufflée au cœur de l'ouvrier par des meneurs sans vergogne qui trouvent facilement dans la conduite des riches de criantes injustices à exploiter. Plus haute que jamais entre le capital et le travail s'élève la barricade.

Qui fera disparaître ces maux? Qui ramènera l'ordre d'où naîtra la paix? Encore un coup, Dieu, Dieu seul; c'est-à-dire la reconnaissance de ses droits; c'est-à-dire le surnaturel rentrant dans les vies; c'est-à-dire la foi, la foi vécue et agissante.

Par elle, Jésus-Christ règnera dans les mœurs et les lois, dans les familles, les sociétés et les nations.

Par elle, l'esprit, qu'asservit actuellement la matière, la réduira sous sa domination.

Par elle, l'entente s'établira d'individus à individus et de classes à classes.

Et ce sera l'ordre enfin restauré. Et ce sera la paix tant désirée.

Catholiques, nous pouvons donner au monde cette paix, car nous en possédons la source. Vivons mieux notre foi. Répandons-la autour de nous. Et une vie meilleure fleurira sur la terre.

La Rédaction

La Septuagésime

LE dimanche de la Septuagésime tombe, cette année, le premier jour de février, veille de la fête de la Purification de la très sainte Vierge.

A partir de ce dimanche, nous aurons le « temps de la Septuagésime », comprenant les trois semaines qui précèdent la sainte Quarantaine. Ce n'est plus le temps de Noël et ce n'est pas encore le carême. C'est, pourrait-on dire, une préparation à une autre préparation plus intense, et ce à cause de la grandeur de la fête qu'elles annoncent: « En ce jour que le Seigneur a fait, la Solennité des solennités et la Pâque des chrétiens: la Résurrection de Notre Sauveur Jésus-Christ selon la chair » (Martyrologe). Préparations comparables à ces vestibules et antichambres qui, conduisant au cabinet particulier d'un grand personnage, servent à amortir de plus en plus le bruit des alentours et à faire pénétrer le visiteur dans une atmosphère pleine de silence et de calme, si propice à la transaction des affaires ou aux entretiens intimes.

Le mot *septuagésime* vient du latin *septuagesima*, soixante-dixième. Pour comprendre en l'occurrence l'emploi de ce terme, il faut recourir au mot *quadragesima* (quarantième), d'où notre mot *carême*. Et voici le processus.

Institué, comme nous avons dit, pour disposer les fidèles à la fête de Pâques, le jeûne du carême est de quarante jours, en souvenir des quarante jours de jeûne de Notre-Seigneur. S'il commençait le dimanche de Quadragésime, premier dimanche du carême, ou plutôt le lendemain (car il n'y a jamais jeûne, le dimanche), on n'aurait, rendus à Pâques, que trente-six jours de jeûne. Il fallut, pour

compléter le nombre, remonter jusqu'au mercredi qui précède le premier dimanche, et c'est le Mercredi des Cendres. Mais une autre difficulté surgissait: en certaines contrées, même pendant le carême, on ne jeûnait point le jeudi ni le samedi. Ceux-là devaient alors commencer le jeûne deux semaines plus tôt. Enfin des religieux, des moines inauguraient leur carême trois semaines avant celui des fidèles. L'Église voulut conserver l'esprit de ces saintes pratiques et donner une appellation spéciale à ces trois dimanches préparatoires. Le dimanche le plus rapproché de celui de *Quadragésime* reçut le nom de *Quinquagésime* (surnommé *dimanche gras*); puis, continuant de remonter de dix en dix pour une plus grande facilité d'expression, on eut successivement la *Sexagésime* et la *Septuagésime*. Ce dernier nombre semblerait indiquer qu'il y a soixante-dix jours, de la Septuagésime à Pâques; en réalité, il n'y en a que soixante-trois; seulement, selon l'usage des Écritures « le nombre ébauché a été pris pour le nombre parfait ».

L'Église trouvait aussi en ce chiffre un symbole. Elle voulait, au dire de nombreux commentateurs, commémorer les soixante-dix ans de captivité du peuple d'Israël à Babylone. « Toutes choses, dit saint Paul, parlant des hommes de l'ancienne Loi, leur sont arrivées en figure. » Et ainsi, tandis que Jérusalem signifiait le repos, la joie, la patrie céleste, Babylone exprimait la peine, les deuils, les déchirements de l'exil. Voici en quels termes émouvants le Psalmiste rappelait ces grandes douleurs:

Au bord des fleuves de Babylone
Nous étions assis et nous pleurions,
En nous souvenant de Sion.
Aux saules de ses vallées
Nous avions suspendu nos harpes
Car là nos vainqueurs nous demandaient nos cantiques,
Nos oppresseurs des chants joyeux:
« Chantez-nous un cantique de Sion! »
Comment chanterions-nous le cantique de Jéhovah
Sur une terre étrangère?

Puis, au souvenir de la patrie lointaine, ce cri du cœur, qui est aussi le cri de l'âme « exilée en cette vallée de larmes »:

Si jamais je t'oublie, Jérusalem,
Que ma droite oublie de se mouvoir!
Que ma langue s'attache à mon palais,
Si je cesse de penser à toi.
Si je ne mets Jérusalem
Au premier rang de mes joies!

C'est dans cette pensée d'exil et de tristesse que l'Église, pour les messes du dimanche et des féries, revêt ses ornements de deuil. Le chant des anges, le *Gloria*, ne se fera plus entendre, sauf aux jours de fête sur semaine. De même encore à l'office du dimanche, l'hymne triomphal du *Te Deum* est supprimé. Enfin, le terme le plus expressif de la joie, *Alleluia*, disparaît à son tour. Ce point est assez important pour avoir mérité, au martyrologe romain, cette mention qui résonne un peu à la manière d'un glas: « Le dimanche de la Septuagésime, jour où l'Église cesse de chanter le cantique du Seigneur, *Alleluia.* »

L'occasion s'offrant, un petit mot d'histoire au sujet de ce vocable hébreu ne sera peut-être pas sans intérêt.[1]

Littéralement il signifie: « Louange à Celui qui Est! » C'est la plus ancienne expression de la piété, de la foi en un seul Dieu, le *credo* primitif du croyant. L'Église s'est empressée de l'incorporer, sans le traduire, dans sa liturgie. L'Église orientale l'emploie tout le long de l'année, même aux messes des morts. L'Église d'Occident en avait d'abord usé de même; plus tard, elle en restrignit l'usage, le supprimant aux messes des morts, aux messes fériées de l'Avent et enfin de la Septuagésime au Samedi saint. Et c'est ainsi qu'en la belle fête de la Purification de la sainte Vierge qui appartient au temps de Noël, mais qui, cette année, nous l'avons dit plus haut, tombe le lendemain de la Septuagésime, l'*Alleluia* ne se fera pas entendre.

---

1. Voir Dom Guéranger, *Le temps de la Septuagésime*

Aussi voyons-nous, aux âges de foi, les diverses églises de la chrétienté, pendant la semaine qui précède le dimanche de la Septuagésime, faire leurs adieux au chant de l'*Alleluia*. Pour en donner une idée, citons ce début d'une antienne de l'Église d'Espagne·

Tu nous quittes, Alleluia.
Que ton voyage soit heureux, Alleluia.
Et reviens à nous avec allégresse, Alleluia!

Une hymne de l'Église d'Allemagne élève le ton: après avoir convoqué les anges, les bienheureux, le genre humain, les sphères célestes, elle poursuit:

Flots et ondes, vents et tempêtes ardeurs et froidure
Neige, frimas, bois et forêts, célébrez l'Alleluia.
Que les sommets des montagnes renvoient à leur tour Alleluia.
Et que la profondeur des vallées répète en tressaillant: Alleluia.
Toi aussi abîme des mers, jubile et dis à ton tour: Alleluia.
Et que l'immensité des espaces terrestres pousse ce cri: Alleluia!

De nos jours, les adieux sont plus simples: ils se résument dans l'Alleluia répété quatre fois, à la fin des vêpres du samedi: « Bénissons le Seigneur, *Alleluia, Alleluia.* Rendons grâces à Dieu, *Alleluia, Alleluia.* »

C'est maintenant le deuil prolongé de l'Église qui commence.

Sa pensée, en ces jours de salut, apparaît tout de suite dans les *leçons* des Matines: tirées du premier des Livres saints, la Genèse, elles nous racontent l'œuvre divine aux jours mystérieux de la création, le Verbe tout-puissant qui fit jaillir la lumière, étendit les cieux, les océans, orna le sol d'une luxuriante végétation, sema dans les espaces les astres innombrables, peupla les airs d'oiseaux et la terre d'animaux de toutes sortes. Et quand la demeure de celui qui devait être le roi de la création fut prête, Dieu introduisit l'homme, lui donna une compagne, et tout de suite mit son obéissance à l'épreuve. Les leçons du

bréviaire nous font assister alors à la tentation, à la chute, à la comparution des coupables, à la sentence et à ses répercussions dans la suite des âges. L'avenir se dévoile très sombre dès l'abord; puis, dans le lointain des siècles, voici qu'une lumière éclate tout à coup sur le monde, à savoir, le Sauveur promis dès ce jour, avant même l'exécution de la sentence.

L'*Introït* de la messe souligne bien ce double aspect: les terreurs de la mort enfantée par le péché, le réconfort qu'apporte la promesse d'un Rédempteur.

L'*Oraison* est suppliante, comme il convient à des pécheurs, elle implore la délivrance de leurs péchés pour la gloire du saint Nom de Dieu.

L'*Épître* est la première de saint Paul aux Corinthiens: Le monde, explique-t-il, est une arène où le prix de la course est remis à ceux qui tiennent jusqu'au bout. Les autres subiront le sort des Hébreux au désert: des milliers y furent couchés et ne virent point la terre promise, pour avoir faibli sur le chemin, pour avoir offensé le Dieu qui les conduisait paternellement sous la nuée et la colonne de feu.

Mais c'est surtout dans le magnifique *Évangile* du jour (MATH. XX, 1-16), que s'accuse l'intention de l'Église.

Laissant de côté le sens plus haut et plus large, où l'on verrait l'ancienne Loi faisant place à la Loi chrétienne, et les Gentils appelés comme les Juifs à former eux aussi une alliance avec Dieu, prenons le sens restreint, également très véritable: l'appel de l'âme à l'œuvre de son salut, aux différentes heures du jour, c'est-à-dire, aux diverses époques de la vie.

Le Père de famille sort de grand matin, puis à la troisième heure, à la sixième, à la neuvième et même à la onzième heure, et chaque fois il envoie travailler à sa vigne ceux qu'il trouve inoccupés sur la place publique. Suivant la manière de compter des anciens, la première heure est au lever du soleil, symbole de l'enfance; à la troisième

heure, le soleil monte dans le ciel, c'est la jeunesse; la sixième heure est le midi, l'âge d'homme; la neuvième, le déclin; la onzième heure, peu de temps avant le coucher du soleil, marque la vieillesse. On voit par là combien le divin Père de famille est désireux de sauver l'âme de ses enfants, *Haec est voluntas Dei sanctificatio vestra* (I Thess., iv, 3). Il sort à toutes les heures du jour, il revient à la charge, les longs retards ne le rebutent point. *Quid hic statis tota die otiosi?* Pourquoi demeurez-vous ici oisifs tout le jour ? Combien méritent encore ce reproche! Inoccupés les hommes — ho! non pas pour les choses qui passent, plaisirs, affaires, menées ambitieuses. Ils ne s'en préoccupent que trop, ils s'y absorbent, leur vie ardente, fiévreuse, trépidante est là tout entière; les quelques pratiques de religion qu'ils conservent, ne sont souvent que des lambeaux accrochés dont ils se parent à certains jours. *Otiosi! Otiosi!* Désœuvrés ils le sont pour la seule affaire qui compte, qui dure, qui reste... éternellement!

La fin de l'Évangile allume peut-ête en eux un secret espoir. La onzième heure ne serait-elle pas la meilleure pour s'appliquer tout de bon à l'affaire de son salut ? Le Maître de la vigne en effet ne remet-il pas aux retardataires un beau denier, tout comme aux diligents « qui ont porté le poids du jour et de la chaleur » ?... A ces présomptueux saint Augustin donne ce grave avertissement : « Prenez garde! Le Seigneur vous promet sa récompense à quelque heure que vous travailliez à sa vigne, mais il ne promet pas de vous laisser vivre jusqu'à la onzième heure. » Et qui sait si, *pour vous*, la neuvième, la sixième heure peut-être ne sera pas la onzième, c'est-à-dire, la dernière!... « Insensé! dira le Sauveur dans une autre parabole — (Sauveur aujourd'hui, demain Juge) — Insensé! cette nuit même, on te redemandera ton âme; et ce que tu as amassé, pour qui sera-t-il ?... »

Concluons donc que la sagesse prescrit le soin de l'âme avant tout. La sainte Église nous l'inculque en ce temps

de la Septuagésime. Elle le fait avec d'autant plus d'insistance que le monde, l'esprit du monde a fait de ce temps qu'il appelle *carnaval* (*carni vale*, adieux à la chair) un temps de réjouissances excessives, d'intempérance, de bals, d'égarements de tous genres. Que les chrétiens sérieux s'unissent à l'Église pour opposer une digue à ce torrent de gaieté folle. Qu'ils prêchent d'exemple, non point certes avec l'austérité d'un moine de l'antique Thébaïde, — le divin Maître de la vigne n'en demande pas tant, — mais avec le calme, la sérénité, la bonne humeur d'un sage, en règle avec ses devoirs, ses pratiques de dévotion, en règle avec son prochain et avec son Dieu.

Édouard LECOMPTE, S. J.

RÉUNION DE FÉVRIER

Dimanche, 1er février, réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin dans les salles de l'Union Catholique, rue Bleury.

8 h. 30: messe;
9 h. 30: déjeuner;
10 h.: causerie sur le spiritisme.

Ceux qui ne pourraient se rendre pour la messe seront les bienvenus à la réunion de 10 heures.

L'Encyclique *Rerum Novarum*

LES organisateurs de la première semaine sociale du Canada ont choisi comme sujet d'études l'Encyclique de Léon XIII, *Rerum Novarum.* Il faut, croyons-nous, les en féliciter. Des nombreux documents émanés de la chaire de Rome peu sont à la fois aussi substantiels, aussi compréhensifs, aussi actuels.

C'est toute la question sociale telle qu'elle se présentait en 1891, telle qu'elle se pose encore aujourd'hui que traite Léon XIII. Il l'aborde directement, de front, en sociologue, en théologien, en Pape. Le geste, à cette époque, n'était pas sans hardiesse. La société humaine traversait une crise violente. Ses membres souffraient en grand nombre: les petits, les faibles, les travailleurs. Une caste cupide les opprimait. Elle édifiait sa fortune sur leurs misères. Et par un raffinement de barbarie elle imputait aux prétendus vices de ses victimes les maux dont elle-même était la cause principale. Mais, puissante, aucune voix autorisée n'osait dénoncer sa tyrannie.

Quelques catholiques, il est vrai, s'étaient émus de la situation des travailleurs. L'influence restreinte dont ils jouissaient alors ne leur permettait pas d'y apporter un remède efficace. Restait bien la Papauté, dont le prestige gardait tout son éclat. Oserait-elle descendre sur un terrain si brûlant, heurter de telles puissances ? La simple possibilité de cette intervention n'était pas venue à l'esprit d'un grand nombre, et de ceux qui y avaient songé plusieurs l'écartaient comme trop périlleuse.

Léon XIII toutefois en jugea autrement. N'était-il pas le représentant du Christ, de Celui qui prononça un

jour ces émouvantes paroles: *Misereor super turbam?* N'était-il pas le père de cette humanité souffrante ? le gardien sur terre de la justice ? le docteur des peuples ? Ah oui! des clameurs indignées allaient monter vers le ciel! Et elles ne partiraient pas seulement de milieux incroyants. Mais quand le devoir commande, qu'importe ces protestations. Et que d'infortunés par ailleurs profiteraient de cette haute intervention! combien béniraient la parole pontificale: ceux qu'elle soulagerait d'abord, puis ceux qu'elle éclairerait.

Léon XIII parla donc. Il parla magistralement comme le lui permettait sa haute intelligence, aidée des conseils précieux qu'il avait sollicités, éclairée surtout des lumières de l'Esprit-Saint. L'Encyclique *Rerum Novarum* était le premier mot sérieux sur la question. Elle en fut aussi, pourrait-on dire, le dernier. Toutes les études importantes qui vinrent ensuite, de quelque nom qu'elles s'intitulent, n'en sont que des commentaires ou des décalques.

Le document pontifical n'a pas changé la face de la terre. Cela ne lui enlève pas sa valeur. Trop d'intérêts étaient en jeu, trop de passions surrexcitées pour qu'une doctrine qui les heurtait de front fût aussitôt bien accueillie. Mais les principes posés demeurent. D'excellents résultats partiels ont d'ailleurs été atteints. La plupart des réformes sociales dont ont bénéficié les travailleurs depuis quelques années étaient en germe dans l'Encyclique. Et l'on sait que la législation du travail adoptée à la récente conférence de la paix lui a emprunté ce qu'elle a de meilleur.

Quoiqu'il en soit des fruits immédiats obtenus, il reste acquis que, loyalement appliqués, les remèdes préconisés par Léon XIII auraient transformé la situation de la société. Et puisque celle-ci est encore précaire, la sagesse la plus élémentaire nous demande d'y revenir. C'est cette idée que soulignait Benoît XV dans sa mémorable allocution aux membres de la Société Saint-Joachim: « La question sociale malheureusement, dit-il, attend aujourd'hui encore sa

solution; mais s'il importe qu'elle ne soit pas résolue sans l'Église, afin qu'elle ne le soit pas contre l'Église, comment ne pas comprendre que, pour résoudre une question si délicate et si complexe, il importe d'avoir présent le document pontifical où sont examinées, à la lumière de l'Évangile, les raisons de tous ceux qui sont intéressés à la question sociale. »

L'Encyclique débute en effet par un exposé lumineux de la crise que traverse la société et de ses causes principales. Elle montre ensuite l'inanité, la folie même, d'un des remèdes prêchés, le socialisme; puis indique les trois grands facteurs du relèvement matériel et moral désiré: l'Église, l'État, les Associations. Ce ne sont pas des mots vagues et des phrases imprécises qu'aligne le Souverain Pontife. Il descend dans les détails avec un soin qualifié même par quelques-uns de méticuleux, il s'arrête aux questions les plus brûlantes et les plus complexes: rapports des patrons et des ouvriers, grèves, salaire, durée et conditions du travail, situation particulière des femmes et des enfants, et sur chacune il projette la lumière de la doctrine catholique. Oui, là, dans ces pages courtes mais pleines et claires, se trouve vraiment la solution de tous ces problèmes sociaux qui nous tourmentent aujourd'hui. C'est pourquoi Benoît XV demande que le document soit plus connu, et il insiste pour que les catholiques en diffusent la doctrine par « des leçons populaires ou des conférences spéciales ».

Les organisateurs de la première Semaine sociale du Canada sont heureux de répondre aux désirs du Souverain Pontife. Ils espèrent que des auditeurs nombreux viendront en suivre les cours. Déjà parmi les professeurs inscrits, nous pouvons donner les noms des personnalités suivantes: Mgr Paquet, les RR. PP. Lamarche, O. P. et Villeneuve, O. M. I., les abbés Curotte, Perrier, Fortin, Gauthier, Hébert, Pinault, le sênateur Chapais, MM. J.-E.

Prince, Antonio Perrault, Édouard Montpetit, André Fauteux, Guy Vanier, Arthur Saint-Pierre, Léon-Mercier Gouin etc., etc.

Comme préparation aux travaux de la Semaine nous conseillons vivement la lecture attentive de l'Encyclique.[1] Les leçons ne donneront tous leurs fruits que si elles tombent dans des esprits prêts à recevoir leurs fortes vérités. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir bientôt sur ce sujet ainsi que sur des détails d'ordre pratique. Ajoutons simplement que dès maintenant un secrétariat est ouvert à Montréal (Immeuble Versailles, 90, rue Saint-Jacques, chambre 701), où nos amis pourront obtenir tous les renseignements désirés.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

Réabonnements

Nous prions de nouveau nos abonnés en retard de se mettre en règle avec l'administration le plus tôt possible. Ceux qui ont le chiffre 19 à la droite de leur nom, sur la bande de la revue, n'ont pas encore payé l'abonnement de cette année; ceux qui ont le chiffre 18 nous doivent en plus l'abonnement de l'an dernier.

Années 1918 et 1919

Quelques lecteurs nous demandent des séries complètes des années passées. Nous pouvons encore laisser l'année 1918 au prix d'une piastre: pour l'année 1919 comme il ne nous reste plus que quelques séries, le prix en est maintenant de deux piastres.

1. *L'École sociale populaire* l'a publiée dans sa collection. L'édition en est actuellement épuisée. Elle sera sous peu réimprimée.

Le Cinéma corrupteur

AVEC un accent d'amertume, Louis Veuillot disait en parlant de la presse: « Je connais la presse. S'il s'agissait d'en faire présent au monde j'hésiterais sans doute et, vraisemblablement, je m'abstiendrais. » Que dirait le grand journaliste catholique, s'il vivait aujourd'hui, du cinéma ? A le juger par ce qu'il est de nos jours, sous le contrôle d'un mercantilisme sans pudeur, il faudrait, sans hésiter, le classer au rang des engins périlleux et destructeurs et maudire la science pour ce cadeau néfaste. Ce serait une erreur. Le cinéma est un très bon outil tombé entre les mains d'un ouvrier pervers. Voilà tout. Mis au service du bien, il peut jouer un rôle social éminemment bienfaisant et éducateur.

On croit généralement et à bon droit qu'il y a deux grands moyens de s'instruire: l'étude et le voyage, sauf qu'au lendemain d'une malchance on en ajoute un troisième: l'expérience. Si l'imprimerie nous a donné le livre et généralement la lecture à bon marché, le cinéma par l'image prise sur le vif et admirablement reproduite nous offre le voyage à un prix défiant toute concurrence, même quand on est député... Sur l'écran lumineux, les pays les plus éloignés apparaissent avec leurs paysages, leurs sites pittoresques, leurs monuments, leurs populations, avec leurs costumes et leurs coutumes: c'est le voyage à l'étranger avec les ennuis et les dangers en moins.

A l'humble agriculteur qui n'a jamais franchi les limites de son village, le cinéma permettra d'améliorer ses méthodes en lui faisant connaître celles de contrées plus avancées; à l'industriel, il enseignera, jusque dans le détail, des moyens d'action et de mise en opération avantageux qu'il n'a pas le temps ou le moyen d'aller étudier sur place;

du maître d'école primaire, aussi bien que du professeur d'université, il simplifiera fructueusement la besogne.

Bref, on peut affirmer que, dans toutes les branches des connaissances humaines et pour tous les degrés de l'échelle sociale, le cinéma peut être un auxiliaire puissant et que ses ressources sont illimitées. Ressources illimitées dans la variété des sujets susceptibles d'être reproduits, ressources illimitées également quant au rayonnement de son influence pour le bien et le beau.

A l'heure qu'il est, le cinéma populaire atteint une clientèle énorme. Aux États-Unis, on calcule que près de 15,000,000 de personnes, soit une sur huit, vont chaque jour à ses représentations. On a constaté même que, dans certaines agglomérations rurales, il dicte la mode, l'étiquette et les manières. Les contorsions de ce monstre au salaire fabuleux, Charlie Chaplin, sont projetées sur la toile et applaudies même au Japon. Nous verrons que, dans notre propre ville, les spectateurs s'engouffrent quotidiennement dans les salles de vues animées par dizaines de milliers, près de 50,000. Malheureusement, le cinéma, loin de remplir une fonction bienfaisante, est devenu une lèpre qui menace les assises de la société. Des enquêtes impartiales faites avec soin chez nos voisins les Américains ont révélé un état de chose alarmant.

Oh! sans doute, on pourrait objecter, pour les États-Unis, que le cinéma n'a fait que se mettre au niveau d'une société déjà sur la route du paganisme. Mais, chez nous, dans notre province de Québec, la même remarque ne vaudrait point. Et pourtant, des observations sérieuses ont amené des constatations guère plus consolantes.

En 1916, le comité régional québécois de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française entreprit une enquête générale sur les salles de vues animées de la capitale. Son but était de se rendre compte, d'une façon précise, du caractère des cinémas et des pellicules représentées, non seulement au point de vue moral, mais

encore au point de vue national, artistique et même hygiénique. Travail considérable et qui a été fait avec un dévouement et une patience inlassables. A son tour, le résultat de cette enquête fut soigneusement contrôlé par un nouveau comité, nommé officiellement par la ville de Québec. Quelle en fut la conclusion ? Une condamnation sans réserve, et appuyée sur des pièces irréfutables, des cinémas québécois. Ce sont des écoles de vices, des foyers de purulence et de dégradation morale.[1]

Que fallait-il alors penser des cinémas montréalais ? Mais nos amis de Québec nous avaient indiqué la bonne voie: observer et se documenter avant de porter un jugement. En septembre dernier le Comité général de la Ligue des Retraitants se décida à une pareille entreprise. Tâche plus lourde ici, étant donné le nombre plus grand des cinémas. Nous avions par ailleurs l'expérience de là-bas que nous fûmes heureux d'utiliser.

Ce sont les Voyageurs de commerce que nous chargeâmes du gros travail. On ne pouvait trouver meilleurs enquêteurs. Ils n'ont pas la réputation d'être des personnages trop scrupuleux, ennemis de la saine gaieté et du franc rire. D'autre part la transformation qu'ils ont subie récemment répondait de leur sens moral. Enfin leur habileté bien connue à faire en un tour de main un inventaire complet nous rassurait sur la rapidité de la besogne.

Nous ne nous sommes point trompés. Trente-trois théâtres ont été prestement visités. Les scènes observées pouvaient être classées sous différents titres. Les voici d'après le rapport qu'a donné cette enquête:

Scènes immorales	110
Scènes antireligieuses................	6
Scènes antisociales	16
Scènes antinationales	9
Scènes contre le bon goût	15
Scènes moralisatrices	10

1 *L'Oeuvre des Tracts* compte publier en brochure le travail de M. Lefebvre. Elle y donnera les détails de l'enquête de Québec. — *N. D. L. R.*

Et si l'on veut savoir ce qu'il fallait entendre par scènes immorales, par exemple, nous relevons sous ce titre général les indications suivantes: Amour libre: 9; concubinage: 6; adultère: 4; séduction: 5; enlèvement: 8; ivrognerie: 8; meurtre: 13; etc., etc.

Telle est la situation morale du cinéma à Montréal. Ces chiffres se passent de commentaires. Remarquons cependant que ces spectacles attirent un grand nombre d'enfants de moins de seize ans dont la plupart réussissent à entrer sans leurs parents, au mépris de la loi et sous le nez des autorités. 1300 enfants sur un total de 12 à 13.000 spectateurs, soit un sur dix! En outre, certains cinémas, et des plus mauvais, sont surtout fréquentés par des jeunes filles de seize à dix-huit ans, accompagnées par un ami de leur âge.

Nos rapports ne concernent qu'une seule représentation. Presque tous les cinémas donnent quatre représentations par jour. De là, nous pouvons raisonnablement conclure que, à Montréal, 50,000 personnes dont 5,000 sont des enfants, vont aux vues chaque jour.

Les prix varient de 10 à 35 sous par tête. Avec une moyenne de 20 sous nous arrivons à la jolie somme de $10,000. par jour. En une année: $3,650,000.

$3,650,000. Arrêtons-nous à ce chiffre, car nous touchons là la source principale de l'état misérable dans lequel le cinéma est tombé: *Auri sacra fames*, la course effrénée à l'argent, caractéristique de notre siècle. Les grandes compagnies qui montent des pièces, exploitent le penchant de la nature humaine déchue vers le ruisseau bourbeux. Est-ce par parti pris de pervertir qu'elles agissent ainsi ? Je ne le crois pas. C'est pour elles une question d'affaires tout simpement. Elles tiennent compte de la loi de l'offre et de la demande. Or, pour le moment, les films les plus immoraux sont, les plus recherchés sur le marché, et ceux qui, par suite, rapportent à la caisse les plus gros profits. Voilà pourquoi, elles se sont livrées exclusivement à

la production de pièces licencieuses où l'amour, le mariage, la famille, les lois fondamentales qui assurent l'existence de la société, sont sabotés avec une désinvolture cynique.

De leur côté, les propriétaires de cinémas en font autant. Soumis, comme ils le sont, dans les grandes villes, à une concurrence très forte, ils essaient de maintenir leur clientèle en foulant aux pieds les préceptes de la morale et en éludant les règlements de police. A ces deux causes, soif de l'argent chez les producteurs des pièces et attrait de l'immoral et du faisandé chez les foules, plusieurs autres se joignent. Je les indiquerai, avec les remèdes, dans un prochain article.

Euclide LEFEBVRE

Ce qu'il faut lire

IX. — L'APOLOGÉTIQUE CATHOLIQUE

NOUS avons indiqué, dans le numéro d'octobre, quelques livres de fond nécessaires au catholique qui veut bien connaître sa religion: les Évangiles, un bon catéchisme, un exposé succinct du dogme. A ces ouvrages il est bon d'en ajouter quelques autres, comme nous l'avons alors noté, consacrés à l'apologie du christianisme, où se trouvent exposées et résolues les principales difficultés doctrinales qui peuvent se présenter à l'esprit, soit à cause du caractère transcendant de telle vérité, soit à cause des attaques dont elle a été l'objet.

Entre plusieurs, car la littérature française est riche en cette matière, signalons trois ouvrages vraiment recommandables:

DEVIVIER R. P., S. J.). — *Cours d'Apologétique chrétienne.* Tournai, Castermann, 5 fr.

MOULARD et VINCENT (abbés). — *Apologétique chrétienne.* Paris, Bloud, 3 fr. 50.

PASCAL (abbé G. de). — *Le Christianisme: exposé apologétique.* Paris, Lethielleux, 3 vol. 15 fr.

Voici le témoignage porté par Pie X, alors qu'il était cardinal, sur le *Cours d'Apologétique* du P. Devivier: « J'ai la conviction que tous ceux qui liront ce livre, confirmés dans la vérité religieuse, rediront au Seigneur: « Vos témoignages sont infiniment dignes de créance. » Ils reconnaîtront en même temps tout ce qu'il y a de perfide dans d'autres livres trop répandus, attaquant la religion; et grâce aux arguments puisés dans cette lecture, ils réduiront au silence avec une noble franchise, ceux qui, dans leur conversation privée, ne se font pas faute de calomnier l'Église en tel ou tel autre point. »

Mais notre situation de Canadiens français demande que nous soyons aussi armés contre des objections spéciales, celles qui naissent dans notre milieu. Les unes viennent des protestants que nous coudoyons, les autres de quelques-uns de nos compatriotes qui posent aux esprits forts. Pour nous prémunir contre ces deux dangers, nous lirons:

GIBBONS (cardinal). — *La Foi de nos pères.* Édition canadienne. Montréal, 50 sous.

LALANDE (R. P. Louis, S. J.) — *Causons.* Montréal, Le Messager Canadien, 60 sous.

A qui enfin voudrait se tenir au courant de l'apologétique moderne, c'est-à-dire des difficultés doctrinales les plus sérieuses, soulevées au jour le jour par les ennemis de l'Église, entre autres les modernistes, et des réponses victorieuses qu'on y peut faire, nous conseillons la *Revue pratique d'Apologétique* (Paris, Beauchesne, 24 frs), publiée deux fois par mois sous la direction de trois prêtres éminents: Mgr Baudrillart, l'abbé Verdier, supérieur de l'École des Carmes, et le R. P. Bainvel, S. J., professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris. Sans se consacrer

aussi exclusivement à l'apologétique, la *Revue dominicaine* (Saint-Hyacinthe, $1.00 par année) que dirige un religieux très averti et de haute culture, le R. P. Lamarche, O. P., lui fait cependant une large part. Comme elle traite surtout des questions pratiques dans notre milieu, on la lira avec grand fruit.

Chronique des Retraites fermées

L'ANNÉE 1919

NOUS avons l'habitude, à la fin de chaque année, de donner quelques chiffres détaillés sur le nombre de nos retraitants, classés par catégories. Voici ceux de 1919 pour la Villa Saint-Martin.

Voyageurs de commerce: 164; ouvriers: 152; cultivateurs: 143; marchands: 127; élèves de collèges: 111; hommes d'affaires: 104; employés de chemin de fer: 90; employés de banque et comptables: 82; employés de tramways: 67; commis: 55; étudiants: 53; épiciers: 37; avocats: 37; médecins: 36; notaires: 33; hommes de police: 30; instituteurs: 28; prêtres: 20; dentistes: 16; ingénieurs et architectes: 15.

Ceux de nos lecteurs qui compareront ce tableau avec celui que nous avons publié pour l'année précédente, dans la VIE NOUVELLE de février 1919, constateront que la plupart des catégories ont progressé. Ainsi les voyageurs sont montés de 125 à 164, les ouvriers de 104 à 152, les cultivateurs de 120 à 143, les employés de chemin de fer de 66 à 90, les employés de tramways (qui alors n'avaient pas de retraite spéciale) de 2 à 67. Si quelques rares groupes ont diminué, la raison en est presque toujours que quelques-uns de leurs membres ont formé de nouvelles catégories: les médecins, par exemple, ne sont cette année que 36 au lieu de 42, mais les dentistes qui jusqu'ici venaient avec eux ont un groupe de 16.

Plusieurs membres de différentes associations catholiques suivent la retraite de leur profession ou de leur paroisse. C'est pourquoi ces associations comptent en réalité, chaque année, un plus grand nombre de retraitants qu'il n'en figure à leur crédit. Nous n'inscrivons en effet, sous leur nom, que ceux de leurs membres présents à la retraite de l'association. Malgré cela quelques-unes peuvent encore aligner de beaux chiffres. Voici les principales: Association catholique de la Jeunesse canadienne-française: 118; Chevaliers de Colomb: 39: Société de Saint-Vincent de Paul: 25.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, le grand total pour l'année 1919 est de 1734. Sur ce nombre il y a 1115 nouveaux et 619 anciens. Les anciens se classent ainsi: 282 pour la 2e fois, 133 pour la 3e, 82 pour la 4e, 54 pour la 5e, 27 pour la 6e, 15 pour la 7e, 12 pour la 8e, 6 pour la 9e, 6 pour la 10e, 1 pour la 11e, 1 pour la 12e. Ces deux derniers ont bien un peu triché la couronne, puisque nous commençons seulement la onzième année de nos retraites. Le bon Dieu, je crois, le leur pardonnera volontiers!

LE BILAN DE DIX ANNÉES

Nous avons fêté, au mois de juin dernier, le dixième anniversaire de la première retraite fermée au Canada. Cette retraite a été suivie de plusieurs autres chaque année. C'est donc dix années continues de retraites qui viennent de se terminer. On aimera sans doute à avoir sous les yeux la progression annuelle du nombre des retraitants. Le graphique (page 51) l'indique. Les titres du haut marquent les endroits où ont eu lieu ces retraites: en 1909 au Sault-au-Récollet; de 1910 à 1913 au vieux manoir de la Broquerie, à Boucherville; depuis 1914 à la Villa Saint-Martin.

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

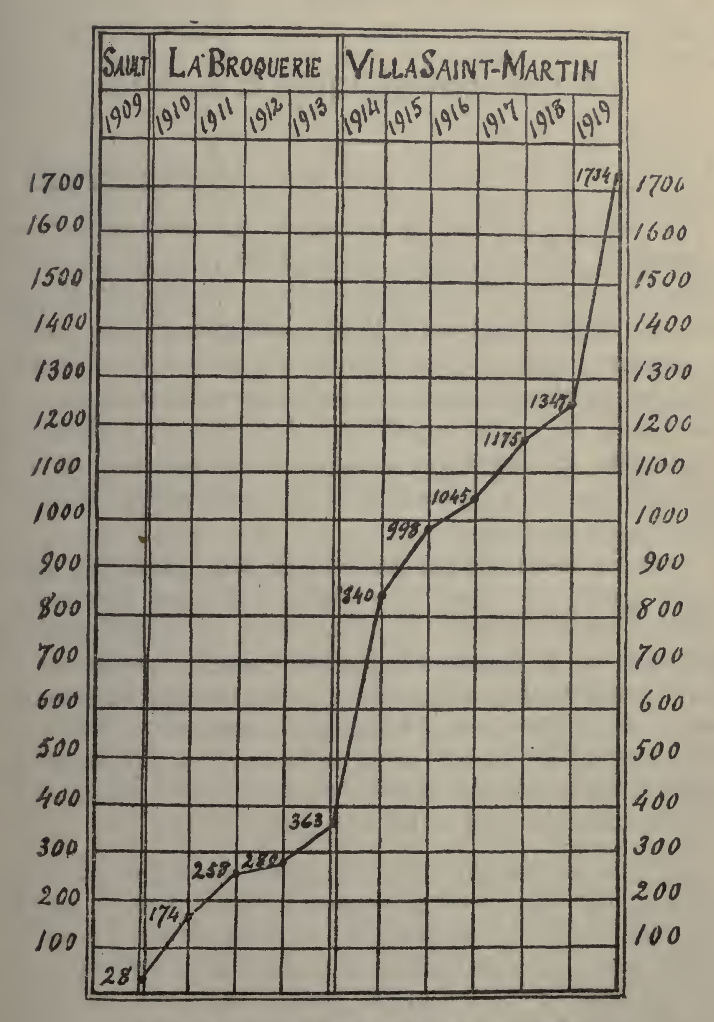
Fidèles au rendez-vous mensuel où s'éclairent leurs esprits et se retrempent leurs énergies, plusieurs anciens retraitants se réunissaient, le 4 janvier dernier, dans les salles de l'Union catholique. Après les exercices spirituels et le réfection corporelle, la séance d'apostolat commença. Répondant à une question qui lui avait été posée relativement à un sermon récent du pasteur de la cathédrale anglicane de Montréal sur la naissance virginale du Christ, et dont l'écho s'était prolongé dans des controverses de journaux, le Père Directeur expliqua le sens précis du dogme attaqué, — qu'il ne faut pas confondre avec celui de l'Immaculée Conception, — puis en établit la vérité par des textes très clairs de saint Mathieu et de saint Luc. Il en profita aussi pour montrer sur quelle base fragile repose le protestantisme, avec quelle rapidité s'épuise le dépôt des croyances chrétiennes qu'avaient conservé ses fondateurs, et comment ses membres sont amenés de plus en plus à choisir entre le catholicisme et l'indifférence religieuse. De cette situation un devoir s'impose aux catholiques: mieux connaître leur religion afin de pouvoir éclairer à l'occasion ces esprits qui hésitent.

Les sujets de prière, d'étude et d'apostolat indiqués pour le nouveau mois, l'avocat Euclide Lefebvre, membre du Comité général des Retraitants, donna une intéressante causerie sur le cinéma. La VIE NOUVELLE en publie la première partie dans cette livraison, ce qui nous dispense de tout commentaire. Chacun pourra juger lui-même ce travail à sa juste valeur.

J.-P. A.

Dix ans de retraites fermées

1909-1919



Variations annuelles du nombre des retraitants

GRAND TOTAL DES DIX ANNÉES: 8,242

Glanes apologétiques et sociales

L'instruction intégrale

Le Canada n'a pas le monopole des réformateurs en éducation. Il s'en trouve dans tous les pays, particulièrement en France. N'est-ce pas même souvent de ceux-là que les nôtres s'inspirent ? Voici, dans tous les cas, qu'une campagne active se poursuit par un groupe de Français pour faire donner à tous leurs compatriotes doués de quelque intelligence ce qu'ils appellent « l'instruction intégrale », c'est-à-dire, du degré primaire au degré supérieur, et par « l'école unique », c'est-à-dire un programme d'études absolument uniforme.

Cela ne ressemble-t-il pas d'assez près, quant au fond sinon quant au nom, à certaines réformes ardemment préconisées chez nous ? Or, à ce sujet, la *Société générale d'Éducation*, la grande association française des pères de famille catholiques, approuvée et patronnée par l'épiscopat, vient de publier une déclaration importante. Nous la reproduisons en entier, sans commentaires, priant seulement nos lecteurs de la lire attentivement et d'en faire l'application aux choses de chez nous:

« 1° La Société générale d'Éducation proclame que l'instruction est une force grandement utile, pourvu qu'elle soit bien dirigée et souhaite que l'enseignement à tous les degrés soit largement facilité aux plus aptes, dans les conditions requises pour l'intérêt social; mais elle se refuse toutefois à admettre le droit, en justice, pour tout Français intelligent à l'instruction « intégrale », c'est-à-dire depuis le degré primaire jusqu'au degré supérieur;

« 2° Nie que la valeur totale d'une nation depende, uniquement ou principalement, soit de l'instruction en général, soit du nombre des gens admis au bénéfice de l'instruction intégrale;

« 3° Observe que l'accès de tout Français intelligent à l'instruction intégrale est pratiquement irréalisable par l'impossibilité de recruter le personnel enseignant nécessaire et d'imposer au budget les charges correspondantes;

« 4° Affirme que l'instruction intégrale de tous les Français intelligents, à supposer qu'elle fût possible, serait sans utilité pour le plus grand nombre d'entre eux qui n'en trouveraient pas l'emploi; et dangereuse pour la société au sein de laquelle elle multiplierait les déclassés et les mécontents;

« 5° Se demande ce qu'il adviendrait des progrès de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et de tous les corps de métier, dans un système qui ne laisserait à leur disposition que les esprits médiocres. »

Syndicalisme catholique

Le dernier mois a marqué une recrudescence d'activité au sein du syndicalisme catholique canadien. A Montréal plusieurs assemblées publiques ont eu lieu où l'on a jeté les bases de nouveaux syndicats. A Québec le Comité exécutif du Congrès des Unions nationales catholiques, tenu aux Trois-Rivières en septembre 1919, a soumis ses résolutions au premier ministre et en a reçu un excellent accueil. C'est d'ailleurs le même réveil qui s'opère dans presque tous les pays. « Discipliner les énergies ouvrières, écrivait dans la *Revue des Jeunes* de novembre Maurice Vaussard, les préparer à leur nouveau rôle, pour leur éviter d'être la proie des mauvais bergers, n'est donc plus aujourd'hui *une* des tâches nécessaires des catholiques, elle est *la* plus nécessaire, je serais tenté de dire *la seule* nécessaire. Nous perdrons demain en France *tous* les fruits

de la victoire si nous n'y réussissons pas. » Faisons nôtres ces paroles. Prenons garde de perdre les fruits de longues années de luttes pour le maintien de nos institutions, de nos traidtions, de notre langue, de nos croyances, en n'accordant pas au syndicalisme qui monte, et dans lequel s'enrôle l'élite de nos travailleurs, toute l'importance qu'il mérite.

Maeterlink

Le poète Mæterlink est à l'affiche. En tournée de conférences aux États-Unis, passera-t-il la frontière pour venir nous initier à ses théories spirites ? Peut-être que les aventures plutôt désagréables qu'il vient de subir l'en empêcheront. Retenons en tout cas cette phrase qu'a écrite sur sa manière de parler de l'immortalité — le sujet qu'il traite actuellement — un critique pénétrant, Alfred Poizat: « Il est toujours loisible à quelqu'un d'essayer de démontrer ce qu'il croit être la vérité; il ne l'est pas d'affirmer sans preuves, de vouloir imposer par l'unique argument d'autorité, des conceptions qu'on sait bien ne pouvoir être admises par la masse des croyants. » L'Église d'ailleurs s'est prononcée sur les idées de Maeterlink, en mettant à l'index le livre où il les exprimait: *La mort.*

Dix ans de journalisme

Le Devoir de Montréal vient de fêter le dixième anniversaire de sa fondation. Ce journal a trop aidé les œuvres religieuses, en particulier celle des retraites fermées, pour que nous ne signalions pas avec joie cet événement. Il s'est tenu, à cette occasion, un congrès très important où se sont rencontrés des hommes d'œuvre venus des principaux centres français de l'Amérique et dont profitera la presse catholique de tout le pays.

Revue des livres

BRIDGING THE CHASM [1]

S'IL est vrai que « le style c'est l'homme », M. Percival F. Morley est sans doute, comme l'auteur du *Clash*, M. Moore, un homme charmant, délicat, droit et de belle culture littéraire. Cette distinction de procédés et cette hauteur d'âme il les fait passer comme naturellement dans toutes les pages de son livre.

Ayant en vue de jeter un pont sur l'abîme (*bridging the chasm*) qui sépare les Anglo-canadiens des Canadiens français, ou mieux, voulant amener les deux parties adverses à construire ce pont, il prétend prouver et, si je ne m'abuse, il prouve à ses frères anglo-protestants qu'ils en ont plus de la moitié à faire. C'est une thèse délicate, on le conçoit. Pour y réussir, il fallait l'esprit et le doigté que je viens de souligner. M. Morley expose d'abord la situation critique, *ihe chasm*, où se trouve le Canada par le manque d'harmonie entre les deux races principales. Puis il en recherche les causes. Avec un courage, une bonhomie, une claire vue qui ne se démentent point, il insiste, tout en nous donnant quelques bons conseils, sur les causes du conflit prises du côté ontarien. Il en accumule les données: l'orgueil « insulaire » de la Grande-Bretagne transporté au Canada, la supériorité consciente du vainqueur sur le vaincu, l'oubli du *fair play* britannique, la violation de l'esprit sinon de la lettre du pacte fédératif, le malheureux règlement 17, le confort d'une seule langue,

1. *Bridging the Chasm*, a study of the Ontario-Quebec question, by Percival Fellman Morley. — Toronto, Dent & sons, 1919

l'ignorance générale du français parmi les Anglais, avec sa conséquence naturelle: l'incompréhension de la mentalité canadienne-française, enfin, pour une part (très large chez les Orangistes qui, une fois le Canadien français disparu, n'auraient plus rien à faire, *deprived of occupation*), la différence de religion et la crainte, vraie ou simulée, d'une invasion de l'Ontario par le *papal Quebec*...

L'auteur n'avait garde d'oublier les remèdes. Il les propose avec le même esprit et le même cœur. Étudions, dit-il à ses amis, l'histoire du Canada, non seulement depuis 1760, mais encore depuis ses glorieuses origines françaises; étudions nos compatriotes des bords du Saint-Laurent et même, si c'est possible, chez eux; étudions leur belle langue française, ne faisons pas moins dans l'Ontario que ce qui se pratique en Angleterre, et, citant le professeur Squair, il fait sienne cette juste réflexion: « Si aujourd'hui nous avions en Ontario autant d'Anglo-canadiens parlant français qu'il y a de Canadiens français dans le Québec, parlant anglais, nos querelles de races s'évanouiraient comme une vapeur légère. »

En terminant, M. Morley jette un coup d'œil sur l'avenir. Avec lui nous voulons voir, des deux côtés du *chasm*, les travaux du pont qui se poursuivent; nous voulons espérer que, à une époque pas trop lointaine, les ouvriers plus nombreux auront complété, de part et d'autre, leur tâche magnifique et que, réunis sur l'arche-maîtresse, dominant l'abîme, ils entonneront d'un même coeur l'hymne de la « bonne-entente » désormais indéfectible!

Éd. L.

Le Devoir de l'heure

LORS de ses apparitions à Lourdes, la Vierge Marie parla peu. Sa seule venue sur la terre était déjà un grand bienfait. Que de miracles en ont résulté, que d'admirables conversions! Elle ne pouvait cependant laisser passer cette occasion de donner aux fidèles de l'univers, dont les yeux étaient fixés sur l'humble village des Pyrénées, un conseil, un mot d'ordre salutaire. Aussi Bernadette l'entendit-elle prononcer un jour ces simples mots: Pénitence! Pénitence!

C'était l'avertissement d'une mère vigilante, effrayée des jouissances auxquelles le monde se ruait et redoutant la punition divine. De quels maux n'aurions-nous pas été préservés si ce conseil maternel eût été suivi! Cette effroyable guerre dont toutes les nations ont tant souffert, Dieu pouvait, fût-ce par une intervention miraculeuse, en arrêter rapidement le cours; il pouvait même agir à l'origine sur ses causes immédiates et l'empêcher d'éclater. Est-il téméraire de croire que son action miséricordieuse se fût exercée si ces paroles de la Vierge avaient déterminé un retour à une vie plus chrétienne?

Mais l'humanité s'est malheureusement déshabituée d'écouter les voix qui lui prêchent l'ordre et la sagesse. Voici même qu'au sortir de ce conflit sanglant, encore toute meurtrie de ses coups, elle rejette ses habits de deuil et se précipite de nouveau aux plaisirs dévergondés. Les esprits sages en sont atterrés et se demandent vers quel abîme profond nous courons. Récemment le Souverain Pontife dénonçait avec vigueur cette poussée de paganisme. Et lui faisant écho, un catholique éminent s'écriait au sénat français: « Il faut détruire cet appétit de jouissances matérielles qui, après toutes les crises qui ont mis le pays en péril, est peut-être le danger le plus redoutable pour notre peuple. »

Ces avertissements ne s'adressent pas seulement à la France, à l'Europe. L'Amérique, le Canada, notre propre province ont besoin aussi de les entendre. Car chez nous aussi la

vague de plaisirs immoraux roule ses flots fangeux... Et quel temps plus propice pour les endiguer que celui où nous sommes actuellement, le saint temps du carême ? Institué en mémoire des quarante jours que Notre-Seigneur passa dans le désert, adonné à la prière et à la pénitence, il nous invite aux mêmes vertus. Autrefois l'Église prescrivait, pour cette époque, de rudes mortifications corporelles. Sa bonté en a tempéré l'austérité. Elle en a diminué le nombre. Le devoir de faire pénitence, de fuir les divertissements mondains, subsiste quand même.

Combien de catholiques, en fait, l'accomplissent ? Pour combien le carême marque-t-il quelque changement dans leurs habitudes de vie ? On jugerait mauvais fils celui qui se moquerait des conseils de ses parents, mauvais serviteur celui qui dédaignerait les ordres de ses maîtres. Mais l'Église, pas la bouche du Pape, de nos évêques, de nos curés, nous met en garde contre la licence contemporaine; elle dénonce les cinémas actuels, vrais foyers de perversion morale, les danses luxurieuses et les toilettes indécentes, véritables créations païennes. En tenons-nous quelque compte, nous qui nous prétendons bons catholiques ? L'Église, par les mêmes voix autorisées, nous demande, à cette époque de l'année, non seulement de fuir les amusements malsains, mais encore de nous priver de ceux qui sont honnêtes, de mortifier notre chair et nos goûts, de faire pénitence. Suivons-nous cette direction ?

Que chacun descende au fond de sa conscience et s'examine sérieusement. Il sera surpris de son attitude. Et si des croyants, des pratiquants agissent ainsi, que penser alors des autres ? De quelles fautes ne doivent-ils pas se rendre coupables ? Et nous nous étonnons ensuite des maux qui nous accablent, des épidémies qui dévastent nos foyers, des bouleversements qui ébranlent les sociétés ! Ah ! l'avertissement de la Vierge à Lourdes est plus urgent que jamais: Pénitence ! Pénitence !

LA RÉDACTION

Le mystère de l'Incarnation

I. — CE QUE DIT L'ÉCRITURE-SAINTE

Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.

C'est là le fait le plus considérable dans l'histoire de l'humanité. C'est aussi le plus difficile à comprendre. Dieu s'est fait homme et il a vécu trente ans parmi les hommes, à la manière des hommes. Ce jeune ouvrier de Nazareth, qui pendant longtemps se distingua si peu, semble-t-il, de ses cousins ou de ses compagnons d'âge et de métier, ce jeune ouvrier, c'était Dieu. En lui se trouvaient la toute-puissance divine, la sagesse infinie de Dieu, la plénitude de la divinité.

Voici la vérité inexplicable, que nous devons croire, que nous croyons, mais qui dépasse infiniment les limites de notre raison. Les païens avaient imaginé des dieux qui ressemblaient à des hommes, qui, pensaient-ils, se mêlaient parfois aux mortels, dont plusieurs avaient autrefois vécu sur terre. Mais qui oserait reconnaître dans les héros de la mythologie, surtout dans ceux qui ont réellement existé, les attributs de la divinité ? Ces dieux qui se jalousaient, qui se chicanaient, qui se trompaient mutuellement, ces dieux qui séduisaient ou haïssaient les hommes, ces types du vice ou de la brutalité, ce n'étaient pas des dieux, et les gens sérieux le savaient bien.

Les chrétiens, au contraire, croient fermement que Jésus de Nazareth était vraiment Dieu, comme il était véritablement homme. Ils le croient parce que l'Écriture-Sainte le dit et que l'Église le comprend ainsi. Car les catholiques doivent croire comme révélé par Dieu tout ce que dit l'Écriture-Sainte, dans le sens accepté par l'Église. Or, le langage des livres saints et l'enseignement de l'Église ne laissent aucune place au doute. Jésus a parlé de telle sorte, il a agi de telle façon, que, s'il n'était pas Dieu, il serait un imposteur ou un déséquilibré. Qui osera soutenir

que l'homme dont l'histoire est rapportée dans les Évangiles soit trompeur ou insensé ? Le calme continu qui le distingue, la haute sagesse de ses enseigements, la logique et le désintéressement de sa conduite, l'héroïsme serein avec lequel il marche au sacrifice prévu et prédit; ce qui se produisit après sa mort, l'ensemble de son histoire, mais surtout son œuvre, son Église, tout cela peut-il être d'un méchant homme ou d'un dément ? L'âme basse et le névropathe se trahissent vite et ne suscitent pas des générations d'adorateurs. « Le fou ne réussit jamais, disait Renan lui-même. Il n'a pas été donné jusqu'ici à l'égarement d'esprit d'agir d'une façon sérieuse sur la marche de l'humanité. » Si donc Jésus s'est attribué une mission divine et un pouvoir divin, s'il s'est proclamé Dieu et s'il a fait des miracles pour prouver qu'il disait vrai, il faut le croire et reconnaître qu'il était Dieu.

Or, c'est ce qu'il a fait. Il s'est attribué le pouvoir de remettre lui-même les offenses faites à Dieu, et il a communiqué ce pouvoir à ses disciples; il s'est dit maître du sabbat, prenant sur lui de modifier la manière dont on doit honorer Dieu; il a établi un culte nouveau, en esprit et en vérité; il a prétendu avoir une puissance égale à celle de Dieu le Père, et il a fait des miracles pour le démontrer; il a exigé des hommes un amour supérieur à celui qu'ils doivent à leurs parents, à leur épouse, à leurs enfants; il s'est déclaré Fils de Dieu, Juge de l'univers, Maître du monde; il a dit qu'il existait des milliers d'années avant de naître et qu'il serait avec ses disciples jusqu'à la consommation des siècles. Les Juifs ont compris qu'il se disait Dieu, et ils ont voulu l'en punir comme d'un blasphème. « Les Juifs, dit saint Jean, cherchaient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que, non content de violer le sabbat, il disait encore que Dieu était son père, se faisant égal à Dieu. »[1] Une autre fois, les Juifs ramassèrent de

1 *Évangile selon S. Jean*, v, 18.

nouveau des pierres pour le lapider. Jésus-Christ leur dit: « J'ai fait devant vous beaucoup d'œuvres bonnes qui venaient de mon Père: pour laquelle de ces œuvres me lapidez-vous ? » Les Juifs lui répondirent: « Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour un blasphème, et parce que, étant homme, vous vous faites Dieu. » [1] Les disciples ont également compris que Jésus se faisait Dieu. Quand le Maître leur demanda ce qu'ils pensaient du Fils de l'homme, Pierre répondit au au nom de tous: « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » [2]

Jamais Jésus, si humble pourtant, ne corrigea cette idée des Juifs ou des disciples. Au contraire: « Tu es heureux, Simon, fils de Jean, répondit-il à Pierre, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé ce que tu as dit, mais mon Père qui est dans les cieux. » Durant sa Passion, il déclara qu'il n'était pas un roi terrestre; mais quand le grand prêtre l'adjura, au nom du Dieu vivant, de déclarer s'il était le Christ et le Fils de Dieu, voici ce qu'il répondit: « Si je vous le dis, vous ne le croirez pas; et si je vous interroge, vous ne me répondrez pas et ne me relâcherez pas. Dès ce jour vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant et venir sur les nuées du ciel. » Alors ils dirent tous: « Tu es donc le Fils de Dieu ? » Il leur répondit: « Vous le dites, je le suis. » Alors le grand prêtre déchira ses vêtements en disant: « Il a blasphémé, qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre son blasphème: que vous en semble ? » Ils répondirent: « Il mérite la mort. »

Jésus s'est donc déclaré Dieu, et il a voulu faire croire à ses ennemis comme à ses disciples qu'il était vraiment Dieu. Une telle prétention, si elle n'était pas fondée, serait l'usurpation la plus criminelle ou la folie la plus inexpli-

---

1 *Évangile selon S. Jean*, x, 31-33.

2 *Évangile selon S. Mathieu*, xvi, 16.

cable. Toute notre religion repose sur cette croyance à la divinité de Notre-Seigneur. Il faut donc l'accepter ou renoncer à notre religion. Or, Dieu n'a pas pu permettre une telle erreur de toutes les générations passées. Dans leurs écrits inspirés, saint Pierre, saint Paul, saint Jean, parlent constamment de Jésus comme d'un Dieu; ils l'appellent Dieu, ils lui prêtent tous les attributs de la divinité. Ils l'adorent et lui décernent les louanges, les titres, le culte qu'ils réservent à Dieu; ils ont fait des miracles en son nom, ils attendaient tout de lui, ils ont souffert le martyre parce qu'ils croyaient à sa divinité. Ils ont promis le salut à qui croirait comme eux et menacé de damnation qui rejetterait cette foi. Et ce langage, cette conduite des premiers disciples, furent imités de tous les chrétiens qui suivirent. Depuis dix-neuf siècles, des milliers de générations croient et enseignent que Jésus est Dieu, et lui sacrifient tout ce qui tient de plus près à notre nature. De tout temps on a souffert les moqueries, les persécutions, la mort même pour affirmer sa foi en Dieu fait homme. Et Dieu, infiniment bon, infiniment sage, aurait pu souffrir et même favoriser cette idolâtrie universelle ?

Car cette croyance ne fut pas le fait d'une poignée de fanatiques. Dans tous les siècles du christianisme, les intelligences les plus éclairées, les cœurs les plus nobles, les hommes les plus sincères, se sont inclinés devant les enseignements et les préceptes du Maître. Ils lui ont fait l'hommage de ce qu'ils avaient de plus précieux et de plus cher, pour obtenir la récompense promise par le jeune ouvrier de Nazareth à ceux qui le suivraient, qui le confesseraient devant les hommes et qui observeraient ses commandements. En agissant ainsi, ils n'étaient pas aveugles, ils obéissaient aux recommandations d'un homme qui avait toutes les marques d'un envoyé divin, qui avait revendiqué l'infaillibilité pour lui-même et qui avait promis la même infaillibilité à ceux qui propageraient sa doctrine.

Si, malgré de telles garanties, nous pouvions nous tromper

sur un dogme aussi fondamental que celui de la divinité de Notre-Seigneur, il faudrait douter de la véracité de Dieu et renoncer à toute religion. Il est donc beaucoup plus simple, beaucoup plus conforme à la raison, d'admettre que Jésus est ce qu'il s'est dit, Dieu.

Adélard DUGRÉ, S. J.

Ceux qui comprennent notre œuvre

Un prêtre du diocèse de Montréal nous écrit:

Après la lecture de votre article: La première Semaine Sociale du Canada, *je me suis dit: Voilà une institution qui arrive à son heure en notre pays. Mais pour que la semence ne soit pas jetée en vain, il faut dans tous les centres des coopérateurs qui prépareront le terrain à la recevoir. Humble troisième vicaire à L..., j'ai cru devoir faire ma part, et je vous envoie aujourd'hui trente-cinq abonnements que j'ai sollicités pour* LA VIE NOUVELLE.

Un avocat de Québec:

Votre revue me fait tant de bien que j'ai voulu en faire bénéficier quelques-uns de mes amis. Voici les noms de deux confrères à qui vous voudrez bien l'adresser pour l'année 1920.

Un voyageur de Sherbrooke:

J'ai le plaisir de vous envoyer de nouveau quelques abonnements pour LA VIE NOUVELLE (*ce voyageur ne passe pas un mois sans en envoyer*). *Je n'oublie pas de renouveler le mien, car une fois qu'on a commencé à lire votre revue, on ne peut plus s'en passer.*

Nous remercions publiquement ces vrais amis de notre œuvre et nous leur souhaitons de nombreux imitateurs. Si chacun de nos lecteurs nous recrutait un nouvel abonné, nous pourrions donner à notre revue de nombreux et utiles développements sans en augmenter le prix.

4

Le Cinéma corrupteur

II. — CAUSES ET REMÈDES

La troisième cause de l'état actuel des cinémas est l'insouciance des pères de famille honnêtes qui laissent leurs jeunes filles et leurs jeunes garçons fréquenter, et par là même encourager, ces spectacles obscènes alors que, dans bien des cas, ils pourraient les en empêcher.

Il faut aussi signaler la complicité de quelques-uns de nos journaux catholiques, qui ouvrent toutes larges leurs colonnes d'annonces à des réclames habilement suggestives où le vice est présenté sous les dehors les plus attrayants.

Enfin — le rapport cité plus haut en est une démonstration irréfutable — le bureau de censure de Montréal remplit mal sa fonction. Toutes les vues en effet observées par nos enquêteurs portent son approbation. Est-il concevable que des scènes aussi violemment immorales puissent passer inaperçues ? D'ailleurs, il est des films dont le titre même constitue un véritable défi à la morale et qui devraient être banni de nos théâtres. C'est une puérilité de croire qu'il suffit, pour rendre acceptable un rouleau où l'intrigue évolue autour d'un meurtre, d'un adultère, d'un viol, de donner quelques coups de ciseaux aux scènes les plus crues: l'imagination avertie des spectateurs a tôt fait de reconstituer les passages supprimés et le résultat est le même, s'il n'est pas pire.

Quand on connaît l'organisation du bureau de censure de Montréal, on s'étonne moins des fautes qu'il commet. Nous avons trois censeurs aidés d'un secrétaire. Leur besogne, peu remunérée, ne saurait leur permettre de vivre. C'est une fonction accessoire qu'ils doivent remplir en dehors de leur travail ordinaire, pendant leurs heures de loisir. Conséquence: leur assiduité aux séances laisse à désirer. Étant donné le nombre de cinémas à Montréal:

près de cinquante, la quadruple répétition quotidienne du programme, et les nombreux changements de rouleaux dans la semaine, on peut affirmer, même en tenant compte des circuits d'abonnements qui font passer à tour de rôle le même rouleau par divers théâtres, que le bureau de censure devrait siéger plusieurs heures par jour. Qu'arrive-t-il en fait ? Les censeurs, au lieu de siéger ensemble, suivant l'intention de la loi, se délèguent leurs pouvoirs alternativement, quand ils n'abandonnent pas le tout à la discrétion du seul secrétaire.

Telle est la situation du cinéma à Montréal, à Québec, et l'on pourrait dire, dans toutes les villes de la province. Situation déplorable et qui appelle, si nous avons quelque souci de l'avenir moral de notre race, un prompt remède.

Disons d'abord que nous ne préconisons pas la suppression. Le cinéma existe et il existera. Il faut en prendre son parti. La volonté de le supprimer serait d'une réalisation impossible. D'ailleurs, ce n'est pas le théâtre qui est mauvais, c'est l'usage qu'on en fait.

Donc, c'est à l'abus qu'il faut s'attaquer. L'épuration des cinémas est une tâche lourde. Elle n'est pas impossible. D'autres l'ont accomplie—tel l'État de Pensylvanie—avec des concours moins puissants que ceux sur lesquels nous avons droit de compter. Ne serait-ce pas une impardonnable lâcheté de la part des honnêtes gens que de fuir la lutte et de laisser le champ libre aux pires ennemis de la société ? Les armes ne font pas défaut. J'ai essayé de les grouper sous trois titres principaux:

1° L'action concertée des citoyens,
2° L'action législative,
3° L'établissement de bons cinémas.

L'action concertée des citoyens. — Dans une ville comme Montréal où les catholiques constituent les deux-tiers de la population, si chacun d'eux prenait conscience de ses devoirs sociaux, le problème de l'épuration des cinémas,

ainsi que beaucoup d'autres chaque jour plus inquiétants, seraient vite résolus. Il suffirait en effet de coordonner ces forces prêtes à agir et de les rattacher à une direction unique, pour créer une armature incoercible en face de laquelle les puissances du mal, fussent-elles bien organisées, ne sauraient tenir. Mais voilà: nous catholiques, nous comprenons et pratiquons assez bien nos devoirs envers Dieu et envers nous-mêmes, mais nos devoirs envers le prochain, nous les comprenons mal, et nous les accomplissons encore plus mal. Un trop grand nombre d'entre nous agissent comme si le précepte de la charité en était un d'omission, se réduisant à ne pas faire de tort à autrui. Soit ignorance, soit paresse de caractère, ils négligent de mettre à la base de leur règle de vie, l'élément positif du précepte, qui lui donne son cachet exclusivement chrétien et constitue le devoir social. Les cris d'alarme, les mots d'ordre des chefs semblent les laisser insensibles. De leur inertie les méchants profitent. Elle constitue même leur principale force. Elle empêche de créer ce puissant mouvement d'opinion, nécessaire à l'établissement et au maintien d'un état social basé sur la justice et l'honnêteté. C'est lui qui impose, quand il le faut, sa volonté aux législateurs; c'est lui qui appuie les magistrats consciencieux, résolus à faire respecter les lois; c'est lui qui fait circuler à travers la foule les idées conquérantes auxquelles se rallient peu à peu les esprits.

Croit-on que si, dans chaque paroisse de notre ville, un groupe se formait pour obtenir les réformes qu'exige l'état actuel du cinéma, s'il commençait par une campagne auprès des pères de famille honnêtes pour les persuader du danger de ses représentations et obtenir qu'ils s'engagent à n'y pas aller eux-mêmes et à ne pas permettre à leurs enfants d'y aller, croit-on qu'aussitôt une grande amélioration ne se produirait pas ? C'est un peu le travail poursuivi par la *Ligue des bonnes mœurs* de Montréal. Plusieurs comités paroissiaux sont actuellement en pleine

activité. Ile ne sont pas cependant encore assez nombreux. Il est malheureusement des hommes qui, avant de s'enrôler dans une œuvre nouvelle, fût-elle nécessaire, voudraient qu'on leur garantisse qu'elle vivra sinon jusqu'à la fin des temps, du moins deux ou trois cents ans... Quand elle ne vivrait qu'une année, si durant cette annéé elle doit accomplir une excellente besogne, n'est-ce pas suffisant, quand on aime l'Église et sa race, pour lui apporter son concours ?

L'action législative. — Je ne suis pas de ceux qui croient à la bienfaisance essentielle de la législation. La loi n'est pas un remède à tous les maux; au contraire, il me semble que le législateur ne doit intervenir dans le mécanisme social qu'avec beaucoup de circonspection, autrement il risque de troubler son fonctionnement normal, et de provoquer des heurts dangereux. Aussi longemps que l'action individuelle des citoyens, s'exerçant dans le domaine de la persuasion, peut se passer de ce concours radical, le législateur devrait s'abstenir.

Mais, dans le cas des cinémas, l'excès du mal exige une réaction violente, par voie législative. Il serait puéril de compter sur les bonnes dispositions des propriétaires de cinémas. Ils resteront sourds à tous les sentiments tant qu'une loi sévère, appliquée par une main vigilante et ferme, n'aura pas mis un frein à la licence.

Voilà pourquoi nous trouvons excellentes et nous faisons nôtres les recommandations suivantes du comité d'enquête de Québec.

1° Obtenir des autorités municipales que la loi actuelle soit mieux respectée. A Montréal, son application est assez relâchée, puisque des centaines d'enfants de moins de seize ans réussissent à se faire admettre aux spectacles sans être accompagnés;

2° Demander à la législature des modifications qui s'imposent :

a) Que l'accès aux salles de vues animées soit interdit aux enfants de moins de seize ans, accompagnés ou non, sauf pour certaines représentations spéciales appropriées à leur âge: représentations qui serviraient à leur éducation, à leur instruction et à leur honnête récréation. Leur présence dans des salles combles est de nature à compromettre leur santé. D'ailleurs, à l'âge où l'imagination est si vive et où les passions se développent, il est dangereux de les exposer à la surexcitation des intrigues de l'écran.

b) Qu'un plus grand nombre de censeurs soient nommés, qu'ils reçoivent une rétribution telle qu'ils n'aient pas à cumuler plusieurs emplois, que des instructions spéciales leur soient données pour l'exercice de leur fonction, entre autres de prohiber de l'écran tous les crimes et les manifestations de crimes condamnés par le droit criminel et la morale catholique.

L'adoption de ces amendements apporterait une réelle amélioration à l'état actuel des cinémas. Il faudrait aussi accorder une attention spéciale à l'observation des règlements d'hygiène.

Enfin l'établissement de bons cinémas. — Nous entendons par bons cinémas ceux qui savent récréer les assistants sans les pervertir, en les instruisant au contraire, en élevant leurs esprits et ennoblissant leurs cœurs. Est-ce là chose possible ? Pourquoi pas ? Les sciences, les arts, l'industrie, l'histoire et la géographie, la religion, ne nous offrent-ils pas maints sujets capables de produire ce double effet ? Et serait-il plus difficile de les reproduire sur l'écran lumineux que d'y représenter les scènes burlesques ou lascives qu'on y voit maintenant ?

Des sociétés d'ailleurs, formées dans ce but, existent. Il y a aux États-Unis la *Catholic Art Association* qui propage de saines et intéressantes pellicules. Et tout récemment les journaux nous annonçaient que le Souverain Pontife venait d'approuver la fondation à Rome de

l'Institut cinématographique de Saint-Marc, dont l'activité s'étendrait à tous les pays. Ne pourrait-on entrer en relations avec ces sociétés, voir comment elles réussissent ailleurs, et quels moyens il faudrait prendre chez nous pour bénéficier de leurs méthodes ? Je sais bien que les finances ont ici leur mot à dire, et qu'on encaisse moins de gros sous à instruire et à élever les âmes qu'à exciter leurs passions. Mais quand il s'agit d'une question si importante, les bourses des catholiques fortunés ne peuvent-elles s'ouvrir ? Nous avons aussi nos sociétés. La Société Saint-Jean-Baptiste, par exemple, n'est-elle pas toute désignée pour se mettre à la tête du mouvement ? Y a-t-il actuellement une œuvre plus urgente et qui convienne mieux à sa noble devise: Rendre le peuple meilleur ?

Si les honnêtes gens d'ailleurs — et ils sont encore nombreux dans notre province — vident les mauvais cinémas, ils deviendront une clientèle pour les bons, ils les feront vivre.

Et nous voici, en parlant du dernier remède suggéré, ramenés comme fatalement au premier, au plus important donc, à l'action concertée des citoyens. Aussi bien, c'est à ceux-ci que nous voulons, en terminant cet article, jeter de nouveau le cri d'alarme, à tous les catholiques sincères, à tous les patriotes ardents que compte notre race. Voyons! voulez-vous laisser se contaminer, se corrompre, pourrir, la génération qui monte, les hommes et les femmes de demain, vos enfants ? Voulez-vous qu'ils soient la proie des pires passions, le déshonneur de votre nom et de votre sang ? Continuez alors à les laisser fréquenter ces écoles de vice. Mais si, au contraire, cette perspective vous répugne, si vous tenez à ce que vos fils et vos filles gardent intactes les traditions des aïeux, les vertus qui ont fait grande et forte notre race, il en est temps plus que jamais: secouez votre torpeur, unissez-vous, agissez!

Euclide Lefebvre

Mon Évolution syndicale

I. — DE L'INTERNATIONALISME AU NATIONALISME

JE sais beaucoup de gré au Père directeur de LA VIE NOUVELLE de m'avoir invité, moi humble ouvrier syndiqué, à venir raconter ici, en deux articles, comment j'ai évolué du syndicalisme international neutre au syndicalisme national catholique.

Avant de commencer mon récit, j'ose demander aux lecteurs d'élite de cette revue de ne pas trop tenir compte de ma plume novice, pour n'apprécier que la sincérité qui m'anime.

Dans le présent article, nous verrons comment s'est faite mon initiation au mouvement syndicaliste américain, comment j'en ai dévié, et mes efforts de nationalisation ouvrière. Dans le prochain article, nous verrons les motifs qui m'ont fait renoncer au principe de la neutralité religieuse en faveur du syndicatisme catholique.

Mon adhésion, en 1907, à l'*Union Internationale des Briquetiers, Maçons et Plâtriers d'Amérique*, me fit faire un stage internationaliste qui dura jusqu'en 1915. Ce qu'il importe de savoir de cette période, c'est la formation qu'avait reçue ma mentalité avant de m'orienter vers le syndicalisme national.

Tout nouveau tout beau, dit le proverbe; or les principes internationaux du trade-unionisme américain furent les premiers que je connusse — je n'avais que dix-neuf ans alors... —, ils me parurent donc utiles, légitimes, équitables et indispensables. Aussi, mû par une âme ardente, m'en constituer le défenseur fut vite fait. Mais, on le comprend, c'était tout naïvement que j'adoptais ces principes: aller à leur source, en vérifier le faux ou le vrai, en prévoir les conséquences étaient des choses auxquelles je ne songeais pas et dont j'étais d'ailleurs incapable.

Bref, je les acceptais en généreux illusionné et d'autant plus facilement que mon père m'en avait été un long enseignement vécu.

Et ces principes qu'étaient-ils ? La soi-disant identité des intérêts des ouvriers canadiens et américains, la lutte des classes, la neutralité religieuse, la matérialité des problèmes industriels. De tout cela, à la longue, mon esprit entra dans un état indéfinissable; à mon insu je me laissais américaniser par toutes mes fibres; mon intelligence s'imprégnait de conceptions protestantes et matérialistes. J'en étais venu enfin à oublier complètement que j'étais Canadien et catholique.

Mais, chose curieuse, pendant que tel était mon état d'esprit en tant qu'ouvrier syndiqué, je n'aurais pas souffert qu'on critiquât ma foi et mon patriotisme. De fait en politique j'étais nationaliste et je n'en voyais pas le non-sens avec mon internationalisme ouvrier. Un jour vint pourtant où je m'aperçus de mon illogisme.

C'est qu'en effet plus j'étudiais le nationalisme politique, si ardemment défendu par M. Henri Bourassa, plus je me rendais compte que toutes les forces nationales devraient collaborer à la même œuvre commune: faire revivre notre vieille politique traditionnelle, en lui assurant son développement naturel jusqu'à l'indépendance de notre pays. Il me fallut alors constater qu'au nombre de ces forces nationales, il s'en trouvait une (parmi plusieurs autres) qui était anti-nationale et qui se faisait toujours plus menaçante: c'était le syndicalisme ouvrier recevant sa direction des États-Unis. Ma conception du nationalisme se faisant alors plus large et plus précise, je vis nettement que, dans les locales canadiennes des unions internationales, était tenue captive une force considérable. J'étais à ce moment parvenu à la pleine conviction qu'au Canada, le travail syndiqué, par son affiliation servile à l'internationalisme américain, se trouvait être un puissant facteur d'américanisation. J'étais de plus solidement convaincu

qu'une réaction s'imposait, que le travail syndiqué canadien ne deviendrait une vraie force nationale que s'il était orienté vers la conquête de son autonomie financière et vers la maîtrise de sa haute direction.

Dès lors ce fut la cause que je m'attachai à défendre. Mais pour n'être pas taxé d'esprit borné, je n'allai pas jusqu'à prétendre que les unions canadiennes dussent renoncer entièrement au principe international.

A ce sujet j'écrivais un jour: « En réalité le principe international devra continuer à subsister dans nos unions, mais sous une application nouvelle, plus logique, plus juste. Il faudra l'appliquer de façon à le confiner uniquement sur le terrain professionnel, à seule fin d'assurer une réciprocité de services indispensables entre les ouvriers de mêmes professions et de divers pays, laissant aux organisations nationales de chaque pays la liberté de se donner le gouvernement qu'elles jugent conforme à leurs besoins. Cela, c'est un principe international équitable. » [1]

Et je continuai donc ma tâche de démontrer aux ouvriers organisés de ce pays que tout autre était le principe international des unions, américaines: qu'il était égoïstement américain et par trop asservissant pour nous, Canadiens.

Puis je cherchai quel était le meilleur moyen d'obtenir notre indépendance. Il était impossible d'amener les unions canadiennes à rompre d'emblée leurs affiliations aux internationales. Le Congrès des Métiers et du Travail, leur personnificateur, pourrait, pensais-je, acquérir du moins plus d'autonomie de la part de la Fédération américaine du travail. Il s'agirait d'abord de lui faire regagner le chemin perdu depuis 1902, quand il expulsa les unions nationales. Or j'en concluais qu'il fallait le ramener à sa forme vraiment fédérative d'autrefois, qu'il consentît à admettre toutes les unions canadiennes qui voudraient y

1. *Le Devoir*, mai 1916

entrer, qu'elles soient simplement nationales ou d'affiliation internationale, qu'il fît enfin, au Canada, ce que la Fédération américaine fait, chez elle, aux États-Unis.

Je tentai encore quelque effort dans ce sens. Mais je vis bientôt que, quand même le Congrès des Métiers et du Travail prendrait cette direction, qu'il acquerrait même un véritable caractère national comme corps ouvrier central, il n'en resterait pas moins la chose des unions internationales. De fait, je constatai qu'il devait son existence et surtout son progrès à la générosité des bureaux-chefs de ces dernières; que ceux-ci lui donnaient plus que les deux tiers, 1119 sur 1250 en 1916, de ses affiliations, c'est-à-dire qu'ils lui incorporaient d'eux-mêmes toutes leurs locales canadiennes.

L'inutilité de mes efforts à vouloir nationaliser le Congrès était évidente. J'en concluai que le mal ne pouvait se guérir qu'à sa racine: amputer les locales canadiennes des unions internationales et former avec elles une nouvelle organisation centrale purement canadienne. C'était chose impossible sans une vaste campagne de nationalisation. J'ambitionnais de la susciter.

A ce moment, nous étions en l'année 1915. Or je ne concevais pas encore de créer ce mouvement syndicaliste véritablement canadien sur d'autres fondements que ceux de la neutralité religieuse et politique. Ce principe internationaliste persistait encore en mon esprit. Je l'entendais dire faux, je n'en étais pas encore cependant convaincu. Puis, d'autre part, j'ignorais que ce principe tenait tout autant, sinon plus, au libéralisme doctrinal condamné par l'Église, qu'à l'internationalisme lui-même. C'est que j'étais dépourvu du sens catholique.

Dans le prochain article, nous verrons à la suite de quels combats ces lumières se firent en moi.

Alfred CHARPENTIER

Semaine Sociale du Canada — I[e] Sessio

L'Encycli

	LUNDI, 21 JUIN	MARDI, 22 JUIN
MATIN 9 h. 15	8 h. Messe d'ouverture. Allocution par Mgr l'archevêque de Montréal ou son représentant.	La question ouvriè Canada. Nature, causes M. Arthur SAINT-PIE *Directeur de «la Revue Natio*
10 h. 30	Cours d'introduction. Déclaration de principes. L'Encyclique et l'enseignement des Semaines Sociales. R. P. ARCHAMBAULT, S. J. *De l'École Sociale Populaire*	Un faux remède: Le Socialisme. Abbé Lucien PINAUL *Professeur de philosoph collège de l'Assom*
SOIR 4 h.	Préparation de l'Encyclique. Le mouvement social catholique qui l'a précédée. M. Guy VANIER *Professeur à l'Université de Montréal*	Les conséquences fu du socialisme. M. André FAUTEUX *Avocat à Montréa*
5 h. 15	La crise sociale telle que décrite par Léon XIII. Mgr Eugène LAPOINTE *Vicaire général de Chicoutimi*	Solution qu'apporte l'I par sa doctrine. I. Nécessité des inégali des souffrances. Abbé CUROTTE *Professeur de droit can*
8 h. 30	Veillée religieuse Méditation par le R. P. TARDIF, S. S. S.	Conférence publique: Le rôle social et charita l'Église à travers les âges. Le sénateur CHAPAI *Professeur à l'Université*

LES COURS SE DONNENT

Des détails seront donnés plus tard sur la messe du ma

Montréal — 21-25 Juin 1920

rum Novarum

Mercredi, 23 juin	Jeudi, 24 Juin	Vendredi, 25 Juin
Devoirs réciproques des classes. Le juge C.-E. Dorion *Cour supérieure de Québec*	Conditions du travail. M. J.-E. Prince *Président de la Société d'Économie politique de Québec*	Importance des œuvres sociales. Abbé Philippe Perrier *Ancien président de l'École Sociale Populaire*
. Le véritable usage des ses. . P. Lamarche, O. P. *teur de « la Revue dominiaine » de Saint-Hyacinthe.*	Le travail des femmes et des enfants. Madame Gérin-Lajoie *Présidente de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste*	Le droit d'association. M. Léon-Mercier Gouin *Avocat à Montréal*
ution qu'apporte l'État. irs généraux et particuliers Mgr L.-A. Pâquet *Du Séminaire de Québec*	Le salaire. Abbé Edmour Hébert *Directeur des Œuvres sociales du diocèse de Montréal*	2 h. 30. Œuvres de protection. Abbé Gauthier, P. S. S. *Directeur du Foyer* 4 h. Les Unions ouvrières catholiques.
s grèves. P. Villeneuve, O.M.I. *Supérieur du scholasticat d'Ottawa*	Un programme de reconstruction sociale basé sur l'Encyclique. M. Édouard Montpetit *Professeur à l'Université de Montréal*	Conclusion: Le devoir de chacun. M. Antonio Perrault *Professeur à l'Université de Montréal*
	Grande manifestation ouvrière. Orateurs: Le président du conseil des Unions catholiques, l'abbé Maxime Fortin, M. Henri Bourassa.	

A BIBLIOTHÈQUE ST-SULPICE

dîners en commun et les grandes réunions du soir.

Chronique des Retraites fermées

AU CAP-DE-LA-MADELEINE

QUI a vu, par un beau jour d'été, le site ravissant où s'élève, à l'ombre du sanctuaire de la Vierge, la maison de retraites de Notre-Dame-du-Cap, ne s'étonnera pas que les hommes de la région des Trois-Rivières s'y rendent de plus en plus nombreux. Encouragés par ces succès, les Pères Oblats qui dirigent la maison veulent donner, cette année, à leur œuvre tout le développement possible. Mis au courant de leurs projets, l'évêque des Trois-Rivières a adressé au R. P. Joyal, directeur des retraites, une belle lettre que nous sommes heureux de reproduire:

Évêché des Trois-Rivières, le 29 décembre 1919

Révérend Père,

J'apprends avec plaisir que vous voulez, de concert avec vos collaborateurs, donner plus d'ampleur à l'œuvre des retraites fermées. Ce développement me paraît répondre à un besoin pressant de notre société, où l'influence du mal est si grande, le principe d'autorité de moins en moins reconnu, l'antagonisme des classes de plus en plus profond. Les bouleversements et les horribles méfaits de la grande guerre, qui se sont fait si vivement sentir jusqu'au cœur de notre cher pays, ont encore accentué le désordre. Ces grèves incessantes dont les journaux sont remplis, ces désaccords nombreux entre les classes de la société et même entre les individus, en sont autant de preuves. L'ordre social est partout profondément troublé. L'ivraie envahit de toutes parts le champ du Père de famille.

Pour rétablir l'ordre et l'asseoir sur ses bases véritables, qui sont la justice et la charité, pour purger le champ de

l'ivraie, en un mot, pour tout restaurer dans le Christ, il est d'absolue nécessité pour toutes les classes de la société, de revenir à l'observance de la loi de Dieu. Et pour cela, il faut avec le secours d'En-Haut, le concours de toutes les bonnes volontés. Dans ce concours, le rôle principal est sans doute dévolu aux ministres de l'Église, à qui ces paroles du Maître s'adressent particulièrement: « Allez, enseignez toutes les nations ». Mais il y a place aussi pour des apôtres laïques, pour des entraîneurs ou, si l'on veut, pour une élite laïque. Ces apôtres, ces entraîneurs, cette élite seront fournis surtout par les retraites fermées. En les multipliant et en ayant soin de les organiser, autant que possible, par catégorie de citoyens comme c'est votre intention de le faire, vous multiplierez cette élite au grand avantage de nos populations, et sa bienfaisante influence pénétrera toutes les couches de la société.

Je vous souhaite, révérend Père, dans le développement de cette œuvre, tout le succès que vous en attendez, et je me plais à espérer que la somme de bien réalisée par ces retraites fermées sera des plus consolantes.

Agréez, avec mes vœux de bonne année, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre Seigneur.

† F.-X., *Év. des Trois-Rivières*

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Dès le 3 janvier, le premier contingent de 1920 nous est arrivé. Ce sont nos bons amis de Saint-Hyacinthe, au nombre de trente-deux, qui ouvraient ainsi bravement la voie. Puis les groupes se sont succédé depuis sans interruption, tels qu'indiqués au programme: Voyageurs de commerce, Paroisse du St-Enfant-Jésus (Montréal), Cultivateurs, Charlemagne, Ste-Scholastique et Saint-Hermas, Lachine. Et nous venons de recevoir pour les jours gras trente jeunes gens, dont un vaillant contingent de dix de la paroisse Sainte-Martine. N'est-ce pas un signe des temps nouveaux

que la jeunesse de chez nous vienne ainsi volontiers s'enfermer dans la solitude à cette époque de l'année ?

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

Comme nos réunions précédentes, celle du premier février commença par la piété. Après les exercices habituels à la chapelle, les assistants prirent un léger goûter et causèrent entre eux quelques minutes dans la salle de l'Union catholique. A 10 heures, la réunion s'ouvrit. Le Père Directeur indiqua les sujets d'étude et d'apostolat pour le mois, puis, en réponse aux dernières questions posées, donna quelques renseignements sur la crise doctrinale que traverse actuellement le protestantisme et lut le décret de la congrégation de l'Index (24 janvier 1914) qui condamne tous les ouvrages — *opera omnia* — de Maurice Mæterlink, en quelque langue qu'ils soient publiés. Le sujet de la conférence: le spiritisme, était des plus importants. Il fut traité à fond par le R. P. Tamisier. Le conférencier dégagea d'abord le spiritisme des autres phénomènes avec lesquels on le confond parfois, le magnétisme, l'hypnotisme, la possession diabolique; il en étudia les principales manifestations, puis il conclut que, de tous les faits apportés par les spirites à l'appui de leurs théories, dans aucun la communication avec les esprits que l'on évoque n'a pu être réellement démontrée. Dès qu'on applique au système une analyse scientifique rigoureuse, il croule misérablement. Comme on veut, en outre, faire du spiritisme une nouvelle religion, l'Église a très sagement défendu aux fidèles de se livrer à ses pratiques, même d'assister à ses séances.

La prochaine réunion aura lieu le 7 mars. Le conférencier du jour parlera d'un grand industriel catholique.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Le Saint-Siège et la Société des Nations

Le Saint-Siège fera-t-il partie de la Société des Nations ? La question fut soulevée récemment à Bruxelles, lors de la troisième conférence des Associations qui préparent le projet. Les éléments opposés à l'Église y dominaient. La délégation française était composée presque exclusivement d'anticléricaux, et aussi, pour une bonne part, la délégation belge. Celle-ci comptait cependant quatre catholiques éminents: le baron Descamps qui présidait la réunion, MM. Carton de Wiart et Cooreman, anciens ministres, et le successeur du cardinal Mercier à l'Institut de Louvain, Mgr Deploije. C'est un protestant toutefois, M. Silbernager, délégué suisse, qui posa la question. Il fit remarquer le peu de confiance que la Société projetée semblait inspirer à plusieurs nations. Y admettre le Saint-Siège ce serait la relever dans leur estime et probablement emporter leur adhésion. Mais le sénateur radical Paul Doumer s'interposa aussitôt: « Le Saint-Siège n'est pas une nation. Donc, il ne peut faire partie d'une société des nations! » Mgr Deploije se chargea de répondre à cet argument. L'heure trop avancée ne lui permit cependant de dire que quelques mots. Il fut convenu que la question serait discutée à fond à la prochaine réunion. Les tenants du Saint-Siège pourront y établir facilement, grâce à la thèse soutenue à La Haye, en 1899, par le grand jurisconsulte français Louis Renaud, que si la Papauté n'est plus un *État*, parce que privée de sa souveraineté *territoriale*, elle est toujours une *puissance*. Et la souveraineté *personnelle* du Pape demeure intacte au regard du droit international.

Le vote des femmes

La question du vote des femmes est de nouveau à l'ordre du jour dans notre province. Comme on apporte souvent dans les discussions qu'elle provoque des autorités étrangères, en voici une que nous versons volontiers au dossier. Ellle a été exprimée au Parlement français par un député catholique, M. Lefebvre du Prey, qui vient d'être réélu aux dernières élections et même choisi pour un poste d'honneur à la chambre.

« Ni au point de vue physique, ni au point de vue moral, les femmes ne sont préparées au rôle nouveau qu'on prétend leur assigner. Le rôle vrai des femmes est ailleurs, et leur situation plus haute. Ceux qui ont pris en main la cause féministe n'ont pas consulté, sur le singulier cadeau qu'ils prétendent leur faire, la masse des femmes de France.

« Le rapporteur, M. Flandin, a invoqué certains exemples de l'étranger, en disant : « La France sera-t-elle la dernière à entrer dans le mouvement ? » Cet argument tient à notre générosité native, qui nous porte volontiers à admirer ce qui se fait à l'étranger; mais il ne faut point en tirer des conséquences excessives. Nos femmes ont-elles donc tant à apprendre de l'étranger ? Étaient-ils donc les élèves de l'étranger, ces merveilleux soldats français qui ont arrêté et repoussé les bandes d'assassins et de voleurs qui avaient envahi notre pays ? On a bien le droit, quand on représente nos régions dévastées du Nord, d'employer ces expressions. Est-ce à l'étranger que nous avons trouvé le secret de ces actes imprudents, mais sublimes, comme le retrait de nos soldats à dix kilomètres en deça de la frontière au début de la guerre ? Chaque peuple a ses qualités : si nous avons à gagner en nous inspirant parfois de ce qu'ont fait les autres, les autres ont plus peut-être à gagner en s'inspirant de ce que nous faisons nous-mêmes.

« On semble dire qu'en certains pays les femmes ont

fait aboutir des réformes dans les tribunaux d'enfants, dans l'Assistance publique. N'avons-nous pas, nous aussi, réalisé les mêmes progrès en ce pays qui ne possède pas le suffrage des femmes ? Le rôle de la femme est un rôle de consolatrice; ne l'a-t-on pas vue, tout au cours de la guerre, le remplir en soignant les blessés dans les hôpitaux, en suppléant son mari dans la direction de la famille, en sauvant l'agriculture française ? L'impuissance de la femme à remplir le rôle qui appartient en propre à l'homme n'atténue en rien l'admiration qu'a méritée son effort, A chacun son rôle, tracé par la nature, et pour lequel celle-ci a donné à chacun des forces, des aptitudes et des moyens d'action propres. Faut-il donc, sous prétexte que la femme a fait son devoir pendant la guerre, lui donner la direction des affaires publiques ? Et l'homme, lui aussi, ne l'a-t-il donc pas fait ? Combien donc d'entre eux auraient hésité, pour aller défendre la patrie, à aller exposer leur vie ? 1,500,000 l'y ont laissée; 500,000 ont été blessés; 30,000 sont aveugles : est-ce pour les récompenser que, demain, ils se verront enlever la direction des affaires du pays ?

« Le projet en discussion est grave par les conséquences qu'il peut entraîner pour la famille, qu'il importe pardessus tout de sauvegarder. Il introduit dans la famille des éléments de discussions, de discorde, de brouille et de désordre. La femme n'a pas le droit d'engager, en dehors de l'autorité de son mari, les intérêts de son ménage, et on lui permettrait, en dehors de cette autorité, d'engager ceux du pays entier ? Sous prétexte que la femme est un ange de douceur au foyer, un être de dévouement dans les hôpitaux, vous voulez la lancer dans nos luttes les plus ardentes de la politique. Le vrai rôle de la femme, c'est de faire de ses enfants de bons Français. Elle se contente d'être une épouse fidèle et dévouée, une mère qui se sacrifie pour ses enfants; mais elle ne tient pas à descendre dans l'arène politique.

M. Jean Bon. — Ne parlez donc pas de la bourgeoisie qui fait élever ses enfants par les nourrices!

M. Lefebvre du Prey. — Où commence donc et où finit la bourgeoisie ? Ce n'est pas sur vos bancs (à l'extrême-gauche) qu'elle compte le moins de représentants. Et puis, n'y a-t-il pas, dans le monde ouvrier comme dans la bourgoisie, nombre de femmes auxquelles leur état de santé ne permet pas de nourrir leurs enfants ? Je suis un bourgeois, comme vous dites: c'est pourtant ma mère qui m'a nourri! Je suis marié· j'ai treize enfants. Tous les treize ont été nourris par leur mère! Je crois avoir le droit de parler au nom de la famille. Et je vous demande de ne pas voter un projet qui va à la destruction du foyer français! »

L'école obligatoire

L'école obligatoire n'a pas fait diminuer en France la criminalité. Les statistiques que nous avons publiées en janvier tendraient plutôt à prouver le contraire. Or il appert qu'au Canada, quoiqu'en disent nos réformateurs, le résultat serait le même. Toronto en effet a une loi de fréquentation scolaire obligatoire. Montréal, plus peuplé, n'en a point. Et voici les chiffres que donnent les dernières statistiques publiées (pour l'année finissant le 30 novembre 1917) des cours juvéniles: Vagabondage: Montréal, 127; Toronto, 658. Vol avec effraction: Montréal, 83; Toronto, 212. Larcins: Montréal, 424; Toronto, 873. Délits criminels: Montréal, 592; Toronto, 1,167. Petits délits: Montréal, 499; Toronto, 1,322. Ces chiffres sont éloquents.

Syndicalisme agricole

Le syndicalisme s'était peu développé jusqu'ici dans nos milieux agricoles. Comme les ouvriers cependant, les cultivateurs commencent à comprendre quels avantages ils peuvent retirer d'unions bien constituées. Celle

qui vient de se fonder dans notre province a eu le bon esprit de mettre à sa base des principes chrétiens. Voici le premier article de son programme: « Cette Union des Cultivateurs du Québec, à l'exemple des syndicats ouvriers catholiques récemment organisés, entend surtout protéger et développer ses intérêts professionnels, sans empiéter sur les droits de personne ni d'aucune autre classe, mais en suivant les prescriptions données par l'Église et plus particulièrement par l'encyclique *Rerum Novarum* de l'illustre Léon XIII, telle qu'interprétée par l'épiscopat canadien. » Nous souhaitons à ces nouvelles recrues du vrai syndicalisme de conserver toujours leur mentalité actuelle.

Réunion de Mars

La prochaine réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin aura lieu le dimanche, 7 mars, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury. A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h., conférence. M. L.-C. Farly, journaliste de Joliette, parlera d'un grand industriel catholique et tirera les leçons de sa vie. Ceux qui ne pourraient se rendre pour la messe seront les bienvenus à la réunion de 10 heures.

Notes brèves

L'abondance des matières nous oblige à remettre au mois prochain un article de l'abbé Caron sur les *Orphelinats agricoles*, la chronique du R. P. Lecompte: *A travers le Droit canon* et différentes notes bibliographiques.

***

Les articles de notre collaborateur, l'avocat Euclide Lefebvre, sur le *Cinéma corrupteur*, seront bientôt réunis en brochure. Cette publication marquera le début d'une campagne active que la *Ligue des bonnes mœurs* entend mener à Montréal et par toute la province contre le cinéma actuel.

***

L'inscription comme auditeur à la Semaine Sociale de Montréal, pour toute la durée des cours, est fixée au prix minime de $1.00. Des cartes pour une seule journée pourront aussi être obtenues au prix de 50 sous. Ceux cependant qui voudraient aider l'œuvre sont invités à s'inscrire comme membres bienfaiteurs en versant la somme de $10.00 ou plus. Ces souscriptions sont nécessaires pour défrayer les frais de l'organisation.

Un secrétariat est dès maintenant ouvert à l'Édifice Versailles, 90, rue Saint-Jacques, Montréal. C'est là qu'il faut s'adresser pour les inscriptions et toute demande de renseignements.

***

Notre programme de retraites à la Villa Saint-Martin pour le mois de mars a été quelque peu modifié. Voici les nouvelles dates:

Pointe St-Charles et Verdun	dim.	soir	7	mars	au	jeudi	matin	11	mars
Saint-Constant	jeudi	»	11	»	»	lundi	»	15	»
Chevaliers de Colomb	jeudi	»	18	»	»	lundi	»	22	»
Employés de chemin de fer	jeudi	»	25	»	»	lundi	»	29	»
Retraite générale	mer.	»	31	»	»	sam. soir		3	avril

Le devoir des charges publiques

LE devoir électoral, d'une importance capitale [1], *serait facilité si un plus grand nombre comprenaient mieux un autre devoir auquel il se rattache étroitement, celui d'accepter les charges publiques.*

Oh! je n'ignore pas qu'il y a, à certains postes, pléthore de candidats, que plusieurs se découvrent d'étonnantes dispositions à devenir commissaire d'école, conseiller municipal, maire, député, mais le malheur est que ce sont ordinairement ceux qui en possèdent le moins.

Les autres, les hommes de valeur restent trop à l'écart. Un conférencier de mérite le faisait remarquer, lors des dernières élections à la mairie de Montréal: « N'êtes-vous pas frappés du fait, disait-il à ses auditeurs, qu'en l'an 1918, à Montréal, ville de plus de six cent mille âmes, seuls deux représentants de la classe ouvrière se disputent la magistrature suprême ? » [2] *Le mal d'ailleurs n'est pas spécial à notre pays. Il est quasi universel. « Soyez sûr, avouait récemment un député catholique italien, M. Longinetti, que ce qui nous manque le plus, ce ne sont pas les bons électeurs, ce sont les bons candidats. »* [3] *Et Pierre l'Ermite stigmatisait, il y a quelques mois, dans la* Croix de Paris, *ceux qu'il appelait les* Fromages blancs, *tous ces hommes prétendus bien disposés, qui se cantonnent dans leur profession, leurs affaires ou leurs rentes et que la menace des pires catastrophes publiques ne fera pas sortir de leur inaction.*

Qu'on ne doive pas s'aventurer trop jeunes sur le terrain

---

1 VIE NOUVELLE, octobre 1919, p. 261.
2 Antonio PERRAULT, *L'Appel du devoir social.*
3 *La Libre Parole*, 8 octobre 1919.

des luttes électorales; qu'il y ait eu, sur ce point, chez nous comme ailleurs, des abus et qu'ainsi de magnifiques talents n'aient jamais pu donner leur pleine mesure, c'est une autre remarque du conférencier cité plus haut et nous y souscrivons sans réserve. Mais tous les citoyens éminents que compte notre race ne sont pas des jeunes gens, toutes nos valeurs professionnelles et morales n'existent pas seulement en herbe.

C'est à ces hommes que nous nous adressons. Ils devraient s'emparer des postes où ils peuvent rendre service à leur nationalité et à leur religion. Cela demande des sacrifices, je le conçois; mais depuis quand un véritable catholique se laisse-t-il détourner par eux de son devoir?

Les circonstances d'ailleurs font souvent que cette acceptation des charges publiques est le seul moyen d'empêcher des maux considérables. Si des citoyens honnêtes ne se dévouent pas, c'est l'immoralité, la concussion, le sectarisme qui vont régner. Alors il n'y a plus à hésiter. Dans son « catéchisme sur le devoir électoral », le cardinal Sevin écrit ces lignes: « Un catholique peut-il être obligé de poser ou de laisser poser sa candidature? » Et il répond sans hésiter: « Oui. Il en est ainsi toutes les fois: 1° qu'en posant sa candidature il assure l'échec d'un candidat non catholique; 2° qu'en briguant un mandat, il détourne de l'Église et de l'État de graves périls. Pour l'affranchir de cette obligation, il faudrait qu'il lui fût impossible d'accepter, sans de graves inconvénients, une charge publique... » Osera-t-on dire que cette règle ne s'applique qu'à des pays où le catholicisme est ouvertement persécuté? Tout le monde pourrait nommer telle et telle ville de notre province dont la population a été longtemps moralement empoisonnée, parce qu'on y avait laissé des hommes sans foi ni loi arriver peu à peu aux plus hautes charges et de là modeler l'opinion à leur gré. Ne pas essayer de se débarrasser de ces individus, quand on le pouvait, eut été une faute grave. La théologie est explicite à ce sujet [1]. C'est sur

---

1 Noldin, *Summa theologiae moralis*, II. De quario Décalogi praecepto, No 323.

elle que s'est appuyé le cardinal Sevin. Elle ne parle aucunement de tel régime politique ou de telle situation désespérée. Elle pose une règle générale qui s'applique partout.

Le regretté évêque de Joliette, Mgr Archambeault, avait bien compris cette importance des charges publiques. Après avoir recommandé à ses prêtres de rechercher, parmi leurs paroissiens, les plus aptes à l'apostolat et de les envoyer faire une retraite fermée, il ajoutait: « Occupez-vous ensuite de ces âmes d'élite... servez-vous d'elles comme d'instruments puissants, pour le bien dans vos paroisses, favorisez leur élection comme marguilliers, conseillers municipaux, commissaires d'écoles. »

Ces charges locales sont la première étape. D'autres suivront si celle-ci est bien remplie. Et ce ne sera ni le désir des honneurs, ni l'amitié d'un chef de parti qui les feront franchir, mais la propre valeur des candidats s'imposant au choix de leurs concitoyens.

Pour le plus grand bien de notre patrie, nous souhaitons que les catholiques de chez nous conprennent mieux ce grave devoir et s'efforcent de le remplir.

LA RÉDACTION

La réunion mensuelle des retraîtants aura lieu le deuxième dimanche du mois, 14 avril, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury. A 8 h. 30 messe, à 9 h. 30 déjeuner, à 10 h. conférence.

Retraites d'avril

Société de St-Vincent de Paul......	du jeudi soir,	8	avril	au lundi matin	
Employés de tramways...........	» jeudi	» 15	»	« lundi	»
Assoc. cath. de la Jeunesse........	» jeudi	» 22	»	« lundi	»
Joliette........................	» jeudi	» 29	»	« lundi	»

La Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ

QUAND un homme affirme publiquement qu'il est la résurrection et la vie, *Ego sum resurrectio et vita* (IOAN., XI, 25), et prouve ce qu'il affirme, en ressuscitant un mort dans des circonstances qui ne laissent place à aucun soupçon de supercherie — et c'est bien dans de telles circonstances que Jésus-Christ avait ressuscité Lazare, — cet homme doit être cru, parce que Dieu évidemment ne peut pas donner un tel pouvoir à un imposteur. Mais il pourrait le donner à un saint, qui, malgré ce pouvoir reçu d'en haut, ne serait pas cependant la vie. Des prophètes avant Jésus-Christ, des apôtres et d'autres saints après lui ont aussi ressuscité des morts, mais ils n'ont pas pu se ressusciter eux-mêmes: donc ils n'étaient pas la vie. Celui-là seul a pu se ressusciter lui-même, qui était la résurrection et la vie, c'est-à-dire qui était Dieu. Car Dieu seul est la vie.

Tout étonnant donc que soit le miracle de la résurrection d'un mort; il en est un autre mille fois plus étonnant encore, qui seul prouve bien qu'un homme est la vie, et c'est qu'un homme se ressuscite lui-même. Le miracle de la résurrection d'un mort est possible tous les jours; mais qu'un mort se ressuscite lui-même, n'a été possible qu'une fois; et c'est lorsque ce mort était la vie elle-même, et lorsque cette vie a eu besoin de mourir pour prouver qu'elle était la vie.

Nous verrons donc que c'est en se ressuscitant lui-même, que Jésus-Christ a bien prouvé qu'il était la vie: et voilà pourquoi il ne pouvait le prouver qu'en passant

par la mort. Mais nous verrons aussi que c'est en prouvant qu'il était la vie, c'est-à-dire par le miracle de sa propre résurrection, qu'il a prouvé qu'il était Dieu. Car Dieu seul est la vie.

Dieu seul est la vie, parce que lui seul n'ayant reçu sa vie de personne, mais la possédant par essence et par nature, sa vie n'a pu être limitée en aucune façon: sa vie est donc la vie dans toute sa plénitude et sa perfection, la vie qui a tout ce que la vie peut donner, la vie qui n'est que la vie, et n'a rien de la mort, non seulement parce que cette vie ne finit pas, mais aussi parce que rien en elle ne finit: une vie aussi immuable que la vérité, aussi étendue que l'infini, aussi incorruptible que la pensée; une vie à qui rien ne manque, qui peut tout, qui est indépendante de tout: la vie, en un mot, qui est absolument et uniquement la vie. Dieu seul est cette vie.

Aussi bien s'appelle-t-il le *Dieu vivant;* c'est-à-dire le Dieu qui seul ne peut-être que vivant, et qui seul n'a rien de la mort. Inutile de l'appeler d'un autre nom: car lui seul est *la Vie.*

Lui seul est la vie. Vivre, en effet, c'est, dit-on, se mouvoir soi-même.

Il est donc seul la vie; parce que lui seul se détermine et se meut lui-même: lui seul connaît, tout ce qu'il connaît, en lui-même; aime tout ce qu'il aime, en lui-même; ne peut rien vouloir, que lui-même; et se suffit tellement à lui-même, qu'il ne peut rien désirer en dehors de lui-même, ni rien recevoir du dehors. Lui seul est la vie, lui, dont toutes les actions n'ont d'autre principe, ni d'autre objet, ni d'autre terme, ni d'autre fin que lui-même.

Voilà la vie très parfaite qui était en Jésus-Christ; la vie qu'il affirmait de lui-même, quand il disait qu'il était la résurrection et la vie; la vie qu'il prouve aujourd'hui par sa propre résurrection. Je dis aujourd'hui; car

cette vie en effet ne pouvait se montrer dans tout son éclat qu'en passant par la mort et la résurrection.

Précieuse mort! sans laquelle la vie n'aurait pas pu se manifester! Tombeau plus lumineux que le soleil! qui prouve à la fois que Dieu est véritablement Dieu! dans lequel les deux extrêmes, l'extrême de l'impuissance et l'extrême de la force, force infinie de la vie, impuissance complète du trépas, se rencontrent, afin que l'impuissance du trépas nous révèle la force infinie de la vie! Comprenez en effet comment la perfection divine, qui est la vie, ne pouvait apparaître que dans l'excès de notre imperfection, qui est la mort: car c'est tout le mystère de la résurfection.

En affirmant qu'il était la résurrection et la vie, Jésus-Christ apprenait aux hommes qu'il y avait deux vies en lui: une visible et apparente, la vie humaine, dont les hommes pouvaient suivre tous les développements et tous les changements; et une autre invisible, la vie divine; invisible, parce que la vie divine ayant voulu revêtir toutes nos infirmités, devait nécessairement rester cachée derrière la vie humaine. Je veux dire que la vie humaine en Jésus-Christ, non seulement ne faisait rien qui parût digne de Dieu, non seulement faisait beaucoup de chose qui paraissaient indignes de Dieu, mais des choses même qui étaient en contradiction manifeste avec la vie divine: et ainsi cette vie humaine, aussi longtemps qu'elle dura, dérobait aux regards des hommes la vie divine de Jésus-Christ.

Quoi de plus contraire, en effet, à la vie divine que la mort ? Et cependant la vie divine, unie à la vie humaine, a dû subir la mort elle-même; tellement que l'on peut dire en toute vérité que Dieu est mort. Impossibilité et contradiction, croyez-vous; car Dieu ne meurt pas. Mais sachez que Dieu se sert de cette impossibilité elle-même pour montrer tout ce qui est possible; et que c'est en jouant avec cette contradiction, qui déroute notre raison, qu'il veut nous faire voir combien sa sagesse surpasse notre raison.

Ainsi Jésus-Christ, non seulement a voulu mourir, tout Dieu qu'il était; mais il a voulu se servir de sa mort même, pour faire briller sa vie. Ô impossibilité très possible pour un Dieu fait homme! C'est en mourant qu'il prouve qu'il ne pouvait pas mourir!

Tant qu'il restait en Jésus-Christ quelque chose de notre humanité, il était nécessairement un mélange, comme nous, de vie et de mort. Comment verrons-nous que la mort qui est dans ce mélange, est due uniquement à notre humanité? Rien de plus simple. Qu'on le dépouille de cette vie humaine, et alors s'il est vrai, qu'outre la vie humaine, il y a en lui une autre vie très parfaite, mais cachée, une vie immortelle, et qui ne peut pas périr, la vie humaine ayant disparu et l'autre vie restant seule, on verra bien ce qu'elle est.

Ainsi lorsqu'on veut retirer l'or que l'on croit caché dans un mélange grossier de métaux communs, l'on jette cette masse dans le feu, parce que le feu consume tout le reste, mais n'attaque pas l'or. Les autres matières en effet disparaissent peu à peu, et l'on ne trouve plus, dans la creuset, que le précieux métal dégagé et purifié.

Voilà comment la vie immortelle, qui était mêlée intimement à la vie mortelle d'un corps humain, dans lequel elle se trouvait cachée et ensevelie, a été jetée un jour dans le creuset de la mort, afin de séparer ces deux vies l'une de l'autre. On a donc fait couler abondamment le sang de cet homme, meurtri ses chairs cruellement, broyé tout son corps, épuisé ses forces par mille tortures, jusqu'à ce que la vie mortelle fût entièrement consumée. Enfin elle a toute disparu; cet homme a rendu le dernier soupir; tout ce qui pouvait mourir en lui est bien mort; amis et ennemis n'ont plus de doute: Jésus-Christ n'est plus qu'un cadavre. Et si vous voulez un surcroît de preuves, ajoutez cette lance dont on ne perce que les morts; ce tombeau étroit et bien fermé, qu'un mort seul pourrait habiter: ces parfums et ces aromates, qu'un mort seul pourrait en-

durer; ces gardes qu'on a placés autour, non pas pour empêcher la vie d'y renaître — on ne craint rien de pareil —, mais pour empêcher la vie de dehors d'y pénétrer; et enfin ajoutez encore ces trois jours qu'on a laissés à la mort, pour achever de refroidir ces cendres, pour qu'il soit plus qu'évident qu'il ne peut plus y avoir la moindre étincelle de vie humaine dans ce cadavre.

Que peut-il donc rester maintenant du premier mélange ? Il n'y peut rester évidemment que ce que la mort ne peut pas toucher, c'est-à-dire la vraie vie. Puisque la mort a fini de purifier cette vraie vie, et de la débarrasser de la vie corruptible, c'est donc le temps de recueillir le précieux métal. Que la vie incorruptible se montre donc enfin! mais qu'elle se montre seule! qu'elle ranime ces cendres éteintes, mais à sa manière! qu'elle rétablisse les fonctions de la vie dans ce cadavre! mais des fonctions d'une vie immortelle et incorruptible! Car il n'y a plus d'autre vie. Que ce cadavre manifeste donc tout de suite un pouvoir qui n'appartient qu'à la vraie vie! Qu'il sorte de lui-même du tombeau! qu'il passe à travers ces pierres qui l'enfermaient! qu'il ébranle tout ce rocher! qu'il soit visible ou invisible à volonté! Aussi longtemps qu'a duré le règne de la vie humaine, ce corps ne pouvait avoir que les imperfections de la vie mortelle; maintenant que commence le règne de la vie divine, que ce même corps reçoive donc subitement toutes les perfections d'une vie immortelle! Le règne de la vie humaine, c'était le règne de la mort, et Dieu lui-même était la mort; mais le règne de la vie divine doit être le règne de la vie, et l'homme lui-même sera désormais la vie; c'est-à-dire que la mort sera la vie. Comme la vie avait été la mort, pour montrer la puissance et la victoire de la vraie vie.

Quand je mets en regard, l'une de l'autre, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, il me semble voir une lutte admirable entre Dieu et l'homme. Et qui pourrait

dire lequel des deux l'emporte ? Qui pourrait dire ce qu'il y a de plus étonnant ? Est-ce la faiblesse que l'homme a communiqué à Dieu ? ou la force que Dieu communique à l'homme ? Est-ce de voir un Dieu qui perd la vie ? ou un homme qui sort du tombeau ? l'Éternel qui meurt ? un mort qui se ranime lui-même! Qui aurait cru que Dieu pouvait souffrir ? Qui aurait cru surtout qu'il pouvait mourir ? Cette mort de Dieu, c'est le chef-d'œuvre de notre humanité. Jamais on n'avait rien vu d'aussi incompréhensible. Mais voici le chef-d'œuvre de Dieu maintenant: un homme qui était bien mort, que l'on avait enseveli et enfermé dans un sépulcre taillé dans le roc, revient de lui-même à la vie et sort de lui-même de ce sépulcre. La mort avait vaincu la vie, grâce à l'infirmité humaine, dont la vie avait bien voulu se revêtir pour l'amour de nous: mais aujourd'hui la vie brise les chaînes de la mort, grâce à la vertu divine, qui avait voulu rester cachée jusqu'à ce jour: *Cruxifixus ex infirmitate, resurrexit ex virtute divina.* La mort de ce Dieu a été le triomphe de notre humanité; la résurrection de cet homme est le triomphe de Dieu.

Dieu s'était laissé entraîner à la mort par notre humanité; il se venge aujourd'hui en rendant la vie à cette humanité. Mais il se venge en Dieu, car non seulement il la sort de son tombeau, mais il la sort toute transformée. Voilà comment Dieu se venge. Notre humanité avait fait un Dieu passible; Dieu la rend impassible; notre humanité l'avait fait corruptible; il la rend incorruptible; elle l'avait fait mortel; il la rend immortelle; elle l'avait couvert de mépris et d'opprobres; il la couvre de gloire; elle l'avait fait attacher à une croix et enfermer dans un tombeau; il lui donne le pouvoir de passer à travers tous les obstacles; elle avait donné à l'esprit divin toutes les imperfections de notre chair; il donne à notre chair toutes les perfections de l'esprit. Dieu est vengé. Et en se vengeant, il a prouvé deux fois qu'il est la vraie vie. Il l'a prouvé

en sortant de lui-même de son tombeau; il l'a prouvé en reprenant une vie qui n'a plus rien des imperfections de notre vie.

La vie que Jésus-Christ reprend en effet aujourd'hui, quoiqu'il faille l'appeler toujours une vie humaine, ne ressemble en rien cependant à la vie humaine: vous l'avez pu voir.

Celui donc qui établit en nous cette union si admirable entre notre âme et notre corps, que nous appelons la vie, nous montre aujourd'hui dans sa chair ressuscitée, qu'il peut rendre, quand il le veut, cette union encore beaucoup plus étroite; si étroite que notre corps devient aussi immortel, aussi incorruptible et aussi impassible que notre âme; si étroite que le corps lui-même devient comme un esprit; si étroite, que ce corps franchit les obstacles et les distances comme un esprit. Est-ce un corps ? est-ce un esprit ? Ce n'est pas un esprit, mais qu'est-ce donc que ce corps qui a toutes les qualités de l'esprit ? Nous l'appellerons, avec S. Paul, un corps spirituel, *spiritale corpus*. La chair ressuscitée est toujours un mélange d'esprit et de corps; mais un mélange, où la chair ne retarde plus l'esprit, et où l'esprit communique sa perfection à la chair.

Oui! il n'y a que l'auteur de la vie, qui puisse transformer si profondément la vie elle-même, et resserrer si merveilleusement les liens qui unissent l'âme et le corps! Il faut être la vie elle-même pour avoir cet empire sur la vie. Et quel autre que la vie pourrait se donner l'immortalité et se mettre à l'abri de toute corruption et de toute souffrance ?

S. Paul nous dit que si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vaine: *Quod si Christus non ressurrexit, vana est fides vestra* (I Cor., xv, 17): notre foi serait vaine, parce que s'il n'était pas ressuscité, notre foi en sa divinité n'aurait plus de fondement. Mais il est vraiment ressuscité.

Il était vraiment le Fils de Dieu. La religion qu'il a établie lui-même et en laquelle nous voulons vivre et

mourir, son évangile, qui est notre foi, et sa morale, qui est notre loi, sont donc véritablement la religion, l'évangile et la morale d'un Dieu. Nous croyons donc qu'en observant cette loi, en professant cet évangile, et en restant fidèles à cette religion, nous vivons d'une vie divine.

Jésus-Christ n'est donc pas seulement la vie, mais il doit être aussi notre vie, la vie de nos âmes. Nous devons croire en effet que la vie surnaturelle qu'il nous communique par la foi et les sacrements est une très réelle participation de la nature divine. Nous devons croire même que si Jésus-Christ a transformé si merveilleusement sa propre vie, dans le miracle de sa résurrection, c'était pour nous représenter la transformation non moins merveilleuse, que sa grâce opère dans les âmes. La vie en effet que Jésus-Christ est venu apporter aux hommes — car il est venu leur apporter la vie, *ut vitam habeant* — est une vie divinement belle, vie de force, vie de vertu, de droiture, de pureté, de dignité, vie de raison, qui affranchit les hommes de toute misère et de toute faiblesse, et les transforme admirablement.

Il a promis d'être lui-même un jour notre récompense. Donc il sera lui-même, alors notre vie encore plus parfaitement, puisque la vraie vie est le bonheur. Oui, il sera notre récompense, et une récompense excessive, lorsque, réunis à lui dans le ciel, et n'ayant plus d'autre vie que la sienne, qui est de contempler son essence, nous goûterons dans cette contemplation le bonheur, la paix, le repos, qui sont sa vie maintenant, et qui seront la nôtre aussi pendant l'éternité.

Philippe BOURNIVAL, S. J.

A l'occasion du dixième anniversaire de l'ouverture de la maison de retraites de Boucherville, La Broquerie, *notre numéro de mai sera consacré aux retraites fermées.*

Les Orphelinats agricoles

Je rencontrais dernièrement un vénérable religieux jésuite, qui me demandait s'il ne serait pas à propos de fonder un ou deux orphelinats agricoles, où l'on placerait chaque année un certain nombre de jeunes orphelins recueillis dans les grands centres, et auxquels on donnerait une éducation propre à en faire de bons colons.

L'idée n'est pas nouvelle, elle a déjà été en partie réalisée. Nous avons actuellement dans la province deux établissements dans le genre de ceux dont on demande la fondation: l'orphelinat Notre-Dame de Montfort, au diocèse d'Ottawa, avec sa succursale à Huberdeau, au diocèse de Mont-Laurier, et l'orphelinat agricole Saint-Joseph, à Vauvert, Lac Saint-Jean.

Le premier de ces établissements a été fondé par les Pères de la Compagie de Marie, en 1883. A Montfort, l'école est plutôt industrielle; Huberdeau est le complément agricole de Montfort. Les enfants y sont reçus et gardés jusqu'à l'âge de quatorze ans. On leur donne une éducation élémentaire anglaise et française. Chaque maison possède un atelier de cordonnerie, de menuiserie et de couture. Lorsqu'ils sont en âge de se livrer aux travaux manuels, ces enfants sont employés comme apprentis, dans ces divers métiers; quelques-uns préfèrent les travaux de la ferme, ils se préparent alors à devenir plus tard de braves cultivateurs.

L'orphelinat de Vauvert a été établi au pays par les Frères-Ouvriers de Saint-François-Regis, congrégtion religieuse fondée en France dont le but est avant tout de promouvoir l'expansion agricole, tout en imposant à ses

membres les vœux de religion. On reçoit à Vauvert les enfants de huit à douze ans; ils paient une petite pension de sept piastres par mois et restent à l'orphelinat jusqu'à dix-huit ans et plus s'ils le désirent. Durant les neuf mois de l'année scolaire, les élèves jusqu'à quinze ans ont six heures de classe par jour. Après quinze ans, les orphelins pour lesquels il n'est plus demandé aucune pension, sont appliqués plus largement aux travaux d'exploitation agricole, c'est-à-dire que le cours scolaire est un peu réduit au profit de la formation professionnelle. Ces enfants, devenus des adolescents robustes et pleins de santé, sont conduits aux champs, et là, sous la direction des bons Frères qui travaillent constamment avec eux, s'initient à la belle profession d'agriculteurs. Au sortir de l'orphelinat ils sont placés dans de bonnes familles de cultivateurs, où se continue leur entraînement; quelques-uns se font vite colons, et s'en vont en plein milieu de la forêt commencer leur défrichement.

Dans une remarquable étude publiée en 1914 dans le *Devoir*, le frère Stackler, supérieur de l'établissement de Vauvert, indiquait l'orphelinat agricole, comme un des grands moyens pour enrayer la désertion des campagnes. C'est certainement un des meilleurs remèdes contre cette plaie qui menace notre avenir national. On peut lui indiquer cependant un autre rôle encore: ce serait d'héberger ces nombreux orphelins recueillis dans les grands centres.

Il est certain que nos orphelinats de ville sont encombrés, qu'ils ne peuvent recevoir tous les enfants dont on demande chaque jour l'admission. Qu'arrive-t-il? Ces orphelins abandonnés et laissés à eux-mêmes, courent les rues, et deviennent trop souvent des ivrognes, des voleurs, des repris de justice. Qu'on étudie les dossiers de la police de nos villes, et l'on se convaincra facilement de ce fait.

Mal, je l'avoue, difficile à guérir. On pourrait cependant y remédier en partie par l'établissement de quelques orphelinats agricoles. Il devrait y en avoir un au moins

dans chacune de nos régions de colonisation. La région de Labelle et celle du Lac Saint-Jean ont déjà les leurs; il en faudrait maintenant dans les régions de l'Abitibi et de la Matapédia. On y placerait les orphelins de la région et, de plus, ceux qu'on ne peut recevoir dans les établissements de la ville.

Sans doute, l'aide du Gouvernement de la province est nécessaire pour édifier sur des bases solides ces fondations. Mais, j'ose croire que celui-ci ne refuserait pas de contribuer à une œuvre aussi humanitaire, et qui aurait les conséquences les plus heureuses au point de vue national.

Combien d'enfants abandonnés seraient préservés, détournés du chemin de la débauche, de l'ivrogerie, de tous les autres vices, si dès leur bas âge ils étaient placés dans un de ces orphelinats agricoles, à la campage, loin de la ville et de ses tentations. Ils y grandiraient sous la surveillance de sages directeurs qui auraient à cœur, comme les Pères de Notre-Dame-de-Montfort, comme les Frères de Vauvert, d'en faire des hommes honnêtes et laborieux.

Élevés à la campagne ces orphelins seraient initiés dès leur bas âge aux travaux des champs, deviendraient forts et vigoureux, recevraient toute l'éducation nécessaire pour être des agriculteurs habiles et intelligents; ils apprendraient à gagner leur vie et à servir leur Dieu et leur patrie en se livrant aux travaux de la terre. Ces orphelinats deviendraient en peu de temps des pépinières de colons.

N'est-ce pas que l'entreprise est belle et qu'elle vaut la peine d'être tentée ?

Abbé Ivanhoë Caron

Missionnaire colonisateur

Mon Évolution syndicale

II. — DE LA NEUTRALITÉ AU CONFESSIONNALISME

PENDANT mes huit années de vie syndicale internationale, la neutralité, tant religieuse que politique, me fut comme un dogme. Dans les cinq premières années, de 1907 à 1912, ce fut simplement d'après la coutume établie que j'acceptai cette neutralité; dans les quatre années qui suivirent, je la pratiquai au contraire consciemment. Si je devins ainsi, durant cette période, de plus en plus conscient de ce principe, c'est qu'à mes yeux sa nécessité me paraissait toujours plus manifeste, et c'est aussi par suite de mon étonnement grandissant à voir alors l'École Sociale Populaire de Montréal proclamer ce principe faux et dangereux. J'entendais cette condamnation pour la première fois. Je ne sus pas d'abord que c'était l'Église, par son Magistère, qui la prononçait. Puis je ne pouvais jamais croire que cette condamnation put s'appliquer aux syndicats ouvriers. De fait, je crus que l'on exagérait l'interprétation de ce principe de la neutralité, que le sens qu'on lui donnait était différent de celui qui était courant chez les travailleurs syndiqués. C'est ce qu'il m'arriva de trouver et, un jour, en 1914, je fis les réflexions suivantes qui traduisaient bien leur pensée et la mienne.

« Les unions internationales, disais-je, ont pour principe de vie de chercher la force dans l'union en respectant la neutralité religieuse. Par celle-ci, les catholiques syndiqués internationaux ne prétendent pas que toutes les religions sont égales, seulement ils croient nécessaire de fraterniser avec les adeptes de toutes les religions. Bien qu'ainsi ils soient en contact avec des gens de diverses

croyances, ils ne craignent pas que l'intégrité de leur foi en soit affectée. Et—continuais-je plus convaincu—il n'est pas question dans nos unions dè l'erreur dogmatique d'aucune religion; il ne peut y avoir et il n'y a pas confusion entre l'erreur et la vérité: tout membre a sa vérité selon sa propre croyance et chacun voit sa liberté de conscience assurée par une tolérance réciproque, qui n'est que l'exercice commun et constant d'un respect de chrétienne charité mutuelle ».

Voilà le plaidoyer que, dans ma naïveté, j'élevais courageusement contre tous ceux qui opinaient que les ouvriers catholiques avaient tort d'appartenir aux unions neutres. Évidemment, sans m'en rendre compte, j'étais l'exemple le plus concluant de la conception toute matérialiste que se faisaient les ouvriers syndiqués des problèmes économiques. Je ne m'apercevais pas que la formation morale très vague qu'avait reçue mon esprit m'avait éloigné du véritable sens catholique. Je ne réalisais pas que la neutralité religieuse dans les affaires professionnelles conduit à la neutralité de principe en morale, à l'indifférence dogmatique. En effet j'offrais un cas d'âme neutralisée, habituée à n'estimer pas plus la vérité que l'erreur.

Mais ces constatations, comment donc y suis-je parvenu ? Après deux ans de recherches et de patientes méditations. Après deux ans d'éloignement du mouvement syndicaliste actif, durant lesquels mes recherches purent être désintéressées et mes méditations impartiales. Faiblement en 1915, fortement en 1916, j'éprouvai une crise d'incertitude entre mes vieux principes neutres et les principes catholiques vers lesquels je me sentais attiré. Finalement je sortis heureusement de cette crise avec la conviction que le syndicat ouvrier n'a pas seulement une fonction économique, mais qu'il a aussi une fonction sociale et, par conséquent, morale.

A part mes études, les leçons que je tirai de ma participation active au syndicat des briquetiers, et différents faits

qu'enfin je pus observer et juger impartialement, m'ont prouvé que les relations établies entre patrons et ouvriers par un contrat de travail impliquaient non seulement des droits respectifs aux deux parties, mais aussi des devoirs réciproques, des obligations mutuelles trop souvent ignorées. C'est là que je vis la question de justice se dresser dans toute sa gravité, et je compris que la violation par les patrons des droits des ouvriers, ou la violation par les ouvriers des droits des patrons, lésaient la justice et du fait atteignaient l'ordre social. Car je compris que la justice ne pouvait pas être purement économique; qu'elle était à la fois sociale et morale; sociale, puisqu'elle est humaine, et que de son observation dépend le bien public; morale, puisqu'elle repose sur le sens de l'honnêteté, de la fidélité et du devoir.

J'ai de plus appris qu'en dehors de ces droits et devoirs que possèdent collectivement les ouvriers d'un côté, les patrons de l'autre, ils ont chacun des droits et des devoirs individuels (envers la famille, envers l'État) dont ils ne sont pas libres de se départir et que le syndicat professionnel doit savoir respecter.

Or, me disais-je, pour que le syndicat ait ce sens de la justice à l'égard de ses membres comme dans ses rapports avec les patrons, il faut qu'eux, ses membres, soient imbus de saines notions de justice. Et où les puiser si ce n'est dans la seule morale véritable enseignée par la religion.

C'est alors, constatant cette vérité, que je pus saisir pourquoi l'Église catholique déclarait faux et dangereux le principe de la neutralité religieuse. Un catholique qui, en matière de réglementation du travail et de justice individuelle, reste indifférent à l'enseignement doctrinal de son Église, subit par là, malgré lui, l'influence d'un enseignement adverse. Et mon expérience personnelle venait me démontrer qu'ici, en terre américaine et en terre canadienne, cet enseignement adverse n'est autre que l'enseignement, neutralisant en soi, du protestantisme.

Oui je compris alors pourquoi la neutralité religieuse était fausse. Parce qu'elle consacre le principe de la lutte économique et matérialiste, parce que cette lutte devient une lutte de classes sans issue.

Ces raisons n'étaient pas les seules. Il en est d'autres, d'importance particulière, qui m'ont mieux fait voir les dangers que comporte pour les catholiques la neutralité syndicale. Ma participation à plusieurs grandes conventions ouvrières m'a fait découvrir que le temps était passé où les syndicats professionnels n'avaient d'autre objectif que la défense des intérêts matériels de leurs membres; j'ai découvert que depuis le jour où ils se sont fédérés, par exemple, sous le nom du *Congrès des Métiers et du Travail,* ils ont formulé des demandes législatives, non seulement relatives aux problèmes industriels, mais portant de plus en plus sur les multiples aspects de la question sociale et politique; j'ai découvert que plusieurs de ces demandes étaient passées à l'état de principes fondamentaux, exprimant les aspirations sociales et politiques du travail syndiqué et qu'en conséquence ce dernier s'était déplacé du soi-disant terrain économique où il avait prétendu borner son action.

Aussi, devant ces réalités, me fallut-il constater que des organisations centrales comme la *Fédération Américaine du Travail* et son subordonné le *Congrès Ouvrier canadien* assumaient, comme collectivités distinctes, des responsabilités sociales présentes et futures. Et je vis bien que pour appuyer ces responsabilités, elles étaient sans doctrine arrêtée si ce n'est celle de ne compter qu'avec les appétits humains, qu'avec les faits économiques et, naturellement, qu'avec la neutralité religieuse. Je devins alors convaincu que la seule morale qui guidait le syndicalisme international américain, c'était la pauvre morale naturelle, imprégnée de matérialisme et fondée sur le droit du plus fort. Puis, que ne constatais-je pas encore ? L'atmosphère de neutralité religieuse, toujours dominante dans ce mouvement, avait cessé d'être accompagnée par la prétendue

neutralité politique, puisqu'on ne s'y faisait plus défaut d'y arborer des principes à tendances socialistes ou même nettement socialistes. Oui, me suis-je dit, la neutralité a fait du syndicalisme américain un champ propice à la contagion des erreurs (révolutionnaires, socialistes) ; il n'aspire sans cesse qu'à des réformes de plus en plus égalitaires ; il se fait de la sorte, plus ou moins à son insu, le précurseur du socialisme.

Or donc force me fut de conclure mon long examen par cette confession.

Puisque c'est là le funeste résultat auquel conduit le syndicalisme international neutre, le syndicalisme national neutre (dont je m'étais fait depuis peu le protagoniste) y conduira aussi infailliblement. Que me reste-t-il donc à faire ? Si dans mes patientes recherches, faites de la façon la plus désintéressée, je suis parvenu, avec l'aide de Dieu que j'ai constamment invoqué, à découvrir la vérité, ne dois-je pas l'accepter ? Cette vérité : que l'organisation du travail ne peut pas être neutre, parce que c'est une situation impossible à tenir ; parce que les événements n'étant jamais neutres, un catholique n'a pas le droit de l'être. Cette vérité : que l'organisation du travail est devenue de nos jours un puissant agent de réforme sociale, qui, partant, a besoin de s'appuyer sur une saine et solide morale, une morale fortifiée et stabilisée par la religion. Alors donc, pour moi qui suis catholique, que doit être cette morale si ce n'est la morale sociale catholique ? Oui c'est celle-là ! C'est celle-là aussi l'infaillible, l'immuable morale !

A partir de ce moment donc, on le devina, j'étais converti à l'idée syndicale catholique. Depuis, ma conviction à la nécessité du syndicat catholique n'a fait que s'accroître. Et je sentis naître en moi le devoir de collaborer à sa réalisation partout où la chose serait possible. Aujourd'hui je suis profondément convaincu que seul le syndicalisme catholique pourra préserver notre chère province du flot montant du socialisme et même de la révolution.

Alfred Charpentier

Pour étudier l'Encyclique *Rerum Novarum*

L'*ASSOCIATION catholique de la Jeunesse canadienne-française* vient de publier une édition canadienne de l'Encyclique *Rerum Novarum*, avec une préface, des divisions et quelques notes. [1] La lecture de ce document magistral, véritable charte du travail, s'impose à tous les catholiques instruits de notre pays. C'est par l'application des principes qu'il contient, comme l'ont proclamé récemment, au sénat et à la chambre des députés, deux de nos représentants, que se régleront les problèmes sociaux. Entre tous, les futurs auditeurs de la Semaine Sociale de juin doivent dès maintenant se familiariser avec l'Encyclique. Nous en donnons ici, afin de leur faciliter ce travail, un tableau synoptique qui permet d'embrasser d'un seul coup d'œil tout le sujet traité par Léon XIII et en grave mieux dans l'esprit les différentes parties.

Quelques livres aideront aussi à mieux comprendre le document papal. Nous conseillons les suivants:

GRÉGOIRE (Georges Goyau). — *Le Pape, les catholiques et la question sociale.* Paris, Perrin, 3 fr.

MANNING (cardinal). — *La Question ouvrière et sociale.* Paris, Tolra.

PASCAL (R. P. de). — *L'Église et la question sociale.* Étude sur l'Encyclique. Paris, Lethielleux, 1 fr.

TURMANN (Max). — *Le développement du catholicisme social depuis l'Encyclique* Rerum Novarum. Paris, Alcan, 6 fr.

J.-P. A.

---

1. *L'Encyclique Rerum Novarum.* Nouvelle édition, avec préface, divisions et notes, par le R. P. Archambault, S. J. 15 sous l'exemplaire. Secrétariat de l'A. C. J. C., 90, rue St-Jacques, Montréal.

- **La Question sociale**
  - *Nature*
  - *Causes*
- **Un faux remède: Le socialisme**
  - *Ses Théories*
  - *Réfutation*
    - Il serait nuisible à l'ouvrier.
    - Il viole le droit naturel.
    - Il dénature les relations de la famille et de l'État.
    - Il troublerait la tranquilité publique
- **Les vrais remèdes**
  - *1° L'Église*
    - Ses doctrines
      - Inégalité des classes
      - Nécessité du travail et des souffrances.
      - Devoirs réciproques des deux classes
        - Union du capital et du travail
        - Devoirs de l'ouvrier
        - Devoirs du patron
      - Considération de la vie éternelle
      - Vrai usage des biens terrestres
      - Dignité de la pauvreté
      - Fraternité chrétienne
    - Ses œuvres
      - Elles ont renouvelé la société
      - Elles soulagent les misères temporelles
  - *2° L'État*
    - Devoirs généraux
      - Sage administration
      - Protection de toutes les classes
      - Sollicitude spéciale pour les travailleurs.
    - Devoirs particuliers
      - Circonstances qui demandent une intervention
      - Attention aux droits des faibles
      - Quelques cas concrets:
        - Protection de la propriété légitime.
        - Des grèves
        - Conditions de travail
        - Situation particulière des femmes et enfants.
        - Durée du repos.
        - Fixation du salaire.
        - Épargne et bien de famille.
  - *3° Les Associations professionnelles*
    - Leur légitimité
      - Elles sont basées sur le droit naturel
      - L'État ne peut s'y opposer
      - Remarques sur les sociétés religieuses.
    - Leur nécessité actuelle
    - Leur organisation
      - Objet principal
      - Relations entre les membres
      - Fruits qu'elle donne
- **Le devoir de chacun**

A travers le Droit canon[1]

Des Indulgences

Note préliminaire. — Nous allons reproduire les principaux décrets relatifs aux indulgences. Ils contiennent des détails très simples mais qu'on oublie facilement. On aimera à les retrouver ici tous à la suite. Ils ne seront accompagnés d'aucun commentaire. Nous attirons seulement l'attention du lecteur sur le §2 du can. 924, d'après lequel on peut maintenant prêter ou donner un objet indulgencié (chapelet, crucifix, etc.), sans lui faire perdre ses indulgences: elles suivent l'emprunteur ou le donataire. Seules la destruction ou la vente de l'objet en suppriment les indulgences.

CAN. 911. — *Que tous* **estiment** *grandement les* **indulgences** *ou la rémission devant Dieu de la peine temporelle due aux péchés déjà effacés quant à la coulpe, que l'autorité ecclésiastique, puisant dans le trésor de l'Église, accorde pour les vivants par manière d'absolution, pour les défunts par manière de suffrage.*

CAN. 923. — *Pour gagner une indulgence fixée à un jour particulier, si la* **visite d'une église** *ou d'un oratoire est requise, celle-ci peut se faire depuis le milieu du jour précédent jusqu'au milieu de la nuit qui clôt le jour désigné.*

CAN. 924,... §2. — *Les indulgences attachées à des chapelets ou à d'autres objets* **cessent** *seulement lorsque les chapelets ou autres objets sont* **détruits** *ou* **vendus.**

CAN. 925, §1. — *Afin de* **pouvoir gagner** *les indulgences, il faut être baptisé, non excommunié, en état de grâce, du moins en achevant les œuvres prescrites, sujet de celui qui accorde les indulgences.*

§2. — *Mais pour les* **gagner de fait,** *il faut en avoir l'intention au moins générale, et accomplir les œuvres prescrites*

1. Voir la *Vie nouvelle*, août, septembre, novembre 1919 et janvier 1920

au temps marqué et de la manière indiquée par les termes de la concession.

CAN. 926. — *Une indulgence* **plénière** *est accordée de telle sorte que celui qui ne peut la gagner* **plénièrement,** *en acquiert toutefois une* **partie** *selon les dispositions qu'il apporte.*

CAN. 928, §1. — *Une indulgence* **plénière** *ne peut, à moins d'indication contraire expresse, être gagnée* **qu'une seule fois** *le jour, même si l'on accomplit plusieurs fois l'œuvre prescrite.*

§2. — *Une indulgence* **partielle,** *à moins de mention contraire expresse, peut être gagnée* **plusieurs fois** *par jour, en répétant l'œuvre prescrite.*

CAN. 930. — *Personne ne peut appliquer à des* **vivants** *les indulgences qu'il gagne; mais toutes les indulgences accordées par le Souverain Pontife, sauf disposition contraire, sont applicables aux* **âmes du purgatoire.**

CAN. 931, §1. — *Lorsque la* **confession** *est requise pour gagner une indulgence quelconque, elle peut être faite dans les huit jours qui précèdent immédiatement le jour auquel est fixée l'indulgence; la* **communion** *peut être faite la veille de ce même jour; l'une et l'autre enfin durant les huit jours suivants.*

§2. — *De même, pour gagner les indulgences accordées pour de pieux exercices qui se répètent* **trois jours, une semaine,** *etc., la confession et la communion peuvent aussi se faire dans l'octave qui suit le dernier exercice.*

§3. — *Les fidèles qui ont coutume, sauf empêchement légitime, de s'approcher du sacrement de pénitence au moins* **deux fois par mois** *ou de recevoir* **chaque jour** *la sainte communion en état de grâce et avec une droite et pieuse intention, bien qu'ils l'omettent une fois ou deux pendant la semaine, peuvent gagner toutes les indulgences, même sans confession actuelle qui par ailleurs serait nécessaire pour les gagner,*

excepté les indulgences du jubilé ordinaire et extraordinaire, ou concédées sous forme de jubilé.

CAN. 932. — **On ne peut gagner** *une indulgence par une œuvre qu'on est* **déjà tenu de faire** *en vertu d'une loi ou d'un précepte, à moins que la concession de l'indulgence ne dise expressément le contraire; cependant celui qui accomplit une œuvre enrichie d'indulgences et imposée comme* **pénitence sacramentelle,** *peut en même temps remplir sa pénitence et gagner les indulgences.*

CAN. 933. — **Plusieurs indulgences** *peuvent à différents titres être appliquées au même objet ou au même lieu; mais plusieurs indulgences* **ne peuvent être gagnées** *par une seule et même œuvre à laquelle se rattachent à titres divers ces indulgences, à moins que l'œuvre prescrite ne soit la confession ou la communion, ou que le contraire n'ait été expressément déclaré.*

CAN. 934, §1. — *Si pour gagner des indulgences on est tenu de prier en général aux intentions du Souverain Pontife, la* **prière mentale** *seule* **ne suffit pas;** *les fidèles pourront* **choisir** *la prière vocale qui leur agrée, à moins qu'une prière spéciale ne soit assignée.*

§2. — *Si une prière spéciale a été assignée, on peut gagner les indulgences en récitant la prière dans une* **langue quelconque,** *pourvu qu'il conste de la fidélité de la version par déclaration soit de la Sacrée Pénitencerie soit de l'un des Ordinaires du lieu où se parle l'idiome employé dans la version; mais les indulgences* **se perdent** *entièrement par toute addition, retranchement, interpolation.*

§3. — *Pour gagner une indulgence il suffit de réciter la prière* **en alternant** *avec un autre, ou de la suivre* **par la pensée** *pendant que l'autre la récite.*

CAN. 935. — *Les œuvres pieuses prescrites pour gagner des indulgences, peuvent être* **commuées par le confesseur,** *en faveur de ceux qui, légitimement empêchés, ne peuvent les accomplir.*

Ed. L.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Les froids rigoureux de cet hiver et le retour de la grippe n'ont pas arrêté le mouvement des retraites, qui se sont succédé sans interruption chaque semaine. Ils ont cependant diminué quelque peu le nombre des retraitants. Ainsi les mois de janvier et de février, bien que donnant le total de deux cent cinquante n'ont pas atteint tout à fait le chiffre obtenu l'an dernier.

Par contre mars semble vouloir le dépasser. La première retraite a rempli la maison. Il est vrai qu'au groupe de Saint-Édouard un peu décimé par la grippe s'était joint un contingent de vingt-quatre de Saint-Polycarpe. Puis la Pointe Saint-Charles et Verdun sont arrivés au nombre de quarante. Le soir même du jour où ceux-ci partaient devait commencer la retraite de Saint-Constant. Chaque année les braves paroissiens du curé Rabeau occupent toutes les chambres. Cette fois, ils nous ont donné une alerte. Là aussi la grippe sévissait et on ne nous annonçait qu'une dizaine d'hommes. Heureusement les gens de la Pointe-Claire guettaient leur chance. Il en était venu cinq l'an dernier, mêlés à un groupe général. Impossible, malgré leur désir, de leur donner cette année une date pour leur paroisse: tout est retenu. Mais les vides laissés par Saint-Constant font leur affaire. Avertis à temps, ils arrivent une quinzaine, ce qui fait un groupe raisonnable. Le 18 enfin, les Chevaliers de Colomb, membres presque tous des Conseils Lafontaine et Saint-Henri, remplissent la maison.

DES SOLDATS RETRAITANTS

Depuis l'été, un nombre assez considérable de soldats, revenus, du front, sont passés par la Villa Saint-Martin. Nous en avons reçu au moins un ou deux chaque semaine. Ce sont les vicaires de différentes paroisses qui nous les envoient, grâce à l'organisation établie par un aumônier militaire, le R. P. Sigouin, S. J. La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal a voulu payer elle-même les dépenses de ceux qui ne pouvaient le faire. Il est encore temps pour profiter de sa généreuse offrande. Nous invitons de nouveau les curés ou les vicaires à diriger vers la maison de retraites les soldats qui rentrent dans la vie civile.

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

Nos réunions du premier dimanche se poursuivent chaque mois avec un réel succès. La chapelle est presque toujours remplie pour la messe. Tous y communient et méditent quelques minutes sur un sujet qui leur est brièvement exposé. Puis dans la vaste salle de l'Union catholique, des groupes d'amis se forment et causent en dégustant le café. Pour la conférence, de nouveaux auditeurs s'ajoutent aux premiers venus. Le mois dernier, après les remarques du Père Directeur qui portèrent en particulier sur l'importance de la presse catholique et la devoir d'en soutenir les principaux organes, M. L.-C. Farly, journaliste et industriel de Joliette, parla du « saint homme de Lille », M. Philibert Vrau. Il s'attacha surtout à montrer quelle fut la source intime des œuvres fécondes qu'entreprit le grand industriel lillois, et comment il sut joindre à la conduite heureuse d'affaires très importantes un des apostolats les plus ardents qu'ait connus la France du XXe siècle. Cette conférence, animée elle-même d'un beau souffle apostolique, mérite d'être entendue par un grand nombre d'auditoires canadiens.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Le culte du Sacré Cœur

Au seuil de l'année 1920 le cardinal Andrieu écrivait dans la *Semaine religieuse* de Bordeaux: « L'année qui s'achève a vu des tristesses; elle a vu aussi des joies. La dévotion au Cœur de Jésus a suscité des blasphèmes dans le camp de ceux qui ont pour devise: « Ni Dieu, ni maître », mais ils ont été couverts par des louanges d'une ampleur vengeresse en Espagne, en Belgique, au Canada français et en France, où le divin Cœur, dont nous avions eu tant à nous féliciter aux deux batailles de la Marne, a été glorifié avec un éclat incomparable vers la mi-octobre sur la colline de Montmartre, et vers la mi-novembre auprès des roches de Massabielle. » De nouvelles glorifications se préparent pour cette année. L'une des plus grandioses sera sans doute la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie, en mai, à Rome. Au Canada la fête du Sacré Cœur se célèbre maintenant, avec solennité, en beaucoup d'endroits. Peu de pays ont autant de foyers consacrés. [1] Une heureuse initiative va donner à ce mouvement un nouveau regain de vie. L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française vient de choisir comme sujet d'études pour son prochain congrès régional de Montréal: le culte du Sacré Cœur.

---

1. La brochure « Les Familles au Sacré Cœur » du R. P Archambault, S. J. vient d'être rééditée par l'*Oeuvre des Tracts*. On peut se la procurer à l'Imprimerie du Messager, 1300 rue Bordeaux, Montréal et chez les principaux libraires, au prix de 5 sous l'unité.

Le clergé de France

La guerre a fait de larges trouées dans les rangs du clergé de France. La pénurie de prêtres dont souffrent leurs diocèses est une des principales préoccupations d'un grand nombre d'évêques. Au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, la rentrée heureusement a été bonne. Cent séminaristes étaient tombés sur le champ de bataille. On fit une neuvaine en leur honneur leur demandant d'intervenir auprès de Dieu, le maître de la moisson, pour qu'il envoie cent ouvriers nouveaux les remplacer. Les cent sont venus. Ce chiffre a même été largement dépassé. Et à la quantité s'ajoutait la qualité. C'est une des rentrées les plus brillantes, dit-on, que Saint-Sulpice aît encore connue. On y compte: cent ingénieurs, deux médecins, huit docteurs en droit, douze agrégés ou licenciés, soixante-huit officiers dont douze capitaines ou lieutenants de vaisseau.

Le cinéma et la censure

La ville de Québec a demandé au Parlement, lors de la dernière session, le droit d'établir une censure locale du cinéma. On le lui a refusé, sous le prétexte qu'une double censure, celle de la ville contrôlant pour ainsi dire celle de la province, était une chose inadmissible. C'est cependant ce qui existe en France. Tout film, pour être représenté, a besoin d'être visé par une commission générale relevant du Ministre de l'Instruction publique. Mais ce film, une fois muni de cette première approbation, peut être interdit dans tel ou tel endroit par l'autorité du maire ou du préfet. Nous aimons à nous réclamer des coutumes et des pratiques françaises. En voilà une que nous pourrions utilement adopter.

Lettre au directeur des Retraites fermées

ARCHEVÊCHÉ
DE
MONTRÉAL

Montréal, 16 avril 1920

Au Révérend Père Joseph-Papin Archambault, S. J.
Directeur des Retraites fermées

MON RÉVÉREND PÈRE,

C'est un geste bien naturel que de se retourner, au bout de quelques années de labeur, pour voir le travail accompli. C'est ce que vous faites aujourd'hui. Il y a en effet dix ans que s'ouvrait dans ce diocèse, à Boucherville, la première maison de retraites fermées au Canada. On avait restauré pour la circonstance la vieille demeure patriarcale de la Broquerie, relique de notre histoire. Je la revois encore, telle qu'elle m'apparut, un après-midi de juin, alors que j'étais en tournée pastorale. Sous son toit recueilli, un groupe de ligueurs du Sacré Cœur suivaient pieusement les exercices. Je m'arrêtai les bénir et m'édifier à leur contact.

Depuis, une nouvelle maison, plus grande et mieux aménagée, a remplacé la Broquerie. Et chacune de ses étapes annuelles a marqué un succès croissant. La Villa Saint-Martin recevait, l'an dernier, 1734 retraitants. Quel beau chiffre! E combien plus beaux encore les fruits spirituels qu'ont donnés les retraites! Que d'hommes s'y sont convertis! que d'apôtres en sont sortis! que d'associations et de paroisses s'y sont transformées!

C'est vraiment une élite qui s'est formée dans ce cénacle, élite de catholiques plus attachés à leur foi, plus fidèles à leurs devoirs, plus dévoués envers l'Église. On les rencontre

maintenant dans tous les rangs de la société. Ils donnent l'exemple d'une vie vraiment chrétienne. Ils ne craignent pas de mettre leurs paroles et leurs énergies au service de la religion. Ils se groupent, sous la direction de leurs prêtres, en organisations franchement catholiques. Ils sont, presque partout, les membres les plus actifs des nombreuses œuvres sociales et charitables que réclame notre époque. Comment un cœur d'évêque ne se réjouirait-il pas d'un tel résultat?

Continuez donc, mon cher Père, à vous dévouer à cette œuvre bénie: il n'en saurait être de meilleure pour le bien des âmes et la gloire de Dieu. Continuez, par vos réunions mensuelles, votre revue, et vos différentes initiatives, à affermir dans le bien, à guider dans la voie de l'apostolat, ceux qui sont déjà allés à Saint-Martin. Comme je vous l'écrivais, lors de la fondation de la VIE NOUVELLE, *c'est là le complément nécessaire des retraites.*

Avec mes meilleurs vœux de succès, agréez, mon révérend Père, l'assurance réitérée de mes sentiments très affectueux et très dévoués.

† PAUL, *arch. de Montréal*

Dimanche, 2 mai, réunion mensuelle des retraitants de la Villa Saint-Martin, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury. A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h., conférence sur l'éducation par le R. P. Adélard Dugré, S. J.

L'Œuvre des Tracts publiera dans quelques jours une nouvelle brochure illustrée, à 5 sous: Sainte Jeanne d'Arc *par le R. P. CHOSSEGROS, S. J.*

Le Dieu des retraites

Toujours le Christ attend les pécheurs, Il écoute
Glisser leur pas craintif au secret du saint lieu,
Propice au pauvre cœur qui vers Lui monte un peu
Dans un timide appel encor transi de doute,

Car il n'est pas que vous, ô pleurs des Saints, qu'Il goûte:
Il aime à savourer plus encore l'aveu
De celui qui revient de ses longs jours sans Dieu,
Pleurant les fruits amers d'un hier en déroute.

Plein de douceur pour vous, les humbles, et pour vous
Pour qui le monde est fade, et pour vous les cœurs fous
Des saints abaissements que Son gibet enseigne,

Puits de pitié pour vous que les eaux du Pardon
N'ont pas encor lavés de l'outrage à Son Nom,
Il ouvre à tous Ses bras cléments, Son cœur qui saigne...

Albert FERLAND

D'un livre de poésies religieuses
en préparation

Émotions de retraite

Oh! l'inquiétude troublante des premières heures!

Pourquoi suis-je venu dans cette solitude, dont le calme déjà m'effare ? Qu'est-ce qui m'attend, et que ferai-je ici ? Comment chasser les soucis qui me harcèlent ? Comment me recueillir ?...

Ô mon âme, n'hésite pas: entre, seule avec Dieu, dans la retraite. La porte de la cellule est fermée; tout se tait; l'heure s'enfuit. Fais ce sacrifice, ô mon âme: mets bas tout orgueil, et abandonne-toi; que ce soit allégresse ou chagrin, lumière ou ténèbres, accepte d'avance la part qui te sera faite.

A genoux! et prions, car le découragement peut venir.

PREMIER JOUR

Oh! la tristesse salutaire du premier jour!

Un vent mystérieux apporte dans ma cellule des misères anciennes, et me souffle au visage des parfums de mort. Mois après mois, année après année, tout mon passé se lève, m'environne, me submerge, et m'oppresse. Qu'ai-je donc fait de la vie ?...

Ô mon âme, sois forte dans la désolation. Porte, résignée, le deuil très lourd des jours à jamais perdus; laisse l'affliction te couvrir comme une mer; et pleure sur toi-même.

A genoux! et prions, car l'effroi peut venir.

DEUXIÈME JOUR

Oh! l'angoisse féconde du deuxième jour!

Au fond de l'abîme, mes os humiliés sont pénétrés d'épouvante, et l'horreur me secoue. Que faire ? Que

devenir ? Je ne suis rien; je ne peux rien. Comment, dans ma détresse, rompre ces chaînes, soulever ces fardeaux ? Comment échapper jamais à cette nuit très noire ?

Ô mon âme, prends courage! Ton humiliation t'exalte déjà, et dans ton ciel un rayon d'espérance luit déjà.

A genoux! et prions, car la joie va venir.

TROISIÈME JOUR

Oh! la paix sereine du troisième jour!

Le pardon est descendu, comme une lumière. Soudain, toutes les ombres se sont dissipées, et la voie m'est apparue, claire et droite; tous les deuils ont été consolés, et dans mon cœur une allégresse douce s'est mise à chanter...

Ô mon âme, rends grace et réjouis-toi! La vie commence! Gloire à Dieu!

A genoux! et prions, prions dans la paix lumineuse de la retraite.

Adjutor RIVARD

Villa La Broquerie, 24-27 août 1911.

Abonnés retardataires

Plusieurs de nos abonnés retardent encore à payer leur abonnement de 1920. Nous serons bientôt obligés de leur envoyer une note personnelle, ce qui occasionne des frais inutiles. Si chacun voulait bien regarder le chiffre à la droite de son nom, sur la bande qui enveloppe la revue, il saurait où il en est. Nous mettons le chiffre de l'année payée. Ceux donc qui n'ont pas 20, mais 18 ou 19, n'ont pas encore payé cette année-ci et sont priés de se mettre en règle le plus tôt possible.

Au berceau des Retraites fermées

RÉMINISCENCES DE LA BROQUERIE

DEPUIS quelques années, des milliers de retraitants sont venus des quatre coins du pays, chercher à la Villa Saint-Martin, d'ineffables grâces de réconciliation et de lumière. Dans la plénitude et le confort d'une œuvre puissamment et complètement organisée, ils ignorent peut-être, pour un grand nombre, que cette œuvre, comme la plupart des œuvres catholiques, eut d'humbles commencements, et naquit dans une crèche. Et c'est sans doute pour cela que l'on a demandé à un ancien pourvoyeur de la maison, d'esquisser rapidement la physionomie de la Broquerie et de rappeler quelques souvenirs.

On sait que, une fois décidée l'institution des Retraites fermées au Canada, les promoteurs, pressés de tenter l'expérience, jetèrent les yeux sur l'immeuble historique que possèdent toujours à Boucherville, les RR. PP. Jésuites. L'endroit avait bien ses avantages. A proximité de la ville de Montréal, et cependant suffisamment à l'écart de ses bruits et de ses fièvres; un site agréable; facilité d'accès. On s'y rendait généralement par eau, et le petit voyage d'une heure, par le vapeur *Boucherville*, ne pouvait déplaire à personne. Seuls les gens d'âge trouvaient un peu longs les deux milles du chemin qui, toujours remontant la rive, conduit à la maison des retraites. Les jeunes gens du cercle La Salle, de Longueuil, qui furent parmi les premiers clients de l'œuvre, s'y rendaient directement, dans des yachts de plaisance. Rien de joyeux comme ces départs d'amis s'en allant, le rire aux lèvres, courir la plus sérieuse des aventures, et les badauds qui encombraient le quai de Longueuil à cette heure matinale

se demandaient avec étonnement, ce que pouvait bien signifier ce pique-nique, un lundi matin!... Le voyage était court, que les chansons enfilées bout à bout faisaient paraître encore plus court, et bientôt, passé le *Mérigo* et la *Grosse-Roche*, on apercevait le bain flottant, ancré en face de la Broquerie. La flottille avait vite fait de déverser tous ses occupants sur l'étroite planche qui servait de quai, et les recrues, sacs en main, gravissaient la rive au haut de laquelle les attendaient le sourire et l'accueil des bons Pères.

Le manoir de la Broquerie — car, pour modeste qu'il soit, c'en est un, et authentique — est une solide construction en pierre, aux murs de forteresse, assez exiguë par elle-même, mais que des additions successives, en bois, ont graduellement étendue. Elle est entourée sur deux côtés d'énormes peupliers argentés qui renseignent au premier coup d'œil sur le grand âge de la vieille demeure. C'est ici, en effet, que, vers 1668, Pierre Boucher, abandonnant le gouvernement des Trois-Rivières, vint fixer son foyer et essayer d'établir honnêtement ses nombreux enfants.

Pierre Boucher! Quel nom pour ceux qui cherchent sur les feuillets jaunis de nos annales, la signature des grandes âmes que Dieu tria entre mille pour édifier la cité canadienne! Homme d'énergie et d'initiative, davantage homme de foi et de charité, il a laissé un nom sans tache qui s'est perpétué durant trois siècles, et ses descendants s'appellent René de la Bruère, le héros de Chateauguay, Mme d'Youville, l'héroïne de la charité, de la Vérendrye et Mgr Taché, les deux plus grands noms de l'Ouest canadien. De Pierre Boucher, comme de son contemporain et ami, Charles LeMoyne, on pourrait dire qu'il fut « un patriarche à l'hébreu, égaré hors de la Genèse sur les bords du fleuve étranger ».

Ce n'est peut-être pas une simple coïncidence que le fondateur de la Broquerie ait laissé un mémoire intitulé

Raisons qui m'engagent à établir ma seigneurie des îles Percées, que j'ai nommée Boucherville, et où nous lisons ces quelques lignes:

« *1ère raison.* — C'est pour avoir un lieu dans ce païs consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'être à Dieu d'une façon toute particulière...

« *2ième raison.* — C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde, qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de la bagatelle, et aussi pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut...

« ...Je prie mes successeurs de continuer dans la même volonté, si ce n'est qu'ils voulussent enchérir pardessus, en y faisant quelque chose de plus pour la gloire de Dieu. C'est ce en quoi ils me peuvent le plus obliger, ne leur demandant pour toute reconnaissance que Dieu soit servi et glorifié d'une façon toute particulière dans cette seigneurie, comme en étant le maître. C'est mon intention; je le prie de tout mon cœur qu'il veuille bien l'agréer, s'il lui plaît. Ainsi soit-il. »

Ces lignes ne sont-elles pas prophétiques ?... Ne dirait-on pas que le fondateur de la Broquerie a vu dans l'avenir sa chère demeure, au bord de la Sabrevois, devenir un lieu consacré à Dieu, un foyer d'où a rayonné ce renouveau de surnaturel qui a déjà changé tant de choses dans notre pays ?... Certes, Dieu a exaucé magnifiquement la prière du fondateur de Boucherville, et ses successeurs, selon son désir, « ont enchéri pardessus en faisant quelque chose de plus pour la gloire de Dieu! » Si la Broquerie eût continué d'être affectée aux Retraites fermées, on eût sans doute apposé, à la grille de l'historique maison, en inscription lapidaire, les *Raisons* prophétiques de l'ancêtre Boucher, qui sont du plus pur Ignace de Loyola, et une excellente paraphrase de la première page des *Exercices*.

Pierre Boucher n'est pas le seul grand nom qui flotte

dans l'air de la Broquerie. Il suffit de s'arrêter un instant devant le petit mémorial en bois, perdu dans les lilas de la haie pour s'en rendre compte. On y lit en effet:

EN CE LIEU
PIERRE BOUCHER
BÂTIT LA PREMIÈRE CHAPELLE EN 1668

LE PÈRE MARQUETTE
FIT LE PREMIER BAPTÊME

LA VÉNÉRABLE
SŒUR BOURGEOIS
FONDA LA PREMIÈRE ÉCOLE

LE 24 AOÛT 1879
MONSEIGNEUR TACHÉ
ARCHEVÊQUE DE SAINT-BONIFACE
BÉNIT CE MONUMENT SUR LA PROPRIÉTÉ DE
JOSEPH BOUCHER DE LA BROQUERIE.

Il nous souvient que tous ces souvenirs rassemblés assaillaient ceux des retraitants habitués au travail d'accommodation morale par quoi l'âme saisit le recul du passé. Les autres subissaient quand même le charme de la vieille demeure, de la sérénité de ses épais ombrages, de la vétusté touchante d'une chose qui a refusé d'arborer les colifichets du goût moderne, pour rester héroïquement elle-même.

Oh! ces ouvertures de retraite, dans l'ombre de la petite chapelle — la pièce historique du manoir! Le prédicateur entrait et, en trois pas, atteignait l'autel. Sur la petite table, il posait sa lampe à pétrole, la baissait le plus possible, laissant la salle, que les retraitants emplissaient toute, livrée à une demi-obscurité très favorable au recueillement. Le visage perdu dans la pénombre, le Père parlait alors très bas, jetant, dans l'absolu silence qui régnait, les grandes vérités éternelles, si lointaines hier, et qui

devenaient petit à petit des réalités personnelles, présentes, étrangement vivantes. Il nous souvient que nos jeunes gens étaient saisis complètement, dès l'abord et que, ni la venue du soleil le lendemain, ni la sirène des autos sur la route, ni le passage des bâteaux de l'Ile Grosbois, chargés du monde qui s'amuse, ne pouvaient les retirer sensiblement de ce monde intérieur nouveau où cette première heure les avait plongés.

Le règlement des retraites, à la Broquerie, ne différait pas sensiblement de celui que l'on suit aujourd'hui à la Villa Saint-Martin. Mêmes exercices, mêmes repas à *la monastère*, même joyeuse détente aux heures de récréation. En ces temps-là, le canotage et le bain étaient encore concédés à la nature, et Dieu sait si, à heure dite et mesurée, les jeunes s'en donnaient sur les eaux grises des « Iles Percées »! Les soirées, toujours fraîches, se passaient sur le balcon, avec le superbe panorama du fleuve et de la métropole illuminée, avec la sourde chanson des grands peupliers qui, là-bas, n'ont pas de repos. Elles étaient infiniment agréables ces soirées et plus d'un aurait voulu planter là sa tente à jamais. C'est là que nos jeunes ont adopté ce chant du « Nous voulons Dieu » qu'ils font entendre maintenant partout où ils passent. Et les strophes énergiques prenaient là-bas une signification plus pleine:

Nous voulons Dieu! nous, la Jeunesse
Aux grands espoirs, aux grands amours!
Il faut aux cœurs de la tendresse,
Et Dieu peut seul aimer toujours!

Et, au long du jour, le travail divin se faisait, lentement, sûrement. Et quel travail! Comprendre que nous avons une âme, que nous sommes séparés et indépendants des choses visibles; sentir notre existence distincte, individuelle, notre pouvoir d'aller vers le bien ou vers le mal; reconnaître que nous avons trop aimé les choses périssables, que nous nous sommes oubliés en elles, que nous nous

sommes appuyés sur des roseaux; sentir enfin que, dans ce vaste univers, il n'y a que deux êtres qui importent vraiment: Dieu et nous!

Nous sommes faits aujourd'hui aux transformations inattendues qu'opèrent les Retraites fermées. Au début de l'œuvre, les résultats, parfois, paraissaient tenir du merveilleux, et frappaient les moins avertis.

Des nombreux jeunes gens du Cercle La Salle que nous avons eu le bonheur d'accompagner à la Broquerie, quelques-uns sont déjà dans les bras de Celui dont ils étaient venus écouter la voix, dans la retraite. Les autres ont vieilli, et sont devenus, pour une bonne part, dans leur milieu, de bons serviteurs de la cause catholique et française, des fidèles parmi les fidèles de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. Ceux-là, après la fermeture de la Broquerie, sont revenus chaque année à Saint-Martin, retremper leur courage et leurs armes. S'il était besoin d'ajouter un témoignage supplémentaire à l'unanimité qui s'est faite au sujet de l'Œuvre des Retraites fermées, c'est avec une conviction profonde que nous dirions, après expérience faite, ce qui suit. Étant donné d'une part la course effrénée au plaisir qui entraîne notre jeunesse, et de l'autre, l'austérité de l'idéal que l'Association catholique de la Jeunesse propose à ses membres, nous ne concevons pas bien le maintien et le fonctionnement d'un groupe extra-collégial, sans l'appoint moral d'une bonne retraite fermée annuelle.

Fr. Marie-Victorin

POUR UN PROCHAIN NUMÉRO

*L'abondance des matières nous oblige à remettre à un numéro subséquent plusieurs articles, ainsi la deuxième partie de l'étude du R. P. Dugré sur l'*Incarnation, *un article de l'abbé Henri Bernard sur la* Liturgie eucharistique *et une poésie du docteur Joseph Nolin:* Le Gîte.

Le collégien qui fait sa retraite fermée

RACONTONS un peu les émotions connues par quelques jeunes de cette génération qui aura vu surgir tant de nouveautés et qui de ses maîtres aura reçu de si généreuses impulsions.

C'est par un soir de printemps; la terre est encore si détrempée que les jeux sont impossibles; mais il monte tout de même du sol où bouillonnent les sèves je ne sais quelle poussée de résurrection qui fait s'épanouir les âmes et les incline à aimer la nature, les autres, la vie enfin, tout. Dans une cour de collège, sous une vieille rangée d'arbres, témoins discrets qui appellent la causerie, deux camarades viennent de se joindre; ils se sont fait signe, tout à l'heure, dans la salle, en prenant leurs vêtements, et les voilà réunis, en veine de confidences. Le plus vieux, Jean-Marie, est un philosophe: depuis quelques années déjà, il a compris, grâce à un bon directeur de conscience, tout le prix de la vie de collège, ce qu'elle renferme de moyens de formation pour un avenir prochain et redoutable. Jean-Marie s'est *rangé*, il fait des lectures sérieuses, il se sacrifie; sa vocation lui apparaît assez claire déjà, les missions lointaines l'attirent par leur séduction d'héroïsme. Comme philosophe, il détient sa part d'influence dans la communauté; et on dirait, ce soir, qu'il enveloppe son camarade d'affection, comme s'il avait un sacrifice à lui demander. C'est en effet un gros aléa que d'arracher un sacrifice à Étienne Jodoin! Il est si *jeune*, et si *enfant gâté*, bien que déjà parvenu en Belles-Lettres. Une friandise dans la bouche, un bonhomme ou quelque autre enfantillage dans la main, toujours sautillant, toute sa jeunesse lui riant sur la figure, Étienne jouit au fond de

l'estime de ses maîtres, qui le savent bien disposé et très intelligent; mais, il les agace parfois. « Quand donc va-t-il devenir sérieux ? » se demande-t-on. Ces natures primesautières surprennent souvent ceux qui avaient douté d'elles. Jean-Marie a discerné le fond de générosité de cet humaniste en culottes courtes, et il s'est décidé à lui parler.

— Bonjour Étienne! Comment va ? — A la perfection, mon cher! Je ne m'ennuie jamais une minute, au collège! Dire qu'on me l'avait dépeint comme une prison! Le professeur nous bourre un peu d'ouvrage, mais je travaille vite, et ça me permet de lire ensuite. Et l'on s'amuse si bien avec tant de camarades: c'est bien autre chose que nos enfantillages de la petite école. Tiens! Nous avons une grande partie de crosse pour demain soir. — Pour ce soir, Étienne, tu vas être obligé de subir un peu de sérieux, en compagnie d'un vieux grognard comme moi. Tu me parlais du temps que tu as pour lire. J'aimerais bien savoir les livres qui t'intéressent, si ce n'est pas indiscret. — Voyons, Jean-Marie, ne parle pas d'indiscrétion ici. Imagine-toi que je relis quelques volumes de Jules Verne qu'autrefois j'avais plutôt dévorés. Ce qu'il en avait de l'imagination, ce Français! — Je ne veux pas trop te critiquer, mais ton avenir m'intéresse beaucoup, et j'y pense parfois devant le bon Dieu: donnes-tu en ce moment la pleine mesure de ce que tu pourrais donner ? — Mon avenir, Jean-Marie, mais ça viendra. Il faut laisser le temps au temps. Dans le moment, c'est vrai, le jeu me préoccupe pas mal. Tu as bien raison, au fond, et mon professeur m'a demandé l'autre jour ce que je faisais du règlement et de Notre-Seigneur. J'en ai été tout ému. — C'est bon signe, Étienne. Tu sais, il y a un bon fond chez toi, et j'ai confiance en ton âme. Aussi j'ai un sacrifice à te demander en vue de ton avenir. — Pourvu qu'il ne soit par trop dur! Je serais un débutant, tu sais. — Voyons un peu! Tes parents sont à l'aise, ils ne doivent pas t'é-

reinter d'ouvrage en vacances ? — Oh! Pour ça, Jean-Marie, ne sois pas inquiet. Je me promène et je folâtre comme un papillon. J'avais toujours promis d'assister à la messe sur semaine, puisque je demeure au village, et toujours la paresse l'emporte. — Eh bien! moi, mes parents sont cultivateurs, je suis leur soutien pour les travaux de ferme, et j'ai trouvé le moyen de réaliser, avec un immense profit pour mon âme, le sacrifice que je voudrais te demander. — Parle donc, tu me tortures! — Il s'agirait de te joindre à quelques-uns d'entre nous pour aller faire une retraite fermée, vers la fin de juillet. Trois jours ne sont pas un si gros morceau de vacances; nous nous rendons ensemble. C'est à la Villa Saint-Martin, tout près de Montréal. Nous avons pensé à toi, parce que cette retraite nous faisait du bien, et que ton âme, encore si jeune, paraissait appeler cette rosée bienfaisante. — Jean-Marie, votre bonté me va droit au cœur, et ce qui vous a fait du bien ne pourrait que m'en faire. Mais avec qui faites-vous cette retraite ? — Avec un cercle de l'A. C. J. C., qui a sa retraite annuelle: il y a toujours des chambres libres. — Les supérieurs d'ici n'y sont pas opposés, je suppose ? — Loin de là! Seulement ils laissent faire notre initiative. D'ailleurs, monsieur le Supérieur m'a dit, l'autre jour, qu'il en organiserait peut-être une au collège même, en collaboration avec monsieur le Vicaire qui en désire une pour son cercle de jeunes. — Une dernière objection, Jean-Marie. Vais-je la dire ? Tu dois me trouver bien raisonneur ? — Oh! non. J'aime un garçon qui se renseigne. — Alors, que faites-vous de la retraite d'entrée qui ouvre ici l'année scolaire ? — Mon cher, tu verras que ce n'est pas la même chose. Ici, la retraite est pour tous et vous la recevez par le dehors, au milieu des derniers échos des vacances. Là-bas, c'est une réunion de jeunes gens choisis, et vous allez réfléchir par vous-même, *méditer* pour la première fois peut-être. — Brr! Méditer! Me vois-tu, agenouillé sur un prie-dieu et contemplant mon néant ou

mes fins dernières ? Enfin, vous n'aurez pas eu vainement confiance en moi. Peut-être est-ce la grâce du bon Dieu qui me vient par toi, et je m'y cramponne. C'est entendu, j'en suis. — Merci, cher Étienne, pour ton âme. Les camarades vont être contents. Maintenant que tu en es, je te les nomme: Jules, Henri, Walter, même cet espiègle d'Ernest, une nature comme la tienne. Vois, la montagne près de nous est toute noyée d'ombre et la nuit est venue; mais, dans son oratoire, là-bas, la Vierge des pèlerinages est bien contente de toi, Étienne, et il me semble que tu as enlevé une angoisse à son cœur de mère.

***

La cloche a interrompu ce colloque fécond où venaient de se pénétrer deux âmes, dont l'une était fière de la graine jetée en terre, l'autre bouleversée dans ses légèretés. Sans doute Jean-Marie a souvent recausé avec Étienne du grand projet. Puis, d'autres philosophes généreux et enthousiastes comme, sous des maîtres inspirateurs, on peut toujours l'être à dix-huit ans, se sont rencontrés avec des humanistes assis nonchalamment au seuil de la haute vie morale. En fin de compte, dans le collège dont je parle, il a y tout un bataillon d'élite, où circule, à voix basse, sans ostentation, non sans frémissement, le mot d'ordre de la prochaine expédition. Le plus âgé des jeunes a écrit au Père directeur, pour lui demander la liste des prochaines retraites et quêter une place pour de jeunes collégiens, désireux de cette vieille discipline jésuitique; il a reçu la fameuse liste bleue ou rouge que tous les retraitants connaissent, et un coup de crayon du Père groupe nos jeunes avec le cercle La Mennais.

L'été est venu, les jeux emportent dans leur tourbillon toutes ces natures volages, les examens s'en mêlent. Tout de même, après la distribution des prix, lorsque, entre leurs parents empressés, la griserie de la liberté reconquise, les adieux aux maîtres adoucis, nos jeunes trouvent moyen

de se tendre la main, au-dessus des valises et des boîtes, c'est pour se dire: « N'oublie pas la retraite, Étienne. Le 3 août nous t'attendons. »

Se plonger délicieusement au sein de la famille ouverte pour vous recevoir, rentrer en possession de son âme d'autrefois, toute en caprices et en insouciance, cela fait oublier bien des choses. Les plus vieux ont prévu le cas, et vers la mi-juillet, les plus jeunes reçoivent d'eux une lettre tendre et pressante, qui rappelle les promesses échangées sous les saules du collège, les soirs de confidence. Le grand jour est venu: quelques-uns, habitant la même région, se sont donné rendez-vous en bateau, et leur voyage, plein de causeries animées et de coups d'œil magnifiques, sera de ceux que l'on n'oublie pas. Dans l'après-midi, tous doivent se rencontrer dans la salle d'attente d'une de nos grandes gares. Perdus dans le vaste remous des voyageurs, ils ne forment pas une imposante armée, les petits collégiens. A mesure qu'un camarade arrive et cherche des yeux dans la foule le groupe ami, ceux-ci lui font des signes et vont à sa rencontre; que d'impressions douces à échanger! Les cœurs se touchent à cette minute. On se compte. Il en manquera deux ou trois, c'est prévu. La foule ne comprend rien à ce manège, ne porte pas même attention à cette phalange de jeunes, insoucieux du public. N'importe! Dieu voit cela, et il sait que ces élites obscures préparent les puissants rayonnements de demain. A quatre heures, la troupe s'ébranle, car le souper doit être pris à la Villa. Dans les « petits chars », la foule remarque bien un peu cette irruption de jeunes gens, qui se suivent tous, comme s'ils se tenaient par la main: on les prend pour un groupe d'écoliers. Plusieurs d'entre eux comptent dans leur vie les voyages à Montréal: ils ne perdent pas un coup d'œil. Le trajet est beau de Montréal à Cartierville: un tour de « petit char » en pleine campagne, dans une solitude coupée ça et là par quelque villa enfouie sous les arbres, cela sent l'excursion. Les voici maintenant

qui ont passé la rivière des Prairies, au-dessus de laquelle flotte encore le souvenir des pirogues sauvages et des cageux, et ils sont en arrêt devant la haute clôture de la Villa Saint-Martin. Les anciens, en connaisseurs et en amis de ces lieux embaumés de paix et de prière, introduisent les jeunes aux traditions et aux souvenirs: « Cette palissade, c'est la limite qu'il ne faut pas dépasser. Voyez comme notre rivière est jolie; pendant la récréation, nous venons nous asseoir près de ces flots qui ont été contemplés par bien des yeux rêveurs où se traduisait le travail intérieur de l'âme. Cette magnifique allée, construite comme une voie romaine, et qui serpente à travers le bocage, sert à nos méditations, pendant les temps libres; elle a été conquise sur le marécage; tout le terrain d'ailleurs, a été ainsi transformé et assaini année par année. Voyez les fleurs et le gazon qui entourent le grand perron: rien de tout cela n'existait la première fois que nous sommes venus. » Le Père directeur, accueillant, est sorti pour ouvrir ses bras aux retraitants; il reconnaît les anciens, et devant l'admirable travail de recrutement accompli par de simples collégiens, son cœur d'apôtre s'émeut: « Ah! Les gens de *Baupreau!* Il se fait donc de bonnes récoltes par chez vous! Braves enfants, va! Dieu bénira votre belle œuvre. » Les chambres sont aussitôt distribuées: plus d'un jeune ne contemple pas, sans un serrement de cœur vite réprimé, la cellule un peu vide, le prie-Dieu redoutable. Demain, l'amour viendra pour la chambrette où Dieu attend les âmes dans ses divins pièges. Après le souper très gai, voici que les jeunes commis ou travailleurs dont se compose le cercle La Mennais, font leur apparition. Une valise à la main, une chanson aux lèvres, ils sont bien admirables, ces jeunes gens qui ont dû lutter avec leurs patrons et instituer une vraie bataille pour conquérir ce congé bienfaisant. Des regards de sympathie s'échangent entre les deux groupes, encore distants et inconnus l'un à l'autre: demain, ce sera l'admiration réci-

proque, puis la fraternité. La nuit est venue, nos collégiens s'endorment dans leur cellule, après un regard jeté sur le programme des retraites qu'on a déposé sur leur table; ils ont comme l'illusion d'une rentrée au collège, pleine de brouhaha et d'émotions; au fond subsiste la certitude victorieuse d'être encore en vacances, avec la hâte de pénétrer les secrets que leur réserve cette retraite.



Elle leur en réserve en effet des secrets, la retraite fermée. Voilà nos jeunes enfermés, loin des gâteries de famille, plus loin encore des camaraderies de mauvais aloi, seuls avec leur moi, en face de Jésus qui va leur dire: « A nous deux, maintenant! » *Mediter!* La méditation est un fruit que l'on n'atteint qu'après avoir grignoté une écorce bien amère. Nos collégiens n'ont connu jusqu'ici que des lectures écoutées distraitement avec des facultés encore assoupies. Ici, le prédicateur prépare un peu les voies, puis on leur remet une feuille directrice, et alors, remontés à leur chambre, ils doivent se convertir en moelle les petites phrases substantielles, si infiniment compréhensives, des *Exercices* de saint Ignace. Au début, c'est éreintant. Les distractions pleuvent, les facultés se rebellent, et, à la première récréation, les anciens sont obligés de redonner du courage à plusieurs nouveaux. « Prenez patience, vous ne vous en repentirez pas! » L'enfer, le ciel, le néant de l'homme, voilà que ces vieilles connaissances prennent une physionomie toute nouvelle, à présent qu'on les contemple dans l'intimité suave de la réflexion personnelle . Bientôt le goût vient, le silence se fait au-dedans des jeunes âmes, Dieu parle alors de sa voix douce et pénétrante, si bien que nos collégiens n'ont plus maintenant besoin d'épuiser toute la substance du feuillet, pour remplir le temps alloué. Et le poids de la méditation met un joli revêtement de sérieux dans leur démarche et leurs gestes. On dirait qu'ils ont vieilli soudain. Il est prenant, en effet, cet enchaîne-

ment victorieux des *Exercices*, depuis les grandes vérités tranquilles du début jusqu'à la donation totale de la vie au service du Christ. Au sommet de tout, les deux étendards sont en présence, toutes choses sont pour ainsi dire contemplées du seuil de l'éternité; et, à ce moment, il n'y a pas de résolution ou de sacrifice qu'un cœur de jeune homme ne soit prêt à consentir. La pensée s'impose alors que pour atténuer la transition souvent désastreuse entre l'internement du collège et la liberté universitaire, il conviendrait peut-être de faire méditer davantage les philosophes.

Une autre surprise leur venait de ce contact révélateur avec une jeunesse vivant dans le monde, une jeunesse moins instruite qu'eux, mais qui, au travers du labeur quotidien, trouvait le moyen de s'enrôler dans les cercles, de se dévouer, et qui leur donnait des leçons de piété, des leçons de noblesse morale, à eux, futurs dirigeants. Doués de bonnes manières et sachant au besoin s'amuser ferme, ces membres de l'A. C. J. C. étaient admirables de crânerie religieuse, de bonne volonté et d'esprit de foi. Une force se révélait aux collégiens, et ils commençaient à comprendre tout l'égoïsme inconscient de leurs petites vies échafaudées sur le dévouement des autres. Dans leur sphère à eux, que de transformations il faudrait, pour que leurs existences méritassent d'être comparées aux leurs. Ils se mettaient à les rêver, ces transformations.

Surprise encore, la déroute du respect humain, dans ce milieu tout de franchise! Le matin, le chapelet se disait en commun, le long de la grande allée, sous les arbres, jusqu'au chemin, et, entre les dizaines, les retraitants chantaient des cantiques à pleine voix. Le premier matin, les collégiens chantaient moins fort; puis ils se laissaient gagner à la contagion. En récréation, ces jeunes gens du monde parlaient du Christ, de leur idéal, sans gêne, sans forfanterie non plus. Oh! la belle leçon!

Ces surprises, nos collégiens les confiaient à leur journal

de retraite, rédigé dans les temps libres, et où plus tard ils pourraient refaire leur courage. Ils les confiaient aussi au Père qu'ils avaient choisi comme directeur.

Pendant la dernière après-midi avait lieu la fameuse *conférence parlée*, légère détente aux sévérités de la retraite. Groupés dans la salle de récréation, chacun ayant le droit et le devoir de dire son mot, les retraitants s'abandonnaient à une causerie générale sur les initiatives nécessaires, sur les besoins de la jeunesse, sur les idées à répandre, sur les tactiques à prendre; bref, sur les moyens d'apostolat. Tout naïvement, les âmes se mettaient à nu. Et il y en avait de si belles! Un peu timides au milieu de ces jeunes gens si dégourdis et si actifs, nos collégiens prenaient part à la causerie avec une tendance aux théories plutôt qu'aux projets pratiques. N'importe! Pour sauver l'honneur des collégiens, les plus vieux parlaient des résultats de leur cercle, de leur participation aux conférences de Saint-Vincent de Paul, de leur envoi de livres aux enfants d'Ontario, de ces quelques essais d'action sociale que peut permettre la vie de collège. La réunion avait tout l'air d'un petit congrès.

Le soir, après souper, le Père directeur apportait une table chargée de brochures, de tracts sur les questions sociales, et, dans leur zèle fraîchement allumé, nos jeunes s'approvisionnaient, pour soutenir les discussions que déjà au loin ils voyaient s'amonceler contre leur convictions nouvelles.

Le matin du départ était presque aussi gai qu'un jour de fin d'année, et vraiment, pour nos collégiens, les mêmes sensations se renouvelaient à peu près: l'immense satisfaction du labeur accompli, l'ivresse de retrouver le grand air et les parents si tendres, l'au-revoir à des maîtres chéris, tout s'y retrouvait. A la messe, communion générale, toute de ferveur et d'amour.

Des poignés de main aux nouveaux amis trouvés pendant ces trois jours, des promesses, au Père directeur qui

se tenait sur le portique pour graver en nous l'idée du retour, et c'était ensuite, vers la grande ville, l'envol d'une troupe d'alouettes. Cette jasette traduisait chez nos jeunes l'instinctif besoin de révéler à ce public qui leur faisait pitié, tout le vrai bonheur que donne une retraite fermée.

Étienne et Jean-Marie font route ensemble. Jean-Marie pose un regard attendri sur cet éphèbe rayonnant qu'il a conduit vers plus de lumière. Étienne babille: « Mon vieux, je t'en dois de la reconnaissance, à toi et aux amis, pour ce bienfait d'une retraite. J'ai promis de faire mon gros possible pour secouer la paresse qui me tient au lit le matin, alors que l'église est à deux pas: toute ma vacance va se ressentir de ces trois jours. Tu ne sais pas, Jean-Marie, j'ai consulté le Père et nous avons fait ensemble le projet d'amener mon père à la prochaine retraite des notaires: c'est moi qui dois sonder le terrain. Puis, tu peux compter sur moi pour la propagande à faire parmi les camarades; j'ai beaucoup pensé à Joseph Landry; il a une bonne famille, et ça lui mettrait un peu de sérieux dans la caboche. — Fais attention, Étienne. Vas-y avec prudence! — Ne crains rien! Le prédicateur l'a dit: « Le bien doit faire tout juste le bruit qu'il faut. »



Avec une retraite fermée dressée comme un phare de salut au milieu des vacances, peut-être moins d'âmes de collégiens reviendraient-elles en septembre, pareilles à de petits corbillards de deuil.

Terminons sur un souhait: qu'il y en ait assez de ces collégiens-là, pour permettre l'organisation d'une retraite intercollégiale, ouverte aux écoliers en vacances!

MEMOR

Les « Voyageurs apôtres »[1]

LE champ d'action des Voyageurs est assez vaste: le bon exemple, la bonne conversation, les bonnes lectures, la lutte contre l'intempérance, contre le blasphème, la diffusion des retraites fermées sont autant de points où leur zèle s'est donné libre carrière.

Il était naturel que l'apostolat du bon exemlpe fût en tête de liste. On ne donne bien que ce qu'on a. Le bassin d'une fontaine se remplit d'abord avant de se répandre. Rappelez-vous le mot du *Catholique d'Action:* « Le vrai moyen de se donner aux autres, c'est de se donner à moi. » Une devise de Jeanne d'Arc était: « Dieu premier servi. » Dieu avant le prochain. Jusqu'au grand apôtre Paul qui se traitait durement au service de Dieu, « de peur, disait-il, qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé ». Les Voyageurs de commerce ont su mettre à la base de leur apostolat leur sanctification personnelle, et pour l'établir solidement, ils choisirent le moyen le plus court à la fois et le plus fort, je veux dire la retraite fermée.

On sait en effet que s'il est au monde une puissance capable de retourner une âme, *convertens animas*, de tournée qu'elle était vers le péché la retourner face à Dieu, son Créateur et Seigneur, et pour toujours, c'est la retraite fermée. Tout y conspire: l'éloignement de la famille et des affaires, le silence, la prière, les visites au saint Sacrement, l'exemple entraînant de ses voisins, les lectures, les chants pieux, — c'est du surnaturel tout pur, de la

---

1. Ces pages sont extraites d'une brochure sur les Voyageurs de commerce qui paraîtra sous peu. Nous lui avons donné comme titre les paroles mêmes du Souverain Pontife à l'adresse des membres du Cercle catholique des Voyageurs de Montréal.—N. D. L. R.

viande sans os, — les instructions appropriées au groupe, plus encore le travail personnel intense de la méditation, enfin et surtout, planant au-dessus des âmes et les fécondant de sa grâce, l'Esprit du Seigneur qui avait fécondé les eaux chaotiques au matin de la création. Et c'est bien ici encore une création, création nouvelle de l'homme nouveau, *secundum imaginem eius qui creavit illum*, à l'image de celui qui l'a créé (*Col. III*, 10). — De là, pour le Voyageur, deux résultats essentiels de la retraite: 1° Fidélité à Dieu, en particulier et en public; 2° Et comme conséquence nécessaire, fidélité à la maison qu'il représente, en y mettant tout son cœur et une honnêteté professionnelle absolue.

Ainsi refait, ainsi le cœur dans la joie et le front dans la lumière, le Voyageur part, il va son chemin: avec « le geste auguste du semeur » il sème l'Évangile, et par son seul exemple fait lever des moissons de pur froment.

Outre le bon exemple, il sème la bonne parole, la bonne conversation, et en ce point, comme en bien d'autres, « on ne le reconnaît plus, » — c'est le terme consacré. Il s'est rappelé le proverbe chinois: « Les maladies entrent par la bouche, les malheurs en sortent. » Sa verve native lui permet facilement — sauf respect — de tenir le crachoir. Elle lui permet aussi de faire dérailler soudainement une mauvaise conversation ou de l'aiguiller sur une voie meilleure; et ce, nonobstant cet autre proverbe chinois: « Qui est à cheval sur un tigre n'en descend pas aisément. » Le Voyageur accomplit sans peine ce tour de force.

Dans un hôtel de village une douzaine d'hommes, dont deux ou trois Voyageurs de commerce, causaient ensemble de choses et autres, lorsque la conversation tomba sur le nouveau curé de la paroisse. Tout de suite l'un des gros bonnets de l'endroit s'éleva avec violence contre ce qu'il appelait les extravagances du curé qui, disait-il, avait entraîné la paroisse, en un temps de gêne pour elle, à lui

bâtir un beau presbytère. Comme il fallait s'y attendre, la gent moutonnière qui l'entourait emboîta le pas. Heurter de front le matador n'eût fait qu'empirer l'affaire. C'eût été sauter à pieds joints devant le tigre. La tactique était plutôt d'amener l'entretien sur une autre voie. Un Voyageur s'en chargea. D'un ton dégagé, souriant, son brûle-gueule entre le pouce et l'index, il raconta l'histoire d'un curé jouissant de beaux revenus, ne parvenant pas néanmoins à se défaire de sa vieille soutane *en démence*, parce que tout son avoir passait aux miséreux, à l'éducation de quelques orphelins, au complément du pauvre salaire de l'institutrice. Cette histoire en déclancha une autre, puis une autre, et nos moutons de partir encore une fois à la file; c'était à qui maintenant rapporterait des exemples tout pareils de bienfaisance chez notre admirable clergé.

Il leur suffit parfois d'une phrase brève, d'un mot jeté à l'improviste pour détourner l'attention, faire réfléchir. Invité à donner son nom pour une retraite fermée, un jeune homme crut se débarrasser du solliciteur importun en affirmant: « Je n'ai jamais le temps de faire une retraite ». — « Mais vous avez toujours le temps, par exemple, d'aller au diable », rétorqua le Voyageur d'un ton mi-sérieux mi-bonhomme. « Diable! s'exclama l'autre, vous me faites peur!... Attendez donc... » Et l'affaire se bâcla. Un bon vivant déclarait devant ses amis qu'il ne fallait pas se gêner pour mener la vie grand train. « Il suffit, voyez-vous, de faire dire des messes après sa mort et le ciel est à nous. » Un Voyageur présent se contenta d'observer: « Le ciel ne s'achète pas, Monsieur, il se gagne. »

Édouard LECOMPTE, S. J.

Semaine sociale.—C'est du 21 au 25 juin qu'a lieu notre première Semaine sociale. Tous nos amis devraient se faire un devoir d'y assister. Il est bon de retenir aussitôt sa carte ($1.00 pour tous les cours) au secrétariat de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques. Ceux qui demeurent en dehors de Montréal feront bien aussi de s'occuper sans tarder de leur logement. Ils peuvent, s'il le désirent, communiquer à ce sujet avec le secrétariat, qui s'efforcera de leur rendre service.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

COMME nous l'avions laissé prévoir dans notre dernière chronique, le mois de mars a été un des plus élevés que nous ayons encore eus. Son bilan se chiffre à cent quatre vingt seize retraitants. Il a fallu pour héberger tout ce monde accomplir presque des tours de force. Ainsi, le 22 mars au matin, nos trente-cinq Chevaliers de Colomb nous quittaient. Le même jour, vers midi, un bon contingent nous arrivait de Sutton, comté de Brome conduit par le dévoué vicaire. Il finissait sa retraite le 25 dans la matinée pour être remplacé, le soir même, par quarante et un Employés de chemin de fer. Quarante et un: c'est cinquante et un qu'il faudrait dire, mais à ntore grand regret il fallut en renvoyer dix, faute de chambres disponibles. Puis le 31 mars, ce fut la retraite générale. Comme les années précédentes elle remplit la maison d'une foule aussi bigarrée qu'édifiante. Avocat, médecins, notaire, ingénieur, dentistes, industriels, entrepreneurs, agents d'assurances, marchands, huissier, constable, étudiants — ils étaient six de l'École des Hautes Études commerciales — épiciers, cultivateurs, voituriers, employés de chemin de fer, journaliers: toutes les professions vraiment étaient représentées. Cette fois encore, près d'une dizaine ne purent trouver place.

Après le carême, il y a presque toujours un fléchissement dans le nombre des retraitants. La semaine de Pâques surtout n'est pas propice aux retraites. Il faut la réserver à quelque bonne association catholique, habituée aux dévouements. C'est la Société de Saint-Vincent de Paul qui, chaque année, a cet honneur. Vingt-trois membres

répondirent le 8 avril à l'appel, dont un juge de la Cour Supérieure et trois avocats, membres du Conseil central.

AU CAP-DE-LA-MADELEINE

La nouvelle impulsion donnée, dès le commencement de l'année, à l'œuvre des retraites fermées dans le diocèse des Trois-Rivières, sous le haut patronage de Mgr Cloutier, se fait déjà sentir. Pendant la Semaine sainte, dix-sept Voyageurs de commerce allèrent faire leur retraite au Cap-de-la-Madeleine. Désireux de marcher sur les traces de leurs confrères catholiques des autres villes, ils voulurent mettre les exercices spirituels à la base de leur organisation professionnelle. Comme les cercles de Montréal, de Québec, de St-Hyacinthe, de Ste-Marie de Beauce, de Hull, d'Ottawa et de Sherbrooke, celui des Trois-Rivières servira vaillamment la cause de l'Église.

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

La question sociale est à l'ordre du jour. C'est d'elle, d'un de ses aspects, que M. Edmond Brossard, avocat de Montréal, a entretenu les retraitants à leur réunion d'avril. S'appuyant sur l'Encyclique *Rerum Novarum*, il leur a parlé de l'usage des richesses auquel Léon XIII consacre plusieurs pages. Le conférencier insiste particulièrement sur le luxe, montre ses ravages et quel rôle important il joue dans la crise sociale que nous traversons. Ces paroles, animées du plus pur esprit catholique, produisirent une vive et bienfaisante impression sur l'auditoire.

Pour répondre à la demande de quelques-uns des assistants, la réunion fut close à 11 heures. C'est une habitude que nous voulons prendre car elle comporte des avantages sérieux et ne saurait présenter aucune difficulté réelle. Ainsi, ce dimanche-là, chacun des exercices se déroula dans son ordre habituel: messe, communion, instruction et mé-

ditation, déjeuner, remarques du P. Directeur, réponse aux questions posées — il s'agissait cette fois-ci de la doctrine de l'Église touchant l'existence et la nature de l'enfer — puis conférence. Et à 11 heures tout était fini. Nous ferons de même la prochaine fois, le 2 mai, alors que nous aurons le plaisir d'entendre le R. P. Adélard Dugré, S.J., professeur de théologie au scholasticat de l'Immaculée-Conception, nous parler d'éducation. A cette occasion, nous invitons même ceux qui ne sont pas anciens retraitants à assister à la réunion de 10 heures.

J.-P. A.

Notes bibliographiques

DOYON (R. P. Constant, O. P.). — *Au Régime de l'Eau.* St-Hyacinthe. Bureaux du Rosaire.

BISSONNETTE (R. P., O. P.). — *L'Antidote contre la mauvaise Presse.* St-Hyacinthe. Couvent des Dominicains. 10 sous.

ALLAIRE (Abbé J.-B.). — *Catéchisme des Sociétés coopératives agricóles du Québec.* St-Hyacinthe, *La Tribune.*

De Saint-Hyacinthe nous sont arrivées presque coup sur coup ces trois brochures. Elles prêchent toutes trois l'action, sous des formes diverses, il est vrai, mais avec le même esprit et dans le même but: pour le bien de notre race et la gloire de l'Église. Il faut donc les lire et les répandre. Elles ont leur place à chaque foyer canadien-français, pauvre ou riche. Elles aideront notre peuple à devenir sobre, elles l'amèneront à bien choisir sa nourriture intellectuelle, elles lui apprendront les avantages de la coopération et comment, même à la campagne, s'unir et s'organiser est une des choses les plus bienfaisantes de nos jours.

(*Librairie Téqui*) [1]

GIBIER (Mgr). — *Le Relèvement national.* 5 fr. franco, 5 fr. 40.

Sujet pratique qui convenait bien au sens averti de l'éminent évêque de Versailles. Deux parties: Ceux qui ne peuvent pas nous relever. Ceux qui nous relèveront.

MILLOT (Chanoine). — *Mariage. Célibat. Vie religieuse.* 4 fr. 85.

Entretiens élevés adressés à des jeunes filles. Elles y trouveront la lumière dans la grave affaire de leur vocation.

ROUZIC (Abbé). — *Le Renouveau catholique. Les Jeunes pendant la guerre.* 3 fr. 50; majoration: 30%.

La jeunesse française catholique se révèle dans ce livre à ceux qui l'ignoraient avec ses fortes et sublimes vertus.

DEHON (R. P.). — *La Vie intérieure. Ses principes. Ses voies diverses.* 4 fr. 55.

Étude très utile où se trouvent réunis les témoignages des saints et des meilleurs auteurs ascétiques.

KREBS (R. P.). — *Dieu me suffit.* 2 fr.

Réédition d'un opuscule qui traite dans une forme alerte et originale les questions les plus vitales de la vie chrétienne.

LEMOINE (Abbé). — *Je crois en Jésus-Christ.* 6 fr., franco: 6 fr. 40.

Vie méditée et expliquée de Notre-Seigneur, où l'apologétique tient une large place.

DEMEURAN (J.). — *Le Droit canon des laïques* (*d'après le nouveau code*). 5 fr.; franco: 5 fr. 25.

Composé avec méthode et précision, ce livre permettra à ceux qui le liront d'avoir une religion mieux éclairée.

---

1 Les ouvrages de la librairie Téqui sont en vente à Montréal: chez Granger Frères et à la librairie Notre-Dame; à Québec: chez Garneau.

Pour la Presse catholique

DEPUIS l'année 1916, le 29 juin marque en Espagne un événement important. C'est la journée de la Presse catholique. Ce jour-là, dans toutes les villes espagnoles, sous le haut patronage de l'épiscopat, on prie, on quête, on fait une propagande active pour les publications catholiques. En 1918, 300,000 francs ont été ainsi recueillis. Et le projet a tellement plu au Souverain Pontife qu'il l'a enrichi d'une indulgence plénière. L'an dernier, les promoteurs de l'initiative demandèrent aux catholiques du monde entier d'y prendre part. L'invitation arriva ici trop tard. Mais cette année n'y aurait-il pas moyen d'entrer dans le mouvement ?

Les circonstances s'y prêtent. Et d'abord jamais la nécessité d'une presse catholique forte, indépendante, bien outillée ne fut aussi urgente. De plus en plus le journal fait l'opinion. Il est reçu à tous les foyers. Dans un bon nombre on ne lit pas autre chose. Presque partout c'est son jugement qu'on adopte sur les questions du jour. Et cette prodigieuse influence s'exerce à une époque où l'opinion a particulièrement besoin d'ête sagement dirigée. Les événements que nous venons de vivre ont profondément modifié la vie habituelle des hommes. Leurs rapports communs s'en sont ressentis. Ceux aussi des différentes classes. Les partisans d'une société nouvelle en ont profité pour semer leurs idées. Et maintenant la moisson lève. Tout n'est pas à condamner dans cette luxuriante germination. A côté de l'ivraie il y a de beaux épis. Mais la masse ne saura faire elle-même le juste partage. Elle s'en rapportera à son guide quotidien. Elle adoptera les réformes sociales que préconise son journal.

Par ailleurs, autant la bonne presse est actuellement nécessaire, autant les circonstances présentes rendent son existence difficile. La crise de la vie chère n'a pas épargné les matières qui entrent dans la confection du journal. Elles en ont même particulièrement souffert. Le papier est presque

hors de prix. Et les salaires des typographes ont augmenté comme ceux des autres ouvriers. Aussi le journal qui n'est pas l'organe de quelque puissant groupe, financier ou politique, et qui ne veut pas d'autre part livrer ses colonnes aux annonceurs de tout acabit, peut difficilement se maintenir aujourd'hui. Plusieurs journalistes de chez nous l'ont récemment déclaré. Voici l'aveu d'une revue française: « C'est la crise. Le mot retentit comme un glas ces jours-ci dans la presse de tous les partis. Il n'y a pas à le dissimuler: les journaux et les revues qui tiennent à leur indépendance plus qu'à des ressources de mauvais aloi, sont irrémédiablement perdus, *s'ils ne trouvent pas dans l'opinion publique un appui solide et si leurs amis ne consentent pas les plus larges sacrifices pour empêcher qu'ils périssent d'inanition ou écrasés sous la masse des journaux d'affaires.* »[1]

Déjà dans notre pays quelques comités se sont formés pour aider différents journaux catholiques. L'initiative espagnole aurait sa place à leurs côtés. Elle viendrait soutenir leur travail. Si, par toute la province, le 29 juin prochain, un mot d'ordre retentissait: « Aujourd'hui, prions, donnons, faisons de la propagande pour la bonne presse » ! Une ligue de journaux catholiques existe ici. Pourquoi ne prendrait-elle pas la tête de ce mouvement ? Toutes les aumônes recueillies dans telle ville pourraient être réparties entre les journaux de l'endroit qui adhèrent à la Ligue, ou encore remises à l'autorité ecclésiastique pour qu'elle les distribue elle-même.

Si cette campagne générale présente trop de difficultés la voie reste ouverte aux initiatives locales. Le projet vaut certainement qu'on s'y arrête. D'une manière ou d'une autre, il devrait être utilisé. Rien n'est plus catholique que ces mouvements d'ensemble, se produisant en même temps sur plusieurs points du globe. La Providence a coutume de les bénir. Elle fait bénéficier chaque centre des prières et des efforts des autres.

La Rédaction

1. *Revue des Lectures*, 15 avril 1920, p. 193

Le Gîte

J'ai parcouru toutes les routes
Et passé par tous les sentiers;
Les fleurs de tous les églantiers
M'ont tour à tour enivré toutes...
Aux coupes des bonheurs humains
D'avoir osé poser mes lèvres,
J'en ai connu toutes les fièvres
Et subi tous les lendemains.

Et puis j'ai remonté les routes
Et j'ai regravi les sentiers,
Cherchant, Seigneur où vous étiez,
Dans les ténèbres de mon doute...
Je n'ai croisé dans les chemins
Que des cœurs navrés et des lèvres
S'efforçant d'apaiser leurs fièvres
Aux coupes des bonheurs humains.

Alors quittant sentiers et routes
Je vis un gîte au fond d'un bois,
Où, pour écouter votre voix,
Les autres voix se taisaient toutes...
J'entendis, loin des bruits humains
Le pardon tomber de vos lèvres
Et vous avez guéri ma fièvre
Aux coupes de vos lendemains.

ENVOI

Seigneur Dieu, tu m'as pris la main
Désormais je suivrai ta route
Et ma soif s'étanchera toute
Aux coupes de tes lendemains.

Joseph Nolin

Villa Saint-Martin, 2 avril 1920.

Le Mystère de l'Incarnation

II. — CE QUE L'ÉGLISE ENSEIGNE

Si bien attesté qu'il soit par la révélation, comme nous l'avons vu dans un article précédent, le dogme de l'Incarnation du Verbe n'en reste pas moins impossible à comprendre. Comment Dieu peut-il être homme ? Lui qui ne peut pas changer parce qu'il est parfait, comment a-t-il pu, sans changement, commencer à être homme ? Et comment se fait-il qu'un homme soit Dieu ? Conçoit-on que l'enfant qui grandissait à Nazareth, il y a dix-neuf siècles, qui allait et venait, soumis à toutes les nécessités de notre vie humaine, fût le Maître de l'univers ? Car c'est le même qui travaillait péniblement, qui se fatiguait et se reposait, et qui, en même temps, *soutenait l'univers par la puissance de sa parole.* [1] C'est le même qui, toujours infiniment heureux, fut en même temps réduit à l'agonie, et qui, constamment plongé dans les délices de la béatitude divine, sentit un jour son âme triste jusqu'à la mort. Malgré le ravissement où il vivait, il endura des souffrances indicibles et mourut de douleur et d'épuisement.

Sans doute, on nous dit que le Christ avait deux natures: c'est la nature divine qui était heureuse, c'est la nature humaine qui souffrait. Oui, mais c'est la même personne qui jouissait et qui souffrait en même temps. C'est là le mystère. Comment une même personne peut-elle avoir deux natures si différentes ? Imagine-t-on un homme qui serait en même temps un ange ? C'est pourtant moins que ce qui est arrivé: Dieu, restant Dieu, devint homme

1. Hebr. 1, 3.

un jour et put dire en toute vérité: je grandis, j'ai faim, je souffre, je suis triste. C'est là ce qu'on appelle l'union hypostatique, union entre une personne divine (une hypostase) et une nature humaine; union si intime que tout ce qui se passait dans la nature humaine, le Verbe devait se l'attribuer comme s'il n'eût été qu'homme.

Pour expliquer ce qu'il y a de profondément mystérieux dans ce fait, bien des hypothèses ont été proposées et bien des hérésies en furent la conséquence. Les uns, comme les Docètes du deuxième siècle, imaginèrent que Jésus n'avait été homme qu'en apparence (Docètes, du grec δοκέω paraître). Son corps, pensaient-ils, était un fantôme immatériel, qui n'avait du corps humain que les formes extérieures. Jésus avait paru naître, vivre, manger, mourir, mais ce n'était là qu'une apparence. Le Christ n'aurait donc pas été Homme-Dieu, il n'aurait été que Dieu, faisant jouer devant les hommes une forme irréelle. Plusieurs sectes gnostiques partagèrent plus ou moins cette erreur.

Deux siècles plus tard, les Appollinaristes, sans aller aussi loin, supposaient également que Jésus n'était pas tout à fait homme. Il avait, selon eux, un corps humain, un corps vivant comme le nôtre, mais il n'avait pas d'âme humaine. C'est la nature divine qui tenait lieu d'âme. Jésus n'aurait donc pas aimé Dieu en qualité d'homme; il n'aurait pas pu s'offrir comme homme en sacrifice pour les hommes; il aurait simplement habité dans une sorte d'automate. Cette erreur fut condamnée comme la première.

Vinrent alors les Nestoriens, partisans du patriarche de Constantinople Nestorius. En garde contre l'apollinarisme, ils affirmaient que les deux natures étaient parfaites en Jésus-Christ, si parfaites qu'ils en faisaient deux personnes. En sorte que ce n'est pas Dieu, disaient-ils, qui était né de Marie et qui était mort sur la croix, mais l'homme en qui Dieu habitait comme dans son temple. Ce n'est pas Dieu qui était mort pour nous, mais l'homme uni à Dieu.

Contre eux le concile d'Éphèse, en 431, proclama l'unité de personne: ils n'étaient pas deux en Jésus-Christ, il n'y en avait qu'un, et celui-là était en même temps Dieu parfait et homme parfait. Celui qui était né de Marie et qui était mort sur la croix, c'était un homme, mais c'était en même temps Dieu.

C'est alors que les disciples du moine Eutychès, les Monophysites (μονή φύσις unique nature), adversaires acharnés des Nestoriens, tombèrent dans l'erreur opposée. Selon eux, Jésus était un, tellement un qu'il n'avait qu'une nature. En lui la divinité et l'humanité se mêlaient pour faire une nature nouvelle, la nature théandrique. L'Église répéta alors ses définitions, au concile de Chalcédoine, en 451, proclamant une fois de plus que Jésus est une seule personne, mais ayant deux natures. Deux siècles plus tard en 681, elle précisa contre les Monothélites (μονον θέλω unique-vouloir) que chaque nature a ses opérations propres, que Jésus sait et veut comme Dieu, qu'il sait et veut comme homme; que ses deux volontés ne sont jamais contraires, mais qu'elles sont distinctes. La volonté humaine de Jésus est soumise à la volonté divine, mais elle n'est pas absorbée ni dominée par celle-ci, elle reste libre.

L'hérésie la plus commune au cours des âges, ce ne fut pas celle qui nie ou minimise l'humanité de Jésus: c'est celle qui nie sa divinité. Ce fut l'hérésie de Cérinthe dès le temps des Apôtres; ce fut celle des Gnostiques au deuxième siècle, celle des Ariens au quatrième siècle, c'est celle des rationalistes de tous les temps. C'est aussi, de nos jours, l'erreur des Modernistes et des protestants libéraux d'Allemagne et d'Angleterre. Pour eux, Jésus est un homme extraordinaire, mais un homme seulement. Il fut l'ami de Dieu à un titre spécial. Il regardait Dieu comme son Père, et Dieu le traitait comme son fils, il avait en Dieu une confiance d'enfant, ne vivait que pour lui, mourut pour lui, mais il n'était, en somme, qu'un modèle de bon chrétien. Si les Livres saints l'appellent Dieu ou Fils de

Dieu, c'est par figure, dans le même sens que d'autres personnages, anges, rois ou prophètes, ont parfois reçu ces noms. Bref, Jésus n'était pas le Fils de Dieu par nature, il n'était que son fils adoptif.

Telle est la doctrine vulgarisée par Strauss et Renan, adoptée par l'école libérale allemande dont Harnack est aujourd'hui le grand docteur. Présentée sous les dehors d'une science incontestable, parfois avec des artifices de style et d'argumentation qui la rendent encore plus séduisante, cette doctrine a fait de grands ravages, non seulement dans son pays d'origine, mais dans les milieux protestants d'Angleterre, de Suisse, de France et des États-Unis où, quoi qu'on en dise depuis 1914, la philosophie allemande exerce un empire incontesté. Dans ces églises protestantes où la théologie christologique n'a pas la fermeté que les définitions des conciles ont donnée à l'enseignement catholique, on prête facilement l'oreille aux doctrines les plus subversives, pourvu qu'elles se présentent sous un air de sérénité, avec quelque apparence de raison. Aussi, ne sont-ils pas rares aujourd'hui les protestants, même parmi le clergé, qui prétendent rester chrétiens sans croire au dogme fondamental de la divinité de Jésus-Christ. Ceux-là, naturellement, ne croient pas davantage à l'efficacité des sacrements ni à la plupart des articles de notre foi. Pour eux ce qui importe, ce n'est pas la foi, ce n'est même pas d'être dans la vérité, c'est de se sentir religieux et de se croire dans l'amitié divine. Plusieurs sont simplement déistes, ou même panthéistes, ne sachant pas si le Dieu qu'ils adorent est distinct ou non de leur propre personne.

Voilà l'aboutissement de la théorie du libre examen. Dès qu'on rejette l'autorité d'une Église enseignante et qu'on s'attribue le droit d'examiner et d'interpréter tous les dogmes, on s'expose à les rejeter les uns après les autres et à ne plus croire à rien, qu'à son propre jugement — ou à celui de son journaliste.

Adélard DUGRÉ, S. J.

Un précurseur de la dévotion au Cœur de Jésus

LE mois de mai nous conduit au mois de juin, comme le Cœur de Marie nous mène au Cœur de Jésus, *per Mariam ad Iesum.*

A cette évocation du Cœur de Jésus, la pensée se reporte aussitôt à son apôtre incomparable, sainte Marguerite-Marie, dont Rome et la France viennent de célébrer l'apothéose; elle remonte aussi, pour nous au Canada, à l'âme de choix que Notre-Seigneur préparait en France à devenir une des gloires de la France Nouvelle, la vénérable Marie de l'Incarnation. En 1635, quarante ans avant la grande manifestation de Paray-le-Monial, elle entendit, un jour que Dieu semblait sourd à ses prières, une voix intérieure lui dire: « Demande-moi par le Cœur de mon Fils; c'est par lui que je t'exaucerai. » « Tout mon intérieur, poursuit-elle, se trouva dans une communication très intime avec cet adorable Cœur, en sorte que je ne pouvais plus parler au Père éternel que par lui. »

Cette dévotion royale au Cœur de Jésus la suivit naturellement au Canada et embauma l'antique monastère des Ursulines. Après elle et ses filles, ce fut le vénérable Mgr de Laval, ami du vénérable Jean Eudes, l'un des plus insignes précurseurs de la voyante de Paray; ce fut aussi Mgr de Saint-Valier, et ce furent les missionnaires de la Compagnie de Jésus, frères du vénérable Père de la Colombière, que Notre-Seigneur avait expressément choisi pour directeur de la sainte Visitandine.

Mais je m'attarde à ces souvenirs anciens.

Il est un religieux dont la vie, au siècle dernier, égala presque en longueur le siècle qui l'avait vu naître, à savoir,

de 1802 à 1896. Nous voulons parler du P. Pierre Point, S.J. Né à Rocroy en 1802, ordonné prêtre en 1826, fait, quelques années après, chanoine honoraire de Reims, il entra, en 1839, dans la Compagnie de Jésus et vint au Canada en 1843. Nous avons dit ailleurs [1] les merveilles de son zèle à Sandwich durant seize années (1843-1859). Il était à Québec depuis onze ans lorsque, en 1872, un successeur lui fut donné à la tête de la résidence. Il revint à Montréal au mois de janvier 1873.

Sa dévotion au Cœur de Jésus était très vive. Il en avait donné des preuves à Québec en imprimant à ce culte un magnifique élan, il avait établi en ville et dans quelques paroisses des campagnes l'Apostolat de la Prière, activé la lecture du *Messager*, inauguré avec plus de solennité le mois du Sacré-Cœur.

Rendu à Montréal en 1873, son ambition pour la gloire du Cœur de Jésus prit des proportions plus vastes: si bien que, en un sens large, on peut le considérer, au XIXe siècle, comme un précurseur

Jusque-là, sans doute, l'amour du Sacré Cœur n'avait jamais cessé, au Canada, de faire battre les cœurs de bon nombre de fidèles. Mais c'étaient des isolés: il n'y avait pas encore de poussée collective, de mouvement d'ensemble. Le P. Point avait remarqué qu'en Europe de nombreux évêques consacraient leurs diocèses au Sacré Cœur. Il résolut de demander à tous ceux de la province ecclésiastique de Québec de suivre cet exemple dans leurs diocèses respectifs. En ce temps-là, la province ecclésiastique de Québec correspondait exactement par son territoire à la province civile, en y ajoutant même Ottawa. Elle comprenait donc l'archevêque de Québec, métropolitain, et ses suffragants, les évêques de Montréal, d'Ottawa, de Saint-Hyacinthe, des Trois-Rivières et de Rimouski

Justement, en cette année 1873, le cinquième Concile

1. *Les Jésuites du Canada au XIXe siècle*, t. I (1842-1872). Montréal, 1920.

provincial de Québec allait réunir, au mois de mai, ces prélats. L'occasion était des plus heureuses. Le P. Point la saisit, en écrivant à Mgr Taschereau, archevêque de Québec: il se permettait de lui suggérer humblement que le Concile d'abord, puis tous les diocèses fussent consacrés au Sacré Cœur. Il en reçut la réponse suivante, datée du 17 mai, c'est-à-dire, la veille même de l'ouverture solennelle du Concile:

MON RÉVÉREND PÈRE,

« Je n'ai qu'un instant pour vous dire que votre excellente idée d'une consécration au Sacré Cœur de Jésus est déjà adoptée en principe par les Pères de notre Concile, auxquels je viens d'en parler.

« Priez pour que le Saint-Esprit nous éclaire dans nos travaux.

† E.-A., *arch. de Québec.* »

Effectivement, le 22 mai, les Pères du Concile, signaient une très belle lettre pastorale collective, où étaient traités les sujets les plus importants et les plus actuels: en premier lieu la « dévotion au Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie et à saint Joseph », puis successivement « l'état actuel de l'Église », « le Concile du Vatican », « l'infaillibilité du Souverain Pontife », « de l'éducation », « des élections », « l'émigration, le luxe, l'intempérance ». Elle se terminait par deux dispositifs qui tous deux regardaient la dévotion si chère au vénérable zélateur. Voici en quels termes ils étaient présentés:

« Le saint nom de Dieu invoqué, nous statuons et ordonnons ce qui suit:

« 1° Le dimanche après la fête du Sacré Cœur de Jésus, dans toutes les églises et chapelles de cette province où se fait l'office public, et dans toutes les communautés religieuses, après la lecture du présent mandement qui a

rapport à cette dévotion, on fera la consécration publique et solennelle de la paroisse ou de la communauté au Sacré Cœur de Jésus. Après la messe, on fera, s'il est possible une procession du saint Sacrement, durant laquelle on chantera une ou plusieurs hymnes de l'office du Sacré Cœur. Au retour de la procession, on fera du haut de la chaire, s'il y a plusieurs prêtres, ou bien au pied de l'autel, une consécration à ce divin Cœur, suivant la formule qui se trouve prescrite à la suite de ce mandement, et après le chant du *Tantum ergo* et les oraisons du saint Sacrement et du Sacré Cœur, on donnera la bénédiction du saint Sacrement. Le prêtre qui lira la consécration, portera l'étole et aura un cierge allumé à la main. Cette consécration se renouvellera chaque année, le dimanche après la fête du Sacré Cœur de Jésus.

« 2° Nous désirons qu'il y ait partout un tableau du Sacré Cœur, qu'on établisse partout des confréries en son honneur, et que tous les fidèles soient exhortés à en faire partie et à invoquer souvent ce Cœur Sacré, dont le souvenir est si consolant à l'heure de la mort. »

Ce document si beau et de si grande portée était le triomphe du P. Point. Mgr Langevin, évêque de Rimouski, à qui le Jésuite avait écrit en même temps qu'à l'archevêque, lui répondit le 21 juin, veille de la consécration:

Mon cher Père,

« Je me figure aisément la joie dont votre cœur est inondé, ces jours-ci, en voyant vos vœux si ardents enfin accomplis. C'est donc demain que la Province ecclésiastique de Québec tout entière va être solennellement consacrée au divin Cœur de Jésus!

« Je prends une large part à votre bonheur, et je me félicite d'avoir pu y contribuer dans la mesure de mes faibles efforts. Dans la belle fête de demain, je ne pourrai m'empêcher de penser à vous... et je me flatte que vous me re-

commanderez bien souvent à ce Cœur si aimant, si miséricordieux de notre adorable Sauveur, ainsi que mon diocèse... »

J'ai parlé du triomphe du P. Point. Ce fut un triomphe tout intérieur, parfaitement ignoré des hommes. Religieux très humble, il avait donné le branle, puis s'était mis et tenu à l'écart. A quelque temps de là, dans ses notes intimes, il écrivait simplement: « La cérémonie a été faite avec édification: la dévotion au Cœur de Jésus s'étend partout. »

De fait, le culte du Sacré Cœur, ainsi largement et solennellement établi dans tous les diocèses, avait pris de splendides développements. L'archevêque de Québec, promulguant, deux ans plus tard, les décrets du Ve Concile provincial de Québec, en rendait témoignage:

« Vous connaissez déjà, Nos Très Chers Frères, le décret de notre cinquième Concile sur la dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Le mandement du Concile a établi en cette Province le pieux et touchant usage d'une consécration annuelle de toutes les paroisses, communautés et familles, à ce divin Cœur qui est le foyer de l'amour infini de Jésus pour les hommes. Partout, et jusque dans les plus pauvres chapelles, ce symbole de la charité immense de notre Dieu est exposé à notre vénération et à notre piété... »

Le P. Point ne s'en tint pas là. L'année suivante, c'est-à-dire, en 1874, il obtint de Mgr Bourget et des supérieurs du collège de faire donner une très grande solennité au mois du Sacré Cœur dans le Gesù, et de le terminer par une procession dans les rues qui entourent l'église. Le mois du Sacré-Cœur fut en effet très suivi; il y avait chaque semaine plusieurs pèlerinages de paroisses, de couvents, d'écoles, etc. Pendant le triduum qui précéda la grande procession, six prédicateurs se succédèrent dans la chaire du Gesù, deux Sulpiciens, un Oblat, un curé et deux Jésuites.

Tout allait bien. Mais le jour même de la procession, les embarras surgirent. L'excellent Père nous les rapporte tout uniment: le P. Recteur, dit-il, était retenu à New-York par la maladie, le P. Ministre gravement malade à l'Hôtel-Dieu, le P. Préfet d'église cloué dans sa chambre par le rhumatisme. Avec cela qu'un orage menaçait de crever sur la ville, au moment de la réunion; mais il n'en fit rien. Le Sacré Cœur se chargea de tout: la procession eut lieu, cinq mille fidèles y prenaient part, les zouaves pontificaux portaient la statue du Sacré Cœur; au retour, le défilé s'arrêta dans la grande cour du collège, où il y eut sermon, cantiques, amende honorable et consécration au au Cœur de Jésus.

Le P. Point était rayonnant: le Sacré Cœur avait été publiquement honoré, en dépit de tous les obstacles. Il concluait, à sa manière: « Tout le succès vint du Sacré Cœur et rien de nous. Amen! »

Ce n'était pas encore assez.

Il est vrai que les évêques avaient pris l'initiative dans le grand renouveau de la dévotion au Cœur de Jésus; le peuple y avait répondu magnifiquement. Mais, pensait le Jésuite, il manquait des intermédiaires entre les évêques et le peuple, des agents de liaison, dirait-on en style militaire, qui communiqueraient, entretiendraient, attiseraient le feu divin dans tous les rangs. Et c'était en effet, une armée au service du Sacré Cœur que le P. Point méditait de lever. Il la voulait composée des évêques eux-mêmes — ce serait l'état-major — puis des prêtres séculiers, des missionnaires, des religieux, de tout ordre et de tout sexe, qui formeraient ensemble ce qu'il appela une « Union spirituelle » ou « Armée apostolique », dont chaque membre s'engagerait à pratiquer et à propager par tous les moyens possibles, prière, prédication, services réciproques, la dévotion au Cœur de Jésus parmi ses inférieurs.

On était alors dans l'année jubilaire de 1875, coïncidant

avec le deux centième anniversaire de la « grande apparition » de Notre-Seigneur à la sainte de Paray-le-Monial.

Au mois d'août, le P. Point descendit à Nicolet pour y prêcher la retraite ecclésiastique du diocèse des Trois-Rivières. L'occurrence était on ne peut plus opportune pour son projet. Il s'en ouvrit au pieux évêque des Trois-Rivières. Mgr Laflèche l'accueillit avec empressement pour lui-même et pour son diocèse. Les quatre-vingt-sept prêtres présents à la retraite signèrent la formule que leur présenta l'évêque, et le jour de la clôture, entre la communion générale et le *Te Deum*, Monseigneur prononça au nom de tous l'acte de consécration.

Les six autres évêques de la province mirent le même zèle à l'approuver et à l'établir dans leurs diocèses. Tout d'abord, le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, sur le point de se retirer au Sault-au-Récollet. L'archevêque de Québec la recommanda à son clergé dans une circulaire. Le vicaire général de Rimouski, parlant des effets de l'« Union », écrivait: « La communion réparatrice, qui était à peu près inconnue, commence à être mise en pratique. » Mgr Moreau, charmé de cette « nouvelle croisade », s'écriait: « La dévotion au Sacré Cœur de Jésus, mais c'est ma dévotion favorite!... » A son tour, Mgr Racine, récemment consacré premier évêque de Sherbrooke, écrivait tout heureux: « J'ai signé, et je fais signer... Vous pouvez donc compter, mon révérend Père, que l'évêque de Sherbrooke, son clergé, ses établissements religieux, et un grand nombre de diocésains vont s'enrôler dans cette sainte confédération. »

Un des très bons effets du mouvement fut l'élan donné à l'Apostolat de la Prière. Le P. Point le remarque, et à ce propos il signale le zèle vraiment admirable déployé par les Frères des Écoles chrétiennes dans leurs communautés et leurs si nombreuses écoles. « Les communions, ajoute le Père, se sont étonnamment multipliées. » Cela n'allait point évidemment sans un surcroît de travail

pour le clergé des paroisses. Mais il sut mériter ce beau témoignage du vénérable apôtre: «.Quoique les pasteurs soient surchargés quelquefois au-dessus de leurs forces, ils bénissent tous le divin Cœur, et se livrent avec joie à ces précieux ministères. »

Le zélateur septuagénaire, toujours humble, toujours caché dans sa pauvre cellule, sentait en son âme un désir véhément de faire plus encore pour le Cœur de Jésus. Or, en ce temps-là, on se plaignait partout du petit nombre de vocations ecclésiastiques ou religieuses parmi les jeunes gens, et l'on se disait que bien des vocations se perdaient faute d'être connues et cultivées dans le premier âge. Le P. Point conçut une œuvre qui irait saisir dans l'enfant ce germe de la vocation, s'il existait, le développerait peu à peu et le ferait finalement s'épanouir. Il la nomma: « La petite Œuvre du Cœur de Jésus, ou, l'Apostolat des Enfants dans le Cœur de Jésus, pour les vocations apostoliques. »

Mais l'espace nous manque pour dire ce que fut cette œuvre et les splendides approbations qu'elle recueillit chez tous les évêques de la province. Qu'il suffise de rappeler qu'elle valut au P. Point une lettre collective des sept évêques réunis à Québec en 1878, pour le VIe Concile provincial, louant hautement la « Petite Œuvre » et celui qui en avait été le fondateur.

Nous croyons pouvoir conclure que le P. Point a été, dans la seconde moitié du dernier siècle, un excitateur, un ardent propagateur et, en un sens, un présurseur de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Il préparait ainsi les voies au regretté P. J.-B. Nolin, S. J., qui devait organiser si puissamment et répandre par tout le Canada le culte du Cœur adorable de Notre Sauveur.

Édouard LECOMPTE, S. J.

La première Semaine sociale du Canada

La lettre suivante vient d'être adressée à l'un des membres du Comité d'organisation de la première Semaine sociale du Canada. Nous sommes heureux de la communiquer à nos lecteurs.

La Commission Générale des Semaines Sociales de France m'a confié le soin très agréable d'adresser à la première Semaine Sociale du Canada, qui va se tenir à Montréal, du 21 au 25 juin 1920, son salut et l'hommage chaleureux de sa sympathie.

C'est en France, vous l'avez rappelé très délicatement dans vos invitations, que l'institution des Semaines Sociales a pris naissance. A Lyon, en 1904, elle eût ses premières assises. A Metz, en 1919, elle tint sa onzième session. Elle s'est étendue à d'autres nations. Mais où pourrait-elle se sentir plus près de ses origines que chez vous, dans le pays qui demeure toujours « la Nouvelle-France » ?

L'heure d'une Semaine Sociale a donc sonné pour le Canada: permettez-moi de vous féliciter, vous qui avez été l'artisan principal de cette grande œuvre. Vous avez bien voulu me dire que partout où votre comité organisateur s'est adressé, soit près de l'autorité ecclésiastique, soit parmi les professeurs et conférenciers, soit parmi les hommes d'œuvres, collaborateurs et auditeurs les plus divers, il avait été accueilli avec une sympathie qui a dépassé les espérances. Je n'en suis pas surpris, moi qui connais, par une expérience deux fois renouvelée, tout ce que vos compatriotes mettent de richesses intellectuelles, de générosité d'âme et d'esprit réalisateur au service des deux causes indissolublement liées de l'Église et de la patrie.

Aussi en souhaitant plein succès, résultats abondants

à votre première Semaine du Canada, j'ai l'impression de formuler un vœu que déjà la Providence, alliée toute puissante de votre initiative, s'est chargée de réaliser magnifiquement.

Comme vous avez été bien inspiré en choisissant l'Encyclique *Rerum Novarum*, comme l'idée centrale autour de laquelle graviteront, en un ordre parfait, les travaux et les résolutions de votre Semaine Sociale ! Par le fait même, vous avez défini, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, de quel esprit vous êtes et quelle méthode vous entendez suivre. A la lumière de cet enseignement pontifical, dont la clarté s'intensifie, à mesure que les années passent, vous allez examiner un à un les problèmes qui se posent aujourd'hui; vous allez analyser la crise présente, rejeter les faux remèdes, définir les vérités mâles et les solutions libératrices. Des hommes étroitement unis dans la fidélité aux principes catholiques et le souci ardent du renouveau social, vont appliquer à cette tâche toute la pénétration et la puissance de redressement que donne une science avertie unie à une foi indéfectible. Nous, à qui la distance et les soucis de la reconstruction nationale interdisent en ce moment la présence réelle à ces premières assises des Semaines Sociales canadiennes, nous lirons vos leçons avec la certitude d'y puiser les plus solides enseignements.

Je souhaite que vos pensées et vos résolutions trouvent écho dans tout le continent de l'Amérique du Nord. Jadis, les fils de France, partis du rocher de Québec et de Ville-Marie, ont fait rayonner jusqu'au cœur de l'Amérique l'éclat du nom français et la lumière de l'Évangile: avec votre concours, la tradition ne sera pas prescrite.

Quand vous clôturerez votre Semaine, un mois s'écoulera encore avant que nous ne tenions la nôtre à Caen, du 1er au 8 août prochain. Voulez-vous me permettre d'y convier, par votre obligeante entremise, professeurs et auditeurs de la Semaine Sociale de Montréal ? Sur cette terre de Normandie, où reposent les cendres de leurs ancêtres,

qu'ils viennent nous encourager de leur amitié, nous assister de leur collaboration, à l'heure où la France, victorieuse, mais chargée encore de tant de responsabilités et de soucis, s'efforce de refaire sa vie, au lendemain d'une crise sans précédent dans l'histoire!

Aux membres de la Semaine Sociale de Montréal nous donnons cordialement rendez-vous à la Semaine Sociale de Caen.

Eugène DUTHOIT

Président de la Commission permanente des Semaines Sociales de France



Ce qu'il faut lire

X. — APOLOGÉTIQUE POPULAIRE

TERMINONS aujourd'hui notre série de livres sur la doctrine catholique. Nous avons déjà publié deux listes. La première contenait les livres de fond, ceux qu'il faut considérer comme indispensables: les Évangiles, un bon catéchisme, un exposé succint du dogme; l'autre, des ouvrages où sont discutées et résolues les principales objections contre la religion.

Il nous reste maintenant à indiquer quelques livres d'apologétique populaire. A côté en effet des difficultés réelles que peuvent présenter à l'esprit telle et telle vérité, il existe nombre d'objections qui courent les rues, lancées par les ennemis de l'Église ou nées de l'ignorance ou de quelque préjugé. Une mise au point brève, un renseignement historique, parfois un mot à l'emporte-pièce suffiront à les détruire. On trouvera ces réponses dans les livres suivants:

DUPLESSIS (abbé E.). — *Les idées de Matutinaud.* Paris, Téqui. 2 fr. 50.
Ce premier ouvrage a été suivi de quatre ou cinq du même genre: Les Cousins de Matutinaud, etc.

GIBIER (Mgr). — *Les Objections contemporaines contre la religion.* Paris, Lethielleux. 4 vol. 4 fr. chacun.

MAGNIER (Capitaine). — *Les Répliques du bon sens.* Lille, Taffin-Lefort. (Il existe une édition canadienne de cette brochure, publiée par Beauchemin.)

VANDEFITTE (abbé). — *Petite apologétique chrétienne.* Cambrai, Deligne, 0 fr. 50.
. — *Le jeune Apologiste de la religion.* Paris, Castermann. 0 fr. 70.

Ajoutons que l'Action Populaire de Reims — dont le nouveau siège (provisoire) est au 51, rue St-Didier, Paris— a publié, outre ses plans et documents qui sont surtout à l'usage des Cercles d'études, une série de feuilles volantes: l'*Actualité en tracts*, où sous une forme très alerte, rendue encore plus vive par la disposition variée des caractèıes, d'excellentes réponses sont données aux objections les plus répandues dans les milieux populaires.

Réunion de juin

Notre prochaine réunion mensuelle aura lieu le dimanche, 6 juin, à l'endroit habituel, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury.

A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h., conférence.

La réunion projetée à la Broquerie est forcément retardée.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

LA période qui suit Pâques s'est continuée, comme les années précédentes, avec un certain fléchissement dans le nombre des retraitants. C'est un phénomène normal qu'il sera toujours assez difficile d'éviter. Nous eûmes quand même chaque semaine une bonne retraite. A tour de rôle, les employés de tramways, les membres de l'A. C. J. C., auxquels s'était joint le groupe des finissants de l'École Normale, les paroissiens de Joliette, les dentistes, vinrent se retremper durant trois jours. Tous sont retournés heureux, décidés à revenir et à augmenter leur groupe l'an prochain.

A LA VILLA MANRÈSE

Il y eut en 1919, à la Villa Manrèse (Québec) 877 retraitants. La catégorie la plus nombreuse fut celle des voyageurs de commerce: 81. Viennent ensuite les avocats, notaires, médecins, courtiers d'assurance, pilotes, juges, marchands, cultivateurs, ouvriers, employés de chemin de fer, industriels, etc. La plupart des groupes étaient paroissiaux. Les fruits de ces retraites ont été excellents. On les a surtout remarqués dans certaines régions comme le Lac St-Jean et la Beauce.

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

Suivant la résolution adoptée en avril, notre réunion de mai commencée par la messe à 8 h. 30 était terminée à 11 heures. C'est un programme qui comporte de grands avantages et auquel nous voulons tenir. Le conférencier du jour était le R. P. Adélard Dugré, S. J. Sur le ton d'une

causerie, et en termes clairs et francs, il parla de l'intérêt que les parents doivent porter à l'instruction de leurs enfants. Cet intérêt se manifestera d'abord par leur attitude envers l'éducateur, attitude de sympathie, de respect, d'encouragement. Il y a peu de carrières aussi méritoires que celle de l'instituteur. A cette atitude s'ajoutera l'attention accordée au progrès de l'élève. Et ici le conférencier en profite pour dire quel devrait être l'idéal des parents canadiens-français en matière d'éducation. Ils doivent se garder de l'engouement qui sévit pour la formation utilitaire, et désirer le développement normal des facultés de leurs enfants, suivant leurs dispositions naturelles et notre tempérament de Latins. Ces remarques très pratiques ont été fort goûtées de l'assistance.

Quelques paroles furent ajoutées au sujet de la prochaine Semaine sociale, et de la réunion de juin qu'on espère avoir à Boucherville, au vieux manoir de la Broquerie, puis la réunion se termina par la prière habituelle.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Consécration des familles au Sacré Cœur

Le retour du mois de juin doit raviver chez tous les catholiques la dévotion au Sacré Cœur. Une de ses principales manifestations, nous l'avons répété plus d'une fois, est la consécration des familles à ce divin Cœur. La récente canonisation de la voyante de Paray, sainte Marguerite-Marie, donnera sans doute à cette pieuse pratique un regain de popularité. C'est à son initiative en effet qu'on peut en faire remonter l'origine. La première consécration faite devant l'image du Sacré Cœur fut celle de la

sœur Marguerite-Marie et de ses novices, le jour même de sa fête, dans le monastère de Paray-le-Monial.

Chez les Anglicans

Depuis assez longtemps un mouvement se dessinait chez les Anglicans en faveur des retraites fermées. Quelques groupes se réunissaient chaque année dans une maison isolée et s'y livraient à des exercices spirituels. Des prédicateurs protestants y ont même donné les *Exercices* de saint Ignace. Une enquête faite récemment par les chefs même de l'église anglicane montre que ce mouvement a pris peu à peu un développement assez considérable. Devant ses résultats ils n'ont pas hésité à le recommander. Le comité chargé de l'enquête exprime le vœu que chaque diocèse ait bientôt sa maison de retraite et qu'on s'y rende nombreux. Une association de recrutement formée dans le Lancashire a organisé, de juin 1919 à avril 1920, trente-sept retraites: treize pour le clergé, onze pour les hommes et treize pour les femmes. Presque toutes sont de trois jours, parce que, dit le prospectus « le troisième jour est le meilleur ». Plusieurs de ces retraites ont été prêchées par des évêques anglicans. Puisse la Providence s'en servir comme d'un moyen de conversion.

Programmes d'enseignement

Dans un article récent, le vice président de la *Société générale d'Éducation*, M. le baron de Crouzac-Crétet fait les remarques suivantes au sujet des programmes de l'enseignement primaire en France: « Quand on les parcourt, on est frappé de l'étendue des connaissances qu'ils supposent. Histoire, géographie, littérature, sciences physiques et naturelles, éléments de droit constitutionnel et d'économie politique, rien n'y manque. Quand on veut se rendre compte des résultats obtenus, on est frappé de l'ignorance des trois quarts des élèves de nos écoles primaires; à peine

savent-ils lire, écrire et compter. Quant à leurs connaissances en histoire et en géographie, il y a longtemps que leurs bévues amusent les lecteurs des journaux qui se sont donné pour tâche de les relever. N'y aurait-il pas quelque chose à faire pour disperser l'attention des enfants sur un moins grand nombre de sujets et pour obtenir qu'ils sachent mieux le peu qu'on leur apprendrait ? »

La Semaine Sociale de Caen

Voici en quels termes, l'évêque de Bayeux, Mgr Lemonnier, annonce à ses prêtres que les Semaines Sociales de France tiendront, cette année, leur douzième session annuelle à Caen: « J'aurais une bonne nouvelle à vous annoncer, chers Messieurs. Au mois d'août prochain, les adhérents de la *Semaine Sociale* tiendront leur réunion annuelle dans la ville de Caen. D'une part, avec son Université, qui compte des professeurs remarquables et un grand nombre d'étudiants; d'autre part avec les entreprises considérables qui sont venues s'établir sur les rives de l'Orne, la ville de Caen était toute désignée pour l'honneur d'une *Semaine Sociale*. Les questions sociales, la question des Syndicats en particulier, sont nécessairement à l'ordre du jour. Il n'est pas possible de s'en désintéresser. C'est une bonne fortune pour nous d'entendre, à cette occasion, les orateurs de la *Semaine Sociale*, aussi dévoués à l'Église que compétents dans ces questions d'espèce. »

Les Voyageurs de commerce

L'Association catholique des Voyageurs de commerce, dont on connaît l'esprit et la vaillance admirable, vient de tenir à Montréal son premier Conseil fédéral. Tous les cercles affiliés étaient représentés et on y fit de la bonne besogne. Notons parmi les huit motions adoptées, inspirées toutes par un zèle éclairé pour le bien de la race et de l'Église, cette dernière: « Que tous les membres de *l'Association ca-*

tholique des Voyageurs luttent sans cesse contre cette plaie si invétérée de la nature humaine déchue, qui se nomme le respect humain; qu'ils vivent pleinement cet esprit d'apostolat, tel que déterminé par leur but et leurs moyens d'action; qu'ils se pénètrent de plus en plus de l'esprit surnaturel qui est fait tout de sacrifice, qu'ils aillent le puiser annuellement à sa vraie source, le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les retraites fermées. Que chaque cercle donc se fasse un honneur de ne compter que des membres qui ont fait au moins une retraite fermée. »

Notes bibliographiques

PÂQUET (Mgr L.-A.). — *Études et appréciations*, Nouveaux mélanges canadiens. Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1919.

Mgr L.-A. Pâquet présente au public ces nouvelles *Études et Appréciations* comme « des éléments de paix, de réfection et de reconstruction nationale ». Il les présente avec cette vue sereine et très haute qu'il porte sur tous les sujets qu'il traite, dans ce style clair, ferme, précis qui donne à la pensée l'ornement qu'elle réclame, et communique au lecteur une si agréable impression de sécurité doctrinale et littéraire. La première partie indique certains « Écueils funestes », la seconde l'« Union désirable » des Canadiens français, la troisième la « Force souveraine » puisée dans la sainte Église de Jésus-Christ.

Nous voulons signaler la très solide étude de Mgr Pâquet sur le premier écueil, le féminisme. Nos législateurs y trouveront un arsenal pour combattre ce danger et lui interdire l'entrée de la province de Québec. En fait, après

les sataniques lois du divorce que les peuples se donnent à l'envi et qu'ils aggravent de plus en plus, il n'est point de péril plus grand pour notre province catholique et française que le féminisme politique stigmatisé dans ces pages. Et la raison fondamentale en est que ce genre d'activité féminine frappe au cœur même la famille, la trouble, la désorganise. Or qui ne voit que la famille catholique et française — pour ne parler que de celle-là — constitue la force par excellence de notre race, et que, par conséquent, tout ce qui tend je ne dis pas à la ruiner mais même à l'affaiblir en quelque manière que ce soit, doit être attaqué, battu, assommé dès sa première apparition.

MOORE (William H.). — *Polly Masson.* Toronto, Dent & Sons.

Il ne faudrait pas mesurer le roman de M. Moore avec la mesure française, à savoir, cette marche savante d'un récit où toutes les parties, les personnages, les entretiens, les événements même secondaires convergent vers un but unique, préparent, amènent et produisent le dénouement. La méthode anglaise — qui se retrouve dans le théâtre anglais — est plus large: elle admet nombre d'incidents qui ont peu ou point de rapports avec le sujet principal, et cela afin de créer et d'accroître dans l'esprit du lecteur ou du spectateur l'illusion de la vie réelle.

Polly Masson (Pauline Masson) est une jeune Canadienne française, catholique naturellement, bilingue, et, comme de juste, très attachée à sa langue et à sa religion, qu'elle défend au besoin, *unguibus et rostro*.

Ce qui plaît dans le livre de M. Moore, c'est l'évidente sympathie de l'auteur pour les deux grandes amours des Canadiens français, leur religion et leur langue, et au-dessus de tout, comme une source élevée, son sens du droit où qu'il se trouve, son sens de la justice et de la charité. Dons précieux que nous avons déjà admirés dans son premier ouvrage, *The Clash*.

Ed. L.

VEUILLOT (François). — *Montmartre, autrefois et aujourd'hui.* Paris, Bloud et Gay.

Publié pour la première fois en 1890 par le R. P. Jonquet, O. M. I, cet ouvrage vient d'être complété et réédité par le vaillant publiciste catholique qu'est M. François Veuillot. C'est l'histoire intéressante et variée de Montmartre qui s'y déroule depuis les prédications de saint Denys l'Aréopagiste jusqu'à la consécration de la basilique en octobre dernier. On lira avec intérêt et édification ces pages pieuses et fortement documentées.

RENARD (R. P. S. J.). — *Saint Joseph.* Tours, Mame. XXXVII-298 pages. 9 fr.

Cet ouvrage, composé d'après les livres saints, les traditions, les révélations des mystiques et la théologie, contient, outre la vie du grand Patriarche et l'histoire de son culte, des pages nouvelles sur l'enfance de Jésus et de Marie. C'est un des livres les plus complets publiés jusqu'ici sur saint Joseph. Il ravivera sa dévotion dans le cœur de tous ceux qui le liront.

LEDUC (Dom Camille). — *Catéchisme liturgique*, revu et complété par Dom Jules Baudot. Tours, Mame. 480 pages. 7 fr. 50.

On trouvera condensés dans ce catéchisme les enseignements de l'*Année liturgique* de Dom Guéranger. Une âme qui voudra s'en pénétrer en retirera un réel profit pour l'intelligence et pour le cœur, en prenant une part plus effective à la célébration des saints offices.

MORTIER (R. P., O. P.). — *Histoire abrégée de l'Ordre de saint Dominique en France.* Tours, Mame. X-390 pages. 10 fr.

Quiconque veut connaître l'Ordre de saint Dominique en France, son esprit, ses développements, son action politique, doctrinale et ascétique devra lire ce livre. L'auteur le renseignera sur tous ces points dans un style clair, franc, précis.

GIBERGUES (Mgr de). — *La crise de la natalité devant la conscience catholique.* 0 fr. 25. Paris, Téqui.

Un seul remède vraiment efficace: la Religion. Tous les autres, prouve l'auteur, sont insuffisants.

XXX. — *Prières de la vie intérieure.* 1 fr. 50; franco: 1 fr. 70. Paris, Téqui.

Prières très belles et très suggestives, propres à faire naître une grande paix au fond de l'âme.

Librairie Bloud et Gay

CHOSSAT (R. P.). — *La Guerre et la Paix*, d'après le Droit naturel chrétien.

L'auteur, comme le dit son docte préfacier, disciple fidèle des grands docteurs du passé, commente et applique magistralement les principes théologiques concernant le droit de paix et le droit de guerre.

GOSSET (Abbé H.). — *Une glorieuse mutilée. Notre-Dame de Brebières.*

Magnifique plaquette richement illustrée qui raconte l'histoire de la basilique d'Albert, sa construction, son martyre pendant la guerre, ses espoirs de relèvement.

LEGENDRE (Maurice). — *La Guerre et la vie de l'esprit.*

Ce sont, nous dit l'abbé Griselle, « des analyses vécues du courage, de la discipline, de la notion de patrie, des idées religieuses, bref, de toutes nos forces morales et spituelles. »

GRISELLE (Abbé Eugène). — *Le Bon Combat.*

Recueil d'articles écrits au jour le jour pour défendre la patrie, inspirés par l'actualité ou la nécessité de répondre à une tenace propagande adverse.

RETRAITES DE JUIN

Collèges commerciaux	sam.	soir	5	juin	au mer.	matin	9	juin
Notaires	jeudi	»	10	»	» lundi	»	14	»
Cercle La Salle (A. C. J. C.) ...	jeudi	»	17	»	» lundi	»	21	»
Instituteurs	dim.	»	27	»	» jeudi	»	1er juil.	

Service de librairie

A l'occasion de la prochaine Semaine sociale, LA VIE NOUVELLE ouvre un service spécial de librairie. Elle fournira dès maintenant, sans frais de port les ouvrages suivants à tous ceux qui lui en enverront le prix. On pourra aussi se les procurer durant la Semaine sociale dans le local où seront donnés les cours.

L'Encyclique Rerum Novarum............15 sous
Autour de l'Encyclique Rerum Novarum ...10 »
Les Semaines sociales ....10 »
La Première Semaine sociale du Canada ... 5 »
Le Clergé et l'Action sociale (ARCHAMBAULT)40 »
Les Syndicats catholiques (ARCHAMBAULT) .35 »
L'Église et l'Organisation ouvrière (ARCHAMBAULT) .... 5 »
Syndicats nationaux ou internationaux (BOURASSA)................................10 »
L'Organisation ouvrière (HÉBERT).........10 »
Le Problème social (HÉBERT).............10 »
Le Socialisme (HÉBERT)...................15 »
Conseils aux ouvriers catholiques canadiens (DESGRANGES) ....10 »
La Paix sociale par l'organisation chrétienne du travail (Mgr GERMAIN)...........10 »
Questions sociales et œuvres sociales de chez nous (SAINT-PIERRE)................75 »
L'Écueil démocratique (Mgr PAQUET) .....10 »
Le Syndicalisme chrétien (RUTTEN) ....10 »
L'Esprit des œuvres sociales (DURAND).... 5 »
Le Mouvement ouvrier catholique au Canada (HÉROUX) .... 5 »
Deux grèves de l'Internationale (FORTIN)... 5 »
Les divers socialismes (EBLÉ)..............10 »

S'adresser à la Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe, (Laval) P.Q.

La voix de Rome

AU moment où ces lignes paraîtront, la première Semaine sociale du Canada terminera ses réunions. Dès maintenant, avant même qu'elle ne commence, nous pouvons lui prédire un réel succès. N'en eussions-nous d'autre gage que le bref adressé par le Souverain Pontife aux organisateurs que cela nous serait suffisant.

La bénédiction du Père commun des fidèles, du représentant de Jésus-Christ, ne peut être inféconde quand elle tombe sur une œuvre édifiée à coups de dévouements et dont le but principal est le bien des âmes.

Aussi est-ce avec une reconnaissance émue que la lettre de Benoît XV a été reçue. Le geste de l'illustre Pontife, comme on l'a fait remarquer, est peut-être unique dans l'histoire des Semaines sociales. Il démontre assurément avec quelle joie Rome a accueilli l'initiative canadienne et quels excellents résultats elle en attend.

La VIE NOUVELLE *— nos lecteurs peuvent nous en rendre eux-mêmes le témoignage — n'a rien omis pour les intéresser à cette initiative. Elle leur en a révélé, la première, il y a environ un an, l'exécution probable, et depuis, il ne s'est peut-être passé aucun mois qu'elle n'en ait rappelé, sous une forme ou sous une autre, la très grande importance. C'est donc pour nous un devoir de consigner ici les deux documents qui, dans l'histoire du mouvement social catholique au Canada, serviront comme de préface à ces fructueuses assises.*

Très Saint Père,

L'*École Sociale Populaire*, œuvre catholique d'éducation, dirigée à Montréal par les Pères de la Compagnie de Jésus, désireuse de suivre les directions données par Votre Sainteté dans son mémorable discours du 18 mars dernier sur l'en-

cyclique *Rerum Novarum*, a décidé d'en diffuser au Canada l'admirable doctrine.

Une commission nommée dans ce but et composée de prêtres et de laïcs organise, sous le bienveillant patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, une Semaine sociale qui aura lieu dans cette ville du 21 au 25 juin prochain et qui sera exclusivement consacrée à l'étude de la célèbre encyclique.

Convaincus que « cet admirable document, ainsi que Votre Sainteté l'a déclaré, devrait être toujours sous les yeux comme la *grande charte*, et qu'à sa lumière devraient être toujours examinés et résolus les problèmes en rapport avec la question des ouvriers », nous tâcherons, suivant les moyens que Votre Sainteté a Elle-même indiqués, d'en faire apprécier toute la valeur et de montrer comment ses enseignements contiennent la solution des graves problèmes qui agitent actuellement la société.

Pour réussir dans cette entreprise dont l'exécution n'est pas sans présenter de réelles difficultés, nous venons en toute confiance, Très Saint Père, nous jeter à vos pieds et solliciter humblement votre bénédiction et vos encouragements.

Pour la Commission de la *Semaine sociale*,[1]

(Signé:) Guy VANIER,
Secrétaire général

Montréal, ce 11 janvier 1920.

Voici la réponse de Sa Sainteté:

A notre cher Fils, Guy Vanier, à Montréal.

Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique.

Bien que la question ouvrière ne trouble pas chez vous les esprits et la paix au même degré que dans presque

1. Cette commission est composée des personnes suivantes: Abbé Philippe Perrier, R. P. Archambault, S. J., MM. Omer Héroux et Guy Vanier

tous les autres pays, néanmoins le projet que vous avez conçu de répandre et de faire connaître par tout le Canada l'Encyclique *Rerum Novarum* ne peut manquer de produire les fruits que vous en attendez. Il est plus sage et plus expédient de prévenir le mal et d'empêcher les doctrines socialistes d'infecter les esprits que d'avoir à guérir une maladie déjà invétérée.

Aussi ce projet, — vraiment béni et si nécessaire au temps présent — ainsi que celui qui lui est étroitement lié, de tenir chez vous ces assemblées qu'on appelle *Semaine sociale*, non seulement Nous les approuvons, mais Nous vous en félicitons de tout cœur. Nous désirons en effet, Nous désirons même vivement, que tous les ouvriers catholiques, qui se laissent entraîner au désordre plutôt par une convoitise immodérée et les séductions des agitateurs que par le désir légitime d'adoucir leur sort, apprennent, non seulement dans les édifices sacrés, de la bouche des prêtres, mais ailleurs aussi, grâce au concours de laïques compétents, les moyens que l'Église notre mère leur enseigne et leur conseille de mettre en œuvre pour améliorer leur condition.

Afin que la grâce céleste vous seconde dans votre entreprise, à vous, fils bien-aimé, de même qu'à tous ceux qui par la parole ou la plume collaboreront à ce double projet, à tous ceux enfin qui présideront ou assisteront à ces assemblées dont Nous avons parlé, Nous accordons très affectueusement en Notre-Seigneur, comme témoignage de Notre bienveillance, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le cinquième jour de mai de l'année 1920, la sixième de Notre Pontificat.

BENOÎT XV, *pape*

Aux hommages de gratitude qui sont déjà montés vers le Saint-Siège pour ce témoignage exceptionnel de bienveillance, nous joignons humblement les nôtres.

LA RÉDACTION

Question sociale et études sociales

DÉJA en 1891 Léon XIII signalait la gravité du conflit social. « Partout, écrivait-il, les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente, ce qui suffit à lui seul pour prouver combien de graves intérêts sont ici engagés. Cette situation préoccupe et exerce à la fois le génie des doctes, la prudence des sages, les délibérations des réunions populaires, la perspicacité des législateurs et les conseils des gouvernants, et il n'est pas de cause qui saisisse en ce moment l'esprit humain avec autant de véhémence. »

Malheureusement aux conseils de l'illustre Pontife un grand nombre sont restés sourds. Et d'année en année le mal social s'est aggravé. Il s'est étendu dans presque tous les pays, y engendrant la lutte des classes, paralysant les forces économiques, sapant les bases de la société.

La guerre survint, accalmie passagère, trève forcée où, loin de se calmer, la plaie s'envenima sous les coups des souffrances endurées et l'aiguillon de certaines mesures étatistes nécessitées par les circonstances.

Puis ce fut la paix. La paix! bien beau nom pour une bien triste chose! Car sans parler des difficultés auxquelles les nations belligérantes restent soumises, c'est, plus que jamais, par le monde entier, les bouillonnements profonds d'une société en mal d'évolution. Sous la poussée incoercible d'idées nouvelles nées, soit d'une réaction vitale contre les abus des capitalistes, soit d'une ardente propagande socialiste, les cadres anciens éclatent qui contenaient jusqu'ici, canalisées d'après un ordre traditionnel, les activités sociales et, sur un plan nouveau, des constructions aux lignes hardies s'ébauchent dont la plupart malheureusement n'ont pour fondement que les pierres vacillantes de théories utopiques ou le sable mouvant des doctrines de haine.

L'homme d'ordre s'émeut à ce spectacle. C'est le régime séculaire, garantie des lendemains stables, qui est en train

de crouler... Et cependant comment ne pas admettre qu'il faut quelque changement, que les étais d'hier minés par l'individualisme ne peuvent plus soutenir la société, en un mot, qu'une reconstruction sociale s'impose ?

Un prince de l'Église, le cardinal Bourne, l'avouait dans son message récent au peuple anglais. « L'on admet communément, disait-il, qu'un nouvel ordre de choses, de nouvelles conditions sociales, des rapports nouveaux entre les différentes classes qui se partagent la société vont surgir comme conséquence de la destruction des formes antérieures de vie... »

Oui une reconstruction s'impose, mais une reconstruction respectueuse de l'ordre, basée sur des principes moraux, considérant l'homme comme un être composé d'un corps périssable et d'une âme immortelle. Toute autre est vouée à l'anarchie, toute autre conduit à la ruine, car de vouloir borner à cette terre les aspirations de l'humanité, c'est déchaîner ses passions, c'est la précipiter dans la jouissance effrénée, c'est la livrer à l'âpre lutte des classes.

Or ces principes moraux où les trouver si ce n'est dans l'Évangile. Sans sa lumière la vie est un gouffre obscur où se débattent en vain des convoitises sans frein. Faites rayonner au contraire ses dogmes révelateurs: la Création, la chute originelle, l'Incarnation, la Rédemption, et aussitôt nos existences s'éclairent et prennent un sens nouveau. Nous savons d'où nous venons et où nous allons. Nous savons qu'au-dessus de nous règne un Dieu qui est le père commun de tous les hommes, nous savons qu'à nos côtés vivent des êtres qui sont nos frères.

Et de cette paternité divine et de cette fraternité humaine découlent des droits, naissent des devoirs, jaillissent des relations par quoi s'établit sur la terre le règne de la justice et de la charité.

Cette doctrine de vie, contenue dans l'Évangile, l'Église catholique en a la garde. Elle la coordonne, elle l'interprète, elle l'enseigne, elle la préserve de toute altération, elle

l'applique aux problèmes du jour. Et c'est ainsi que Léon XIII fut amené à écrire son immortelle Encyclique *Rerum Novarum.*

Il s'en explique clairement en deux endroits. Au début d'abord: « C'est pourquoi, dit-il, ce que pour le bien de l'Église et le salut commun des hommes, Nous avons fait ailleurs par nos lettres sur la souveraineté politique, la liberté humaine, la constitution chrétienne des États et sur d'autres sujets analogues afin de réfuter, selon qu'il nous semblait opportun, les opinions erronées et fallacieuses, Nous jugeons devoir le réitérer aujourd'hui et pour les mêmes motifs en vous entretenant de la condition des ouvriers. » Et plus loin: « C'est avec assurance que nous abordons ce sujet, et dans toute la plénitude de notre droit, car la question qui s'agite est d'une nature telle qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Église, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace. Or, comme c'est à nous principalement qu'ont été confiées la sauvegarde de la religion et la dispensation de ce qui est du domaine de l'Église, nous taire serait aux yeux de tous négliger notre devoir. »

Publiée le 15 mai 1891, à une époque où le monde se mourait d'individualisme, fruit empoisonné de la Révolution, l'Encyclique eut un retentissement considérable. Ceux-là mêmes dont elle heurtait les idées ou dérangeait les calculs durent reconnaître sa haute valeur. Elle apporta surtout un inestimable appui aux petits groupes catholiques qui, dans presque tous les pays, s'efforçaient, à travers de multiples oppositions, de faire rentrer dans les mœurs et les lois les principes évangéliques. Leur activité en reçut un vif élan. Elle se manifesta surtout par un double mouvement d'idées et d'œuvres auquel il faut rattacher presque toutes les saines initiatives sociales accomplies depuis une trentaine d'années. L'exemple de la Belgique est le plus probant. C'est parce que ses gouvernants suivirent les directions de Rome que sur son sol s'épanouirent tant d'insti-

tutions florissantes. En France même, l'action sociale des catholiques s'est fait puissamment sentir. On la retrouve au fond des meilleures entreprises individuelles ou collectives. Malheureusement, là comme ailleurs, le grand nombre refusa d'écouter la parole pontificale et l'empêcha de produire tous les fruits qu'on en pouvait attendre.

Il m'a paru intéressant de rechercher comment fut accueillie l'Encyclique dans notre propre pays. J'ai compulsé les principaux journaux du temps, ceux du moins qu'on peut considérer comme les plus représentatifs de l'idée catholique. Tous annoncent la publication de l'Encyclique, tous en donnent un résumé, quelques-uns même en publient le texte intégral. Mais là s'arrête leur action. D'articles de fond, mettant en relief l'importance du document, montrant surtout son application à notre propre situation, je n'en ai rencontré nulle part. La *Vérité* elle-même, si attachée à l'Église et au Pape, si soucieuse de diffuser leur enseignement, n'en donne aucun commentaire. Elle publie l'Encyclique en entier, elle reproduit un article de l'économiste Chs Perrin sur le passage qui a trait au salaire... puis elle n'en souffle plus mot.

Chacun évidemment, était alors profondément persuadé que ces pages n'étaient pas écrites pour nous. Le Pape parlait de conflit redoutable entre les ouvriers et les patrons... de la situation d'infortune et de misère imméritée des travailleurs... de la plaie du socialisme... Non, cela ne concernait pas le Canada, surtout le Canada français, en 1891! Que cela pût le concerner plus tard, et qu'il était utile par conséquent de se préparer à cette éventualité, on ne semble pas non plus y avoir beaucoup songé. Aussi le silence se fit-il rapidement autour de l'Encyclique. Seules, quelques voix isolées osèrent en rappeler, à différentes époques, les utiles enseignements.

Signalons les conférences à Ottawa du R. P. Alexis, capucin, et celles à Saint-Sauveur de Québec, du R. P. Gohiet, oblat. Mais l'un et l'autre tombent dans la même faute que commirent les journalistes de leur temps. Peu

ou point d'applications à notre situation. Ils parlent de la France, de l'Italie, des États-Unis; ils oublient, l'un complètement, l'autre quasi complètement, le Canada.

Un confrère du P. Gohiet, le R. P. Fillâtre, le reconnaît franchement dans la préface qu'il écrivit pour ces conférences réunies en brochures. « L'auteur, dit-il, s'est tenu autant que possible sur les cimes élevées... Il a laissé à d'autres de dire dans quelles mesures et par quels moyens les réformes recommandées par le Souverain Pontife pourront et devront être utilisées. » Lui-même heureusement est moins réservé. Après avoir montré les patrons et les ouvriers aux prises, il ne craint pas d'écrire. « Voyons-nous déjà ces deux camps se dessiner au milieu de notre société canadienne ? Quelques-uns s'obstinent à dire non. Mais quiconque a parcouru d'un œil impartial les volumineux rapports de la Commission royale du Travail établie, il y a quelques années, par le gouvernement d'Ottawa, ne peut douter un moment qu'il existe à Toronto, Montréal, Québec et un peu partout, des abus d'autorité, peut-être plus rares, mais tout aussi criants qu'en Europe; et quiconque a vécu dans quelqu'un de nos grands centres industriels a vu, pendant les vingt dernières années, un changement considérable se produire dans les aspirations du peuple... Laissons quelques années s'écouler, et nous serons les témoins d'une lutte acharnée entre l'industriel et l'ouvrier; la grève régnera à l'état endémique, et la famille canadienne se trouvera divisée en deux factions presque irréconciliables. »

Ce grave avertissement ne paraît pas avoir été entendu. Nous cherchons en vain dans les années qui suivirent la publication de l'Encyclique ce puissant courant d'études, générateur d'œuvres fécondes, qu'elle a déterminé ailleurs. Les différentes initiatives que nous allons relever ne sont venues que plus tard, et encore poussèrent-elles sur un sol ingrat, peu disposé à les faire vivre.

La première en date est de 1905. C'est la fondation

à Québec de la Société d'Économie sociale et politique. Le dévouement de quelques hommes, parmi lesquels il faut mettre au premier rang le regretté abbé Lortie, la firent prospérer quelques années, puis elle s'éteignit peu à peu. Deux ans plus tard, naît l'*Action sociale catholique*, œuvre d'action plutôt que d'étude, comme son nom l'indique. Elle fait cependant dans son programme une bonne part à l'enseignement, et parmi ses objets principaux, elle indique, après le développement du sens catholique et la formation de la conscience, l'étude des questions sociales. Il faut, dit-elle, « préparer une élite qui soit plus familière avec les graves problèmes de l'action sociale, qui puisse en parler et en écrire convenablement et leur trouver une solution bien adaptée aux exigences de notre pays. La science sociale est en honneur partout aujourd'hui, et personne ne doute qu'elle soit très pratique et nécessaire. Il est vraiment grand temps que nous nous mettions à l'œuvre pour populariser cette science et l'acclimater ici. » Sans accorder aux études sociales une prépondérance que ne lui permettait pas son programme, l'*Action sociale catholique* a cependant contribué à diriger de leur côté les activités intellectuelles de plusieurs catholiques.

Enfin en 1911 se fonde à Montréal l'*École sociale populaire.* Il semble bien qu'avec elle naisse l'œuvre dont un si urgent besoin se faisait sentir. « Nous avons cru bon, disent les organisateurs dans leur manifeste, de donner à notre œuvre le nom d'École, puisqu'elle est appelée à répandre l'enseignement social par ses écrits, par la création d'une chaire d'études sociales, par ses bibliothèques, par ses conférences, et par les journées sociales qu'elle devra organiser. »

Et l'archevêque de Montréal, dans sa belle lettre d'approbation, insiste sur ce point: « Je constate avec bonheur, écrit Mgr Bruchési, que des hommes de bonne volonté, s'inspirant de ce que demande le catholicisme au point de vue social, veulent s'adonner avec zèle et désintéressement

à l'amélioration de la situation spirituelle et du sort matériel des foules. Mais avant d'agir, vous désirez étudier. C'est sagesse... Dans les questions sociales, ce n'est pas assez d'avoir des idées générales et des sentiments généreux, il faut apporter beaucoup de travail sérieux pour proposer des remèdes positifs aux maux dont souffre la société. Après avoir acquis la compétence pour enseigner, vous chercherez à former le sens social par les *tracts*, les *conférences* et les *semaines sociales*. C'est une belle et grande œuvre. »

Encouragés par ces paroles, les premiers ouvriers de l'*École sociale populaire* se mirent au travail avec ardeur. Qu'est-ce qui leur manqua pour poursuivre leur but ? La sympathie du public ? Les ressources nécessaires ? Le personnel compétent que réclamait le développement de l'œuvre ? Toujours est-il que, remisant ses projets, l'*École* dut bientôt limiter ses activités à la publication de tracts mensuels.

Et vraiment à ces seules et insuffisantes initiatives se bornerait la diffusion chez nous de la doctrine sociale catholique, si nous ne pouvions y ajouter l'enseignement plus spécial, plus restreint, mais utile quand même, donné à la jeunesse ecclésiastique et universitaire. Dans plusieurs communautés religieuses en effet et dans quelques séminaires, l'étude des questions sociales, a pris peu à peu, quoique parfois tardivement, la place que réclament les besoins actuels du ministère apostolique.

De leur côté, nos deux grandes universités catholiques, Laval et Montréal, possèdent une chaire d'Économie politique occupée par deux avocats distingués. Leur enseignement a orienté un bon nombre de jeunes gens vers les problèmes sociaux. Ajoutons que l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* y a aussi largement contribué. Dès sa fondation en 1904, les questions sociales sont inscrites à son programme. Elles deviennent un des principaux sujets d'étude de ses cercles, elles prennent une place importante dans ses congrès. Notons aussi quel-

ques initiatives plus récentes et dont l'influence s'est exercée dans le même sens: la *Fédération Nationale St-Jean-Baptiste* qui s'est toujours intéressée aux problèmes sociaux, et les *Cercles d'études* de jeunes filles qui lui sont affiliés; le *Cercle d'études sacerdotal* du diocèse de Montréal, le *Catholic Social Guild* et l'*École de sociologie Loyola*, le *Cercle Léon XIII* et d'autres cercles ouvriers du même genre. Gardons-nous enfin d'oublier la large part accordée dans leurs pages aux questions sociales, et l'orientation par conséquent donnée aux esprits par quelques-uns de nos journaux et revues, au premier rang desquels il faut placer, à des titres divers mais bien réels, le *Devoir* et la *Revue Trimestrielle*.[1]

Tout cela est bien quelque chose. Tout cela indique, dans une bonne partie au moins de la jeunesse d'aujourd'hui, une assez vive compréhension des problèmes actuels, mais tout cela cependant est peu, si nous considérons la gravité de la situation présente et la nécessité pour y faire face d'une élite déjà pénétrée des principes sociaux du catholicisme. Les faits d'ailleurs sont là. La question sociale se pose chez nous moins aiguë qu'ailleurs, il faut l'avouer, mais réelle quand même et angoissante. Or, chaque fois qu'un des problèmes qui s'y rattachent se soulève: question de salaire, de grève, d'organisation professionnelle, il est étonnant comme un grand nombre de catholiques en ignorent les premiers éléments de solution, ceux-là mêmes dont l'Église a reconnu la justesse. Qu'arrive-t-il ? Leur attitude est toute opposée à celle que commande leur catholicisme. On verra par exemple des industriels ou des directeurs d'entreprise nier à leurs employés le droit de s'associer et en considérer la revendication comme une pure menée socialiste; on verra des ouvriers très attachés à leur religion s'insurger contre son immixtion dans leurs affaires économiques ou professionnelles; on verra des jurisconsultes et

1. Il n'est question ici que d'initiatives collectives. Quelques prêtres — et entre tous l'éminent théologien de Québec, Mgr Pâquet — ont largement contribué par leurs écrits à répandre la doctrine sociale catholique. D'autres l'ont diffusée par leurs œuvres, tel l'initiateur admirable des syndicats ouvriers catholiques, Mgr Lapointe de Chicoutimi.

des législateurs minimiser jusqu'au néant ou étendre à l'infini l'intervention de l'État dans le domaine social; on verra des capitalistes prétendre que l'usage de leurs richesses ne relève que de leurs fantaisies, qu'ils peuvent les immobiliser ou les dissiper sans scrupule,—quand, à leurs côtés, des malheureux souffrent d'une misère imméritée,—ou encore se permettre des bénéfices excessifs au détriment des classes pauvres et du bien-être même de la nation.

La constatation de ces faits et d'autres du même genre, plus nombreux peut-être qu'on ne le croit généralement, amena quelques hommes qui s'en inquiétaient à leur chercher un remède. Des projets s'esquissaient dans leurs esprits, quand les journaux leur apportèrent le texte de l'allocution prononcée par Benoît XV, le 18 mars 1919. Le Souverain Pontife, rappelant l'actualité de l'Encyclique *Rerum Novarum*, demandait de la répandre, de l'étudier, de l'expliquer, pour arriver à résoudre la question sociale encore pendante. Ce fut pour ces chercheurs de remède une lumière. Et un beau soir, ils se trouvèrent, quatre d'entre eux, réunis par autre chose que le hasard dans l'un des presbytères les plus accueillants de la métropole.

D'accord pour reconnaître la nécessité de diffuser la doctrine sociale catholique et de prendre comme point de départ l'Encyclique de Léon XIII, on discuta le mode à adopter : conférences périodiques, congrès, semaine sociale... C'est cette dernière institution qui l'emporta. Pourquoi ? Il y avait son nom, familier maintenant à tous ceux qui s'occupent d'études sociales; il y avait ses succès en France d'abord, puis en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Italie; il y avait sa recommandation par le premier pasteur du diocèse, l'archevêque de Montréal, dans la lettre que nous avons citée plus haut; il y avait enfin, il y avait surtout son genre spécial, sa nature même.

Ce jour-là, naquit la première Semaine sociale du Canada.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

La liturgie eucharistique dans l'âme des enfants

S'ADRESSANT il y a quelques temps aux prêtres, membres de « l'Union apostolique », l'abbé Bouquerel, directeur de cette association, les suppliait de prêcher un *christianisme eucharistique.*

« Jamais, disait-il, on ne réussira à rendre à la religion son influence décisive que par une prédication telle que la veut Benoît XV. Il faut que les fidèles sachent que pour se sauver il est nécessaire de mourir en état de grâce. Oui, mais cela ne suffit pas. Il faut qu'lis sachent que pour remplir sa destinée et même pour pratiquer les vertus sociales, un chrétien doit vivre en état de grâce. Il faut qu'ils sachent que pour vivre en état de grâce il est indispensable de *communier.*

« Et il faut que nous sachions, nous prêtres, que sans la dévotion intense à l'Eucharistie, contractée à l'âge de raison et développée dans les familles, à l'école, dans les patronages, on n'arrivera jamais à donner à la religion toute son influence. »

Ces sages et profondes paroles répondent non seulement au désir de Benoît XV, mais aussi à celui de Léon XIII et de Pie X, au désir de toute l'Église qui, de tous temps, n'a cessé de montrer l'Eucharistie comme le centre de la vie catholique, comme son foyer et sa source.

En effet, tout dans la religion: doctrine, liturgie, monuments, etc., converge et gravite autour de l'Eucharistie: car l'Eucharistie, c'est Jésus-Christ, le seul pain de vie de l'âme, la seule lumière, la voie unique pour arriver à Dieu.

« Je suis la voie, la vérité, la vie.

« Celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres.

« Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang un breuvage.

« Celui qui mange ma chair et boit mon sang a vraiment la vie en lui.

« Celui qui ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang n'a pas la vie en lui. »

Ces paroles de Notre-Seigneur sont formelles. Elles n'ont qu'un sens et un sens très clair: « Pour vivre la vie chrétienne il faut absolument adhérer au Christ; il faut se nourrir de sa chair, s'abreuver de son sang, accepter sa doctrine et marcher à sa suite dans le sillon lumineux qu'il laisse sur son passage. En un mot, il faut *communier avec lui* de manière à ne faire qu'un avec lui. » « Celui qui m'aime gardera mes paroles, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous établirons en lui notre demeure. »



Pour que la vie soit vraiment chrétienne, il faut donc qu'elle soit réellement une vie eucharistique. Cette vie chrétienne sera d'autant plus intense et féconde que la dévotion eucharistique sera elle-même plus intense dans l'âme.

Mais cette dévotion, cette vie eucharistique ne peut être, s'épanouir et donner tous ses fruits qu'à la condition que, dès l'âge de raison, l'enfant reçoive une *éducation* eucharistique qui ira sans cesse se développant, fécondant sa vie tout entière, morale, sociale, intellectuelle., en même temps qu'elle lui assurera l'éternité heureuse pour laquelle Dieu l'a uniquement créé. Il faut pour ainsi dire que du berceau à la tombe l'homme vive et se meuve dans l'atmosphère de l'Eucharistie.

C'est précisément parce qu'il était convaincu de cette vérité que le saint Pape Pie X voulant *tout restaurer dans le Christ,* a commencé par faire revivre la plus saine tradition de l'Église en invitant tous les enfants, dès l'âge de raison, à venir s'asseoir à la table eucharistique afin de s'y nourrir de la chair du Christ qui, seule, donne la vie chrétienne, l'entretient, la développe et lui fait produire

ses fruits naturels, c'est-à-dire le parfait usage de la vie temporelle et l'acquisition de la bienheureuse éternité.

Il importe donc de bien savoir ce que c'est que la vie eucharistique.

Il ne faudrait pas croire en effet que la dévotion intense à l'Eucharistie consiste simplement dans l'acte même de la communion si fréquent qu'il puisse être, serait-il même quotidien. Non. La dévotion eucharistique intense consiste dans la vie eucharistique intérieure unie à la réception aussi fréquente que possible du sacrement de l'Eucharistie.

Ainsi, une personne qui ne pourrait recevoir la sainte communion qu'une fois par année, mais qui vivrait continuellement en union intime de pensée, de désirs, d'affection avec Jésus-Hostie, s'efforçant d'imiter de plus en plus parfaitement ce divin modèle, aurait certainement une vie beaucoup plus eucharistique et par conséquent chrétienne que ne serait celle d'une personne qui communierait souvent, mais qui, sitôt sortie de l'église, ne penserait plus à la communion qu'elle vient de faire, et ne prendrait aucun souci de conformer sa conduite intérieure à la doctrine et aux désirs de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Il y a donc une réelle *éducation eucharistique*. Il est très important de connaître le plein sens du mot *communion*.

Il y a en effet communion et communion. C'est ainsi que dès l'institution même de l'Eucharistie, il y eut la communion parfaite de saint Jean et aussi, suivant une opinion assez probable qui montre Judas présent à l'institution de la sainte Eucharistie, la communion sacrilège de cet apôtre. La communion de saint Jean réalisait parfaitement la parole du Christ: « Celui qui mange ma chair et boit mon sang aura la vie. » La communion sacrilège de Judas est au contraire la trop parfaite réalisation de cette terrible parole de saint Paul: « ...Quiconque mangera ce Pain, ou boira la Coupe du Seigneur indignement sera coupable du crime contre le *Corps et le Sang* du Seigneur...

celui-là mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement du *Corps du Seigneur.* »

Et saint Paul confirmant la thèse qu'il y a réellement une éducation eucharistique, ajoute en s'adressant aux Corinthiens: « C'est pour cela qu'il y en a tant parmi vous qui sont malades et débiles, et un si grand nombre qui sont morts. » — 1 Cor. xi.

Entre ces deux communions extrêmes de saint Jean et de Judas, il y en a une infinité d'autres plus ou moins parfaites, selon le degré plus ou moins grand de communication de la vertu eucharistique à l'âme.

En effet, dans le sacrement de l'Eucharisie comme dans tout autre, il ne faut pas seulement avoir égard aux strictes dispositions requises pour ne pas le frustrer de son effet propre.

Si l'état de grâce et une intention droite suffisent, rigoureusement parlant, à sa réception efficace, il n'en reste pas moins vrai que des dispositions plus parfaites multiplient considérablement les grâces que Notre-Seigneur se plaît à départir aux âmes par l'intermédiaire de son auguste Sacrement.

C'est précisément ce qui explique comment des chrétiens qui sont dans l'impossibilité de recevoir la communion aussi souvent qu'ils le désireraient font cependant beaucoup plus de progrès dans la voie de la perfection que d'autres qui la reçoivent très fréquemment.

La belle prière composée par saint Thomas d'Aquin pour se préparer à la sainte messe, souligne l'importance de cette vérité.

Nous la reproduisons; elle est comme un abrégé de la théologie eucharistique:

Dieu tout-puissant et éternel, voici que j'approche du Sacrement de votre Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'en approche comme un infirme approche du médecin de

la vie, un impur vers la fontaine de la miséricorde, un aveugle vers la lumière de la clarté éternelle, le pauvre vers le Seigneur du ciel et de la terre. J'implore donc de l'abondance de votre largesse que vous vouliez bien guérir mon infirmité, laver ma souillure, éclairer ma cécité, couvrir ma nudité, afin que je reçoive le Pain des anges, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, avec une telle révérence et humilité, une telle contrition et dévotion, une telle foi et une telle piété, une telle disposition et intention qu'il en résulte le salut de mon âme. Donnez-moi, je vous en supplie, non seulement de recevoir le sacrement du Corps et du Sang de mon Sauveur, mais aussi la chose et la vertu du sacrement (rem et virtutem Sacramenti.)

O Dieu très bon, donnez-moi de recevoir le corps de votre divin Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ né de la Vierge Marie, de telle manière que je mérite d'être incorporé à son corps mystique et d'être compté au nombre de ses membres.

O Père très aimant, accordez-moi de voir un jour face à face votre Fils très aimé que je ne vois maintenant que caché sous les voiles eucharistiques.



Mais comment infuser ce vrai sens de la vie eucharistique dans la messe du peuple chrétien sinon par une éducation liturgique de l'Eucharistie qui, commencée dès la plus tendre enfance, sur les genoux de la mère, continuée à l'école, au patronage et à l'église par la prédication eucharistique pénètrera l'âme de l'enfant, du jeune homme, des parents, des maîtres et des prêtres eux-mêmes de telle manière que l'âme chrétienne ne vive plus que de Jésus-Christ, confirmant cette parole de saint Paul qui devrait être celle de tous les chrétiens: « Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Jésus qui vit en moi. »

Ainsi, commencée dès la plus tendre enfance, cette vie eucharistique ira toujours se développant, se perfectionnant jusqu'à ce que l'âme, parvenue enfin au terme de

son exil sur la terre, puisse dire cette parole que Louis Veuillot demanda de graver sur sa tombe:

J'ai cru! Je vois!

Or, cette éducation par la liturgie eucharistique a toujours existé dans l'Église.

Il est vrai que le jansénisme l'avait fort ralentie et que le protestantisme avait rêvé de l'étouffer complètement. Mais sous l'impulsion de Papes comme Pie IX, Léon XIII, et surtout Pie X elle a refleuri sur toute la terre. Persuadé que seule la vie eucharistique intégrale peut soutenir les âmes, Benoît XV fait tous ses efforts pour l'opposer comme une digue capable d'arrêter le flot toujours montant de l'impiété, du matérialisme, du paganisme qui sous le souffle de l'enfer et par les efforts de la franc-maçonnerie menace d'engloutir la chrétienté entière et de replonger l'humanité dans les ténèbres de la barbarie.

Parmi les âmes religieuses et sacerdotales qui se dévouent à cette œuvre primordiale d'éducation liturgique de l'eucharistie, les moines bénédictins sont au tout premier rang.

On connait les illustres travaux liturgiques des religieux de cet Ordre, ceux d'un Dom Guéranger par exemple. Il suffirait de parcourir la revue mensuelle *La Vie et les Arts liturgiques* publiée à Paris sous la direction du Rév. Dom Besse de l'Abbaye de Ligugé, pour se convaincre que l'étude et l'enseignement de la liturgie eucharistique sont toujours en honneur dans cet ordre religieux si remarquable.

Mais les moines bénédictins ont aussi compris — tout comme la franc-maçonnerie — que pour s'assurer l'avenir, il faut former d'abord l'enfance. C'est pour cela, que dans chacun de leurs nombreux monastères, ils ont ouvert et fondé des chorales académiques où ils élèvent l'enfance et lui donnent en même temps qu'une sérieuse instruction profane une éducation eucharistique, qui doit faire de ces enfants en même temps que des citoyens honnêtes et utiles, des chrétiens d'autant plus pratiquants qu'ils seront plus

convaincus, et d'autant plus convaincus qu'ils seront mieux instruits de la liturgie catholique.

C'est pour donner un exemple pris entre mille des magnifiques résultats intellectuels et moraux de cette éducation eucharistique de l'enfance que Dom Ermin Vitry a eu la très heureuse idée de publier sous le titre de *la Liturgie eucharistique dans une âme denfant*, la charmante et très instructive biographie de Charles Algoët, membre de l'« Œuvre des Petits Chantres », établie à l'abbaye bénédictine du Mont César, et parti pour le ciel, le 23 mars 1910, à peine âgé de quatorze ans.

Pour ma propre instruction et édification comme aussi dans l'intention de donner aux lecteurs de LA VIE NOUVELLE une esquisse de cette vie aussi intéressante que courte du petit chantre Charles Algoët, j'ai lu et relu plusieurs fois les quelque cinquante pages consacrées à sa mémoire par son maître dévoué. Mais, craignant que ma plume inhabile ne dépare ce bouquet si délicat formé des fleurs cueillies dans le jardin eucharistique du petit Charles, je préfère dire au lecteur: Ami, voulez-vous savoir combien Pie X avec toute l'Église avait raison de remettre en honneur la communion des petits enfants ?

Voulez-vous savoir ce que peut produire de merveilleux dans une âme d'enfant l'enseignement de la liturgie eucharistique non seulement au point de vue moral et religieux, mais encore au point de vue de l'instruction profane et de la formation intellectuelle ?

Voulez-vous trouver la seule et véritable solution de la question aussi importante qu'épineuse de l'instruction de l'enfance ?

Alors lisez la vie de Charles Algoët. Si vous êtes père vous voudrez assurément que vos enfants lui ressemblent.

Qui sait, si vous ne retirerez pas vous-même un grand profit personnel de cette lecture si suggestive. Si par malheur vous avez été du nombre de ces catholiques dont parle Huysmans, *qui n'ont fait jusqu'ici que tourner autour*

de l'Église sans jamais y entrer réellement par le cœur et l'esprit, faute d'en connaître la liturgie et ses beautés cachées et insoupconnées, cette lecture vous aidera à y entrer pour tout de bon pour y trouver enfin la lumière et avec elle la paix et la joie, l'amour de l'Église et de ses cérémonies dont le sens et le but vous avaient échappé jusqu'ici. [1]

Abbé Henri BERNARD

Pour mieux connaître les œuvres de Dieu [2]

ME permettrez-vous une suggestion. Nous avons assisté très hativement aux tentatives de Philibert Vrau pour unifier l'action catholique à travers toute la France. Les conditions actuelles de nos forces catholiques ressemblent sûrement à celles avec lesquelles il voulut prendre un contact aussi bienfaisant et réconfortant pour elles que pour lui. Je laisse au temps de nous apporter peut-être cette union dans l'action qui semble ardemment désirée surtout depuis quelques années. N'y aurait-il pas lieu davantage de tenter une initiative pouvant préparer, dans mon humble opinion, l'union souhaitée, en contribuant à répandre déjà, non seulement chez quelques-uns, mais parmi toute notre population, cet esprit catholique, ce souffle qui inspirera, soutiendra, développera toute action religieuse vraiment féconde. Elle consisterait à placer devant notre peuple, tant des campagnes que des villes, les modèles qui peuvent le mieux lui montrer comment, depuis toujours, les hommes ont pu

1 M. l'abbé BERNARD a bien voulu préparer sur cet important sujet de l'Éducation liturgique quelques notes bibliographiques que nous publierons dans notre prochain numéro. — N. D. L. R.

2 Ces pages sont la conclusion d'une conférence donnée à la réunion mensuelle des retraitants, en mars dernier.

se rendre les instruments les plus dociles de l'Esprit divin et ainsi accomplir, au milieu des leurs, les œuvres de Dieu. Nous sortirions alors de l'abstraction plus mystérieuse des idées et des principes pour nous rapprocher, avec plus de facilité, d'existences où nous apercevrons des luttes, des faiblesses, des victoires, ressemblant étonnamment aux nôtres. Notre population, grâce à Dieu, est encore foncièrement catholique. Pour lui inspirer l'ardeur d'une action catholique intense, pourrons-nous lui offrir quelque argument plus décisif, que le tableau de la vie et des œuvres de ceux-là même, qui ont, avant nous, exercé le même apostolat, vivant de la même grâce, tendant au même but ?

Nous entendons souvent exprimer le vœu que notre race continue sur cette terre d'Amérique « les gestes de Dieu ». Le souhait, pour être excellent, n'exige-t-il pas d'abord que nous connaissions davantage en quoi consiste cette action de Dieu. Et pouvons-nous l'apprendre mieux qu'en suivant ses manifestations très concrètes dans l'histoire ? Si quelques-uns déjà chez nous ont reçu, dans un contact plus intime avec des personnes dévouées aux œuvres catholiques, des lumières, un réconfort, une énergie pouvant centupler la force comme l'efficacité de leur action, ne pouvons-nous pas espérer que notre population trouvera des avantages identiques à faire plus ample connaissance avec tous ces grands hommes qui ont accompli chez nous ou ailleurs les mêmes gestes de Dieu ?

Sans vouloir insister davantage sur un projet qui peut demander plus d'étude et de réflexion, me permettrez-vous de répondre simplement à ceux qui craindraient qu'une action de ce genre versât trop dans le mysticisme: Il y a déjà quelques années, l'un des nôtres, — bien avant M. Maurice Barrès — remémorant l'existence de notre race, l'humilité de ses débuts, la violence de ses luttes comme l'éclat de ses conquêtes matérielles, intellectuelles, religieuses et politiques, l'appelait tout simplement la race du miracle. Vous savez à quel point le mot fit fortune. Il le méritait pour avoir

concretisé un fait aussi évident que réconfortant. L'on pourra de même affirmer que cette race du miracle n'aura point degénéré si, un jour, au contact intime de ceux qui avant elle, ont peiné, souffert, prié, agi, organisé, réalisant en eux et autour d'eux les œuvres de Dieu, elle s'éprend de ces œuvres, et inspirant à son tour sa vie et son action d'esprit surnaturel, devenant le réservoir rempli de toutes les richesses divines: richesses surnaturelles, richesses intellectuelles, richesses matérielles même, elle en verse le trop plein toujours renouvelé sur tout ce continent nord-américain.

L.-C. Farly

A travers le Droit canon[1]

De l'Extrême-Onction

Can. 940, §1. — *L'Extrême-Onction ne peut être administrée qu'au fidèle qui, ayant l'âge de raison, se trouve par maladie ou par vieillesse* **en danger de mort.**

§2. — *Ce sacrement ne peut être conféré de nouveau* **dans la même maladie,** *à moins que le malade, revenu à la santé après l'onction, ne retombe dans un autre danger de mort.*

Note. — Le Concile plénier de Québec (n. 490) permet de réitérer le sacrement après trente jours dans la même maladie, même s'il ne paraît être survenu aucun changement pour le mieux.

Can. 941. — **Dans le doute** *si le malade a atteint l'usage de la raison, s'il est vraiment en danger de mort ou s'il est mort, que le sacrement soit administré sous condition.*

Can. 942. — *Ce sacrement ne doit pas être conféré à ceux qui, étant en péché mortel notoire, persévèrent opiniâtrement*

1. Voir la *Vie nouvelle*, août, septembre, novembre 1919, janvier et avril 1920.

dans leur **impénitence;** *si cela est douteux, qu'on l'administre sous condition.*

CAN. 943. — *Aux malades qui, lorsqu'ils avaient l'usage de leurs facultés, l'ont demandé au moins implicitement ou vraisemblablement l'eussent demandé, même s'ils ont ensuite* **perdu l'usage de leurs sens** *ou de la* **raison,** *le sacrement doit néanmoins leur être conféré sans condition.*

CAN. 944. — *Encore que ce sacrement ne soit pas nécessaire de nécessité de moyen pour le salut, il n'est cependant permis à personne de le négliger; et il faut mettre tout le soin et toute la diligence possible pour que les malades le reçoivent* **en pleine connaissance.**

Note. — Il importe en effet que, dans une conjoncture si grave, l'Extrême-Onction soit reçue avec une parfaite connaissance, non seulement pour lui faire produire dans l'âme ses effets magnifiques de grâce et de force surnaturelle, mais aussi pour que le corps lui-même, s'il plaît à Dieu, en reçoive un regain de santé. « Attendre, pour obtenir ce dernier effet, que le malade n'ait plus qu'un souffle de vie, serait vouloir un miracle — ce qui n'est pas le but du sacrement. Il agit par une vertu, surnaturelle sans doute, mais en quelque sorte ordinaire, en aidant les causes naturelles » (Benoît XIV, cité par le Concile plénier de Québec, n. 488).

Ed. L.

LES VOYAGEURS EN VOYAGE

Sous ce titre le président général de l'*Association catholique des Voyageurs de commerce,* M. Alfred Bernier, a raconté dans l'*Action française* de mai comment les voyageurs ont servi et entendent encore servir leur race et leur foi. Cet article remarquable, que le sénateur David a loué et commenté dans le *Devoir*, vient d'être publié en tract au prix de 5 sous l'exemplaire. Nous le recommandons vivement à tous nos lecteurs.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Après la baisse habituelle durant les deux ou trois semaines qui suivent immédiatement Pâques, les retraites ont retrouvé le nombre élevé d'assistants qu'elles avaient durant le carême. Tiers-Ordre de Saint-François, paroisses Saint-Pierre et Sainte-Catherine, Mont Saint-Louis et École Querbes, Lachine, collèges commerciaux, ces groupes ont presque tous rempli, à tour de rôle, la maison. Le groupe des Tertiaires a droit à une mention spéciale. Son nombre avait quelque peu décru les années précédentes; cette fois-ci, deux ou trois durent s'en retourner faute de chambres. Signalons aussi la générosité d'un industriel de Montréal qui a permis à sept de ses employés de suivre les exercices de la retraite sans que leur salaire en souffrît.

AU SAULT-AU-RÉCOLLET

Bien avant que les retraites fermées par groupes fussent établies, la Maison Saint-Joseph, au Sault-au-Récollet, recevait des retraitants isolés. Plusieurs continuent encore de s'y rendre. Il y en eut 307 en 1919. De ce nombre 156 firent une simple retraite de dévotion, et 151 une retraite d'élection, dans le but de connaitre leur vocation. Sur ces 151, 49 décidèrent d'embrasser la vie religieuse dans différents ordres et 23 l'état ecclésiastique.

NOS RÉUNIONS MENSUELLES

Les cérémonies de la Fête-Dieu nous ont empêchés d'avoir, le premier dimanche de juin, notre réunion mensuelle. C'est l'usage de n'en pas tenir durant les vacances. La prochaine n'aura donc lieu qu'en septembre.—J.-P.A.

Glanes apologétiques et sociales

La fête du Sacré Cœur

Le Canada français a répondu cette année encore, et avec plus d'éclat que jamais, à la demande de Notre-Seigneur. Il a célébré solennellement la fête de son divin Cœur. A Québec, on compte que 50,000 hommes et jeunes gens prirent part à la grande procession du vendredi soir. On y remarquait le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, le maire et plusieurs autres personnalités civiles. A Montréal, bon nombre de paroisses eurent leur manifestation: le Sacré Cœur où s'étaient donné rendez vous les membres de l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* qui célébraient leur fête patronale, l'Immaculée-Conception, le Saint-Enfant-Jésus, Saint-Irénée, etc. A ce dernier endroit la cérémonie revêtit un caractère particulièrement émouvant. La statue du Sacré Cœur, escortée par des milliers d'hommes, flambeaux en mains, fut portée dans toutes les rues de la paroisse. Au retour, il y eut sermon, acclamations et amende honorable en face de l'église, devant une foule immense. Le maire de Montréal avait tenu à assister à cette belle manifestation. Le dimanche suivant, d'autres paroisses, ainsi Saint-Eusèbe, organisèrent de belles démonstrations, mais ce fut surtout à la chapelle de la Réparation que les foules accoururent, entraînées par la Ligue du Sacré-Cœur. Quinze mille hommes environ prirent part à une pieuse cérémonie présidée par l'archevêque de Montréal. Les Trois-Rivières, Lévis, et plusieurs autres villes célébrèrent aussi avec éclat la fête du Sacré Cœur.

Journée sociale

Sous les auspices du Cercle Léon XIII, les chefs du mouvement ouvrier catholique de Montréal ont tenu une journée sociale à la Villa Saint-Martin, le 30 mai. Com-

mencée par la messe et la communion, elle se termina par le salut du saint Sacrement. Deux séances d'études eurent lieu, très substantielles et très pratiques. Parmi les assistants plusieurs avaient pris part, dans la même salle, à la réunion interdiocésaine de 1918 qui donna au syndicalisme catholique un si vif élan. La doctrine sociale catholique leur était alors presque totalement inconnue. Combien il est consolant de constater aujourd'hui comme ils s'en sont peu à peu pénétrés et ont acquis une rare facilité à l'exposer. C'est le résultat du travail profond auquel ils se sont livrés sans relâche, depuis deux ans, sous la sage direction du directeur des Œuvres sociales du diocèse, l'abbé Edmour Hébert.

L'Œuvre des vocations sacerdotales

Le nouvel évêque de Rimouski, Sa Grandeur Mgr Léonard, vient de créer toute une organisation afin d'aider à l'éclosion des vocations sacerdotales dont a besoin son vaste et pieux diocèse. « Croisade de prières pour implorer l'action divine, propagande et recrutement de fonds pour faire collaborer l'action humaine à l'intervention divine », voilà ce que l'évêque demande de ses diocésains; de son côté il s'engage à établir une école sacerdotale pour recevoir les enfants recrutés par le directeur de l'Œuvre, puis à ramener le petit séminaire à sa destination première qui est de « préparer les jeunes gens à la haute mission de ministres du Christ et dispensateur des mystères de Dieu ». Mgr Ross, le dévoué vicaire général du diocèse, est nommé directeur général de l'Œuvre des vocations.

Notes bibliographiques

LECOMPTE (R. P., S. J.). — *Les Jésuites du Canada au XIXe siècle*. Tome Ier (1842-1872). Montréal. Le Messager du Sacré Cœur, $2.00.

La Compagnie de Jésus célébrait en 1914 le centenaire de son rétablissement. A cette occasion chaque province de l'Ordre fut invitée à écrire son histoire particulière. Au Canada, elle datait de 1842, année où les Jésuites revinrent au pays. La tâche en fut confiée au R. P. Lecompte, ancien provincial. Il vient de la terminer, et le premier tome de son ouvrage est en vente depuis quelques semaines. Ce n'est pas aux lecteurs de la VIE NOUVELLE que nous avons à faire connaître la manière de l'auteur. Ils ont appris à apprécier dans ces pages la solidité du fond et l'élégance de la forme qu'on retrouve dans les différents écrits du P. Lecompte. Comment s'est-il acquitté de sa nouvelle tâche ? Un juge plus autorisé que nous a bien voulu le dire. Voici en effet quelques lignes extraites d'une lettre que l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, vient d'adresser à l'auteur: « Les fortes et belles études du Père de Rochemonteix sur *Les Jésuites de la Nouvelle France au XVIIe et au XVIIIe siècle*, dont la valeur est pour nous si appréciable, avaient besoin d'être complétées. Le retour de vos Pères dans notre ville et dans notre pays, les belles œuvres qu'ils ont accomplies depuis soixante-dix ans continuent si heureusement les traditions d'autrefois, que nous avions hâte d'en connaître encore mieux les détails. Votre premier tome et sans doute celui qui suivra, font une belle suite aux travaux de votre illustre confrère. Vous montrez parfaitement que nul, plus que vous, n'était digne de le continuer. Bien des questions étaient délicates à traiter. Vous avez su être supérieur à toutes les difficultés, et l'on devra vous rendre ce témoignage que vous avez gardé la sérénité qui convient à l'historien impartial. »

Avec tous ceux qui ont déjà lu ce premier volume nous souhaitons l'apparition prochaine du second.

Forest (R. P., O. P.). — *Le Divorce.* Ottawa, Le Droit, 75 sous.

De tous les maux sociaux dont souffre notre époque peu sont aussi funestes que le divorce. Il s'attaque à la cellule initiale de la société, il tend à détruire la famille elle-même. On sait les ravages de toute sorte qu'il a accumulés dans certains pays. Le nôtre en avait été jusqu'ici assez bien préservé. Mais voici qu'un mouvement s'opère pour obtenir une législation nouvelle dont le plus clair résultat serait de multiplier chez nous cette plaie. Aussi la publication du livre du R. P. Forest est-elle éminemment opportune. Le savant dominicain traite son sujet à fond. Il l'a divisé en deux grandes parties: le divorce au point de vue doctrinal, le divorce au point de vue juridique. Ce livre fournira de précieux arguments à ceux qui défendent la bonne cause. Traduit ou résumé en langue anglaise, il rendrait d'excellents services; il contribuerait grandement, nous semble-t-il, à écarter le danger qui nous menace.

Mercier (Cardinal). — *Justice et charité.* Lettres pastorales, discours, allocutions, etc. Tome II. Paris, Bloud & Guy.

Composé presque entièrement d'écrits publiés durant la guerre, sous l'occupation allemande en Belgique, ce recueil apporte de précieux documents à l'histoire de ces tristes années. Il fait surtout ressortir la grande figure du cardinal, égale dans la douleur et la joie, et dont les deux mots inscrits comme titre de ce livre caractérisent si bien l'attitude constante dans ses rapports avec le prochain, que ce soient ses compatriotes ou les ennemis de sa patrie: Justice et charité!

Legendre (Maurice). — *La Paix prochaine et la mission des Alliés.* Paris, Bloud & Guy.

Pénétrante étude sur l'Europe contemporaine et son devoir de pacification par la société vraie des nations et des empires.

La Vie intérieure

BIEN rares sont ceux qui, au sortir d'une retraite fermée, ne se sentent pas pleins d'ardeur pour les bonnes causes. Ils veulent être maintenant les apôtres du Christ, ils vont se dévouer généreusement aux œuvres, ils seront les recruteurs actifs des maisons de retraites.

Un grand nombre tiennent ces résolutions. On l'a répété plusieurs fois, avec raison, dans ces derniers temps: il y a quelque chose de changé chez nous depuis une dizaine d'années. Et ce changement, les retraites fermées l'ont en partie opéré.

Chez quelques-uns cependant la flamme de zèle allumée sous le souffle de l'Esprit saint baisse peu à peu. On ne les retrouve pas parmi les militants, quand sonne l'heure des croisades nécessaires, et c'est seuls, sans le compagnon promis, qu'ils reviennent l'année suivante, se retremper de nouveau au sein de la retraite.

A quoi attribuer ces défaillances? Presque toujours à la même cause. La flamme a cessé de brûler parce que le foyer où elle s'alimentait s'est éteint. En d'autres termes: le zèle est tombé parce que la vie intérieure a diminué. On avait pris, en retraite, de généreuses résolutions. C'était bien une vie nouvelle qui allait commencer, vie intimement unie au Christ, vie jaillissant de son divin Cœur, comme l'eau de la fontaine. Le travail le plus absorbant ne devait pas rompre cette union, parce que, renouvelée chaque matin au pied du crucifix, elle serait constamment fortifiée par de pieuses pratiques. Et ainsi le cœur se trouverait gardé des multiples séductions qui l'entourent. La prière ou l'oraison matinale, la messe, la communion l'élèveraient dans des sphères où ne pourrait l'atteindre la poussière du chemin.

Ceux qui ont été fidèles à ce régime n'ont pas senti leur zèle s'éteindre. Ils ont exercé autour d'eux un apostolat fécond. Ils ont pu donner le Christ aux autres parce qu'ils le possédaient vraiment en eux-mêmes. Parler de Lui, se-

conder ses ministres, se dévouer pour sa cause, leur a paru doux et facile.

Combien tôt, au contraire, la lassitude et le dégoût d'une telle action se sont emparés de ceux qu'a resaisis le catholicisme routinier d'autrefois. Leurs voix leur paraissaient rendre un son étrange quand ils s'efforçaient de parler de Dieu. Elles ne portaient pas la conviction dans les âmes. Elles ne produisaien aucun fruit. Rien d'étonnant. « Pour restaurer toutes choses dans le Christ, par l'apostolat des œuvres, a écrit Pie X, il faut la grâce divine, et l'apôtre ne la reçoit que s'il est uni au Christ. C'est seulement lorsque nous aurons formé Jésus-Christ en nous que nous pourrons facilement le rendre aux familles et aux sociétés. Tous ceux qui participent à l'apostolat doivent donc avoir une piété véritable. »

Cette vérité fondamentale, il nous a paru opportun de la rappeler à cette époque de l'année. C'est la période des vacances. On donne alors congé aux préoccupations absorbantes, aux affaires professionnelles, à son règlement habituel. La santé du corps exige, paraît-il, cette détente. Négligée durant l'année, compromise même par un surmenage de plus en plus fréquent, elle réclame des soins spéciaux. Fort bien. Mais l'âme, elle? A-t-elle moins souffert de cette vie trépidante? Une pareille cure ne lui serait-elle pas aussi nécessaire? Si on ne peut la lui donner, qu'au moins rien ne soit retranché du régime, qui lui a permis d'éviter une trop grande anémie. Le repos que demande le corps n'en sera pas affecté; loin de là. Malheureusement une tout autre pratique a cours dans le monde. Tel qui trouvait le moyen de vivre une vie intérieure assez pleine au milieu de nombreuses occupations l'abandonne brusquement quand vient l'heure des vacances. Et souvent c'est la ruine d'un long travail spirituel, au moment même où il allait donner ses meilleurs fruits. Contre un tel danger nous avons le devoir de mettre en garde tous ceux qui, dans les exercices de la retraite, ont aspiré à une union plus intime avec Dieu.

LA RÉDACTION

Le Rôle social de l'État

AU cours de son encyclique sur « la condition des ouvriers », Léon XIII, toujours si compréhensif dans ses vues, et si soucieux de faire partout la lumière, ne pouvait passer sous silence la mission de l'État en matière sociale. L'auteur de ce qu'on a si bien appelé la charte ouvrière chrétienne, consacre en effet plusieurs pages, et non des moindres, à définir, d'une façon générale d'abord, puis en abordant certains points particuliers, ce que les gouvernements peuvent et doivent faire pour aider à régler les rapports du capital et du travail.

On nous a assigné la tâche de commenter, et de mettre en tout son jour la vraie pensée du Pape sur la théorie même de l'action sociale de l'État, de montrer, à la lumière des enseignements pontificaux, quelles fonctions sociales incombent aux autorités politiques chargées de présider, dans chaque pays, aux destinées de la société civile. [1]

Cette tâche n'est pas facile. Et quoique la matière qui en fait l'objet ne nous soit pas absolument étrangère, nous n'avons qu'à nous rappeler le nombre presque infini d'opinions auquel elle a donné lieu pour nous rendre compte que nous nous engageons dans une voie délicate et semée d'écueils.

I

OPINIONS DIVERSES

Nous sommes en face de trois formes d'opinion bien distinctes, de trois écoles nettement caractérisées, l'école libérale, l'école socialiste et l'école catholique. [2]

---

1. Le mot « État », dans son sens large, peut s'entendre de la société civile en général; dans son sens strict, et le plus fréquemment, il désigne le gouvernement de cette société.

2. Pour les détails, voir Antoine, *Cours d'Économie sociale*, Ière P., ch. VIII, IX, X.

Le libéralisme industriel, comme d'ailleurs tout le système auquel il se rattache, part de ce principe rationaliste que la nature de l'homme ne souffre d'aucune tare primitive, que ses instincts n'ont pas été viciés, qu'aucune barrière ne doit être dressée devant eux, que le progrès social réside dans une liberté qu'aucun frein ne gêne et qu'aucune loi ne gouverne. La célèbre formule, « laissez faire », où se traduit la doctrine fondamentale de l'école, reflète cette erreur de fond. Confiants dans le jeu spontané des énergies naturelles et des tendances économiques, dans le libre essor de toutes les ambitions, les libéraux repoussent donc, en vertu de leur système, l'intervention sociale des gouvernements. L'état de lutte créé par la concurrence, par l'opposition des forces et des intérêts, n'est pour eux que la condition normale d'une société qui ne peut s'acheminer vers un plus haut destin sans laisser ça et là sur la route des vies brisées et des espoirs déçus.

On sait les fruits amers produits par ce régime où le faible est broyé sous une roue industrielle sans pitié. Du spectacle odieux de l'égoïsme brutal, de l'individualisme arrogant et triomphant, sont nées dans l'âme prolétaire des haines, des rancunes, des colères, dont le monde, aujourd'hui, s'effraie sans en pénétrer ou en reconnaître suffisamment la cause. Des masses d'hommes, victimes d'une impitoyable liberté, sevrées tout ensemble des vues consolantes de la foi et des jouissances de la vie présente, se sont retournées contre la société qui leur faisait un si triste sort. Le socialisme leur est apparu comme le remède suprême à leurs maux. Et l'école socialiste, fondée par des chefs remuants, propagée par d'audacieux meneurs, a popularisé cette doctrine que l'ordre social actuel doit être renversé; que la propriété individuelle est un crime fomentateur de troubles, générateur d'injustices; que l'État seul doit exploiter les sources de la richesse et en canaliser le flot.

Ce système gagne du terrain. D'un côté, les foules

inquiètes et trompées réclament à grands cris, dans leurs associations et leurs journaux, et jusque dans les parlements dont elles ont forcé les portes, la suppression du régime de la propriété privée. De l'autre, beaucoup d'hommes d'État, soit pour capter les suffrages du peuple, soit pour étendre le rayon de leur pouvoir, favorisent, comme un progrès, l'évolution sociale qui tend à faire du gouvernement le détenteur de tous les moyens de production et de transport, et le pourvoyeur universel. Presque tous les pays, à cette heure tragique dans l'histoire du monde, subissent l'influence socialiste. Le socialisme d'État suit une marche ascendante que les années de fièvre morale, et de bouleversement militaire et économique d'où nous sortons, ont terriblement accentuée, jusque sur notre continent. « C'est vers l'absolutisme, s'écriait naguère un archevêque américain, [1] que nous marchons constamment, ici en Amérique. Chaque année s'enfle le volume de nos lois, à tel point qu'il en déborde; le caractère sacré des droits de l'homme est méconnu, et l'État, conformément à la philosophie contemporaine, devient un objet de culte, la seule autorité suprême dans la société. C'est la reproduction du czarisme russe et du prussianisme allemand. » Le despotisme césarien n'est qu'une des formes de la dictature socialiste.

L'école sociale catholique s'efforce à éviter ces excès périlleux. Elle ne veut, ni d'une autorité qui accapare tous les rôles, ni d'une liberté qui permette tous les abus. Elle oscille entre ces deux pôles de l'activité humaine. Non pas que ses solutions n'accusent, chez les fils de l'Église, aucune divergence de vues.

Soumis aux principes de foi et aux enseignements sociaux formulés par les Papes, les catholiques n'interprètent pas tous de la même manière la doctrine qui leur est offerte; ils n'en tirent pas tous les mêmes conséquences; ils n'en font pas tous les mêmes applications. On les voit partagés

1. Card. O'Connell, *Des justes limites à l'action de l'État* (1919), p. 14.

en deux groupes principaux. Les uns, tout en admettant la nécessité d'une action sociale de l'État, restreignent peut-être outre mesure le champ de cette intervention. Les autres concèdent volontiers aux pouvoirs politiques, dans le domaine social, une part plus large, part importante, légitime, qu'il ne faudrait pourtant pas exagérer, et dont il importe plus que jamais de bien fixer les justes limites.

II

FONCTIONS PROPRES DE L'ÉTAT

Pour déterminer ces limites d'après l'authentique pensée de l'auteur de l'encyclique *Rerum Novarum*, nous devons remonter jusqu'aux origines de la société civile, et jusqu'à la notion exacte de la fin pour laquelle l'État s'est constitué. [1]

La société civile ou politique, par une inclination profonde de la nature, résulte du besoin qu'ont les familles de se grouper et de se concerter, sous la direction d'une autorité reconnue, afin de subvenir aux nécessités croissantes de la vie. « Par nature, dit Léon XIII, [2] l'homme est fait pour vivre dans la société civile. En effet, dans l'état d'isolement, il ne peut ni se procurer les objets nécessaires au maintien et au développement de son existence, ni acquérir la perfection des facultés de l'esprit et de celles de l'âme. Aussi a-t-il été pourvu par la divine Providence à ce que les hommes fussent appelés d'instinct à former non seulement la société domestique, mais la société civile, laquelle, seule, peut permettre d'obtenir dans une mesure pleinement suffisante les biens de la vie présente. »

Cet acte de naissance de la société politique, dressé de la main d'un Pape, nous révèle clairement, avec le prin-

---

1. Voir notre *Droit public de l'Église. Principes généraux*, 2e leçon.

2. Encyclique *Immortale Dei*, 1 nov. 1885.

cipe créateur d'où elle est sortie, sa fin propre et spécifique.

Elle est faite pour répondre à un besoin d'assistance, à un instinct de sociabilité, qui ne sauraient trouver ni dans les individus seuls, ni dans les familles isolées, leur nécessaire satisfaction. Elle a donc pour but d'apporter aux éléments et aux organismes dont elle se compose, et qui lui sont antérieurs, un supplément de force et de vie. Et puisque les hommes sont des êtres nés pour la vie morale plus encore que pour la vie physique, c'est la mission des chefs de l'État d'assurer à ceux qu'ils dirigent des conditions d'existence favorables non seulement à l'obtention des biens matériels, mais à la culture de la science et à la pratique de la vertu; c'est leur devoir d'aider et de soutenir de toutes leurs forces des institutions sociales qui, loin de faire obstacle au bonheur éternel de l'homme, s'ajustent et se subordonnent à cette destinée suprême. [1]

Ce point de doctrine est capital. Il s'impose à notre plus sérieuse attention. Il nous explique pourquoi l'Église, chargée des intérêts spirituels de l'humanité, juge opportun et même nécessaire d'intervenir dans les problèmes ouvriers, et pourquoi l'État n'accomplit qu'une faible partie de sa tâche, lorsque, insoucieuse du bien moral des peuples, il se contente de s'intéresser à leurs progrès économiques.

On distingue communément deux fonctions par lesquelles le pouvoir politique s'acquitte de son devoir envers la société: protéger les droits et promouvoir le bien général. Ce sont bien ces fonctions que désigne saint Thomas, lorsque, parlant de la loi humaine ,[2] il dit qu'elle est nécessaire pour maintenir la justice et la paix entre les hommes, et pour favoriser chez eux les œuvres de vertu et de bien commun. Léon XIII, dans ses encycliques où il trace à

1. Saint Thomas: *Du gouvernement des princes*, l. I, ch. 14-15. Cf. Saint Augustin, *Cité de Dieu*, l. v, ch. 24: l'illustre docteur fait là un portrait magnifique du prince chrétien.

2. *Somme théologique*, I-II, Q. XCV-XCVI.

la politique chrétienne son programme d'action, tient un langage analogue.

L'État doit tout d'abord sauvegarder les droits. Or, « la protection des droits, fait observer l'abbé Valton [1], comporte non seulement le respect des droits, qui, par lui-même, est plutôt négatif, mais encore une intervention positive, c'est-à-dire l'emploi des moyens qui empêche la violation des droits et en réprime les attaques. D'une manière plus précise, la protection des droits s'étend à trois objets distincts: assurer l'exercice des droits au moyen de la contrainte; déterminer les droits par la loi; résoudre les conflits des droits à l'aide des tribunaux. »

Ce rôle tutélaire de l'État est fondamental. Il constitue la raison d'être immédiate des gouvernements politiques, lesquels doivent avant tout s'employer à faire régner la justice au sein de la société, et à fonder sur le respect mutuel des droits l'harmonie des volontés et la concordance des efforts.

Toutefois la mission de l'État ne s'arrête pas là. Elle s'étend aussi loin que l'insuffisance sociale des individus et des familles. Ce n'est pas assez pour les citoyens de vivre sans être molestés. L'appétence de nouveaux progrès, des lacunes qui se multiplient, des nécessités qui grandissent, réclament l'action d'une force supérieure aux initiatives privées, d'une puissance qui, par des moyens légaux et des ressources collectives, soit capable d'imprimer à la société, dans le double domaine moral et économique, un mouvement d'ensemble vers des conditions générales meilleures.

Il y a donc place pour une deuxième fonction de l'État, pour un rôle d'assistance en vertu duquel l'État « vient en aide aux intérêts généraux des citoyens, afin de les coordonner et de les suppléer ». [2] C'est là un rôle secondaire

1. *Dictionnaire de théologie catholique* au mot *État*, (p. 892).

2. Valton, *ibid*, p. 893.

sans doute [1], mais très vaste, très utile et très efficace, qu'il n'est pas aisé en pratique de circonscrire, dont les bornes et la sphère dépendent de la fin même pour laquelle le pouvoir politique existe et qui mesure l'action de ce pouvoir au bien et aux exigences des éléments sociaux.

Ces remarques préliminaires sur la genèse de la société civile et sur la mission de l'État, vont nous permettre d'entrer plus sûrement dans le vif du sujet soumis à notre étude, de mieux lire et de mieux comprendre le texte très serré et très substantiel où Léon XIII entreprend de définir la tâche qui incombe aux autorités publiques dans le règlement de la question sociale.

Louis-Ad. PÂQUET, *ptre*

(*A suivre*)



Retraites fermées à la Villa Saint-Martin

Voyageurs de commerce	jeudi	soir	5	août,	au lundi	matin	9
Voyageurs de commerce	jeudi	»	12	»	» lundi	»	16
Employés de Chemin de fer	lundi	»	16	»	» vend.	»	20
Marchands et hommes d'affaires	sam.	»	21	»	» mer.	»	25
Médecins	jeudi	»	26	»	» lundi	»	30
Paroisse de St-Lambert	vend.	»	3	sept.	» mardi	»	7
Chorales de Montréal	jeudi	»	9	»	» lundi	»	13
Paroisse d'Hochelaga	lundi	»	13	»	» vend.	»	17
Paroisse de Maisonneuve	dim.	»	19	»	» jeudi	»	23
Paroisse d'Hochelaga	jeudi	»	23	»	» lundi	»	27
Employés de tramways	jeudi	»	30	»	» lundi	»	4

2. Cf. Meyer, S. J., *Instit. iur. natur.*, P. II, th. LXIX.

Notre-Dame de Liesse

MONTRÉAL a été, dès son origine, une ville chère à la sainte Vierge. Elle inspira à M. de la Dauversière, au vénérable M. Olier et à leurs associés le projet d'y fonder une colonie qui serait, en même temps qu'un rempart contre les Iroquois, un poste avancé pour la conquête au christianisme des tribus indiennes. La société adopta, par amour pour la Vierge Marie, le nom de *Notre-Dame de Montréal.* Ce fut au mois de mai (18 mai 1642) que de Maisonneuve prit possession du sol de *Ville-Marie.* Trois mois après, en la grande fête de l'Assomption de la sainte Vierge, la ville et l'île entière étaient consacrées à l'auguste Mère de Dieu, notre Mère.

La ville n'a plus cessé de témoigner à Marie l'amour qu'elle lui porte. Dix-sept églises l'ont choisie pour patronne. La plus vénérable par son antiquité, et la plus chère aux populations, est sans conteste Notre-Dame de Bonsecours. Vient ensuite la belle et pieuse église de Notre-Dame de Lourdes, remarquable aussi par le nombre de ses pèlerins.

Un troisième lieu de pèlerinage consacré à la Madone se trouve à l'église du Gesù: on y vénère une statue miraculeuse, connue sous le nom réjouissant de *Notre-Dame de Liesse.* Son histoire est des plus extraordinaires: elle nous reporte au temps des croisades et met en scène la sainte Vierge, trois chevaliers français et une princesse égyptienne. La légende, extraite des œuvres de Bosio, auteur du XVIe siècle, présente les caractères de la plus parfaite authenticité. La substance en a été approuvée par la S. Congrégation des Rites, le 1er juillet 1858.

On était donc aux temps héroïques des croisades. Jérusalem était délivrée, pour un temps. Mais le sultan d'Égypte tenait encore Ascalon, place forte à vingt milles de la ville

sainte. Dans un combat de ce côté, au mois d'août 1134, les chrétiens eurent le dessous, plusieurs furent faits prisonniers, parmi lesquels trois braves seigneurs français, trois frères, nés dans la province de Picardie, près de Laon, chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Emmenés captifs à Ascalon, ils furent bientôt dirigés sur le Caire, pour être présentés au sultan comme prisonniers de marque.

Le prince voulut d'abord, « avec paroles gratieuses et emmiellées », les gagner à la religion de Mahomet. Les chevaliers répondirent qu'ils étaient disciples de Jésus-Christ et qu'ils lui resteraient fidèles, dussent-ils souffrir mille morts pour lui. Furieux, le sultan les fait jeter dans un horrible cachot, au fond d'une tour. Il commet à leur garde un Sarrasin farouche, qui ne leur « donnera pour toutes viandes que du pain et de l'eau ». Puis il fait venir les prêtres et marabouts « les plus suffisants qui fussent en Égypte » et les envoie à la prison des chevaliers: qu'ils déploient toute leur éloquence, qu'ils offrent même les premiers grades dans l'armée du calife.—Ils revinrent piteux, vaincus dans la discussion, découragés. Impossible, disaint-ils, « de dimouvoir ces chrestiens de leur religion ». Le sultan en colère les chassa de sa présence, « les traitant d'ignorans et de lourdeaux ».

Mais son désir d'amener les trois seigneurs à sa religion croissait avec les difficultés. Il s'avisa alors d'un expédient qui, selon lui, devait emporter tous les obstacles.

Le sultan avait une fille, qu'on appelait Ismérie, « galante dame, belle au possible, bien emparlée et fort instruite en la loy Mahométaine ». Les chevaliers, pensa-t-il, ne résisteront pas aux arguments « ensorcelés » par la beauté et les charmes d'Ismérie. Il l'envoie donc vers eux, lui ordonnant d'employer tous les moyens, raisons, reproches, promesses, charmes, caresses, et, s'il est besoin, jusqu'au sacrifice de son honneur! Mais la sainte Mère de Dieu veillait sur ses bons et féaux serviteurs; elle portait aussi des regards pleins de miséricorde sur cette jeune princesse

qu'un père sans entrailles était prêt à vouer au déshonneur.

La première discussion eut pour résultat de faire lever dans l'âme d'Ismérie mille doutes, mille inquiétudes au sujet de la religion de Mahomet. A la seconde entrevue, les chevaliers, inspirés par Dieu et remplis de l'Esprit saint, lui racontèrent les mystères sublimes de l'incarnation du Verbe, la vie, les miracles, la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ, les vertus, l'excellence, les mérites, l'incomparable virginité de la glorieuse Vierge Marie, avant, pendant et après l'enfantement du Christ. La princesse en était toute remuée: « Leurs parolles estaient pour elle autant de flamesches ardentes qui, par l'opération du Saint Esprit, allumaient en son âme, peu à peu, les lumières de la foi et embrasaient son cœur d'une sainte affection de l'embrasser. »

Les visites suivantes ne firent que stimuler ces saints désirs. Elle était surtout portée vers l'auguste Vierge Marie. Si bien que, y pensant jour et nuit, elle conçut « un extrême désir de voir la pourtraicture de la Mère de Dieu, dont elle avait ouï si hautement parler ». Un jour donc, elle demande aux chevaliers s'ils n'auraient pas une image de cette très sainte Vierge. Ils lui disent que non. — « Est-ce qu'aucun de vous ne pourrait m'en faire une ? » reprend la princesse. — « Nous ferons ce que nous pourrons, dit l'aîné des trois frères, pourvu que vous nous fournissiez du bois et des outils de sculpteur. »

Ismérie les quitte dans une allégresse indicible. Mais eux les voilà bien empêchés. Aucun des trois oncques n'avait manié instruments de sculpteur. Et comme de raison, les deux plus jeunes s'en prennent à l'aîné. « Ne craignez rien, mes frères, réplique celui-ci: Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa glorieuse Mère nous viendront sûrement en aide. »

Le lendemain, la princesse apporte le bois et les outils, et les prie de faire diligence, afin de lui procurer la précieuse statue dès le jour suivant. Nouvel embarras et nouvelles récriminations. L'aîné apaise derechef ses jeunes frères

et, le soir venu, il se met avec eux à supplier très instamment et très affectueusement la sainte Vierge d'intercéder pour eux et de pourvoir à leur présente nécessité. Leur prière à peine terminée, ils s'endorment tous trois.

La prière des bons chevaliers était allée droit au cœur de notre benoîte Mère.

« Et voici que sur la minuict, la Mère de Dieu, veillant pour eux, leur envoie », portée par la main des anges, « une sienne image très dévote et miraculeuse. Ceste image, aussi tost, rend ceste obscure et puante prison esclairée d'une si grande lumière et parfumée de si soëves odeurs, qu'on eût dit que mille bougies bruloient dans le cachot et qu'on y respiroit les parfums du Paradis »; on pouvait, de plus, « oüyr un chant rare, gracieux et entièrement angélique ».

Je vous laisse à penser l'extase des trois frères en se réveillant à cette musique et en voyant dans un rayonnement de lumière céleste la belle image miraculeuse. Ils se prosternent devant elle et passent le reste de la nuit « louans et remercians la divine bonté de son signalé bienfait ».

Au petit jour, la jeune « damoiselle » Ismérie accourt tout impatiente de constater où en est le travail des chevaliers. En ouvrant la porte de la prison, elle aperçoit cette brillante lumière, respire ce délicieux parfum et voit en prières devant la sainte image les trois chevaliers. Et quand elle apprend d'eux l'origine céleste de la statue, en constatant en effet que le bois et les outils qu'elle avait apportés n'avaient pas été seulement touchés, elle s'écrie:

— J'en suis persuadée, ceci n'est pas un ouvrage de main d'homme. Ah! je veux, cette sainte et glorieuse Vierge, la servir toute ma vie ainsi que son divin Fils. Je quitte la religion mahométane, et je vous promets de me faire baptiser et de vivre en bonne chrétienne, si vous voulez me donner cette belle et céleste image.

— Avec le plus grand bonheur, répondent les chevaliers. Alors Ismérie, transportée d'une joie inexprimable:

— Soyez certains, dit-elle, que je tiendrai ma promesse. Et avant peu je vous aurai tirés de cette prison.

A ces paroles, nos pieux chevaliers se prosternent de nouveau, remerciant Dieu et la Vierge Marie, et dans la joie de leur cœur ils conviennent de donner à la céleste image le beau nom de *Notre-Dame de Liesse*, c'est-à-dire dame de joie et d'allégresse.

Ismérie passa la journée à contempler l'image, et à prier la sainte Vierge de lui indiquer comment elle pourra parvenir à se faire chrétienne. La nuit, pendant son sommeil, la Mère de Dieu lui apparut en songe et lui dit: « Aie confiance, Ismérie, ta prière est exaucée: tu délivreras mes trois dévots chevaliers, tu seras baptisée et honorée de mon nom. Par toi la France sera enrichie d'un trésor inestimable... Par toi mon nom sera célèbre par toute la terre, et enfin je t'admettrai près de moi, pour toujours, au paradis. » La vision disparut et Ismérie se réveilla. Sa chambre était toute parfumée des odeurs les plus exquises, son cœur débordait de joie. Elle se croyait déjà au ciel.

La journée fut employée par la princesse à préparer son départ; car elle était résolue de fuir avec les chevaliers. A la tombée de la nuit, elle descend au cachot. La porte était grande ouverte. « Suivez-moi hardiment, dit-elle aux prisonniers; non seulement je veux vous délivrer, mais je pars avec vous. J'ai confiance en votre Dieu et en la très sainte Vierge dont je porte l'image. »

Les voilà en route, sur les pas d'Ismérie. Ils traversent sans encombre la ville du Caire. Arrivés aux portes de la ville, ils les trouvent ouvertes. Ils se hâtent. Ils sont bientôt sur le bord d'un des grands bras du Nil, n'ayant rien pour le traverser. Mais voici qu'à leurs yeux se présente, de l'autre côté, un jeune homme à la figure noble et gracieuse; il monte une barque qu'il amène incontinent

devant eux, les conduit à l'autre rive et « si tost le jeune garçon et la barque s'échappent de leurs yeux ».

Après trois heures de marche dans la nuit, Ismérie se sent harassée de fatigue. Elle prie les chevaliers de lui laisser prendre un peu de repos. Ils se retirent à l'écart et couchés sur l'herbe se livrent à un paisible sommeil.

Ce sommeil devait être suivi d'un réveil merveilleux. Quand les quatre personnages ouvrirent les yeux à la lumière, ils se demandèrent où ils étaient. Leurs oreilles étaient frappées des sons « d'une cornemuse de laquelle un pastre passoit quelques fredons ». Les chevaliers courent vers lui et, se croyant encore en Égypte, lui demandent « en langue mauresque » où ils sont.

— Seigneurs, parlez français si vous voulez que je vous entende, répond le berger.

— Nous sommes donc en France, mon ami ?

— Certainement.

— Mais dans quelle province, dans quel diocèse ?

— Dans la province de Picardie, mes seigneurs, dans le diocèse de Laon, et tout proche du château de Marchais.

C'était le propre château des chevaliers, leur maison paternelle. Alors ils reconnurent l'étonnant miracle que le Seigneur et la glorieuse Vierge Marie avaient opéré en leur faveur. Les anges, envoyés par Dieu comme au siècle suivant pour la maison de Lorette, les avaient transportés en un instant des bords du Nil dans leur patrie.

Ils remercièrent le ciel avec effusion pour ce nouveau bienfait, puis se mirent en marche vers le château. En passant dans un jardin, la statue se fit si pesante dans les bras d'Ismérie, qu'elle dut être déposée à terre. Ils comprirent que la sainte Vierge avait choisi cet endroit pour y être honorée. Et, en effet, après leur réception au château avec tous les sentiments de surprise, de joie, de reconnaissance que vous pouvez imaginer, ils se rendirent à Laon, accompagnés de la princesse, assistèrent au baptême que l'évêque lui conféra avec le nom de Marie, et obtinrent

du prélat la permission de bâtir une église à la Mère de Dieu. Ils la construisirent dans le jardin choisi par elle, et lui donnèrent le nom de *Notre-Dame de Liesse.* Les miracles qui s'y accomplirent attirèrent des foules et peu à peu autour de l'église un bourg s'éleva, nommé lui aussi *Liesse.*

« Finalement, la susdite damoiselle Marie, appelée autrefois Ismérie, fit sa demeure avec la mère des dits chevaliers, qui estait une honorable et vertueuse dame très dévote à la sainte Vierge. Elle vécut ainsi saintement peu de jours; si qu'estant passée à plus honorable vie, fut son corps enterré en la mesme église de Notre-Dame de Liesse ».

Dès le temps d'Ismérie et des chevaliers, le pèlerinage de Liesse acquit une très grande célébrité. On y accourut de tous les points de la France et même de l'étranger.

Parmi les pèlerins de marque, on compte en premier lieu le roi Louis VII. Charles VII y vint après son sacre à Reims, et sainte Jeanne d'Arc l'y accompagna. Louis XI fit quatre pèlerinages à Liesse; François 1er en fit trois. D'autres princes de la famille des Valois y vinrent également. La famille des Bourbons montra la même piété. Liesse reçut Marie de Médecis, Louis XIII, Anne d'Autriche, Louis XIV, et plus tard leurs descendants; elle reçut aussi des cardinaux et des évêques. [1]

Éd. Lecompte, S. J.

Nous prions de nouveau nos abonnés en retard de se mettre en règle au plus tôt. Il y va de la vie même de la revue.

N. D. L. R. — Ces pages constituent la première partie d'une brochure qui paraît ces jours-ci à l'Œuvre des Tracts et se vendra 5 sous l'exemplaire. Dans la deuxième, l'auteur raconte les vicissitudes que la Révolution fit subir au sanctuaire de Liesse, puis le transfert de la statue au Canada et les bienfaits qui ont été obtenus par son entremise.

Société de Colonisation

du diocèse de Saint-Germain de Rimouski

CETTE société a été incorporée par lettres patentes du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, en date du 21 mai 1919. Elle a pout but de promouvoir, d'aider et d'encourager de toutes façons la colonisation des comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure et Gaspé. « Plusieurs graves raisons, disait « Mgr F.-X. Ross, dans la lettre qu'il adressa aux fidèles « du diocèse de Rimouski, pour leur recommander cette « Société, militent en faveur d'une semblable organisation « dans notre diocèse, raisons d'intérêt général et raisons « d'intérêt local. Les premières ressortent du but poursuivi « par la Société; les autres s'expliquent par les ressources « que nous avons et la négligence dont nous sommes l'objet. « Les unes et les autres trouveront dans l'association la « force qui groupe les activités pour les discipliner, les « diriger avec méthode et en multiplier la valeur en les « conduisant à l'action. »

Après avoir démontré que coloniser c'est l'œuvre par excellence du Canadien français, Mgr Ross fait voir que, mieux que partout ailleurs dans la région de Rimouski, la race des colons a gardé son caractère d'endurance et d'énergie.

« Oui, dit-il, cette âme trempée du colon, elle existe « encore dans la large poitrine et la tête fièrement campée « de nos robustes gars. Ce sont eux qui, depuis vingt-cinq « ans, ont fait surgir de florissantes paroisses dans la vallée « de la Matapédia, qui ont commencé à échelonner d'autres « rangées de paroisses au-dessus de la ligne qui borne les « rives du fleuve, et qui ont pénétré, par le Témiscouata, « jusqu'au Maine et au Madawaska...

« Si nous avons les bras et le cœur qu'il faut pour pousser

« l'œuvre de la colonisation, nous avons aussi le territoire « qui peut souffrir la comparaison avec n'importe quelle « autre région dont on vante, avec raison sans doute, la « fertilité et les avantages naturels.

« Et nous avons mille raisons particulières de garder « chez nous les réserves d'énergies physiques, religieuses « et morales que nous possédons.

« Grâce à sa situation géographique, notre territoire « semble providentiellement destiné à occuper une position « stratégique dans la lutte qu'il nous faudra toujours sou- « tenir pour assurer notre survivance au milieu des éléments « étrangers, sous lesquels une politique d'émigration à ou- « trance menace de nous étouffer. Notre immense et riche « domaine a la mission de relier au cœur du Québec les « groupes français et catholiques disséminés dans les pro- « vinces maritimes, tout comme le Nouvel-Ontario se doit « de continuer la chaîne qui rattache les groupes de l'Ouest « au centre. Par la vallée de la Saint-François, il rejoint « en outre les Canadiens établis sur le territoire du Maine « qui pousse un coin si profond dans la province de Québec.

« En outre, grâce à ce tempérament mieux conservé « de notre population, nous pouvons caresser la légitime « ambition de maintenir et de développer, sur ce territoire « plus fermé aux pénétrations étrangères et aux idées « subversives qui agitent le reste du pays et commencent « à l'inquiéter, un foyer puissant qui constituera, pour « les heures de crise, comme le réservoir des énergies de « la race, de ses simples et fortes traditions. »

C'est sous l'inspiration de ces patriotiques paroles que la Société de Colonisation de Rimouski a été organisée.

Elle a son siège social à Rimouski même. Son président d'honneur est le nouvel évêque de Rimouski, Sa Grandeur Mgr Joseph-Romuald Léonard. Son bureau de direction se compose comme suit: MM. le chanoine J.-E. Pelletier, curé de la cathédrale, président; T. Bertrand, géographe officiel, vice-président; le chanoine Charron, supérieur du

séminaire, le docteur L.-P. Moreault, l'abbé F. Sirois, curé de Ste-Luce, l'abbé N. Caron, curé d'Amqui.

L'abbé Joseph Jean, missionnaire-colonisateur chargé de recruter et de diriger les colons, remplit les fonctions de secrétaire-trésorier. La Société recrute ses membres dans toutes les paroisses ou missions du diocèse. Chaque sociétaire est tenu de payer chaque année une contribution d'au moins une piastre; une particularité de la constitution et des règlements, c'est que les hommes politiques, c'est-à-dire, les députés, les candidats, et les chefs de partis ne sont pas éligibles à la charge de directeur. Ils peuvent cependant être membres actifs et même présidents honoraires.

Le programme que s'est tracé la société est vaste; il s'inspire du but qu'elle se propose qui est de promouvoir de diriger et d'aider la colonisation dans le diocèse de Rimouski.

I. — La Société, est-il dit dans ce programme, s'efforcera d'atteindre le premier but par l'action des cercles locaux dans chaque paroisse, l'organisation de conférences, la publication de tracts et d'articles dans les journaux et revues, la fondation d'un journal consacré aux intérêts de la colonisation, quand une occasion favorable le permettra, enfin par tout ce qui peut éveiller les esprits sur l'importance économique, nationale, morale et religieuse de la colonisation et raviver l'amour du sol national.

II. — Pour diriger la colonisation suivant le but qui lui est assigné, la Société se propose tout d'abord, avant de s'occuper de rapatriement, d'empêcher l'exode des diocésains en les retenant au sol de la région. Ce qu'elle entend faire: 1° en complétant l'organisation des colonies déjà ouvertes; 2° en prolongeant graduellement à travers la forêt les centres organisés, pour y établir le surplus des paroisses formées, afin de constituer par ce moyen une chaîne continue de paroisses qui se relient les unes aux

autres; 3° en sollicitant et favorisant, à l'intérieur du diocèse, la construction de nouvelles voies de communication, le long desquelles pourront s'échelonner de nouvelles colonies qui seront ainsi reliées aux grandes voies ferrées du Canada et des États-Unis. Par ces procédés de colonisation méthodique, on empêchera les colons de s'exiler dans la forêt au caprice du hasard et on préviendra les inconvénients qui résultent d'une colonisation sans plan arrêté et sans vue d'ensemble. Pour compléter cette organisation et répondre pleinement à son but, la Société, par son Secrétaire, tiendra un bureau d'information, où ceux qui le désirent pourront obtenir des renseignements sur les terres à vendre dans toute la région du diocèse.

III. — Pour aider les colons, la Société se propose: 1° de leur faciliter l'obtention des lots et la construction des routes; 2° dans les centres nouveaux, de les grouper en colonies dans un territoire déterminé sur lequel les conditions préalables auront été réalisées: *a*) désignation par l'autorité religieuse des limites de la future paroisse et du site de l'église; *b*) désignation par l'autorité compétente des grandes routes qui sillonneront ce territoire; *c*) arpentage et délimitation des lots; *d*) ouverture des grandes voies et des chemins de front; 3° d'attirer dans cette région et d'y favoriser la petite industrie qui fournirait de l'emploi aux colons et créerait la compétition pour le prix du bois; 4° de créer en chaque centre nouveau, aussitôt que possible, des caisses populaires, coopératives et autres moyens appropriés qui fourniront au colon le crédit et le secours dont il pourra avoir besoin pour son défrichement et son installation, ainsi que pour son organisation agricole, paroissiale, scolaire et municipale, et qui lui faciliteront les conditions d'achat et de vente; 5° d'intéresser les capitalistes et les compagnies à la construction de nouvelles voies ferrées à l'intérieur du diocèse; 6° d'étudier l'opportunité de primes à accorder par le gouvernement pour chaque acre de terre mis en culture par le colon.

Pour l'exécution de ce programme, la Société compte sur la bonne volonté de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre province: du gouvernement, des porteurs de licence de coupe, des curés, de tous ceux enfin qui peuvent aider par la parole et la plume la grande cause de la colonisation. Aux journalistes, aux conférenciers agricoles, aux agronomes de districts, elle demande d'employer toute leur influence et leurs talents à la formation d'une mentalité nouvelle au sein de notre population; aux curés, de continuer leur encouragement à la Société par le recrutement de nouveaux membres, par les avis éclairés qu'ils peuvent fournir, ou par tous les moyens qui peuvent surgir des circonstances; aux porteurs de licence de coupe, de faire de temps à autre le sacrifice des quelques milles de superficie qu'il faut pour le territoire d'une nouvelle paroisse.

La Société compte déjà 3,034 membres, et on dit qu'elle publiera avant longtemps un bulletin qui tiendra ses lecteurs au courant du mouvement de colonisation dans le diocèse de Rimouski.

De plus l'honorable M. Perrault vient de nommer pour ce district un ingénieur dont la besogne sera de tracer les routes, les chemins et d'en surveiller la confection. Des inspecteurs de cantons chargés de visiter les travaux de colonisation dans leur circonscription et d'en faire rapport à cet ingénieur seront aussi nommés avant longtemps.

C'est ainsi que l'organisation en faveur d'un grand mouvement de colonisation se fait peu à peu; tous voudront mettre la main à la cognée et faire leur part. Comme nous le disions ailleurs: il faut que ce mouvement sorte des profondeurs de la nation, qu'il reçoive l'appui de toutes les bonnes volontés.

D'un autre côté, nous savons que le nouveau ministre de la colonisation, entend marcher de l'avant, et appuyer de toutes ses forces le mouvement qui se prépare.

Abbé Ivanhoë Caron

Impressions d'un Semainier

LE directeur de LA VIE NOUVELLE est un audacieux, et le Semainier qui a signé cet article, un téméraire. Le premier a organisé une *Semaine sociale* et l'a réussie; le second a accepté de dire les impressions qu'il a ressenties durant cette même semaine, et il va en garder pour lui la plus grande partie et les meilleures.

Comment, en effet, décrire, non pas l'aspect physique de la *Semaine sociale* — tout artiste en serait capable — mais sa vie même, avec son âme, l'amour qui inspirait ses membres, la soif ardente de science et d'action qui les brûlait ?

On pourrait résumer la *Semaine sociale*, la première qui se soit tenue en notre pays, par trois mots: amour, science, action. Les semainiers y avaient été amenés par l'amour, pour y trouver la science, afin de savoir comment et avec qui agir. Cinq jours de travail et de vie morale et intellectuelle commune allaient se charger de le prouver: c'est fait.

Ils venaient de partout, les semainiers: de Montréal, de Chicoutimi et d'Ottawa, de Québec et de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de l'Ouest, voire... de Paris; et ils entraient en groupes régionaux par les deux escaliers opposés qui descendent dans la vaste salle St-Sulpice. L'observateur curieux, dans l'entre-baîllement indiscret d'une porte, regardait arriver des vieux militants du devoir social, à la tête blanche et droite, des studieux, au front découvert, des savants aussi humbles que prodigues de leur science. Avec eux venaient causer des hommes moins âgés, au geste plus ferme qui, d'une voix assurée, laissait s'extérioriser une vigoureuse intelligence en plein travail. Puis l'œil clair, la voix haute, le sourire large, le geste ouvert, la figure vers l'idéal, surgissait la jeunesse. Enfin, délicatement, sans bruit, modestes et dignes, des femmes faisaient leur apparition.

Le vestibule est le lieu des rencontres amicales, des échanges de vue féconds. Évêques, prêtres, ouvriers,

professeurs, notaires, médecins, étudiants, avocats, religieux, ecclésiastiques, employés de bureaux, etc., cette foule disparate et une fraternise gaiement. Mais voici que la cloche résonne et chacun se hâte de s'installer à son siège. Inspirés par la même foi, guidés par la même doctrine, soutenus par le même amour, unis par le même sang, catholique et canadien, les semainiers allaient entreprendre des études, d'où sortirait une action commune. Penchés sur les misères du peuple, ils essayaient de les bien connaître et comprendre, afin de les pouvoir mieux soulager; levant ensuite leur regard de cette scène affligeante vers l'Église, ils demandaient à celle-ci un remède à tant de maux.

Ce furent des études ardues. Quatre, cinq et six cours par jour, et des cours parfois longs et strictement didactiques, une chaleur lourde à certains moments, des échos bruyants d'une salle trop vaste, les bourdonnements extérieurs d'une grande ville au travail: les semainiers ont tout supporté et tout suivi avec une persévérance et un silence de retraitants. Ils n'étaient pas venus pour discuter ni pour faire valoir des opinions; la tâche qui leur incombait c'était de s'assimiler le substantiel enseignement que leur distribuaient des maîtres. Il fallait voir là, de ses yeux, l'avidité avec laquelle on recevait ce pur froment de la doctrine chrétienne. Pendant cinq jours, l'encyclique *Rerum Novarum* fut rompue et distribuée. Chacun en assouvit sa faim; chacun en fit même une provision pour les affamés qui l'attendent là-bas, dans son milieu social. Et il en resta encore pour tous les semainiers à venir. N'est-ce pas comme la continuation du perpétuel miracle de la multiplication des pains ?

Les cours de la Semaine sociale se sont terminés. Mais l'œuvre vit encore. Elle est plus agissante que jamais. C'est le travail profond et sourd de la terre qui a reçu une bonne semence et la fait maintenant fructifier. Chaque semainier est reparti de ces assises, l'esprit ensemencé de fortes vérités, l'âme de généreuses résolutions. Et déjà il

les fait lever en actes féconds. Avant même que n'ait eu lieu la séance de clôture, au cours d'agapes fraternelles, des projets s'ébauchaient. On les connaîtra peu à peu. Ce n'est pas une indiscrétion de dire que l'œuvre naissante a reçu un caractère définitif et permanent. L'an prochain elle réunira de nouveau, dans quelque ville hospitalière, des hommes et des femmes d'œuvres. Et le labeur commencé hier se continuera, aidé des leçons d'une première expérience et des fruits qu'elle aura donnés. Plus d'un regrette maintenant de n'avoir pas assisté à cette première semaine. Que ce regret se tempère d'un espoir. Chaque année « l'Université ambulante » des Semaines sociales distribuera de ville en ville, durant cinq ou six jours, l'enseignement catholique! A chacun de se préparer dès maintenant à en profiter.

Lucien GERMAIN

Ce qu'il faut lire

XI. — L'ÉDUCATION LITURGIQUE

BRUNEL (Abbé G.). — *Petite Liturgie romaine.* Lille, Desclée, de Brouwer et Cie.

DUTILLET (Abbé Henri). — *Petit catéchisme liturgique.* Paris, Mignard. 1 fr. 50.

LEDUC (Dom Camille). — *Catéchisme liturgique.* Tours, Alfred Mame et Fils.

VIGOUREL (Abbé). — *La liturgie et la vie chrétienne.* Paris, Lethielleux, 5 fr.

VITRY (Dom Ermin). — *La Liturgie eucharistique dans une âme d'enfant. Charles Algoët.* Belgique. Abbaye de Maredsous.

A ces livres il faudra ajouter l'excellente revue mensuelle: *La Vie et les Arts liturgiques.* Dirigée par le R. P. Dom Besse, elle groupe des collaborateurs éminents, prêtres et laïques, et traite avec compétence toutes les questions qui se rapportent à la liturgie. Paris, 6 Place St-Sulpice. Un an, 12 francs; étranger, 14 francs.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

AVEC juin les retraites professionnelles ont repris leur cours. Ce furent d'abord les notaires, fidèles à leurs traditions de groupe sage et recueilli. L'an dernier de fortes chaleurs avaient marqué leur retraite, qu'un orage éclatant était venu couronner. L'événement fut même consigné dans une poésie que publia alors la VIE NOUVELLE. Le même poète nous a laissé cette année, sous le titre *Anniversaire d'orage*, les vers suivants:

Comme en un Sinaï fulgurant et terrible
Nous reçûmes d'en haut les Tables de la Loi.
La nature ajoutait, comme un signe sensible
Au céleste pardon, un tonnerre à sa voix.

Cette année il fait beau, partout resplendit l'astre
Aux rayons bienfaisants, tamisés d'arc-en-ciel...
Espoir, miséricorde à nos nouveaux désastres,
La Ruche de l'autel nous redonne son miel.

Après les notaires vint le Cercle La Salle de l'A. C. J. C. qui ne voulut laisser aucune chambre inoccupée, puis les Instituteurs accompagnés d'un membre de la Commission scolaire centrale de Montréal, et les avocats parmi lesquels se trouvaient un juge de la Cour supérieure et le bâtonnier du barreau de Montréal. Les Voyageurs de commerce ont ensuite commencé leur série de retraites. Ils en ont cinq de suite.

AU COLLÈGE LOYOLA

De 1911 à 1914 quelques retraites fermées pour les catholiques de langue anglaise eurent lieu chaque été à la Villa la Broquerie, à Boucherville. Elles se continuèrent à la nouvelle maison de Saint-Martin jusqu'à ce que le nombre toujours croissant de retraitants de langue fran-

çaise fit songer à un nouveau local. Au mois d'août 1918, une première retraite eut lieu au collège Loyola, à Montréal. Elle fut bien suivie et donna lieu à la fondation d'une Ligue de Retraitants. *The Catholic Laymen's Retreat Association* — dont le but principal est de développer l'œuvre des retraites. Ses membres se réunissent le deuxième dimanche de chaque mois pour la messe et une conférence. Ils ont organisé trois retraites en 1919 et en ont quatre sur leur programme pour cette année. Les anciens retraitants de Loyola, comme ceux de Saint-Martin, exercent autour d'eux, dans leurs familles, leurs paroisses et leurs milieux professionnels, un véritable apostolat.

RETRAITES VARIÉES

Plusieurs retraites fermées ont lieu cet été en différents endroits du pays. Nous serions heureux de recevoir sur chacune d'elles quelques détails que nous communiquerions avec plaisir à nos lecteurs.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Le Pape et les associations catholiques

Dans une lettre récente adressée au cardinal La Fontaine et aux évêques de la Vénitie, sur les conflits sociaux, le Souverain Pontife écrit: « Employez-vous de votre mieux à ce que le peuple réalise ses justes prétentions par des moyens pacifiques; et comme à ce but concourent particulièrement les associations catholiques, souciez-vous de les développer et de les affermir partout chaque jour davantage... Ces associations, nous les recommandons instamment à l'intérêt des ouvriers et des patrons; nous espérons qu'elles contribueront beaucoup, Dieu aidant, au

bien commun, surtout si elles ne s'écartent jamais du respect de l'autorité ecclésiastique et des lois de la charité chrétienne. »

L'Action populaire de Reims

L'*Action populaire de Reims*, dont la guerre avait interrompu les activités, vient de reprendre son œuvre importante. Un de ses directeurs, le R. P. Dassonville, S. J. est actuellement au Canada. Il a pris part à la Semaine sociale de Montréal et séjournera quelque temps dans notre pays. Nous profitons de cette occasion pour recommander cette œuvre dont nous indiquerons bientôt les principales publications.

L'infaillibilité pontificale

Cette année marque le cinquantième anniversaire de la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale. Les Canadiens français, si attachés au Pape, ne pouvaient laisser passer, sans la célébrer, cette date mémorable. *L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* a donc organisé une grande soirée où, sous la présidence de sa Grandeur Mgr Bruchési, trois orateurs éminents les abbés Curotte et Perrier, et M. Henri Bourassa ont parlé magnifiquement du rôle de la Papauté.

Notes bibliographiques

GROULX (Abbé Lionel). — *Lendemains de conquête*. Montréal, Action française, 75 sous.

Sous ce titre l'auteur a réuni les cours d'histoire du Canada qu'il a professés durant l'année à l'Université de Montréal. On les lira avec un vif intérêt. Aux charmes d'une langue si riche et si prenante, où les nuances les plus délicates de la pensée trouvent leur expression juste, s'a-

joute l'attrait que possède pour nous l'époque que raconte l'historien. C'est comme la deuxième naissance de la race. Sous le coup d'une situation nouvelle, celle que nous imposent la séparation d'avec la France et la domination anglaise, notre caractère ethnique, par la force même des choses, se précise et s'accentue. Obligés de chercher dans nos seules ressources nos moyens de défense et nos garanties de survivance, nous sommes plus nous-mêmes, nous affirmons davantage nos qualités vitales. C'est pourquoi la connaissance exacte de cette époque, des hommes qui y vécurent, des luttes qu'ils soutinrent est si importante. Aucun, parmi les nôtres, ne pouvait mieux nous la fournir que l'historien de la *Naissance d'une race* et de *Nos luttes constitutionnelles*.

MARIE-VICTORIN (Frère). — *Croquis Laurentiens*. Montréal, 44 rue Côté. 75 sous.

Ce nouveau livre est le digne frère des *Récits laurentiens*, si bien accueillis l'an dernier. Les qualités d'observation, le rare talent de conteur, le patriotisme profond de l'éducateur dévoué que tant de Longueuillois ont appris à apprécier, s'affirment encore davantage dans ce volume. La série est ouverte. Puisse chaque année nous apporter ainsi un de ces livres d'un régionalisme de si bon teint!

ÉMILE (Jules). — *L'Énéide*, imitée en vers français. Lyon-Paris, Librairie Emmanuel Vitte. 7 francs.

Voici le jugement qu'un lettré distingué a porté sur cette œuvre: « Faisons remarquer que si l'auteur n'a pas suivi servilement le plan de son modèle, il a respecté les grandes lignes et la succession des faits qui constituent la trame essentielle de l'épopée virgilienne, qu'il en a conservé aussi, ou plutôt qu'il s'en est adapté, avec un rare bonheur, la noblesse de ton et l'élégance de style. Son vers est souple, dans la coupe rigoureusement classique de sa prosodie, facile et bien rythmé, et témoigne, dans toute sa facture, d'une très sûre maîtrise. »

Liens de famille

IL nous a été donné récemment, lors de la première Semaine sociale du Canada, de constater quels liens puissants unissaient les lecteurs de la VIE NOUVELLE.

Des hommes qui ne s'étaient jamais rencontrés se reconnaissaient pour ainsi dire après quelques minutes de conversation. Ils abordaient les mêmes sujets, ils professaient les mêmes idées, ils brûlaient de la même flamme. Et le nom de la revue qui entretenait en eux cette fraternité d'âme montait vite à leurs lèvres, suivi presque aussitôt de celui de l'œuvre dont elle est l'organe: les retraites fermées.

Oui, c'est une vraie famille qui se forme dans le sanctuaire des retraites. Ce fruit de l'œuvre est trop précieux que nous ne lui donnions pas une attention spéciale.

A la Villa Saint-Martin nous avons d'abord groupé nos retraitants dans une union de prières. Tous sont invités à réciter chaque jour, les uns pour les autres, une prière à leur choix. Ceux qui s'y engagent signent leur nom dans un registre spécial. Plus de deux mille se sont déjà inscrits. Nous souhaitons qu'une pratique semblable s'établisse dans les autres maisons de retraite et que ces prières s'adressent aux retraitants non seulement d'une même maison, mais de toutes les maisons où cette pratique serait adoptée. Nous serons heureux pour notre part d'étendre aussitôt à celles qui le désireraient cet échange de prières. Il suffit qu'elles nous envoient leur adhésion.

Ce lien, peu lourd à cause de l'obligation minime qu'il comporte, est cependant puissant et bienfaisant. C'est l'entr'aide spirituelle, un des plus grands biens dont nous puissons gratifier nos semblables ici-bas, un des meilleurs moyens d'exercer le précepte fondamental de l'amour du prochain. Puis, à prier ainsi chaque jour les uns pour les autres, à se rejoindre, à travers l'espace, dans une pensée quotidienne,

sous le regard bénissant du Christ, on s'attache étroitement, on se sent frères de cœur et d'esprit.

A ce premier lien nous avons pu en ajouter un second: nos réunions mensuelles. Une fois par mois, le dimanche matin, les retraitants sont convoqués pour une série d'exercices communs dans les salles de l'Union catholique, à Montréal: messe, communion, instruction suivie d'une brève méditation, déjeuner, causerie, puis conférence. Là se rencontrent les retraitants des différents groupes, là s'affermissent les amitiés contractées au cours de la retraite, là se cimente l'union de tous dans un même idéal de foi et d'apostolat.

Enfin notre revue complète cette organisation familiale. Elle porte à tous chaque mois, aux plus éloignés comme aux plus rapprochés, le mot d'ordre qui détermine et unifie l'action; elle les ramène au foyer, où ils sont nés à une vie nouvelle, et les retrempe à ses feux; elle continue de modeler en eux le type divin dont ils ont résolu d'être les exemplaires vivants.

A fortifier de plus en plus ces liens, chacun doit tendre. Que ceux qui s'y sont engagés soient fidèles à leur prière quotidienne. Qu'ils se fassent aussi un devoir d'assister, fût-ce au prix de quelque sacrifice, à notre réunion mensuelle; qu'ils tâchent même d'y amener ceux qui, devant être dans nos cadres, vivent cependant en dehors.

A ceux-ci nous adressons un appel spécial. Ni notre union de prières, ni nos réunions mensuelles, ni notre revue ne sont des moyens infaillibles de persévérance. Elles aident cependant singulièrement ceux qui ont déjà fait une retraite à marcher dans le droit chemin; elles leur sont, comme nous l'écrivait de Rome un éminent religieux, des adjuvants nécessaires pour qu'ils soient dorénavant des catholiques d'élite, modèles de vie privée, de vie professionnelle, de vie sociale.

Que tous en profitent donc largement, et que la vaste famille des retraitants s'accroisse encore de jour en jour pour le plus grand bien de chacun et la gloire de l'Église.

La Rédaction

Le Rôle social de l'État

III. — CONCOURS GÉNÉRAL ET MÉDIAT

OUVRONS l'encyclique *Rerum Novarum* à l'endroit même où le Saint-Père, après avoir exposé d'une façon magistrale l'influence nécessaire et prépondérante de l'Église dans la solution des problèmes sociaux, déclare cependant qu'il faut de plus, recourir aux moyens humains. L'emploi de ces moyens n'est-il pas conforme à la manière dont Dieu, dans sa suprême sagesse, gouverne le monde, associant à sa providence tout ce qui peut servir ses vues et contribuer à exécuter ses desseins ?

Léon XIII se tourne vers la puissance humaine la mieux armée pour les luttes extérieures et que sa nature même destine à une œuvre de collaboration avec l'Église. Il se demande ce que l'on peut attendre, pour la paix et la restauration sociale, de l'État. Et « par État, prend-il soin d'ajouter, afin d'élever la question au dessus de toutes les .dissidences et de toutes les contingences politiques, par État nous entendons ici non point tel gouvernement établi chez tel peuple en particulier, mais tout gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et aux enseignements divins ». [1]

Quelle est donc la part d'action dévolue, dans le domaine ouvrier, aux gouvernements politiques dignes de ce nom ?

« Ce qu'on demande d'abord aux gouvernements, répond le Pape, [2] c'est un *concours d'ordre général*, qui consiste dans l'économie tout entière des lois et des institutions. »

1. Encycl. *Rerum Novarum*.
2. *Ibid.*

Léon XIII, en philosophe très éminent qu'il est, ramène ainsi la question sociale à cette autre question, antérieure et primordiale, de l'organisation et du gouvernement de la société d'après les principes chrétiens. [1] La grande politique, celle qui s'apparente à la vertu de prudence, celle où se révèle l'esprit clairvoyant et le génie constructeur des hommes d'État, regarde plus haut que le simple succès électoral ou l'habile manœuvre parlementaire. Elle n'est mue ni par l'erreur, ni par le préjugé, ni par la convoitise. Elle s'applique à établir sur des bases solides des institutions saines et fécondes, à soutenir et consolider celles que la nature et Dieu ont créées, à gouverner et activer le mécanisme économique par des lois sages, des mesures pleines de sens et d'opportunité, d'où découle spontanément le contentement public et la prospérité nationale.

Placez à la tête d'un pays des hommes ornés des plus hautes vertus civiques, et profondément pénétrés du sentiment de tous leurs devoirs. Que ces chefs entourent de toutes les faveurs, et appuient de toute la force de leur autorité, les trois institutions les plus essentielles à la vie d'un peuple: l'Église du Christ, la famille chrétienne, et l'école chrétienne; que, par leurs soins, la religion soit honorée, soutenue, pratiquée; que la justice préside à la confection des lois, au fonctionnement des tribunaux, à la rédaction des contrats, à la répartition des charges publiques; que la loi morale, faite d'équité, de probité, de bienveillance, de renoncement, régisse tous les rapports sociaux; qu'un élan vigoureux soit imprimé à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à tout ce qui peut accroître le bien-être privé et la richesse publique; en un mot, que la société soit gouvernée d'après des principes d'ordre et des idées de progrès, et toutes les classes sociales bénéficieront, chacune selon son rang et ses besoins, de cette œuvre com-

1. Voir l'admirable encyclique *Immortale Dei* (1 nov. 1885), sur la « Constitution chrétienne des États ».

mune de discipline et d'initiative accomplie par un gouvernement éclairé.

Des conflits sociaux pourront encore surgir : notre nature déchue en porte partout le germe. Mais « il est évident, selon la remarque de Léon XIII, [1] que plus se multiplieront les avantages résultant de cette politique d'ordre général, moins on aura besoin de recourir à d'autres expédients pour remédier à la condition des travailleurs ».

IV

CONCOURS IMMÉDIAT — SES MOTIFS

Le souci des intérêts généraux de la société entraîne donc chez les gouvernants, à l'égard des problèmes ouvriers, une action indirecte et *médiate* d'une très grande valeur.

Mais il y a plus.

Les hommes qui ont assumé le rôle et les responsabilités du gouvernement, doivent avoir l'œil ouvert sur toutes les classes et toutes les organisations sociales, et pourvoir directement, *immédiatement*, aux besoins de chacune d'elles, selon ce que requiert la justice distributive. Saint Thomas [2] appelle de ce nom cette forme particulière de la justice qui se distingue de la justice légale, par laquelle les lois s'adaptent, comme le demande la raison naturelle, aux exigences du bien commun; qui se distingue, en outre, de la justice commutative, d'où relèvent les rapports juridiques des citoyens entre eux; et qui a proprement pour objet de répartir d'une façon équitable et proportionnelle, entre toutes les catégories de citoyens, les biens et les services sociaux.

1. Encycl. cit.

2. *Som. théol.* II-II, Q. LVIII et Q. LXI.

En vertu de ce principe de juste équilibre, l'État doit sa protection et son assistance directe non seulement aux classes riches, mais encore aux classes indigentes qui sont comme les premières, « du nombre des parties vivantes dont se compose, par l'intermédiaire des familles, le corps entier de la nation », [1] qui forment même dans plusieurs milieux le plus fort contingent de la population. « Comme il serait déraisonnable, déclare le Pape, [2] de pourvoir à une classe de citoyens et d'en négliger l'autre, il devient manifeste que l'autorité publique doit prendre les mesures voulues pour sauvegarder les intérêts et procurer le salut de la classe ouvrière. »

Ce devoir de justice distributive s'impose rigoureusement à la conscience de ceux qui gouvernent. Léon XIII le place au nombre de leurs plus nécessaires obligations, et il condamne par là même, avec autant d'énergie que de vérité, toutes ces lois d'exception qui profitent surtout au petit nombre, toutes ces mesures odieuses par lesquelles s'enrichissent, au détriment de la masse du peuple, certaines castes privilégiées et parasites.

La politique de classes, quelle qu'elle soit, constitue pour la société un danger véritable. Et ce danger ne peut être conjuré que par une juste conception de l'État et de ses devoirs, par un sens patriotique élevé, par un religieux respect des droits d'autrui, droits de personnes, droits de profession, droits de culte, droits de langue, enfin par une représentation parlementaire efficace de tous les intérêts essentiels de la nation.

Léon XIII, en parlant de la sollicitude dont il convient que les chefs politiques enveloppent, sans parti pris, toutes les classes sociales, ne veut pas qu'on se méprenne sur le sens exact de cet énoncé. Loin de lui, certes, l'idée qu'il

---

1. Encycl. cit.

2. *Ibid*

y ait lieu de combattre et de chercher à niveler cette hiérarchie des rangs, cette inégalité des conditions, sans laquelle « une société ne peut ni exister ni être conçue ». [1] Ce serait là une prétention funeste, contraire aux principes philosophiques les plus certains, entachée tout à la fois d'utopie et d'anarchie. Il y a, dans tous les pays, une catégorie d'hommes que leurs fonctions placent inévitablement au-dessus des autres citoyens. « A tout prix, il faut des chefs qui gouvernent, qui fassent des lois, qui rendent la justice, qui enfin, de conseil ou d'autorité, administrent les affaires de la paix et les choses de la guerre. Que ces hommes doivent avoir la prééminence dans toute société et y tenir le premier rang, personne n'en peut douter. » [2] La raison donnée par le Pape est claire. C'est que ces dignitaires de l'État ont pour mission propre et directe de travailler de la manière la plus excellente et la plus effective, au bien commun. Aussi leur doit-on, dans l'ordre civil, la plus grande somme de respect; et il est juste que leur œuvre soit reconnue par une rémunération proportionnée à son importance.

Toutefois, d'autres classes d'hommes apportent aussi à la société leur travail, leur dévouement, leur part de services, et contribuent, quoique par des moyens moins directs, et dans une mesure moins appréciable, au bien-être commun. Toutes les organisations utiles, toutes les professions honnêtes, toutes les industries et toutes les entreprises suscitées par un vrai besoin social et une saine raison économique, sont dignes de protection et d'encouragement.

« Sans nul doute, — et ces paroles du pape Léon XIII [3] valent d'être particulièrement notées, — sans nul doute le bien commun dont la réalisation doit avoir pour effet de

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

rendre les hommes meilleurs, relève principalement de l'ordre moral et de la vertu. » Nous ne saurions donc dire trop haut, ni trop souvent répéter, que les foyers de culte et de doctrine qui tendent à développer parmi les citoyens l'esprit religieux, à exhausser le niveau de la moralité privée et publique, à mettre dans l'âme du peuple plus de foi, plus de lumière, plus d'honnêteté, plus de charité, plus de justice, font une œuvre excellemment sociale, et que les chefs d'État sont tenus de seconder l'effort de ces institutions par tous les moyens dont ils disposent. Rien n'est plus contraire aux intérêts fondamentaux de la société qu'une politique de défiance envers l'Église, de complaisance envers l'école neutre, le divorce, et tout ce qui peut entamer les croyances et les bonnes mœurs. C'est par sa culture morale qu'une nation monte dans l'échelle des peuples.

Néanmoins, ce serait fort mal comprendre la pensée de l'Église que de lui attribuer, pour les richesses matérielles, un mépris qui en interdise la poursuite. « Dans une société bien constituée, enseigne le Pape, [1] il doit se trouver encore une certaine abondance de biens extérieurs, *dont l'usage est requis pour l'exercice de la vertu.* » [2] Si un homme, en effet, peut s'élever, dans le plus complet dénuement, à la plus haute sainteté, il n'en est pas moins vrai que les familles dont les peuples se composent, que les œuvres d'ordre moral, intellectuel et religieux, dont ils sont le plus justement fiers, ne sauraient se soutenir sans appui financier, sans ressources terrestres. Or, poursuit Léon XIII, [3] « de tous ces biens matériels, le travail de l'ouvrier, travail des champs ou travail de l'usine, est une source souverainement féconde et nécessaire. On peut même dire

---

1. *Ibid.*

2. S. Thomas, *Du gouvern. des princes*, I, c. 15. Cf. Ch. Périn, *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*.

3. Encycl. cit.

en un sens très vrai (puisque le capital n'est que du travail accumulé ou transformé) que le labeur ouvrier jouit d'une telle efficacité qu'en lui réside l'unique instrument de la prospérité économique des nations ». Conséquemment, l'équité basée sur les services rendus, demande « que l'État se préoccupe des travailleurs et fasse en sorte que, de tous les biens qu'ils procurent à la société, il leur revienne une part convenable, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations. D'où il suit que l'État doit favoriser tout ce qui, de près ou de loin, paraît de nature à améliorer leur sort. » [1]

A ce motif de reconnaissance et d'équité, s'ajoute celui de l'intérêt propre, des avantages de paix, de sécurité, de puissance productive, qu'assure à la société une classe ouvrière satisfaite. L'angoisse qui, à l'heure actuelle, étreint le monde, la vague prolétarienne qui le secoue et menace de le submerger, montre bien comme Léon XIII voyait juste, lorsqu'il disait il y a déjà près de trente ans: « Cette sollicitude de l'État pour les travailleurs, bien loin de préjudicier à personne, tournera au profit de tous; car il importe souverainement à la nation que des hommes qui sont pour elle le principe de biens indispensables ne soient pas continuellement aux prises avec les horreurs de la misère. » [2]

Le Pape, poussant plus loin sa pensée, sans sortir des cadres de la justice distributive qu'il a prise pour base de son argumentation et qui doit se proportionner aux besoins, trouve dans l'indigence de certaines classes du peuple un motif spécial pour l'État de s'intéresser aux ouvriers. « Dans le protection des droits privés, écrit-il, [3]

1. *Ibid.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

le gouvernement doit se préoccuper, d'une manière spéciale, des faibles et des indigents. La classe riche se fait comme un rempart de ses richesses et a moins besoin de la tutelle publique. La classe indigente, au contraire, sans richesse pour la mettre à couvert des injustices, compte surtout sur la protection de l'État. Que l'État se fasse donc, à un titre tout particulier, la providence des travailleurs, qui appartiennent à la classe pauvre en général. »

Depuis que ces paroles ont été écrites, nous savons que des associations ouvrières, aussi nombreuses que puissantes, se sont constituées, et que le travail ainsi organisé dispose, pour la défense de ses droits et de sa cause, d'une force considérable qui jusque-là lui manquait. D'autre part, la force patronale s'est elle-même accrue, soit par le groupement des intérêts, soit par le grossissement des fortunes; et il semble que, somme toute, l'argument de Léon XIII garde, en grande partie, sa valeur.

Louis-Adolphe PÂQUET, *ptre*

(*A suivre*)

Notre réunion mensuelle

La prochaine réunion des retraitants aura lieu le dimanche, 12 septembre, à la Villa la Broquerie, à Boucherville, là où s'ouvrit, il y a dix ans, la première maison de retraites fermées au Canada. Nous invitons tous nos amis à prendre part à cette réunion.

Départ du quai de la rue Pie IX, à Maisonneuve, par le vapeur Boucherville, à 8 heures du matin. A 9 h. messe, suivie du déjeuner. Retour à Montréal pour midi. On peut se rendre aussi en automobile en traversant par le pont Victoria ou le bateau de Longueuil (quai de la rue Dufresne).

L'Ange des batailles

LA fête de saint Michel (29 septembre) nous remet en mémoire ce que la sainte Écriture et la Tradition nous disent de ce brillant archange, préposé par Dieu aux armées du ciel. Les prières de Léon XIII après la sainte messe, nous le font invoquer très spécialement: « Saint Michel archange, défendez-nous dans le combat, et soyez notre protecteur contre la méchanceté et les embûches du démon. Que Dieu lui commande, nous vous en supplions, et vous, Prince de la milice céleste, par le pouvoir divin qui vous a été confié, précipitez au fond des enfers Satan et les autres esprits mauvais qui parcourent le monde pour la perte des âmes. »

Ce n'est pas trop que d'appeler chaque matin à notre secours, pour les luttes de la journée, cet Ange des batailles. « C'est par chevalerie, déclarait le bon Joinville dans son *Credo*, qu'il faut conquérir le royaume des cieux; à cause de quoi Job dit que la vie du prud'homme est chevalerie sur terre. »

Des trois hiérarchies des anges qui comprennent chacune trois chœurs, la première est composée des Anges, des Archanges et des Principautés. Les Anges ont pour fonction de la part de Dieu d'honorer sa bonté, surtout sa bonté à notre égard, et les Principautés son gouvernement; les Archanges, eux, représentent sa parole, sa révélation: ils sont comme une parole divine, vivante et communicative. Ainsi quel message incomparable que celui de l'archange Gabriel apporté à Marie, au grand jour de l'Annonciation! Et celui de l'archange Raphaël à Tobie,

message de consolation, de secours dans les dangers, d'illumination de l'âme. On sait la parole vibrante de l'archange Michel, « qui est comme Dieu ? » (traduction de son nom hébraïque, *Mi-cha-el*), dite à l'origine et répétée chaque fois que, appelé à notre aide, il terrasse derechef son antique ennemi, Satan.

Les anges avaient tous été créés sans tache aucune, immaculés, et de plus ornés des grâces les plus magnifiques et les plus variées, esprits merveilleux faits de lumière et de flamme, en nombre incalculable, légions sur légions, que le P. Faber, dans ses belles élévations sur Bethléem, vit « tomber des mains de Dieu en cataractes de lumière plus nombreuses que les grains de sable de la mer, semblables à des mondes immenses de feu, toutes revêtues de charmes transcendants et projetant au loin les rayons lumineux de leurs splendides intelligences ».

Dieu aime infiniment, et librement, ses créatures. Il veut aussi être aimé librement par elles, c'est-à-dire par celles qu'il a douées d'intelligence et d'amour, l'ange et l'homme. Pour exercer cette liberté, il leur ménagea, au commencement, une épreuve. L'ange se trouva en face d'un ordre surnaturel qu'il devait croire et, dans le lointain, un Homme-Dieu qu'il devait adorer. Dieu posa alors à chacun de ses anges l'unique question: « M'aimes-tu jusqu'à croire cet ordre supérieur que je te prépare, jusqu'à adorer ce Fils qui revêtira l'humanité ? »

La réponse des anges sera un acte, un seul, produit avec toutes les lumières de leur sublime intelligence et tout l'élan de leur puissante volonté, acte unique et par conséquent d'une gravité redoutable, puisqu'il doit décider d'un seul coup de leur éternité.

Instantanément deux camps opposés se formèrent: d'un côté, les anges fidèles, et à leur tête saint Michel avec son cri de guerre: « Qui est comme Dieu ? » De l'autre, Lucifer et ses anges dévoyés, poussant le cri de la révolte: « Je ne servirai pas! »

Il fut donné à l'apôtre saint Jean de contempler cette lutte formidable. « Un grand combat, dit-il au livre des Révélations, se livra dans le ciel: Michel et ses anges combattaient contre le dragon et ses anges, et le dragon et ses anges combattaient, la force leur manqua », ils tombèrent du ciel, « et leur place ne s'y trouva plus ». Dieu venait de leur creuser pour habitacle éternel les terrifiants abîmes de l'enfer. Pendant ce temps, Michel et l'immense multitude des bons anges entonnaient, au sein de la divinité, dans les joies du paradis, le cantique qui ne devait plus cesser de se faire entendre: « Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées! »

Inextinguible aussi devait être l'inimitié des deux chefs, Michel et Satan.

L'Écriture sainte désigne nommément le grand Archange en quatre endroits. 1° Lorsque le prophète Daniel demande à Dieu de permettre à son peuple de retourner à Jérusalem, l'ange Gabriel lui dit: « Je suis venu à cause de tes paroles. Mais le chef du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours, et Michel, un des premiers chefs, est venu à mon secours... et il n'y en a pas un qui se tienne avec moi contre ceux-là, sinon Michel, votre chef » (DAN. X, 13, 21). 2° L'ange Gabriel continue de dévoiler l'avenir au prophète et parvenant à la fin des siècles et à l'Antechrist, il ajoute: « En ce temps-là se lèvera Michel, le grand chef, qui tient pour les enfants de ton peuple » (DAN. XII, I). 3° Au cours de son épître, l'apôtre Jude rappelle une tradition juive, suivant laquelle un combat s'était livré entre saint Michel et Satan au sujet du corps de Moïse. L'Archange l'avait caché dans la vallée de Moab pour éviter au peuple la tentation de lui décerner un culte idolatrique. Le démon l'avait découvert et justement voulait s'en servir en guise d'idole. De là le duel angélique, et son rappel par saint Jude: « L'archange Michel, lorsqu'il contestait avec le diable et lui disputait le corps de Moïse, n'osa point porter contre lui une sentence d'exécration, mais il se contenta

de dire: Que le Seigneur te punisse! » (JUD. 9). 4° La dernière mention est au livre de l'Apocalypse (XII, 7 et 8), telle que rapportée plus haut, au sujet de la révolte de Lucifer et de ses anges.

De plus, les saints Pères reconnaissent saint Michel dans le Chérubin placé à la porte de l'Eden avec son épée de flamme, pour garder le chemin de l'arbre de vie. C'est lui encore, disent-ils, qui représentait la majesté divine dans le buisson ardent et sur le mont Sinaï; lui qui se dressa un jour devant Balaam en route pour le pays de Moab; qui, dans une seule nuit, extermina l'armée de Sennachérib en lui tuant cent quatre-vingt-cinq mille hommes.

La Tradition s'unit aux saintes Lettres pour glorifier le nom de l'Archange. Elle l'a toujours considéré comme protecteur de l'Église.

Alors que depuis l'Ascension du Sauveur, on ne rencontre aucune apparition de l'ange Gabriel ni de l'ange Raphaël, saint Michel au contraire s'est montré plus d'une fois en diverses contrées et toujours pour donner aux fidèles des marques de sa protection. La plus célèbre apparition fut celle qui eut lieu au mont Gargan, dans la Pouille, vers l'année 493: l'archange apparaissant à l'évêque du lieu lui signifia que la montagne était sous sa garde, et demanda qu'un temple y fût élevé à Dieu en son honneur et en celui de tous les anges. L'Église en consacra la mémoire par une fête, le 8 mai.

Le château Saint-Ange, à Rome, doit son nom à une apparition de saint Michel, sous le pontificat de saint Grégoire le Grand: une procession, organisée en vue d'obtenir la cessation de la peste qui ravageait Rome, touchait à sa fin, lorsqu'on vit au faîte du monument l'archange remettre son épée au fourreau. Le château n'était autre chose que le môle d'Hadrien, bâti par lui en 135 pour lui servir de tombeau. En souvenir du fait prodigieux que

nous venons de rapporter, Boniface IV fit élever en 610, au sommet du mausolée, une chapelle dédiée à saint Michel, et Benoît XIV y plaça la statue colossale en bronze de l'Archange.

Une apparition qui fit classer saint Michel comme patron de la France, fut celle de l'an 709 à saint Aubert, évêque d'Avranches, en Normandie. Il le contraignit de lui bâtir une église sur un superbe îlot granitique, émergeant de la mer dans le golfe de Saint-Malo. Le nom de Mont Saint-Michel lui fut donné. Au Xe siècle, les Bénédictins y établirent une très belle abbaye qui servit également de place forte. L'église et l'abbaye, comme on sait, furent saisies par l'État au siècle dernier. Les fidèles soupirent après le jour où il leur sera permis d'y rentrer en pèlerinage, comme aux beaux âges de foi.

Puisque nous sommes en France et encore tout impressionnés des fêtes de sainte Jeanne d'Arc, nous ne saurions omettre les apparitions de l'Archange à la petite paysanne de Domremy, devenue guerrière intrépide, libératrice du sol français, et martyre de Jésus-Christ. Ce fut saint Michel en effet qui annonça la libération de la France à Jeanne d'Arc. Sa *voix* fut la première qui lui parla. Ce fut lui qui la mit à l'école de sainte Catherine et de sainte Marguerite; qui lui apprit la grande pitié du royaume de France et lui ordonna d'aller combattre et vaincre. Il resta son conseil jusqu'à la fin.

Il ressort des textes de la sainte Écriture et de ces diverses interventions du grand Archange, que Dieu l'a manifestement désigné pour conduire la lutte contre les puissances de l'enfer, qu'il l'a établi champion du peuple de Dieu, c'est-à-dire, des Juifs de l'Ancien Testament et des chrétiens du Nouveau.

Il a voulu de plus que les âmes trouvent en lui un défenseur dans leurs combats avec le démon, surtout à l'heure de la mort. Parmi les belles prières de la recommandation

de l'âme, après avoir demandé « que les cieux lui soient ouverts », et au moment d'inviter les anges à venir au devant d'elle, l'Église formule ce vœu: « Que l'Archange de Dieu saint Michel la reçoive, lui qui a mérité le suprême commandement de l'armée céleste. » Et comme suite à ce signalé coup de main *in extremis*, l'Église l'invoque encore au saint sacrifice offert pour les âmes des trépassés: elle demande à Jésus, Roi de gloire, de les délivrer de la gueule du lion, afin qu'elles ne tombent point dans les sombres abîmes de l'enfer, « mais que le porte-étendard saint Michel les conduise à la lumière sainte ».

La dévotion que tous les chrétiens ont pour les saints anges doit donc faire une place à part à l'archange saint Michel. J'ai rappelé, au début, l'invocation à saint Michel dans les prières faites après la sainte messe. Il ne faut pas oublier non plus qu'il est le saint Michel du *Confiteor:* il y apparaît deux fois après la sainte Vierge, dans cette humble prière de l'âme repentante devant Dieu. Et c'est bien là un des principaux fruits de cette fête de l'Ange des batailles: l'esprit d'humilité, de soumission et de fidélité à Dieu, opposé à l'esprit d'orgueil et de révolte non seulement du démon et de ses anges, mais de tous ces esprits suffisants, orgueilleux, pleins d'eux-mêmes, qui passent leur vie à poser superbement en esprits forts, mais escomptent tout bas, avant le dernier souffle, un petit moment (s'ils l'obtiennent...) pour plier à leur tour devant Dieu et ainsi, disent les copains vexés et railleurs, *faire le plongeon !*

Dieu nous garde de prendre rang parmi ces esprits faux et légers; mais, à l'exemple et avec l'aide du noble et puissant Archange, soyons des hommes de devoir, de discipline, de surnaturelle obéissance aux autorités légitimes, et mettons sous son patronage les entreprises plus spécialement destinées à soutenir la cause de Dieu.

Édouard Lecompte, S. J.

Deux Congrès

LA période des vacances où tant de gens se reposent ne marque pas un temps d'arrêt pour les œuvres catholiques. Si quelques-unes de leurs activités cessent, d'autres les remplacent qui ne manquent pas de porter des fruits précieux: telles les réunions connues sous le nom de congrès ou journées sociales. Ainsi il y eut en juillet le congrès des Patronages à Saint-Hyacinthe, le congrès des Missionnaires agricoles à la Rivière-du-Loup, le congrès des Syndicats ouvriers catholiques à Chicoutimi, le congrès de l'Association catholique des Voyageurs de commerce à Sainte-Marie de Beauce.

On a dit du mal des congrès — quelle bonne chose n'a-t-on pas critiquée ? — « A quoi servent ces parlottes ? se sont exclamés quelques grincheux. Ne vaudrait-il pas mieux faire moins de bruit et agir davantage ? »

Il est bien établi cependant que de telles assises sont nécessaires. Tout travail social efficace doit reposer sur une doctrine et des faits. C'est dans des congrès que ces faits, rassemblés de divers endroits, sont étudiés et que la doctrine, après avoir été exposée, leur est appliquée. Cela est vrai surtout pour les œuvres catholiques. Il leur faut une base doctrinale. Ces principes sur lesquels elles s'appuient, les congrès les font connaître, en précisent le sens, en indiquent les applications. Les adhérents de ces œuvres gagnent, en outre, à se rencontrer, à discuter entre eux certaines questions pratiques, à mettre en commun les fruits de leur expérience.

Que ce double résultat soit habituellement atteint, les congrès dont nous venons de parler nous en fournissent une nouvelle preuve. Arrêtons-nous quelque peu aux deux derniers.

C'est bien d'abord l'enseignement de l'Église qui a tenu la première place aux réunions des ouvriers et des voyageurs de commerce. Non seulement les paroles éloquentes tombées de la chaire de vérité, non seulement les allocutions prononcées au cours des séances par les aumôniers, mais encore les conclusions des différents rapports et les résolutions adoptées par les congressistes tendaient, avant tout, à poser fermement les principes de la doctrine catholique.

Ainsi, au congrès des ouvriers on préconise la forma-, tion de syndicats sur une base strictement confessionnelle, la bonne entente avec les patrons, la protection matérielle et morale des enfants qu'une situation malheureuse force à travailler dans les usines, l'observation du dimanche, la responsabilité légale des syndicats, l'attachement aux traditions religieuses et nationales. De même, au congrès des voyageurs, on insiste sur la pénétration du catholicisme dans la vie complète de l'homme, dans sa vie professionnelle comme dans sa vie privée, dans ses relations avec son patron, ses clients, ses collègues.

Quant aux liens qui se forment et aux énergies qui se puisent au sein de ces réunions, il n'est pas nécessaire, je crois, d'y insister. Combien partis, pour y prendre part, plus ou moins confiants dans l'œuvre dont ils s'occupaient, en sont revenus enthousiasmés. La valeur de leurs compagnons, les résultats qu'ils avaient déjà obtenus dans leurs milieux respectifs, l'union admirable des esprits et des cœurs, tout cela les avait attachés fortement à leur association.

Il en fut ainsi pour les ouvriers et les voyageurs catholiques qui sont allés à leur dernier congrès. Ils y ont pris, comme le disait l'un d'entre eux, un véritable bain de ré-

confort. Leurs esprits se sont éclairés, leurs volontés affermies. Plus que jamais ils se sentent dans le bon chemin. Plus que jamais ils sont assurés que leur œuvre vivra et prospèrera.

Pour plusieurs l'incertitude du lendemain fut longtemps un sujet de crainte, voire une pierre d'achoppement. Feu de paille, répétaient en regardant leur organisation, les adversaires, les pessimistes, les faibles. Et ce feu de paille est devenu en quelques années un immense foyer d'où rayonne la doctrine qui éclaire et la charité qui réchauffe. Quarante mille ouvriers étaient représentés à Chicoutimi et six cents voyageurs à Sainte-Marie de Beauce, tous catholiques pratiquants, étroitement liés ensemble pour le bien de leur profession, décidés à le poursuivre par les moyens qu'indique l'Église, sous la direction de ses représentants et dans le plus cordial esprit d'entente avec les autres classes; décidés aussi à travailler, dans les différents milieux où les a placés la Providence, à l'extension du règne du Christ: élite que réclamait Pie X quelque temps avant sa mort, et dont les chefs se sont formés, à l'exemple des premiers apôtres, dans le sanctuaire des retraites fermées.

Aux yeux de ceux qui ne sont ni voyageurs ni ouvriers, mais qui aiment leur race et l'Église, ces deux groupements apparaissent comme deux forces puissantes au service de l'ordre, au service de nos traditions et de nos croyances. Nous sommes heureux de saluer leur rapide développement et de leur souhaiter d'être toujours fidèles à l'idéal de leurs fondateurs.

Henri BEAUVAIS

Retraites fermées

Femmes d'affaires, du 3 au 7 septembre,
Maison St-Joseph, angle de Lorimier et Rachel.

Jeunes filles, du 3 au 7 septembre; du 17 au 21 septembre,
Couvent de Marie Réparatrice, 1025 ouest, avenue Mont-Royal.

A travers le Droit canon[1]

Du Mariage

La mariage, contrat et sacrement. — Unité et indissolubilité du mariage. — Les fiançailles. — Les mariages mixtes réprouvés par l'Église.

Can. 1012, §1. — *Notre-Seigneur Jésus-Christ a élevé à la dignité de* **sacrement** *le* **contrat de mariage** *lui-même entre baptisés.*

§2. — *C'est pourquoi, entre baptisés, il ne peut y avoir de contrat valide de mariage qu'il ne soit par le fait même sacrement.*

Can. 1013,... §2. — *Les propriétés essentielles du mariage sont l'***unité** *et l'***indissolubilité,** *lesquelles, dans le mariage chrétien, acquièrent une fermeté spéciale en raison du sacrement.*

Note. — Le canon 1118 nous rappellera l'absolue indissolubilité du mariage valide et consommé, lien que la mort seule peut rompre. Le *divorce,* que des lois iniques s'ingénient à faciliter chez tous les peuples et que l'on tente aujourd'hui d'acclimater au Canada, doit donc être repoussé avec horreur par tous les chrétiens, comme contraire à la loi portée par Dieu dès le commencement et promulguée de nouveau par son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ (Gen. ii, 24; Matth. xix, 6).

Can. 1017, §1. — *La promesse de mariage soit unilatérale, soit bilatérale ou* **fiançailles,** *est nulle pour l'un et l'autre*

1. Voir la *Vie nouvelle*, août, septembre, novembre 1919, janvier, avril et juillet 1920.

for, à moins d'être faite par un écrit signé par les parties et le curé ou l'Ordinaire du lieu, ou au moins par deux témoins.

§2. — *Si les deux parties ou l'une d'elles* **ne savent** *ou* **ne peuvent signer,** *que cela soit indiqué, pour la validité, dans l'écrit lui-même, et qu'on ajoute un autre témoin qui signera avec le curé ou l'Ordinaire du lieu ou les deux témoins, tels que mentionnés au §1.*

§3. — *Mais la promesse de mariage, bien que valide et bien que nulle raison valable n'en justifie l'inaccomplissement, ne permet pas une* **action judiciaire** *pour demander la célébration du mariage; elle la permet cependant pour la réparation des* **dommages** *encourus, s'il y a lieu.*

Note. — D'où l'on voit que les fiançailles, même faites avec tout le soin indiqué, n'entraînent plus d'empêchement soit prohibant soit dirimant.

Nous attirons l'attention du lecteur sur les *cinq canons suivants,* qui montrent combien l'Église a en horreur les *mariages mixtes,* et comme elle s'efforce d'enrayer partout cette peste qui sévit, on le sait, dans certaines provinces du Canada et aux États-Unis.

CAN. 1060. — *L'Église* **défend** *partout très sévèrement les mariages contractés entre deux personnes baptisées, dont l'une est catholique mais l'autre membre d'une* **secte hérétique** *ou* **schismatique:** *que s'il y a danger de perversion pour la partie catholique et les enfants, le mariage est défendu par la loi divine elle-même.*

CAN. 1061, §1. — *L'Église* **ne dispense pas** *de l'empêchement de religion mixte, à moins*

1° *D'***urgence** *pour des* **causes justes** *et* **graves.**

2° *Que des* **garanties** *ne soient données par la partie non catholique au sujet de l'éloignement de tout danger de perversion pour la partie catholique et, de la part des deux époux, au sujet du* **baptême** *et de l'***éducation** *exclusivement* **catholique de tous les enfants.**

3° *Qu'on n'ait une certitude morale de l'***exécution** *des garanties.*

4° *Que les garanties ne soient régulièrement formulées* **par écrit.**

CAN. 1062. — *La partie catholique est tenue de s'appliquer prudemment à la* **conversion** *de la partie non catholique.*

CAN. 1063, §1. — *Bien que les conjoints aient obtenu la dispense de religion mixte, ils* **ne peuvent** *avant ou après le mariage célébré devant l'Église,* **se présenter,** *soit par eux-mêmes soit par procureur,* **devant un ministre non catholique** *comme exerçant une fonction religieuse, pour donner ou renouveler le consentement matrimonial.*

CAN. 1064. — *Les Ordinaires et tous ceux qui ont charge d'âmes,*

1° *Doivent, autant qu'ils le peuvent,* **écarter** *les fidèles des* **mariages mixtes;**

2° *S'ils ne peuvent les empêcher, qu'ils mettent tous leurs soins à ce que ces mariages ne se fassent pas contre les lois de Dieu et de l'Église;*

3° *Après le mariage mixte célébré sur leur propre territoire ou ailleurs, qu'ils veillent soigneusement à ce que les époux remplissent fidèlement les promesses qu'ils ont faites;*

4° *En assistant au mariage, qu'ils observent ce que prescrit le canon 1102.*

Note. — Par ce canon 1102, §2 et par le canon 1109, §3, l'Église prohibe tous les rites sacrés pour les mariages mixtes, et elle enjoint qu'ils soient célébrés hors de l'église; si l'on prévoit en cela de graves inconvénients, l'Ordinaire peut user de dispense et permettre quelques-unes des cérémonies ordinaires, mais jamais la célébration de la sainte messe.

Éd. L.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

NOUS sommes dans la période des Voyageurs de commerce. C'est dire que l'œuvre ne chôme pas. Leur première retraite s'est ouverte le 8 juillet, et la dernière le 12 août. Si l'on excepte une semaine réservée, suivant l'usage, au groupe Pie X de l'A. C. J. C., tout le temps disponible entre ces deux dates a appartenu aux voyageurs. Ils ont pu y placer cinq retraites. C'est le groupe du 29 juillet — suivi de près par celui de Saint-Hyacinthe avec quarante-trois retraitants — qui a obtenu la palme. Il nous a amené cinquante clients. Inflexiblement fidèles à notre règle de ne mettre qu'un retraitant par chambre, nous n'avons pu en garder que quarante-quatre. Et encore les derniers ont-ils dû se contenter de lits de camp dans des chambres improvisées. Mais ils étaient prêts à coucher sur la dure plutôt que de manquer leur retraite! Et ce ne sont pas ceux qui en ont le moins profité. Trois des six qui ont dû repartir sont déjà revenus. Nous espérons que les autres suivront leur exemple.

RETRAITES VARIÉES

Nous comptons pouvoir donner dans notre prochaine chronique une revue complète du mouvement des retraites pendant les vacances, hors des maisons spécialement consacrées à l'œuvre. Aussi renouvelons-nous la demande de renseignements que nous avons faite le mois dernier.

NOS RÉUNIONS MENSUELLES

Interrompues pendant juillet et août, nos réunions mensuelles vont reprendre en septembre. Pour répondre aux désirs de plusieurs, elles auront lieu dorénavant le

deuxième, et non plus le premier dimanche du mois, celui-ci étant souvent réservé pour des réunions de ligue ou de congrégation dans les paroisses.

Nous nous réunirons donc la prochaine fois le 12 septembre. Comme cette année — ainsi que nous l'avons déjà indiqué — marque le dixième anniversaire de l'ouverture de notre première maison de retraites, la villa la Broquerie, à Boucherville, c'est là qu'aura lieu notre réunion de septembre. Les détails en seront donnés bientôt dans les journaux.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Les maux qui nous menacent

Dans une remarquable lettre pastorale publiée à son retour de Rome, le cardinal Bégin, après avoir loué les vertus des catholiques du Canada, de ceux de la province de Québec en particulier, dénonce vigoureusement les maux qui nous menacent: l'instruction obligatoire, le divorce, le féminisme, les modes immodestes, le cinéma séducteur, la désertion des campagnes.

Colonie de vacances

Des différentes œuvres sociales créées de nos jours l'une des plus intéressantes et des plus utiles est sans contredit la colonie de vacances. Elle a donné en Europe, et particulièrement en France, sous la direction de prêtres zélés, d'excellents résultats. Pierre l'Ermite écrivait encore tout récemment, dans la *Croix* de Paris, un émouvant article à ce sujet. Le Canada n'a pas voulu rester en arrière. Qui ne connaît maintenant — pour ne nommer que celle-ci — la colonie des Grèves, sise au Cap de la Victoire, à Contrecœur, et dirigée par l'abbé Savignac, P. S. S.? Mais la connaître de loin et la connaître de près sont deux choses

différentes. Il faut y passer, y séjourner au moins quelques heures, pour se rendre compte de l'excellence de l'œuvre et du bien physique et moral qu'elle fait à nos chers petits gars de Montréal qui sans elle courraient les rues de la métropole et seraient exposés à mille dangers du corps et de l'âme. Cent cinquante y ont vécu trois semaines heureuses au commencement des vacances, puis plus de deux cent sont venus les remplacer. Une dizaine de séminaristes veillent paternellement sur ces enfants et font ainsi l'apprentissage des œuvres. Il convient de féliciter les promoteurs et les artisans de cette belle initiative sociale et de leur souhaiter un succès toujours croissant.

Fréquentation scolaire

Pour répondre à la demande de la Commission scolaire de Montréal, les curés des différentes paroisses ont fait le recensement des enfants qui fréquentent les écoles. Le tableau suivant donne les chiffres obtenus dans la paroisse de l'Immaculée-Conception:

Enfants de 5 et 6 ans	804
Allant à l'école	479
Pourcentage	59.57
Enfants de 7 à 13 ans	2619
Allant à l'école	2536
Pourcentage	96.8
Enfants de 14 et 15 ans	734
Allant à l'école	444
Pourcentage	60.5
Enfants de 16 à 18 ans	947
Allant à l'école	216
Pourcentage	22.8
Enfants de 7 à 15 ans	3353
Allant à l'école	2980
Pourcentage	88.8
Enfants de 5 à 18 ans	5104
Allant à l'école	3675
Pourcentage	72

Voici les notes dont le *Bulletin* de la paroisse accompagne ces statistiques.

« La population de la paroisse est de 18,036 âmes réparties en 3,936 familles. Sur ces 3,936 familles, 1,983 sont des enfants d'âge scolaire, l'âge scolaire allant de 5 à 18 ans.

« Il y a dans la paroisse 804 enfants de 5 et 6 ans; sur ce nombre 479 vont aux écoles, c'est-à-dire presque 60 pour 100. C'est un gros pourcentage à cet âge-là.

« Les enfants de 7 à 13 ans inclusivement sont au nombre de 2,619, dont 2,536 vont à l'école, c'est-à-dire près de 97 pour 100, ce qui est un pourcentage excessivement élevé et très consolant.

« Moins fort est le pourcentage des enfants de 14 et 15 ans. Il est de 60½ pour 100. Il y aurait un progrès à réaliser pour cette catégorie d'enfants. N'oublions pas cependant qu'à 15 ans un bon nombre d'enfants, surtout les plus intelligents, ont déjà terminé leur cours. L'an dernier, les deux élèves les plus avancés de l'Académie Saint-François-Xavier terminaient leur cours en 8e année, l'un à 14 ans, l'autre à 15 ans. Cette année la statistique les inscrit comme n'allant plus à l'école. Faut-il les en blâmer ou blâmer leurs parents ? Il ne faut pas oublier d'ailleurs que dans beaucoup de familles on a besoin du travail des enfants de cet âge. Ne perdons pas de vue non plus les inconvénients qu'il y a pour le jeune garçon à commencer trop tard son apprentissage, pour la plupart des métiers. Malgré tout il y a encore un certain progrès à réaliser dans cette catégorie d'enfants, surtout chez les filles.

« Ceux de 16 à 18 ans sont au nombre de 947, dont 216, c'est-à-dire près de 23 pour 100 vont encore aux écoles.

« Somme toute, le résultat de l'enquête paraît bien satisfaisant. »

Si les statistiques des autres paroisses donnent à peu près les mêmes chiffres — ce qui est probable — cette enquête aura réduit à néant les critiques dont notre sys-

tème scolaire a été l'objet, et montré l'inopportunité des réformes proposées.

Il est, dans tous les cas, d'une extrême importance de publier ces statistiques par âge, comme l'a fait le *Bulletin* de l'Immaculée-Conception. Autrement, parce que des enfants de 5 et 6 ans commencent leur instruction à la maison — ce qui est le régime idéal —, et que d'autres de 14, 15, 16, 17 et 18 ans ont déjà terminé leur cours, ou ont laissé l'école pour le collège, ou encore en savent assez long pour commencer à aider leurs parents obligés d'élever une nombreuse famille, on les met au nombre des absents et on diminue ainsi sensiblement la moyenne de la fréquentation scolaire. Puisqu'on exige des statistiques depuis l'âge de 5 ans jusqu'à celui de 18 ans — ce qui ne nous paraît pas raionnables — prenons garde au danger qu'elles comportent et sachons faire ressortir la forte fréquentation — 97 pour 100 — de l'âge de 7 à 14 ans.

Notes bibliographiques

ROUPAIN (Eugène, S. J.). — *Un caractère:* le cardinal Mercier. 1 vol. in-12. Paris, Téqui [1]. 2 fr.; franco: 2 fr. 20.

Le primat de Belgique connu surtout avant la guerre, comme philosophe, s'est révélé durant l'épreuve comme un homme d'un rare caractère, comme un patriote fortement trempé. C'est sous cet aspect que nous le montre le P. Roupain. Le livre présente pour tous un vif intérêt, il plaîra particulièrement à ceux qui luttent pour la défense de leurs aspirations nationales et religieuses.

1 Les ouvrages de la librairie Téqui sont en vente, à Montréal: chez Granger Frères et à la librairie Notre Dame.

DUPLESSIS (Abbé). — *Dominicales*, II. In-12 de 504 pages. Paris Téqui. 7 fr. 50; franco: 8 fr. 80.

Nous avons déjà signalé le tome premier de cet ouvrage. Nous le croyons des plus utiles aux prédicateurs par les instructions variées, adaptées à différents auditoires, qu'il comporte. On n'y trouvera pas de phrases retentissantes mais un enseignement solide et des conseils pratiques.

GHÉON (Henri). — *Le Miroir de Jésus.* Paris, Art catholique.

Cette plaquette, admirablement illustrée par le maître Maurice Denis, contient quinze petits poèmes sur les mystères du Rosaire, remarquables par la fraîcheur des sentiments et la délicatesse de touche du poète.

JULIEN (Mgr). — *Vers la victoire.* 1 vol. in-12. Paris, Téqui, franco: 5 fr. 70.

Recueil de discours prononcés par l'archiprêtre de Notre-Dame du Hâvre, puis par l'évêque d'Arras, au cours de la guerre et dans l'année de la paix. Le livre tout entier est un hommage à ceux qui ont gagné la victoire par leurs prières, leur énergie ou leur sang.

PERROY (R. P. Henry, S. J.). — *Cana de Galilée.* In-16. Lyon-Paris, Emmanuel Vitte. 0.50 cent., (par la poste 0,60).

Dans ces courtes pages dédiées aux fiancés et aux époux chrétiens l'auteur expose la loi divine touchant le mariage chrétien. Il dit tout ce qu'il faut dire, tout ce qui doit être connu, mais avec un tact parfait et une grande délicatesse.

LABORIE (abbé). — *Le Prédicateur des retraites de première communion.* 1 vol. in-8. Paris, Téqui. Franco: 7 fr. 80.

Ce recueil, réédité par l'abbé Laborie et dû à deux missionnaires, comprend dix retraites composées chacune de sept instructions, les plans de deux autres retraites, vingt-cinq instructions pour le jour de la fête, et enfin cinquante histoires édifiantes. C'est dire sa richesse, sa variété et son utilité.

Le très saint Rosaire

DEPUIS 1883 et par ordre de Léon XIII, le mois d'octobre est consacré à la sainte Mère de Dieu, comme Reine du très saint Rosaire, afin d'implorer le secours divin dans les grandes tribulations de l'Église. De sorte que la sainte Vierge a maintenant deux mois à elle: l'un au réveil de la nature, à l'éclosion des premières beautés du printemps, le mois de mai; l'autre, à l'automne, lorsque la nature semble se recueillir, replier les unes après les autres les splendeurs qu'elle a étalées dans les champs, sur les collines et les montagnes, et se préparer au grand repos de l'hiver.

A l'une et l'autre époque, l'âme a justement besoin d'une intervention spéciale de l'auguste Mère de Dieu dans sa conduite, soit pour tenir en échec les poussées de vie printanière qui menaceraient de tout submerger, soit pour ramener en elle le goût de la vie sérieuse, les pensées graves, la méditation des fins dernières que suggèrent la disparition des fleurs, la chute des feuilles, le silence des bosquets et des bois.

Par ailleurs, il n'est rien de plus beau que les prières du rosaire. Elles débutent par le Credo, *ce résumé substantiel des grands mystères de la religion. Après cette affirmation de notre foi, vient le* Pater, *prière sublime, incomparable, composée par le Fils de Dieu lui-même, lorsqu'il voulut donner à ses disciples et au monde une formule d'oraison. « Voici, dit-il, comme vous prierez: Notre Père, qui êtes aux cieux... » Suivent trois* Ave Maria *et un* Gloria. *Les belles prières encore que celles-ci! L'*Ave, *apporté du ciel par un archange au jour de l'Annonciation, continué par sainte Elisabeth et complété par l'Église; le* Gloria, *chantant les gloires de la Trinité sainte pour le temps et pour l'éternité.*

Après ces préliminaires, commence le rosaire proprement dit, c'est-à-dire, la récitation de cent cinquante Ave Maria, *divisés en quinze dizaines, dont chacune est précédée d'un* Pater. *Ce nombre de cent cinquante, qui est le même que celui des psaumes, a fait donner au rosaire le nom de* psautier de Marie. *De même aussi le nom de* rosaire *est venu des roses auxquelles on compare les* Ave *et que l'on tresse en couronne parfumée sur la tête de la Madone, elle-même appelée « Rose mystique ».*

De très riches indulgences ont été octroyées par l'Église pour la récitation du rosaire ou du chapelet, surtout s'il est dit en commun, à l'église ou à la maison. Les fidèles qui le récitent de cette façon gagnent une indulgence de dix ans et dix quarantaines, une fois par jour, et, s'ils l'ont récité au moins trois fois par semaine, une indulgence plénière, le dernier dimanche du mois, aux conditions ordinaires.

Pour gagner ces indulgences, il faut, en récitant le chapelet, méditer les mystères de la vie, de la passion et de la résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ainsi divisés, ils forment, comme on sait, trois séries de cinq mystères sous les noms de mystères joyeux, *mystères* douloureux, *mystères* glorieux. *Et c'est de la sorte que les invocations du rosaire, déjà si belles par elles-mêmes, nous font pénétrer jusqu'aux mystères les plus aimables, les plus touchants, les plus magnifiques de notre sainte religion.*

On conçoit la puissance de semblables prières: par le moyen du rosaire, dont il est l'auteur, saint Dominique chassa l'hérésie albigeoise du sol de France; l'Église remporta de brillantes victoires sur les Turcs; les saints opérèrent d'innombrables miracles.

Que tous nos lecteurs soient donc fidèles, surtout en ce mois d'octobre, à réciter chaque jour le saint rosaire et à le réciter autant que possible en commun. Les plus abondantes bénédictions du ciel leur sont promises.

La Rédaction

Le Rôle social de l'État

V. — INTERVENTIONS PARTICULIÈRES

C'EST donc une vérité bien établie que l'État a non seulement le droit, mais le devoir d'intervenir d'une façon directe, par les moyens qui lui sont propres, en faveur de la classe ouvrière. Ce devoir est basé sur la justice distributive dont les soins s'étendent à toutes les classes sociales, en proportion des services rendus par chacune d'elles à la société, en proportion aussi de leurs besoins spéciaux et de leur degré d'indigence.

L'État est obligé d'intervenir. Mais quand ? Comment préciser les applications de ce devoir général ? Jusqu'où peut aller le double rôle de protecteur des droits et de promoteur des intérêts qui appartient au pouvoir politique en matière sociale, comme en toute autre sphère de son action ?

Léon XIII, avant de répondre à cette question, rappelle le grand principe qui gouverne les rapports de l'autorité civile avec les activités particulières. « Il est dans l'ordre, dit-il, [1] que ni l'individu ni la famille ne soient absorbés par l'État; il est juste que l'un et l'autre aient la faculté d'agir avec liberté aussi longtemps que cela n'atteint pas le bien général et ne fait injure à personne. » Notons bien cette doctrine très nette, d'une portée immense, et qu'il importe d'opposer comme un rempart aux empiétements et aux envahissements de l'État.

Cependant il peut arriver que l'intérêt commun, ou encore l'intérêt d'une catégorie de citoyens, se trouve lesé

1. *Ibid.*

ou même simplement menacé par le libre jeu des initiatives privées, et que seule l'autorité publique soit en état de remédier au mal ou d'obvier au danger. L'autorité de l'État, et c'est son honneur, imite la divine Providence dont la sollicitude n'est pas moins attentive à chacune des créatures qu'à leur ensemble. Elle jouit d'un droit de tutelle et d'assistance sur la communauté sociale prise en bloc, et aussi sur les diverses parties qui la composent. Les pouvoirs publics existent non pour l'avantage personnel des chefs ou de quelques favoris, mais pour le salut commun, le bien de la masse et le bien des groupes dont elle est formée. Ce bien n'est pas à l'abri des abus de la liberté. Il y a donc des conflits possibles, et des situations sociales telles qu'elles appellent et justifient l'intervention politique. Il y a des droits que la loi doit protéger, des intérêts qu'elle doit sauvegarder.

Léon XIII, de sa main si sûre, nous indique les uns et les autres dans une page de haute lumière que nous nous reprocherions de ne pas citer intégralement : « Il importe, dit-il, [1] au salut public et privé que l'ordre et la paix règnent partout; que toute l'économie de la vie domestique soit réglée d'après les commandements de Dieu et les principes de la loi naturelle; que la religion soit honorée et mise en pratique; que les bonnes mœurs fleurissent partout; que la justice soit rigoureusement observée, et que jamais une classe ne puisse opprimer l'autre impunément; qu'il croisse de robustes générations capables d'être le soutien, et, s'il le faut, le rempart de la patrie. C'est pourquoi, s'il arrive que les ouvriers, abandonnant le travail ou le suspendant par les grèves, menacent la tranquillité publique; que les liens naturels de la famille, parmi eux, se relâchent; qu'on foule aux pieds la religion des travailleurs, en ne leur facilitant point l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu; que la promiscuité des sexes, ou d'autres

1. *Ibid.*

excitations au vice, constituent dans les usines un péril pour la moralité; que les patrons écrasent les ouvriers sous le poids de fardeaux iniques, en déshonorant en eux la personne humaine par des conditions indignes et dégradantes; qu'ils attentent à leur santé en leur imposant un travail excessif et hors de proportion avec leur âge et leur sexe; dans tous ces cas, il faut sûrement recourir, dans de certaines limites, à la force et à l'autorité des lois. Ces limites seront déterminées par la fin même qui appelle ce recours: c'est-à-dire que l'État ne doit pas s'avancer ni rien entreprendre au delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers. »

Remarquons avec quelle prudence procède Léon XIII, et comme il sait distinguer entre une législation sage et juste, et une réglementation oppressive. Certaines lois ouvrières sont utiles, elles sont même indispensables; mais elles ne sauraient, sans subvertir l'ordre social, dépasser les bornes précises que leur trace l'objectif qui les inspire et qui les justifie. Le but d'une saine législation, en ces matières, c'est de faire respecter les droits, soit en vengeant leur violation par des mesures qui les restaurent, soit en la prévenant par des dispositions qui maintiennent l'harmonie entre le capital et le travail, et qui améliorent le sort des faibles sans injustice pour les forts.

Commentant les paroles de son prédécesseur, Pie X, dans un *Motu proprio* [1] qui forme le statut fondamental de l'« Action populaire chrétienne », dit ce qui suit (nn. VI, VII, VIII): « Pour apaiser le conflit entre les riches et les prolétaires, il est nécessaire de distinguer la justice de la charité. Il n'y a droit à revendication que lorsque la justice a été lésée. Les obligations de justice, pour le prolétaire et l'ouvrier, sont celles-ci: fournir intégralement et fidèlement le travail qui a été convenu librement et selon l'équité; ne point léser les patrons ni dans leurs biens

1. 18 déc. 1903.

ni dans leur personne; dans la défense même de leurs propres droits, s'abstenir des actes de violence et ne jamais transformer leurs revendications en émeutes.

« Les obligations de justice, pour les capitalistes et les patrons, sont les suivantes: payer le juste salaire aux ouvriers; ne porter atteinte à leurs justes épargnes, ni par la violence, ni par la fraude, ni par l'usure manifeste ou dissimulée; leur donner la liberté d'accomplir leurs devoirs religieux; ne pas les exposer à des séductions corruptrices, et à des dangers de scandales; ne pas les détourner de l'esprit de famille et de l'amour de l'épargne; ne pas leur imposer des travaux disproportionnés avec leur sexe. »

Pie X, à la suite de Léon XIII, définit donc très nettement, soit pour les patrons, soit pour les ouvriers, les obligations de justice dont la transgression donne droit à des revendications et justifie l'action réparatrice de l'État.

Les devoirs de charité (dont parle également le *Motu proprio*) ne tombent pas, comme tels, sous la puissance coercitive des autorités civiles: ils impliquent une spontanéité qui se concilierait mal avec cette contrainte. Léon XIII l'enseigne formellement [1] : « La charité chrétienne est un devoir dont on ne peut poursuivre l'accomplissement par les voies de la justice humaine. »

Toutefois, l'État est chargé de procurer le bien commun, d'assurer le salut public. Et si l'égoïsme de ceux qui détiennent une plus grande somme de biens et chez qui la charité doit se faire plus généreuse compromet l'ordre social en l'exposant au danger d'une crise, d'une révolution ouvrière, l'État, pour conjurer ce danger, mais uniquement pour cela, en vertu de la justice légale dont il est le ministre, peut commander des actes de bienfaisance qui, sous cette forme précise et en des temps moins troublés, échappent à son action. « Remarquons-le bien: l'État entre ici en scène, non pour faire lui-même la cha-

1 Encycl. *Rerum Novarum*.

rité (ce qui n'est pas de son ressort), ni à proprement parler. pour l'imposer aux particuliers (ce qui serait contraire à la nature de cette vertu), mais pour garantir l'ordre et le bien public dont il a la garde, et que le dénûment de toute une classe d'homme peut mettre très gravement en péril. »[1]

Du reste, d'autres moyens moins extrêmes de prévenir une crise sociale sont aux mains du pouvoir civil, et peuvent servir très efficacement à soulager la classe prolétaire. Telles sont certaines œuvres d'utilité populaire, logements sains, jardins ouvriers, caisses d'épargne, organisations mutualistes et le reste, œuvres créées en dehors de l'intervention de l'État, mais auxquelles celui-ci, par des lois, des primes, des subventions, peut être d'un très grand secours. « S'il se trouve cependant que ni l'action de l'Église, ni celle des particuliers ne suffisent à satisfaire les besoins les plus urgents du prolétariat, dans ces cas mais alors seulement, l'État (en vertu de ses devoirs de justice générale à l'endroit du bien commun et de justice distributive à l'égard des classes les plus besogneuses) peut et doit intervenir, en créant de son chef des œuvres de prévoyance et même d'assistance publique. »[2]

Nous nous abstenons de descendre dans plus de détails, pour ne pas sortir du programme qui nous a été tracé.

VI. — CONCLUSION

Ce qui ressort de ce que nous avons dit, c'est que la théorie sociale de l'État, exposée avec une incomparable maîtrise par Léon XIII, oriente admirablement les esprits entre les écueils opposés de l'école libérale et de l'école socialiste. Plus nous approfondirons la pensée de ce maître, plus nous verrons clair dans la solution des pro-

---

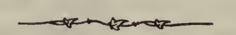
1. *Droit public de l'Église. L'Action religieuse et la loi civile*, p. 295.

2. *Ouv. cit.*, p. 294.

blèmes qui préoccupent à un si haut degré l'opinion contemporaine.

Nous invitons nos hommes politiques à se bien pénétrer de si utiles enseignements, à les prendre pour boussole de leurs études, pour base de leur action. Nous formulons le vœu que nos lois ouvrières, élaborées avec soin, mûries avec sagesse, s'inspirent toujours de ces doctrines qui soufflent des hauteurs; qu'elles n'en contredisent jamais les données certaines; qu'elles ne dépassent jamais la limite que l'un des chefs les plus réputés de l'Église, et l'un de ses plus insignes docteurs, a si clairement et si remarquablement établis.

Louis-Ad. PÂQUET



Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

Employés de tramways	jeudi soir	30 sept.		au	lundi matin		4
Étudiants	jeudi	»	7 oct.	»	lundi	»	11
Comptables, employés de banque	vend.	»	15 »	»	mardi	»	19
Voyageurs de commerce	jeudi	»	21 »	»	lundi	»	25
Marchands et hommes d'affaires	vend.	»	29 »	»	mardi	»	2
Épiciers	dim.	»	7 nov.	»	jeudi	»	11
Employés de tramways	jeudi	»	11 »	»	lundi	»	15
Officiers et hommes de police	jeudi	»	18 »	»	lundi	»	22
St-Laurent	jeudi	»	25 »	»	lundi	»	29
Ingén., archit., constructeurs	jeudi	»	2 déc.	»	lundi	»	6
Chevaliers de Colomb (Verdun)	jeudi	»	9 »	»	lundi	»	13
Prêtres	lundi	»	13 »	»	vend. soir		17
Ouvriers	sam.	»	18 »	»	merc. matin		22

Les offices sociaux au service de l'Action Sociale

Un exemple: L'ACTION POPULAIRE DE REIMS

L'ENCYCLIQUE *Rerum Novarum* a été dès son apparition, pour ceux du moins des catholiques qui lui ont prêté attention, l'occasion d'un viril effort et de profitables expériences. Un double mouvement se produisit, dans le domaine des idées et dans le domaine des faits.

L'étude se fit plus ardente, et les foyers de pensée sociale catholique se multipliaient, allumés au feu de cette lumière qui avait traversé le ciel, *lumen in coelo*. Par ailleurs, les hommes d'action s'appliquaient à réaliser le programme de restauration sociale que Léon XIII avait établi, s'attachant à organiser, à associer, à grouper, au nom des principes évangéliques, les multitudes des travailleurs, troupeaux sans pasteurs et proie facile pour les loups, frères délaissés, sinon dédaignés, de la famille humaine.

Hommes d'étude et hommes d'action allaient se heurter à des obstacles, rencontrer à tout le moins des difficultés d'ordre spéculatif et d'ordre pratique. La doctrine sociale de l'Encyclique n'était pas et ne voulait pas être une formule figée, mais une génératrice de vie. Les *credo* ne suppriment pas la théologie, ils l'appellent.

Il fallait des études et des idées, beaucoup d'études et beaucoup d'idées. Les réalisateurs, de leur côté, avaient à tenir compte de plusieurs faits sociaux qui, dans des sociétés aussi complexes que sont les états modernes, affectent nécessairement toute tentative d'action extérieure: législation, réglementation, organisation, coutumes, interviennent comme éléments obligés dans tous les problèmes.

Des spécialistes devaient venir en aide à tous ceux, et ils sont nombreux, qui n'ont pas le loisir d'étudier les lois, d'interpréter les statistiques, de suivre l'évolution de la jurisprudence, de faire des enquêtes. Le secrétariat social fut cet auxiliaire indispensable. Il fit ce travail dont il mit les résultats à la disposition de quiconque pourrait en avoir besoin. Et, tout pareillement, dans le domaine de la pensée sociale, des organismes se créèrent, appelés à la vie par le besoin qu'on en avait, et ce fut encore l'œuvre des offices centraux, des secrétariats sociaux — peu importe le nom, — d'approfondir par l'étude et de répandre par des discours et par des écrits l'enseignement authentique de l'Église en ces délicates matières.

Pareilles institutions sont d'une nécessité absolue dans un grand pays. Le Canada l'a éprouvé dans le passé et peut-être sentira-t-il le besoin de développer ou de perfectionner quelque institution de ce genre à l'aube d'une période plus active de propagande sociale, telle que permet de la présager cette semaine sociale de Montréal.



A titre d'exemple, qu'il nous soit permis de décrire brièvement le mécanisme d'un de ces offices sociaux, tel qu'il fonctionne en France: l'*Action Populaire de Reims,* [1] sa vie, sa doctrine directrice.

L'Action Populaire est un centre d'études, de documentation, d'informations, une inspiratrice d'action, et une amie dévouée de quiconque veut tenter quelque effort. C'est son but. Elle laisse à d'autres la direction des Syndicats, l'administration des mutualités, contente de son rôle plus modeste et plus effacé.

Visant à répandre la doctrine catholique en matière sociale et à aider les hommes d'action à se conduire dans le dédale des lois, elle devait comprendre des théologiens,

1. Aujourd'hui à Paris (XVI) 51, rue Saint-Didier.

ceux-ci en grande majorité, et des juristes. Cette composition mixte est une de ses caractéristiques. C'en est une autre que sa fidélité scrupuleuse aux directions du Saint-Siège. Sans prétendre en ceci à aucun monopole, elle se fait une gloire de cette fidélité que de nombreux témoignages officiels ont daigné reconnaître.

Entrons dans l'intime de la vie intellectuelle de l'Action Populaire: ce sera déterminer du même coup certains repères pour le jalonnement du terrain où nous nous sommes engagés à la suite de Léon XIII.

En sus du travail quotidien et des services occasionnels qu'elle rend aux uns et aux autres, l'*Action Populaire* poursuit une tâche systématique dans laquelle se concentre en quelque manière le meilleur de son activité. C'est la préparation pour chaque année du gros volume qui a nom l'*Année Sociale internationale*, œuvre unique au monde, livre de doctrine par les principes qu'il pose ou qu'il rappelle en les éclairant, livre d'action par les directions pratiques et les conseils qu'il donne, livre de science par la documentation de première main qu'il met en œuvre et qu'il interprète à la lumière des faits sociaux.

A chacun des principaux collaborateurs incombe le soin de préparer quelque chapitre du volumineux ouvrage, en accumulant au cours de l'année tous les documents qui s'y réfèrent. C'est du même coup, et pour chacun, accroître sa compétence dans la ligne de la spécialisation adoptée, car il devra lire les ouvrages qui traitent de sa spécialité et dépouiller tous les documents officiels, les textes législatifs, les statistiques, lire tous les articles importants de revues ou de journaux qui s'y rapportent.

A parcourir la table des matières, on constaterait que l'ouvrage embrasse tout le champ des activités d'ordre social et que ce volume annuel apporte périodiquement leur illustration et comme un rajeunissement aux enseignements de l'Encyclique *Rerum Novarum*. On s'apercevrait de même qu'il s'en dégage une idée qui nous ramène

à l'encyclique *Rerum Novarum:* c'est l'idée d'association, d'organisation professionnelle, centre et noyau du document pontifical, préoccupation dominante des catholiques sociaux qui s'efforcent de suivre Léon XIII.

Pour ne rien dire de la famille, à qui l'encyclique et nous-mêmes faisons sa large part, mais qui évolue dans un plan différent et supérieur, on constate, à lire le sommaire de l'*Année Sociale internationale,* qu'effectivement c'est par l'association que tendent à se résoudre tous les problèmes d'ordre professionnel: syndicats, coopératives, mutualité ne sont que des formes particulières d'association, adaptés à différents objets. Et c'est précisément le point capital que l'encyclique met en lumière, et elle insiste sur la plus nécessaire de ces associations, contre laquelle des hommes sincères mais insuffisamment informés concevaient naguère des préventions exagérées et fatales, nous voulons dire le syndicat, forme renouvelée des anciennes corporations.

Parmi toutes les œuvres sociales, dit en effet Léon XIII, « la première place appartient aux corporations ouvrières (syndicats) qui en soi embrassent à peu près toutes les œuvres », et ailleurs: « nous voyons avec plaisir se former des sociétés de ce genre, soit composées de seuls ouvriers, soit mixtes. »

Cette grande idée a fixé dès longtemps la pensée des travailleurs des offices sociaux, de l'*Action Populaire* en particulier, dont le directeur, le R. P. Desbuquois écrivait: « L'organisation professionnelle est un élément essentiel de la société ». La production à laquelle collaborent les deux classes est un fait indivisible, dont les deux causes partielles, le capital et le travail, ne peuvent pas se méconnaître sous peine de courir les pires aventures. Le grand patron chrétien qu'était Léon Harmel avait résumé ce programme d'entente et de collaboration dans un mot qui se passe de commentaires: « la famille ouvrière ». Car l'organisation ouvrière n'est pas complète par la création du

syndicat ouvrier; il faut une organisation patronale parallèle et, entre les deux, le truchement et l'intermédiaire permanent de la *commission mixte*.

Voilà trente ans bientôt que Léon XIII réclamait cet organe, en considération du rôle qu'il devait jouer dans les conflits du travail: « Pour le cas où l'une ou l'autre classe se croirait lésée, il serait très désirable que les statuts mêmes chargeassent des hommes prudents et intègres, tirés de son sein, de régler les litiges en qualité d'arbitres. »

Confident et collaborateur de la pensée de Léon XIII, M. Léon Harmel avait réalisé cette forme de collaboration intégrale avec ses ouvriers du Val-des-Bois, et les avait associés d'une façon effective trente ans avant les timides essais de quelques quakers, à la co-direction par le « conseil d'usine ».

Dans un mandement remarquable, Mgr Germain, archevêque de Toulouse a traité de « la Paix Sociale par l'organisation ouvrière »[1]. Il dresse le plan de cette organisation et précise, à la lumière de vingt-cinq années d'expériences sociales, ce que l'encyclique *Rerum Novarum* avait déjà si nettement indiqué.

C'est cette doctrine que l'*Action Populaire* a faite sienne et qu'elle propage par tous les moyens à son usage, persuadée que là seulement est le salut des sociétés.

Il serait téméraire pour nous, après une si courte expérience des choses du Canada, de porter un jugement catégorique et de nous ériger en donneur de conseils. Cependant une chose nous frappe, qui ne serait pas sans nous inquiéter si des manifestations comme cette semaine sociale, et des résultats comme ceux qui nous ont été exposés dans maintes leçons, n'étaient pas faits pour nous rassurer. L'incertitude d'un lendemain gros de menaces pousse, nous a-t-on dit, de gros industriels étrangers à établir leurs usines dans la province de Québec.

---

1. Édition de l'*Action Populaire*, avec divisions et sous-titres à l'usage des cercles d'études.

C'est un hommage rendu au bon sens, à l'esprit d'ordre, à la sagesse des ouvriers catholiques canadiens-français. Mais une menace surgit: où se recrutera demain la main d'œuvre innombrable de ces usines, d'où viendront et quels seront les ouvriers qui vont s'y engouffrer ? Ce serait la ruine de la race peut-être si l'usine les prenait à la terre canadienne, mais s'ils viennent de l'étranger quelle mentalité, quelles idées apporteront-ils avec eux ?

Cette marée humaine, ce *rush* peut submerger la population canadienne-française des villes et des paroisses qui s'industrialiseront. Voilà le danger. Mais les moyens de préservation existent: les syndicats nationaux qui font, un si grand progrès. Puissent-ils se hâter de former des cadres solides: ils seront la digue où le flot du Sud sera contenu, par quoi, au lieu de devenir le torrent dévastateur, il deviendra la force bienfaisante. Et ce sera le rôle des offices sociaux canadiens de fournir aux syndicats les éléments de formation intellectuelle et sociale, l'indispensable doctrine, toute la documentation manuelle des cercles d'études où les élites de croyants, formés par les retraites fermées, deviennent des élites de professionnels et s'entraînent à jouer le rôle de chef. L'*Action Populaire* française peut-elle espérer rendre quelque service à ceux qui ont pris en mains la conduite du mouvement social au Canada ? La communauté de foi avec celle de la race et de la langue rendraient une telle collaboration facile, utile et pour nous très agréable. Nous nous permettrons de la souhaiter aussi active de part et d'autre qu'il est possible.

Joseph DASSONVILLE, S. J.

Réunion des Retraitants

La prochaine réunion mensuelle des Retraites aura lieu le dimanche, 10 octobre, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury. A 8 h. 30 messe, suivie du déjeuner; à 10 h. conférence. Tous ceux qui ont fait une retraite fermée sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Saint Alphonse Rodriguez

LE 30 octobre 1617, s'éteignait paisiblement au collège de Majorque, Espagne, après quatre-vingt-six ans d'une vie des plus humbles, des plus cachées, le Frère coadjuteur Alphonse Rodriguez, de la Compagnie de Jésus. Et tout de suite ce fut comme une commotion par toute la ville: Vice-Roi, membres du Conseil, noblesse et peuple, chanoines, prêtres, religieux de tous Ordres, accoururent au collège; on voulait vénérer le saint, on voulait faire toucher quelque objet à ces précieuses dépouilles. Dieu, toujours admirable dans ses saints, leur rend ainsi à la mort les honneurs qu'ils ont repoussés toute leur vie.

La vie d'Alphonse Rodriguez offre un beau modèle à suivre aux hommes du monde autant qu'à ceux du cloître. Elle se divise en effet en deux parts presque égales: quarante ans dans le siècle, quarante-six-ans dans la vie religieuse.

Né à Ségovie, le 25 juillet 1531, il faisait partie d'une famille de onze enfants. A l'université d'Alcala depuis un an, il apprend la mort de son père, honnête marchand drapier de Ségovie. Il abandonne à l'instant ses études pour venir prendre la direction de l'établissement. Malgré ses efforts, il ne parvient pas à enrayer le déclin de sa fortune. Mais Dieu lui réserve une plus dure épreuve. Frappé dans ses biens comme Job, Alphonse le sera comme lui dans ses affections. Son mariage avec une personne de grande vertu ne datait que de quelques années; un fils lui était né et une fille; la petite meurt, sa mère la suit dans la tombe. Peu de temps après, c'est la pieuse mère d'Alphonse qui prend à son tour le chemin du paradis. Au milieu des deuils, le saint, navré de douleur, s'humilie sous la puissante main de Dieu et répète avec Job: « Le Seigneur me les avait donnés, le Seigneur me les a ôtés, que le nom du Seigneur soit béni! »

Il fait plus. Il pousse l'héroïsme plus loin que son modèle de la terre de Hus, plus loin même, en un sens, que le patriarche Abraham sur le point de sacrifier son fils Isaac. Il lui reste un fils. Le prenant dans ses bras, il dit à Dieu: « Seigneur, cet enfant à l'âme si pure sera exposé à mille dangers en ce monde; je vous l'offre, le cœur brisé, mais je vous l'offre quand même; et si vous daignez accepter mon sacrifice, unissez le fils à sa mère! » Sublime immolation, qui fut en effet acceptée par Dieu.

Ce dernier départ pour le ciel avait jeté dans l'âme de Rodriguez une clarté nouvelle: il était parvenu à un haut degré de sainteté dans le monde, il voulut monter plus haut et consacrer ce qui lui restait de vie et de forces au service de Dieu dans la vie religieuse. Il y voyait une immolation plus grande encore que celles qui avaient précédé. Ce n'était plus le sacrifice de sa fortune, de sa mère, de son épouse, de ses enfants, c'était le don de lui-même à Dieu, l'holocauste, le sacrifice total et définitif de l'âme et du corps par les trois vœux essentiels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Toujours prompt à suivre les inspirations d'en haut, il demanda son entrée dans la Compagnie de Jésus. Sa sainteté reconnue lui aurait ouvert sans tarder les portes du noviciat, n'eût été la faiblesse de sa santé. Il essuya un premier refus à Ségovie, un deuxième à Valence. Enfin le Provincial d'Aragon le reçut en se disant: « S'il ne peut rendre beaucoup de services, il nous sera utile par ses prières et ses exemples. » Il devait se rendre très utile par ses services et ses prières, et par surcroît, comme il arrive souvent, enterrer tous ceux qui le trouvaient trop faible.

Entré au noviciat de Valence, le 31 janvier 1571, à l'âge de quarante ans, il fut, peu de mois après, envoyé à Majorque, l'« Ile dorée », où un collège de la Compagnie venait d'être fondé. C'est là qu'il passa les quarante-six années qui lui restaient à vivre. Et c'est là qu'il donna à tous les religieux, prêtres et frères, cette leçon, et confirma en

lui-même cette vérité fondamentale de l'ascèse, à savoir, que l'objet matériel de nos actes n'est rien aux yeux de Dieu, que l'objet formel ou l'intention est tout.

Voyez cet homme, humble portier de collège, faire de sa loge un vestibule du paradis. A l'abri du brouhaha du monde qu'il a quitté, libre de toute appréhension pour le lendemain, il établit son cœur dans une solitude que rien ne viendra plus troubler. Attentif à tous ses devoirs: répondant à la porte, accueillant les visiteurs, appelant les Pères ou les élèves, faisant mille petites commissions, accompagnant des Pères au dehors; et tout ce temps, l'âme unie à Dieu, conversant avec lui le plus familièrement du monde, et quelquefois—on le voit par les notes qu'il a laissées sur l'ordre de son Supérieur— s'élevant en soupirs embrasés, à la manière du Séraphin d'Assise. Aussi bien, Jésus était-il son premier Maître, et la douce Vierge Marie sa Mère très aimée. L'un et l'autre le favorisaient souvent de leur auguste présence et glorifiaient son humilité par les dons de prophétie et de guérisons miraculeuses.

Ce n'est pas que le serviteur de Dieu n'eût à lutter contre les puissances de l'enfer. Il n'est pas de vertu sans qu'il en coûte, il n'est point de sainteté sans de rudes combats. L'âme de Rodriguez sortait toujours victorieuse de la mêlée, et toujours grandie aux yeux de Dieu. Son arme favorite était le très saint rosaire: à force d'en passer et repasser les grains entre le pouce et l'index, il s'était formé un calus sur l'index de la main droite. L'humble chapelet va de conserve avec la plus haute sainteté.

Ce fut le 30 octobre 1617, nous l'avons dit en commençant, que Dieu couronna son bon et fidèle serviteur. Et c'est en 1888 que Léon XIII décerna à l'obscur Frère Jésuite les plus grands honneurs qui se puissent accorder ici-bas, l'apothéose des saints, les magnificences d'une canonisation à Saint-Pierre de Rome.

Édouard Lecompte, S. J.

La fête du Travail

RÉSERVÉE jusqu'ici pour ainsi dire à Montréal et à Québec, la Fête du Travail a pris cette année de nouveaux développements. Elle a été célébrée dans presque tous les centres industriels de notre province et marquée partout d'un caractère nettement religieux.

Avant de se livrer à des manifestations collectives et des réjouissances publiques, les ouvriers, se rappelant qu'ils étaient d'abord catholiques, sont venus s'agenouiller au pied des autels et proclamer le règne de Jésus-Christ non seulement sur leur vie privée mais encore sur leur vie professionnelle.

En cela surtout réside l'importance et l'originalité du mouvement. Il y a quelques années on pouvait constater avec regret que les ouvriers canadiens-français, catholiques à leur foyer, ne l'étaient pas dans leurs unions. Celles-ci importées des États-Unis, organisées par des étrangers, soumises à une direction venue de l'extérieur, n'admettaient pas le confessionnalisme. Situation grosse de dangers pour notre nationalité et notre foi.

Comment en était-on arrivé à une telle anomalie ? Comment, lorsque nos familles, nos écoles, nos associations patriotiques, nos sociétés de secours mutuels, sont pénétrées de catholicisme, nos groupements professionnels s'étaient-ils ralliés sous la bannière de la neutralité ? Examiner cette question nous mènerait trop loin. Constatons seulement le fait et son étrangeté. S'il est en effet une classe que Notre-Seigneur a aimée, relevée, protégée, et sur laquelle, à son exemple, l'Église a déversé ses multiples bienfaits, c'est bien la classe ouvrière. Ne devait-elle donc pas,

plus que toute autre, s'attacher au Christ et suivre les directions de son vicaire sur la terre ?

Grâce à Dieu, les ouvriers canadiens-français l'ont enfin compris. « Le devoir de tous les catholiques, a dit Pie X, devoir qu'il faut remplir tant dans la vie privée que dans la vie sociale et publique est de garder fermement et de professer sans timidité les principes de la vérité chrétienne enseignés par le magistère de l'Église catholique. » Or pour les ouvriers la vie sociale et publique c'est d'abord leur vie professionnelle, ce sont leurs rapports avec leurs patrons; et les principes de la vérité chrétienne enseignés par la magistère de l'Église catholique ce sont ceux qui concernent le contrat de travail, la grève, le juste salaire, et autres questions de ce genre. Mais dans des unions neutres, les ouvriers ne peuvent pas garder et professer ces principes. Plusieurs ont tenté l'expérience. Craignant le reproche de diviser les forces ouvrières, ils ont essayé de faire partie de l'*Internationale* américaine tout en suivant les directions de l'Église dans les problèmes sociaux. Hélas! ils se sont vite rendu compte que cela leur était impossible, que la plupart des questions qu'on y traitait, bien que relevant de la morale, étaient envisagées sous un aspect qui n'était pas le leur, qui était même en opposition avec la doctrine catholique. Force leur fut de quitter leurs unions. [1]

Et c'est ainsi que les syndicats catholiques sont maintenant nombreux dans notre province. Demain ils seront les maîtres de la situation. Il faut nous en réjouir. Ce mouvement est certainement un des plus fructueux qui aient pris naissance sur notre sol. Mouvement de classe dans un certain sens, — puisqu'il cherche d'abord l'amélioration du sort des travailleurs: leur élévation morale et leur mieux-être matériel, — il n'a cependant aucun de ces caractères d'animosité qui gâtent trop souvent les

1. Charpentier. *De l'Internationalisme au nationalisme*

mouvements de ce genre. Il sait reconnaître en effet et les devoirs des ouvriers et les droits des patrons; il recherche l'union et la bonne entente entre les classes; il pose les bases de cette paix sociale si désirée et cependant si difficile à atteindre en ces jours troublés; il honore enfin et il sert grandement la race et l'Église qui ont préparé un milieu favorable à son éclosion.

La Fête du Travail a révélé à ceux qui l'ignoraient encore cette force nouvelle, elle a surtout laissé voir l'esprit qui l'animait. Puisse-t-elle être célébrée chaque année, de manière aussi digne, et par un nombre constamment accru de syndiqués catholiques!

Henri BEAUVAIS

Ce qu'il faut lire

XII. — LE DIVORCE

LA question du divorce est malheureusement à l'ordre du jour dans notre pays. Une première tentative pour en rendre l'obtention plus facile a échoué récemment, mais tout indique une reprise prochaine du projet avec des chances plus grandes d'aboutissement.

La discussion dont le sénat a été le théâtre a prouvé que non seulement les protestants, mais même quelques catholiques avaient besoin d'être éclairés sur ce grave sujet. L'occasion est donc bonne d'indiquer les livres où ces lumières peuvent être puisées.

FONSEGRIVE (Georges). — *Mariage et Union libre.* In-12 de 394 pages. Paris, Plon. 3 fr. 50.

LEMAIRE (René). — *Le mariage civil.* In-8 de 226 pages. 4 fr.

Comme on le voit par leurs titres, ces deux livres ne traitent pas exclusivement du divorce; chacun cependant

lui consacre un bon nombre de pages. Ce sont d'ailleurs les seuls que mentionnent sur ce sujet les bibliographies catholiques françaises. Aussi bien le livre vraiment complet, qui s'impose au moins chez nous, est-il celui que vient de publier un dominicain canadien et dont nous avons déjà parlé dans nos notes bibliographiques:

FOREST (R. P., O. P.). — *Le Divorce.* Ottawa, *Le Droit.* 75 sous.

Ajoutons à ces livres deux articles du *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, l'un de M. Henry Taudière, professeur à l'Institut catholique de Paris, sur la Famille (Fascicule VI), l'autre du R. P. Castillon, S. J. sur le Mariage et le divorce (Fascicule XIII), et enfin le magistral discours prononcé au sénat du Canada par M. Thomas Chapais (*Le Devoir*, 21 avril 1920).

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

MOINS élevé que l'an dernier, alors qu'il avait battu tous les records, le mois d'août nous a encore amené cependant, suivant son habitude, un bon nombre de retraitants. Après les voyageurs de commerce ce furent les employés de chemin de fer, puis les marchands et hommes d'affaires, et enfin les médecins. Ceux-ci remportèrent la palme: quarante-deux, dont un député au Parlement fédéral. Nous souhaitons que les membres des autres professions suivent ce bel exemple. La chose devrait leur être facile. Qui est plus occupé qu'un médecin, plus esclave de ses clients ? S'ils ont pu ainsi se libérer de leurs affaires, s'échapper pour trois jours, c'est qu'ils l'ont *voulu*, c'est qu'ils s'y sont préparés à l'avance. Nous en con-

naissons un qui dût passer deux nuits presque entières sans sommeil. Et il est prêt, s'il le faut, à recommencer l'an prochain. Sans aller jusque-là, combien qui se disent aujourd'hui trop occupés, pourraient faire quelque effort, quelque sacrifice qui leur rendrait possible, et même facile, leur retraite. C'est cet effort généreux que nous leur demandons.

RETRAITES VARIÉES

Des retraites fermées ont eu lieu, cet été, comme les années précédentes, à Rigaud, à Danville, à Chicoutimi, à Ste-Anne de la Pocatière, à Ste-Marie de Beauce. En ce dernier endroit six retraites réunirent cent-quatre retraitants. « Elles étaient organisées, nous écrit le prédicateur, et admirablement dirigées par les voyageurs de commerce du cercle Ste-Marie de Beauce. Il en fut ainsi de la retraite de Ste-Anne de la Pocatière, organisée et dirigée par un membre du cercle de Québec. » Les cent-quatre retraitants de la Beauce venaient de vingt-et-une paroisses différentes. Ste-Marie en fournit à elle seule trente-sept, St-Georges quinze, et St-Joseph huit.

LA BROQUERIE

Revoir la Broquerie, la vieille maison historique qui servit d'abri à l'œuvre naissante des retraites fermées, c'était un rêve que caressaient depuis longtemps les retraitants de 1910, 1911, 1912 et 1913. Ils y avaient vécu des heures si douces, si bienfaisantes. Ce rêve, il nous a été donné de le réaliser. Et non seulement les anciens habitués de la Broquerie, mais ceux aussi qui n'ont connu que la Villa Saint-Martin, ont pu se réunir le 12 septembre dernier, dans le vieux manoir hospitalier. La température, il est vrai, ne favorisait pas notre dessein. Pluie torrentielle toute la nuit et qui ne s'arrêta que vers 7 heures du matin, puis temps sombre, présage d'orages nouveaux. Une bonne moitié de ceux qui devaient venir se virent obligés de re-

noncer à leur projet. Il s'en trouva cependant environ cent cinquante, fidèles au rendez-vous. La plupart partirent de Maisonneuve à 8 heures par le vapeur *Impérial*, au chant de l'*Ave Maris Stella* et ce fut sur notre fleuve magnifique un voyage charmant. A 9 heures, nous étions à la Broquerie, reçus par les voyageurs de commerce dont un groupe s'était rendu la veille, afin de faire quelque toilette à la maison sans hôtes depuis plusieurs mois. Un bon contingent de St-Lambert arrivait presque en même temps en automobiles.

La messe fut dite par l'abbé Edmour Hébert. A titre d'ancien retraitant de la Broquerie, à celui surtout de directeur des œuvres sociales du diocèse, l'abbé Hébert devait être parmi nous. Nos retraitants ne s'engagent-ils pas à être des catholiques d'action, et n'est-il pas nécessaire par conséquent qu'ils se rencontrent de temps en temps avec celui dont ils sont appelés à seconder les différentes initiatives ?

Après la communion une touchante allocution fut prononcée par l'un des premiers et des plus aimés de nos prédicateurs de retraite, le P. Louis Lalande; puis ce furent les agapes fraternelles. Les voyageurs s'étaient chargés de l'organisation. Rien donc ne manquait. Aussi convient-il de les remercier ici de leur inlassable dévouement et de joindre à leurs noms, ceux des marchands qui avaient bien voulu fournir la plupart des provisions nécessaires, ainsi que ceux du curé de Boucherville et des religieuses de la Congrégation dont les services ont été si appréciables.

Quelques minutes pour visiter la maison et l'heure du départ sonna. Retour non moins gai que l'aller, aux chants joyeux, aux conversations animées, aux groupes variés où toutes les professions et tous les âges semblaient représentés et dont un même esprit faisait une belle et grande famille. A midi, tous rentraient à Montréal, enchantés de leur voyage et désireux de le recommencer l'an prochain.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Instruction obligatoire

On nous a demandé de reproduire le passage de la remarquable lettre du cardinal Bégin sur l'Instruction obligatoire. Nous le faisons volontiers. L'*Œuvre des Tracts* vient d'ailleurs de publier cette lettre dans sa collection de brochures à cinq sous. Voici les paroles de Son Éminence:

« Le Pape demande aux catholiques canadiens d'avoir l'œil ouvert sur les dangers qui les menacent, de garder avec le plus grand soin leurs traditions et leurs institutions, de ne pas permettre, par exemple, que l'État empiète sur les droits de l'Église et les droits des parents en matière scolaire.

« L'effroyable crise par laquelle passe le monde, et l'immense conflit qui l'a précédée et déchaînée, sont des effets directs de l'école sans foi et sans Dieu, installée par les pouvoirs politiques, dans un trop grand nombre de pays. Des gouvernements, des fonctionnaires de l'État, se sont substitués à l'Église et à la famille dans l'œuvre fondamentale de l'éducation de la jeunesse. D'innombrables générations ont grandi en dehors de toute atmosphère religieuse. L'ignorance des dogmes religieux et des préceptes de la morale chrétienne a fait jaillir un torrent d'erreurs, de passions, d'instincts sauvages, dont le spectacle glace les âmes d'épouvante. L'enseignement laïque et neutre, dans toutes les phases du développement de l'esprit, est le chancre qui ronge au flanc la société moderne, et lui inocule le virus de l'anarchie et des plus viles jouissances.

« Grâce à Dieu, nous avons, dans notre province de Québec, un système scolaire qui, sans être parfait, donne à l'Église et aux parents une place très appréciable et cons-

titue parmi nous l'un des remparts de l'ordre. Sachons défendre ce rempart contre tous les assauts, directs ou indirects, ouverts ou déguisés. Défions-nous de ceux qui font dépendre le progrès de l'éducation de la main mise du gouvernement, fédéral ou provincial, sur la vie de l'école, et qui prêchent l'instruction obligatoire comme une panacée. Leur doctrine n'est qu'un leurre; et nous y voyons l'une des formes de ce socialisme d'État qui a pris, de nos jours, de si effrayantes proportions. »

Foch chez les maîtres de sa jeunesse

Nous empruntons à la *Croix* de Paris du 25 août ces quelques lignes sur la visite du maréchal Foch au collège de Saint-Clément de Metz. « Parmi les cérémonies qui ont marqué le passage des Chevaliers de Colomb à Metz, il est bon de signaler tout particulièrement la réception solennelle du maréchal Foch au collège de Saint-Clément de Metz, où il fit jadis ses études sous la direction des Jésuites. Notre correspondant particulier nous écrit:

« Ce collège où furent élevés S. Ém. le cardinal Billot, M. Bompard, sénateur, le général de Maud'huy, le maréchal Foch, où ce dernier eut, en 1870-71, en mathématiques spéciales trois prix et trois accessits, dont le premier prix de conférences religieuses, ce collège reçoit aujourd'hui quelques-uns de ses illustres anciens. Après un *Te Deum* chanté à la chapelle, le maréchal, toujours entouré de M. Lhopiteau, du préfet, de Mgr Pelt, des généraux, se rend dans la salle des fêtes où le chanoine Müller, supérieur, lui souhaite la bienvenue. Des vers sont dits, de M. René d'Avril et du P. Pelot. L'on admire la médaille de préfet de Congrégation de Ferdinand Foch, et vite, l'horaire pressant, jamais rejoint d'ailleurs, les autos nous emmènent à l'Hôtel-de-Ville. »

Syndicats nationaux catholiques

Les fruits de la Semaine sociale de Montréal ne sont pas lents à mûrir. Déjà les syndicats nationaux catholiques profitent des enseignements qu'elle a donnés aux patrons et aux ouvriers. Il en naît, de ce temps-ci, plusieurs par mois dans notre métropole, et chacun paraît bien décidé à vivre. Même pour répondre aux demandes d'informations et rendre différents services nécessaires, un secrétariat a dû être établi. Le secrétaire général et les organisateurs officiels y sont installés et font d'utile besogne. Une série de tracts, tirés chacun à 25,000 exemplaires, commence à circuler. On les distribue gratuitement aux portes des églises, dans les paroisses ouvrières. Cette campagne ne peut donner que de bons résultats. Éclairé sur les devoirs que lui imposent sa foi et son patriotisme, le travailleur canadien-français n'hésitera pas à se syndiquer dans des unions conformes à ses croyances et à ses aspirations nationales.

Pour la bonne presse

L'importance de la bonne presse commence à être mieux comprise parmi nous. Différents comités se forment dans nos paroisses pour lui venir en aide. Leur action est presque toujours double: négative et positive. Voici comment celui de la paroisse de l'Immaculée-Conception, à Montréal, entend cette action. Nous citons son programme: « *Négative: par la lutte méthodique, aussi acharnée que raisonnée contre toutes les productions mauvaises ou susceptibles, dans certaines circonstances, de produire de funestes résultats. Active: par la diffusion de toutes les bonnes publications et par l'encouragement au moyen de la prière, des conseils, de la collaboration sous forme de rédaction et d'information, des souscriptions pécuniaires, etc., prodigué sans compter à tous les artisans de la bonne presse.* » Déjà un grand concert a été donné qui fournira au Comité des fonds dont il a besoin pour accomplir son œuvre. Le Souverain Pontife a naguère accordé des indulgences spéciales à ceux qui se groupent ainsi dans le louable dessein d'aider la presse catholique.

Notes bibliographiques

DASSONVILLE (R. P., S. J.). — *Pour relever les ruines.* Paris, Perrin. 4 fr. 50.

Ce livre de notre distingué collaborateur vient d'être couronné par l'Académie française. C'est dire de quelle bonne plume il est écrit et quelles choses intéressantes il contient. Trois parties le composent: la reconstruction des cités détruites, les monuments projetés en souvenir des morts, et le sort qui doit être fait à la cathédrale de Reims.

L'auteur préconise vivement le retour, dans les arts et particulièrement en architecture, à la tradition française et régionaliste. On ne lira pas sans profit même au Canada ces pages alertes et substantielles, marquées d'un goût très pur et poussant aux réalisations fécondes.

MÉRIC (Mgr) — *L'autre vie.* — 2 vol. in-12. Paris, Téqui. 10 fr., 11 fr. franco.

Cette réédition vient bien à son heure. Les livres de Mgr Méric traitent de questions actuelles et brûlantes. En théologien et en savant, il éclaire le mystère de l'au delà et montre que les données de la foi et de la science s'accordent. L'ouvrage est divisé en trois livres: livre I, *la raison et la démonstration de notre immortalité* (contre les théories et les sophismes contemporains);—livre II, *le lendemain de la mort et les limites de la raison* (mort apparente; préexistence des âmes; mondes habités; spiritisme); — livre III, *l'enseignement de la foi,* (le problème de la destinée; l'âme après la mort; des morts aux vivants; apparitions; etc.; la résurrection, le millénarisme, les corps glorifiés; les élus se reconnaîtront; le nombre des élus, le dernier châtiment.

Fleury (R. P.). — *Chants populaires de la messe et des vêpres,* d'après la récente édition vaticane. 1 vol. in-16 de 310 pages. Tours, Mame et Fils. Broché, 3.25; cartonné, 3 fr. 75.

Ce recueil rendra service aux paroisses qui veulent, selon le désir de l'Église, adopter le pur chant grégorien. Il contient les morceaux les plus connus et les plus fréquemment employés avec l'essentiel du propre du temps et du propre des saints.

Millot (Abbé J.). — *Retraite de première communion solennelle.* 1 vol. in-12. Paris, Téqui. 5 fr.; franco: 5 fr. 45.

Prêcher aux enfants n'est pas chose facile. Comment mettre à la portée de leurs jeunes intelligences les profonds mystères de la foi. Il importe cependant qu'ils en soient instruits dès leur bas âge, surtout à l'époque de leur première communion solennelle. Aussi devons-nous être reconnaissants à ceux qui, comme l'abbé Millot, facilitent la tâche à leurs confrères en leur mettant entre les mains un ouvrage aussi bien fait que celui-ci.

Tissier (Mgr). — *Nos tributs de gloire.* — 1 vol. in-12. Paris, Téqui, [1] franco: 5 fr. 75.

Retraite prêchée à Lourdes au pèlerinage national de l'action de grâces par l'éloquent évêque de Châlons. L'énumération des sujets montrera quelle riche substance le prédicateur a donnée à ses auditeurs. I. Gloire au Père tout-puissant. — II. Gloire au Fils crucifié! — III. Gloire à l'Esprit-Saint! — IV. Gloire à l'Eucharistie sociale! — V. Gloire à la Vierge immaculée! — VI. Gloire à la Mère rédemptrice. — VII. Gloire à la Famille féconde! — VIII. Gloire au Prêtre éternel! — IX. Gloire à l'Église militante! — X. Gloire à la France victorieuse! — XI. Gloire aux Héros immolés!

---

1. A Montréal, chez Granger Frères et à la librairie Notre-Dame.

Un Poison moral

ILS s'étalent aux devantures des librairies, dans les kiosques des gares, à l'angle des rues fréquentées. Attiré par les dessins suggestifs de leurs couvertures, le passant s'arrête, fasciné; puis il cède à la tentation, il ouvre sa bourse. Et voici introduit au foyer canadien le magazine américain.

« C'est là, nous disait récemment un vénérable évêque, l'un des dissolvants les plus actifs de nos traditions nationales et religieuses. » Comment en serait-il autrement? La plupart de ces revues sont publiées dans un but uniquement commercial. Leurs éditeurs n'ont jamais songé au noble rôle de la presse. Élever, instruire, même distraire honnêtement, ne les préoccupe point. Une seule chose les intéresse: faire de l'argent. Or pour faire de l'argent, il faut avoir un grand nombre de clients. Et pour avoir un grand nombre de clients, il faut flatter les goûts de la masse, ses goûts et ses vices.

Le magazine américain — nous entendons le magazine populaire, celui qui s'étale partout sous nos yeux — glorifie le plaisir, le luxe, les aventures d'apaches, l'adultère, le divorce. Il ridiculise les mœurs honnêtes et les vertus chrétiennes. Il développe les instincts les plus bas. Il tue les enthousiasmes généreux. A la licence des mots s'ajoute presque toujours celle des gravures Un lecteur habituel ne résiste pas à son action; un lecteur d'occasion y échappe rarement.

Avec le cinéma dont nous avons déjà dénoncé ici-même l'influence délétère, il faut donc combattre énergiquement le magazine américain, il faut l'écarter de nos salons et de nos bureaux, il faut lui barrer l'entrée des cerveaux et des cœurs français. Combien, hélas! sont aveugles sur ce point! Combien

qui s'ingénient pour qu'aucun microbe ne pénètre dans leur demeure et dont la prudence sommeille en face de ce danger infiniment plus grave! Ne voit-on pas en effet dans les salles d'attente d'un bon nombre d'hommes de profession, de médecins et de dentistes surtout, ces revues dangereuses? Elles initient les clients à des aventures romanesques ou sanguinaires. Elles contaminent leur âme.

Prenons donc comme mot d'ordre: la guerre au magazine destructeur de nos mœurs et de nos aspirations.

LA RÉDACTION

Réunion mensuelle

La prochaine réunion des retraitants de la Villa Saint-Martin aura lieu le dimanche, 14 novembre prochain, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury. A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h. conférence par le R. P. Adélard Dugré, S. J. sur les œuvres catholiques de relèvement moral et social à Montréal.

Témoignage à retenir

Un directeur d'école laique me disait un jour qu'un journal pornographique à dix centimes, une carte postale illustrée de même nature peuvent détruire en quelques heures tout le travail d'éducation morale accompli en six années par le maître (POURÉSY, La Gangrène pornographique, p. 243).

Les Ames du purgatoire

LE mois de novembre donne à l'automne son dernier cachet ou si l'on veut son coup de grâce. Il est bien l'emblème de l'agonie d'un mourant et de sa mort: les dernières feuilles tombent, l'herbe desséchée tremble sous les rafales du vent, et bientôt la neige étend son linceul sur le sol durci. Le mois de novembre ramène donc naturellement à l'esprit la pensée de la mort et de ses suites, et non moins naturellement et justement il a été consacré aux âmes du purgatoire. C'est « le mois des âmes ».

Qu'y a-t-il au delà du tombeau ? Que devient l'âme ?

Problème des problèmes, puisque l'éternité en dépend. — Il y a deux cités permanentes: le ciel, l'enfer; et une temporaire, le purgatoire. Tenons-nous-en à celle-ci.

Qui va au purgatoire ? Tout le monde. Il est à peine besoin d'ajouter le petit correctif: *presque*, presque tout le monde. Il en est si peu qui échappent! Sainte Thérèse avouait que parmi tant d'âmes qui lui étaient apparues, elle n'en avait vu « que trois aller droit au ciel sans passer par le purgatoire ». Ce que je vais dire là-dessus *vous* regarde donc, ami lecteur. — Pour circonscrire ce sujet très vaste, trois pensées: Les âmes souffrent indiciblement au purgatoire; nous pouvons les secourir; nous le devons.

Deux genres de peines se rencontrent au purgatoire: la peine du « sens », et celle du « dam » ou la privation de la vue de Dieu.

Tout inexprimable que soit la peine du sens, la privation de la vue de Dieu pour une âme séparée est mille

fois pire encore. Dégagée des sens par la mort, l'âme peut librement exercer ses deux grandes fonctions de comprendre et d'aimer, comprendre et aimer Dieu, et cela à un degré qu'il ne nous est pas possible de mesurer. Les saints eux-mêmes, qui ont pourtant dès ici-bas une si belle vue de Dieu, n'y arrivent point. On a dit des désirs de l'âme en cet état que c'était une faim, une soif, une fièvre: « faim de Dieu, soif de Dieu, fièvre de Dieu ». Tout l'état, toute l'occupation de ces âmes, c'est d'avoir faim de Dieu. Dieu est là tout près, mais elles ne le voient pas, elles le sentent; tout en elles s'élance vers lui, c'est proprement leur tendance béatifique, mais la vue de leur indignité, de leur culpabilité envers ce Dieu infiniment bon, les retient: l'élan est en elles, l'obstacle y est aussi, et c'est cette opposition poignante qui les torture.

Sainte Catherine de Gênes, après avoir parlé des diverses peines du purgatoire, les résume de la sorte: « L'âme ne considère pas toutes ces pensées ni toutes ces flammes qui l'environnent; mais ce qui la tourmente et la brûle davantage, est cette ardeur violente qu'elle a de jouir de Dieu, sans pouvoir la satisfaire. »

La peine du feu est plus à la portée de nos intelligences: c'est la peine du « sens », et Dieu sait si nous sommes sensibles! Mais malgré la connaissance expérimentale que nous avons de la souffrance physique, nous ne saurions parvenir à comprendre ce que sont les douleurs expiatrices du purgatoire. Nous voyons bien en cette vie présente l'action de l'âme sur le corps, la réaction du corps sur l'âme, mais le *comment* de ces actions réciproques d'un être matériel et d'un esprit nous échappe, — plus encore, on le conçoit, quand il s'agit d'une âme séparée. La sainte que nous avons citée tout à l'heure, qui eut des visions et des révélations merveilleuses sur le purgatoire, qui en a écrit avec une admirable maîtrise et qui pour ces raisons a été nommée la « grande théologienne du purgatoire », sainte Catherine de Gênes, a formulé cette sentence: « Les

âmes endurent dans ce lieu des tourments si grands et si terribles qu'il n'y a ni langue qui les puisse exprimer, ni entendement qui en puisse concevoir la moindre étincelle. » Avant elle, saint Augustin et saint Thomas avaient dit que les douleurs qu'on y souffre dépassent toutes les peines d'ici-bas, tous les supplices des martyrs, et que le feu qui y exerce sa terrible activité ne peut être comparé qu'à celui de l'enfer.

Le feu de l'enfer! C'est-à-dire, un feu institué par Dieu expressément dans le but de punir et, pour les âmes du purgatoire, de purifier. Feu intelligent, qui distingue les fautes, proportionne la peine à l'offense et ne cesse de sévir, tout comme le feu dans le creuset où se purifie le minerai d'or, que lorsque la dernière scorie du péché est éliminée de la pauvre âme souffrante.

La pensée en est terrifiante. Et ce serait déjà formidable que d'avoir à subir pareil supplice un court espace de temps. Qui soutiendrait durant un quart d'heure une flamme appliquée à sa main ? Or, les minutes sont longues au purgatoire. Des âmes, apparaissant une heure après leur mort, se plaignirent d'avoir été oubliées pendant de longues années au milieu des flammes. « La nuit est longue à la douleur qui veille. » Eh bien, les révélations des saints nous parlent non seulement de minutes et d'heures, mais de mois et d'années et même de siècles! Il est certain que l'Église célèbre des services anniversaires de vingt, trente et quarante ans, et qu'elle permet même des services à perpétuité.

Rappelons une révélation de sainte Marguerite-Marie au sujet de son directeur spirituel, le grand apôtre du Sacré Cœur, le vénérable Père de la Colombière: elle confiait à sa supérieure que pour quelques négligences dans l'exercice de l'amour divin, l'âme du saint religieux n'était montée au ciel qu'au moment où son corps avait été déposé dans le tombeau.

Sainte Thérèse redoutait beaucoup le purgatoire: elle sollicitait les prières de ceux qui l'entouraient à ses derniers moments. « Je crains de rester bien longtemps dans le purgatoire, répétait souvent le saint curé d'Ars, et, s'adressant à ses paroissiens: de grâce, ne m'oubliez pas dans vos prières devant Dieu après ma mort. » L'abbé Sauvé, dans son beau livre sur *L'Homme intime*, cite quelques révélations d'une sainte religieuse, d'après lesquelles « un évêque, que sa libéralité avait fait surnommer le *Donneur d'aumônes*, passa cinq ans dans le purgatoire pour avoir ambitionné sa dignité; un autre évêque y souffrit pendant quarante ans. Un prêtre y fit également un séjour de quarante ans, parce que sa négligence avait été cause qu'une personne malade était morte sans recevoir les sacrements; un homme du monde y passa cinquante-neuf ans à cause de son goût pour les plaisirs et un autre soixante-quatre à cause de sa passion pour le jeu. »

Afin de comprendre jusqu'à un certain point la conduite de Dieu, si bon, si miséricordieux, envers ces âmes aimantes, il n'est que de songer à l'offense faite à un Dieu, à la petitesse de l'offenseur, à la grandeur de l'Offensé, et aussi à l'extrême pureté que doit avoir l'âme pour paraître devant le Dieu trois fois saint et s'unir à lui dans les siècles des siècles.

Mais il est temps d'exposer ce que nous pouvons faire pour les dolentes prisonnières du purgatoire.

Saint François de Sales disait: « Nous ne nous souvenons pas assez de nos morts; leur mémoire périt chez nous avec le son des cloches... » Victor Hugo reprenait la même pensée dans son ode *A un voyageur:*

Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse,
Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux!

Et lorsque nous songeons à la facilité avec laquelle nous pouvons soulager les âmes du purgatoire, au trésor vraiment magnifique de mérites, de prières et d'indulgences que l'Église met à notre disposition, nous restons stupéfaits, et ce sera peut-être un jour notre sort de constater avec amertume chez ceux que nous aurons quittés, l'oubli que nous aurons eu pour ceux qui nous ont précédés.

Que nous ayons ce pouvoir d'intervenir en faveur des âmes, la sainte Écriture en est garante: « C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés », est-il écrit au livre des Macchabées. Le Concile de Trente, empruntant les termes de saint Augustin, a porté ce décret: « Les âmes du purgatoire sont aidées par les suffrages des fidèles et surtout par le précieux sacrifice de l'autel. » La raison de ce privilège se trouve dans le dogme de la Communion des Saints: le ciel, la terre et le purgatoire ne forment qu'une famille où l'on s'entr'aide, où ceux qui possèdent plus donnent à ceux qui ont moins. Les plus dénués de la famille sont les âmes du purgatoire, puisqu'elles ne peuvent rien pour elles-mêmes, rien, absolument rien. Que pouvons-nous pour elles ?

Rappelons d'abord ce principe: tout acte surnaturel porte en lui une triple valeur: valeur méritoire ou accroissement de vie divine, nécessairement personnelle et incommunicable; valeur impétratoire, inclinant Dieu à nous accorder ce que nous demandons, soit pour nous, soit pour les autres, et donc communicable; enfin valeur satisfactoire, capable de solder les peines dues aux péchés, soit les nôtres soit celles du prochain. C'est surtout cette dernière valeur qu'il est bon d'appliquer aux âmes du purgatoire. Nous pouvons faire un choix des actes que nous leur cédons. Nous pouvons aussi leur transférer tout, en bloc, non seulement durant notre vie mais encore après notre mort. C'est ce qu'on a appelé très justement l'*Acte héroïque!*

Il est évident que, outre nos satisfactions personnelles par nos prières, nos pénitences, nos communions, nos aumônes, nos indulgences, nous pouvons puiser dans le trésor de l'Église et offrir pour les âmes les satisfactions non encore utilisées des saints, celles immensément plus grandes de la très sainte Vierge, et enfin les divines, les infinies satisfactions de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce trésor inépuisable de l'Église et la Communion de Saints forment la base solide sur laquelle s'appuie le dogme des indulgences.

Arrêtons-nous quelques instants à cette pensée. L'indulgence se définit: La remise faite par l'autorité de l'Église de tout ou partie de la peine due au péché. D'où l'on voit qu'il y a l'indulgence *plénière* où tout est remis, et l'indulgence *partielle* qui ne remet qu'une partie de la peine. D'où encore l'importance d'acquérir des indulgences plénières que l'on s'efforcera de gagner *plénièrement* pour soi ou pour ses pupilles du purgatoire. Les fidèles connaissent bien ces pratiques de piété les plus riches en indulgences, telles que le port du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, celui de l'Immaculée-Conception, le Chemin de la Croix, etc. Il y a encore la sainte communion faite pour les âmes du purgatoire. Communier pour les âmes c'est porter Jésus dans le purgatoire et obliger pour ainsi dire son Cœur très aimant à y déverser les trésors de sa miséricorde. Mais il y a surtout le très saint sacrifice de la messe.

Il n'est rien de comparable à la sainte messe pour glorifier Dieu, aider les vivants, secourir les morts. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à nous rappeler ce qu'est le mystère adorable de nos autels, la réitération non sanglante de l'auguste sacrifice du Calvaire: même Prêtre éternel, même éternelle Victime, s'immolant, par le plus grand des miracles et en témoignage du plus inconcevable des amours, à toute heure du jour et sur toutes les plages de l'univers, pour nous appliquer les fruits de

la Rédemption et préparer à nos âmes faméliques un aliment royal. C'est à ce banquet divin que nous sommes conviés, et le fait seul d'y assister est déjà un acte riche en satisfactions applicables aux âmes du purgatoire. « Il n'y a point d'œuvre plus agréable à Dieu, atteste Dom Guéranger dans son *Année liturgique*, plus méritoire et plus propre à nourrir la véritable piété, que l'assistance au saint sacrifice de la messe. Il n'en est pas de plus secourable aux âmes du purgatoire. » Avant lui l'auteur de l'*Imitation* avait écrit: « Quand un prêtre célèbre la sainte messe, il honore Dieu, il réjouit les anges, il édifie l'Église, il aide les vivants, il procure le repos aux morts et se rend participant lui-même de tous les trésors » (L. IV, c. V, n. 3).

Saint Léonard de Port-Maurrice rapporte que le bienheureux Jean d'Avila, gloire de l'Espagne. parvenu aux derniers instants de sa vie, fut sollicité d'exprimer ce qu'il désirait davantage, après sa mort: « Des messes, répondit-il, des messes, des messes! »

Il fut révélé à sainte Thérèse qu'un jeune gentilhomme, détenu au purgatoire, n'en sortirait qu'à la première messe dite dans le nouveau couvent que ce gentilhomme avait en partie fondé. La sainte se mit à presser l'ouvrage. Un jour elle entendit le divin Maître lui dire: « Hâte-toi, car cette âme souffre beaucoup. » « Enfin, poursuit-elle, le saint sacrifice put être offert... Au moment de la communion, le prêtre s'avança vers nous, tenant le saint ciboire en main. Je m'approchai et à l'instant même où il me donnait la sainte hostie, ce gentilhomme m'apparut à côté du prêtre avec un visage tout resplendissant. L'allégresse peinte sur les traits, et les mains jointes, il me remercia de ce que j'avait fait pour le tirer du purgatoire; je le vis ensuite monter au ciel. »

Plus près de nous, le curé d'Ars aimait à raconter l'histoire de ce saint prêtre qui priait pour son ami. Apparemment Dieu lui avait fait connaître qu'il était au purgatoire; il lui vint en pensée qu'il ne pouvait rien faire de mieux

que d'offrir le saint sacrifice de la messe pour son âme. Quand il eut accompli la consécration, il prit l'hostie entre ses doigts et dit: « Père saint et éternel, faisons un échange. Vous tenez l'âme de mon ami qui est en purgatoire, et moi je tiens le corps de votre Fils qui est entre mes mains: eh bien! délivrez mon ami, et je vous offre votre Fils avec tout le mérite de sa mort et de sa passion. » En effet, au moment de l'élévation, il vit l'âme de son ami, toute rayonnante de gloire, qui montait au ciel (*Esprit du curé d'Ars*).

Au cours des pages qui précèdent, il n'a été question que des peines du purgatoire. Pour être complet, il faudrait aussi en dire les joies. Mais l'espace nous manque; et puis nous préférons rester sur l'idée de souffrance, afin de mieux stimuler la compassion du lecteur pour les âmes.

Résumons le tout en cette sentence: Les âmes du purgatoire *souffrent* indiciblement; nous *pouvons* les secourir; donc nous le *devons*.

Nous le devons, pour glorifier Dieu Créateur et Rédempteur du monde, pour réjouir le cœur de la sainte Vierge, des anges et des saints, et, par l'entremise des âmes que nous aurons délivrées, pour nous assurer à nous-mêmes des amies fidèles et puissantes, qui nous introduiront plus tôt, un jour, dans les tabernacles éternels.

Édouard Lecompte, S. J.



Semaine sociale du Canada

Un grand catholique

NOUS avons peu entendu parler au Canada du professeur Joseph Toniolo.[1] Il a exercé son action sur un théâtre assez éloigné; il a parlé et écrit dans une langue que la plupart d'entre nous ignorent; il a traité de questions auxquelles, jusqu'à présent, très peu se sont intéressés. Il convient de le faire connaître aux lecteurs de la VIE NOUVELLE. Ils trouveront en lui un frère éminent qui a puisé, comme eux, dans les exercices de saint Ignace de Loyola, une vie intérieure intense, source d'une action sociale féconde.

Professeur érudit et apôtre, économiste distingué, sociologue averti et actif, Toniolo fut en plus un catholique pieux et fervent, pourquoi ne pas dire, un mystique.

LE PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ

Toniolo dépensa une bonne partie de sa vie et de ses énergies dans l'enseignement supérieur aux universités de Padoue, de Venise, de Modène et de Pise. Dès le début il conçoit une très haute idée de ce rôle de professeur qu'il exercera pendant cinquante ans. Il ne pense pas qu'il suffise au professeur de connaître à peu près la matière qu'il enseigne. Convaincu que toute vérité acquise, toute nouvelle découverte scientifique constitue un échelon de l'immense échelle qui conduit à Dieu, il veut pour lui et

1 Joseph Toniolo mourut en 1918. La Société « Vita e pensiero » de Milan vient de publier la seconde édition de ses *Memorie religiose* avec une préface de Antonio-B Pico, professeur à l'université de Gênes.

pour ses élèves une science vaste, approfondie, lumineuse; une science dont les clartés rayonnent au loin. Il ne peut se contenter et ne veut pas que ses élèves soient satisfaits d'un cercle lumineux étroit perdu au milieu des grandes ombres.

On le voit travailler à l'acquisition de sciences multiples: philosophie, politique, droit, économie sociale, anthropologie, ethnographie, statistique, histoire.

Aussi l'enseignement qu'il donne se fait remarquer par la clarté des principes, la rigueur des démonstrations, l'évidence des conclusions, l'élégance de la forme. On sent que ses leçons sont le résultat d'études approfondies et de méditations personnelles prolongées. Elles sont l'expression d'une conviction.

La science ne suffit pas au professeur; Toniolo, du moins, le pense. Quand la Providence confie à quelqu'un le soin de jeter de la lumière dans les esprits, elle lui donne en même temps charge d'âmes. Toniolo est un apôtre auprès de ses élèves. Il les aime, s'assure qu'ils ont compris, les fait monter toujours plus haut, les dirige chacun selon ses aptitudes, s'efforce de les mettre dans une possession aussi pleine que possible de la vérité. La classe terminée, les élèves se pressent autour de lui et le bon professeur, heureux de l'affection et de la confiance que lui manifeste sa famille intellectuelle, consacre un temps considérable à préciser son enseignement, ne laissant passer aucune occasion d'élever les esprits vers la Vérité parfaite, vers la Lumière sans ombre et sans déclin.

L'ÉCONOMISTE

Toniolo apparaît à une époque où la grande majorité des économistes inclinent vers le matérialisme et le déterminisme. Vaillamment il proteste contre ces tendances avilissantes. Réduire la science économique aux lois étroites qui régissent les phénomènes physiques et physiologiques

c'est par trop la rabaisser, Dans l'ordre physique les faits se reproduisent avec une régularité nécessaire. Il n'en est pas ainsi là où l'homme intervient avec sa liberté. Même dans l'ordre économique l'homme est un être libre, et l'on ne peut sans errer, faire abstraction de l'élément moral.

Toniolo n'hésite pas à entreprendre la lutte. Chaque opposition lui fournit l'occasion de mieux définir les vrais principes. La liste des sujets qu'il a traités dans plus de soixante volumes ou articles de revues donne une idée de sa persévérance au travail et de l'étendue de sa cocumentation.

LE SOCIOLOGUE

On peut dire qu'en sociologie Toniolo est de l'école de Léon XIII et, si ce n'est trop osé, que celui-ci à son tour est de l'école de Toniolo.

Quand Léon XIII rédigea son admirable Encyclique *Rerum Novarum*, souvent il appela auprès de lui le sociologue italien dont il appréciait la haute culture intellectuelle.

Comme Ketteler, Vogelsang, de Mun, etc., Toniolo est un initiateur du mouvement social catholique.

Homme de science, il veut d'abord établir solidement les lois fondamentales de la science sociale. Dans ce but il entreprend un travail immense. Il entrevoit un système, s'appuyant sur la philosophie de Thomas d'Aquin, sur la tradition de la scolastique, destiné à renouveler les sciences sociales, à les placer finalement sur une base inébranlable. Il se lance dans l'étude de l'histoire, des relations industrielles, des luttes de classes et de peuples. Riche des expériences du passé, recueillies dans ses études sur les siècles précédents, il remarque que le malaise social a sa racine dans les errements de l'esprit et du cœur. S'il a pour cause éloignée l'Humanisme et la Réforme, le divorce de l'esprit d'avec la vérité perpétué et aggravé par la philosophie de Luther, sa cause immédiate réside, dans la perte, chez

le peuple, de toute espérance supraterrestre, dans la soif démesurée de jouissances qui s'est emparé de toutes les classes et a provoqué le triomphe de l'égoïsme, dans l'absorption de la part de l'État des droits les plus légitimes des citoyens.

Toniolo est convaincu que le seul remède serait un retour sincère à la doctrine catholique. Or selon la manière ordinaire de l'économie providentielle, ce retour, pour s'effectuer, demande la coopération humaine. Par conséquent les catholiques doivent se jeter dans la mêlée, livrer la grande bataille qui se prépare et qui doit établir le règne de Jésus-Christ et de son Église dans le domaine social. Il ne doute pas du résultat. Le succès attend les combattants. Car un mouvement social ne répond pas pleinement aux besoins d'un moment historique et ne laisse pas une empreinte efficace et durable, s'il ne s'inspire d'une idée compréhensive très élevée et en même temps pratique et universelle. L'idée catholique présente tous ces caractères.

Rien de plus compréhensif et de plus noble que cette idée. La civilisation chrétienne comprend en soi les vérités les plus certaines et les plus sublimes de la religion, les institutions les plus sacrées et les plus conservatrices de l'ordre social, la base la plus ferme du droit, les aspirations les plus légitimes du genre humain.

Rien de plus pratique aussi. La civilisation chrétienne a ses effets bienfaisants sur l'individu, la famille, les classes sociales, l'État. Elle manifeste sa puissance spirituelle dans les sciences, les arts, les coutumes, les caractères, les œuvres, les héroïsmes des peuples.

Rien de plus universel enfin, La civilisation chrétienne réunit et harmonise les devoirs de toutes les classes, de toutes les nations. Elle résume les plus glorieuses conquêtes des temps passés et contient la promesse de progrès indéfinis. Elle embrasse le passé et l'avenir de l'humanité.

Toniolo ne reste pas dans le domaine scientifique, dans

le domaine des idées. Il se met courageusement à la tête des sociologues d'Italie. Il est ce que nous appelons un homme d'œuvres des plus actifs.

Il a remarqué que toute suprématie d'une classe sur une autre est un signe certain de décadence. La Révolution française avait assuré à la bourgeoisie capitaliste la prédominance sur la classe ouvrière. Celle-ci avait un titre à la réintégration de sa dignité dans ses souffrances et ses oppressions injustifiées. Mais pour que l'heure de la justice ne soit pas assombrie par l'explosion des haines et des vengeances brutales, elle doit être contresignée par la charité.

Toniolo pense que les travailleurs doivent opérer eux-mêmes leur relèvement. Mais il leur demande de s'unir dans le Christ, leur faisant observer que la démocratie sera vite renversée si elle n'est pas chrétienne. Parce qu'elle aura manqué de base solide, elle sera elle-même la cause de sa décadence.

Ce croyant convaincu sait bien qu'il vaut peu d'accroître les rangs des catholiques d'action si on ne s'applique d'abord à raffermir la foi, illuminer les intelligences, élargir le champ des connaissances, tremper les courages. Dans ce but il travaille à la formation de multiples associations tant économiques que religieuses.

En 1889, lors d'une grande réunion tenue à Padoue il propose la formation de l'*Union catholique pour les études sociales* sur le modèle de la florissante *Union de Fribourg*, dans le but précis de « travailler à la restauration de l'ordre social chrétien selon la doctrine catholique et *la tradition de la civilisation italienne.* » Je souligne ces mots pour faire remarquer qu'en Italie comme en France, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, partout enfin, les ouvriers catholiques savent être de leur patrie.

C'est encore lui qui élabore la constitution de la *section italienne* de l'*Association Internationale pour la protection légale des travailleurs.*

Il travaille à l'éducation du peuple par la diffusion d'opuscules et de périodiques, par l'organisation de conférences, de congrès et surtout de Semaines sociales, sur le modèle de celles de France et de Belgique.

Longtemps président de l'*Union populaire* qui a sa large part dans la direction du mouvement social il se fait admirer par l'ardeur de ses convictions et la sûreté de ses directions.

LE CATHOLIQUE — LE MYSTIQUE

Si nous voulons comprendre quel a été le soutien de cet apôtre qui s'est donné tout entier à des œuvres si diverses et si nombreuses et qui a trouvé le moyen d'être si complètement à chacune d'elles; si nous voulons savoir quelle est l'âme de son apostolat, il faut lire les écrits intimes où Toniolo trace pour lui-même les résolutions prises lors d'une retraite fermée, les inspirations de l'Esprit-Saint au moment d'une communion plus fervente. Je voudrais les transcrire en entier. Ces pages ne seraient peut-être pas comprises de tous, mais elles iraient droit au cœur des anciens retraitants qui croiraient parfois relire leurs propres notes de retraites, leurs impressions au moment d'une ouverture d'âme plus grande qui leur a permis de mieux juger des choses, des personnes, de la vie, de leur âme, de Dieu.

Au commencement de l'un de ses livres, Toniolo écrit: « Nous sentons au fond de l'âme, et il faut le proclamer, que celui qui sauvera la société ne sera pas un diplomate, un savant, un héros, mais un saint ou un groupe de saints. » Il y a trop de loyauté chez cet homme, pour qu'il ne s'applique pas à réaliser en lui-même l'idéal, sans lequel une action sociale sérieuse lui paraît impossible.

Je résume son *Règlement de vie:*

1° Prière du matin et du soir en famille avec lecture spirituelle et récitation du rosaire;

2° Autant que possible messe tous les jours.

3° La sainte communion plusieurs fois la semaine, selon l'avis de mon confesseur. La confession chaque semaine.

4° Tous les jours vingt minutes de méditation;

5° Pratique de la retraite du mois: ce sera un dimanche de plus grand recueillement et de prières plus fréquentes;

6° Chaque année, au moins trois jours d'exercices spirituels faits privément ou avec un groupe;

7° Marcher le plus possible en la présence de Dieu avec grande humilité et confiance.

Et il ajoute: « Je veux diriger mes actions vers l'accomplissement des devoirs de la charité selon l'ordre voulu par la raison et la religion. » Il énumère ensuite ses devoirs envers sa femme, ses enfants, sa mère, sa sœur, ses élèves qu'il doit « traiter comme un dépôt sacré, comme les amis de son cœur, et diriger dans les voies du Seigneur. »

Puis: « Aimer et servir l'Église, agissant selon les indications du Souverain Pontife. Et à cette fin, chaque dimanche donner quelque temps à l'étude du catéchisme et aux études philosophiques selon la doctrine thomiste. Faire profession ouverte et entière de la foi chrétienne catholique... Aider le mouvement catholique dans la mesure possible selon l'avis de mon confesseur. Aider la bonne presse en achetant et répandant les bons journaux; écrire pour eux quelques articles, consacrant le dimanche à ces travaux. »

Toniolo indique enfin la manière de travailler, fixe les cadres de ses études, l'esprit dans lequel il doit les faire. « Étudier avec simplicité d'esprit et de cœur en la présence de Dieu, espérant en Lui qui est la source de toute science; comptant plus, dans les difficultés, sur le crucifix, que sur mes propres forces et la science des livres. Commencer l'étude par une prière à la sainte Vierge, siège de la sagesse et à saint Thomas d'Aquin, pour que mon esprit ne soit pas porté à accepter ce qui est contraire à la foi et à la doctrine morale chrétienne. Chaque jour avant de me remettre à mes occupations ordinaires, m'examiner rela-

tivement à mes progrès ou à mes manquements spirituels du jour précédent. » Et cet admirable règlement se termine par ces paroles · « Oh! le Seigneur doit être servi avec grand zèle, avec grand courage, avec persévérance, avec confiance et avec joie, d'abord dans l'accomplissement le plus parfait des devoirs ordinaires et communs (devoirs d'état), et après, mais après seulement, dans tout le reste, selon le jugement et les conseils du confesseur. »

Dans un autre carnet on a trouvé des notes portant le titre: Mes résolutions. C'est un pacte solennel qu'il fait avec son Dieu. Citons le premier article pour en donner une idée. « J'affirme croire fermement que je viens de Dieu, par conséquent tout ce qui est en moi est un don de Dieu. Ceci proclame ma sublime dignité et en même temps ma dépendance complète de mon Créateur. Donc par devoir de justice je dois et veux être tout à Dieu. Je ne m'appartiens pas à moi-même, ni aux autres, ni au monde, j'appartiens à Dieu seul, et mon devoir rigoureux est de me remettre à Lui sans hésitation, sans retard, sans réserve, de n'être pas l'esclave de ma volonté mais le serviteur de la volonté de mon Créateur. » Il y a aussi une page sur l'usage des choses créées qui indique bien l'influence sur lui des exercices de saint Ignace:

Les *Souvenirs des exercices spirituels* contiennent des notes pleines de feu: « *Tu quis es?* Toi qui es-tu ? — Je suis un pécheur. Je manque des vertus les plus élémentaires. Je suis tiède. Il y a si longtemps que je fréquente l'école de Jésus: admis à ses plus intimes enseignements; et je n'ai encore rien appris! Oh! honte! Oh! quelle raison de craindre la condamnation de Jésus: *incipio evomere te.* »

Un peu plus loin. « Le péché! quelle révolte de Lucifer contre Dieu quand il dit: je ne servirai pas! Mais Lucifer n'avait pas vu un Dieu fait chair pour lui; il n'avait pas mangé le corps du Dieu incarné. Combien donc plus horrible est le péché de l'homme! »

Et encore plus loin. « Il faut se convertir. Oui. Mais il faut se rappeler comment. Il faut se convertir tout de suite. Malheur à celui qui remet au lendemain... Se convertir efficacement. Rappelle-toi les sacrifices que se sont imposés les saints pour tenir cette parole: je veux. Persévérer dans la conversion. Malheur à celui qui met la main à la charrue et qui regarde ensuite en arrière. C'est Jésus lui-même qui l'a dit. »

Les pages de son « Journal spirituel », ses « Notes spirituelles » sont écrites dans le même esprit de foi, d'humilité, de confiance en Dieu.

Quand on a parcouru ces écrits intimes, on comprend le rôle de Toniolo. Cet homme si cultivé et si actif en même temps, trouvait sa force, son courage, ses moyens d'action, comme O'Connell, Donoso Cortez, Garcia Moreno et tant d'autres, dans ses colloques pleins de foi et d'amour avec son Dieu, dans ses méditations régulières, dans ses retraites fermées.

Abbé Edmond LANGEVIN-LACROIX

Avis important

Quelques-uns de nos abonnés recevront ce mois-ci une facture qui leur rappellera une dette trop facilement oubliée. Nous les prions de vouloir bien nous envoyer aussitôt le montant demandé. Ils pourraient en profiter pour payer en même temps l'abonnement de 1921.

Nous faisons de nouveau remarquer que tous les abonnements finissent avec le numéro de décembre. Le chiffre, à la droite du nom sur la bande de la revue, indique l'année de l'échéance. Ainsi 19, indique que l'abonnement a été payé jusqu'en décembre 1919; 20, jusqu'en décembre 1920; 21, jusqu'en décembre 1921, etc.

Les Revues françaises

EST-CE l'effet des relations plus étroites que la guerre a fait naître entre la France et notre pays ? serait-ce plutôt un résultat de la renaissance nationale qui se manifeste un peu partout, ou même la simple occasion qu'offre la baisse du franc de se procurer de la littérature à bon marché ? toujours est-il que les périodiques français circulent davantage chez nous. Plusieurs fois, dans ces derniers temps, la question nous a été posée: Nous voudrions nous abonner à une bonne revue française catholique; laquelle nous conseillez-vous ?

Question complexe certes, et qui ne peut être résolue par une seule réponse. La meilleure revue pour un homme ? Cela dépend de son âge, de son milieu, de sa culture, de ses goûts, de ses préoccupations, etc., etc. Et comme ces facteurs divers varient presque à l'infini, la réponse est sujette elle aussi à maintes variations.

Quelques indications générales peuvent cependant être données. A chacun de les appliquer à son cas personnel. Bien entendu, il ne s'agit ici que de revues instructives; les revues purement récréatives, si honnêtes soient-elles, ne se trouveront pas sur notre liste. Celle-ci d'ailleurs ne prétend pas épuiser le sujet; forcément elle omettra tel et tel bon périodique, ne pouvant les nommer tous, et préférant offrir un choix moins vaste mais plus sûr.

REVUES GÉNÉRALES

Les Études, revue publiée par les Pères de la Compagnie de Jésus et paraissant le 5 et le 20 de chaque mois. Abon-

nement: 1 an, 35 fr.; six mois, 18 fr.; le numéro, 2 fr. (Paris, 5, Place St-François-Xavier, VII). Cette revue ne se limite pas à un sujet spécial, mais elle aborde tous ceux qui présentent quelque intérêt général: théologie, philosophie, sciences, histoire, politique, littérature, questions sociales; elle donne une abondante et sûre *revue des livres*, ainsi que des chroniques très remarquées sur les lettres et sur le mouvement religieux en France et à l'étranger; chacune de ses livraisons enfin compte cent vingt-huit pages. Aussi est-ce elle que nous conseillerons avant toute autre, à cause de la sûreté de sa doctrine, de la variété de ses sujets et de sa haute tenue littéraire, à tout catholique instruit, prêtre ou laïque, qui ne voulant pas s'abonner à un grand nombre de revues spéciales, en désirerait une seule, capable de le renseigner sur les questions actuelles de quelque importance et de lui faire suivre le mouvement des idées.

Le sommaire de la dernière livraison donnera une idée de la revue. On y verra combien large est son programme, puisque même les romans y trouvent place:

I Le cardinal Léon-Adolphe Amette.
II La loi de la vie. — I. La Vie dans la nature.
III A travers l'Europe centrale. De Prague à Budapest.
IV La Semaine sociale de Caen. Impressions.
V Les Mouettes, roman. 3e partie: Les ailes montantes.
VI Le mouvement religieux hors de France. États-Unis.
VII Revue des livres.
VIII Éphémérides du mois.

Le Correspondant, paraissant le 10 et le 25 de chaque mois; un an: 70 fr.; 6 mois: 36 fr.; un numéro: 4 fr. (Paris, 31, rue St-Guillaume, VII); l'une des plus anciennes revues catholiques de France.

La Revue des Jeunes,—qui, malgré son nom, ne s'adresse pas qu'aux jeunes — (directeur: R. P. Sertillanges, O. P.), organe de pensée catholique et française d'information et d'action, publié le 10 et le 25 de chaque mois; un an:

46 fr. (pour les ecclésiastiques: 36 fr.); six mois: 12 fr.; le numéro: 2 fr. 50. (Paris, 3, rue de Luynes, VII).

La nouvelle Journée, paraît mensuellement par fascicule de quatre-vingt pages (directeur: abbé Paul Archambault). Abonnement: un an, 18 fr.; 6 mois: 10 fr.

REVUES DE PIÉTÉ ET D'ASCÉTISME

Le Messager du Cœur de Jésus, organe de l'*Apostolat de la Prière*, consacré surtout à la dévotion au Sacré Cœur, s'occupe de fortifier la vie intérieure par ses études doctrinales, ses retraites mensuelles, etc. Revue mensuelle, abonnement: 1 an, 8 fr. (Toulouse, 9, rue Montplaisir.)

La Vie spirituelle, ascétique et mystique, publiée par les Pères Dominicains. Un an: 14 fr. (Paris, 10, rue Cassette.)

Revue d'ascétisme et de mystique, publiée par les Pères Jésuites. Un an: 15 fr. (Toulouse, 9, rue Montplaisir.)

Hostia. Revue d'ascèse et d'action eucharistique, paraît tous les deux mois. Un an: 4 fr. (Toulouse, 9, rue Montplaisir.)

REVUES D'APOLOGÉTIQUE

Revue pratique d'apologétique, excellente revue pour les prêtres et les catholiques instruits qui veulent connaître plus à fond leur religion, surtout les solutions aux objections soulevées contre elle par la critique moderne; paraît le 1er et le 15 de chaque mois sous la direction de Mgr Baudrillart, l'abbé Verdier et le R. P. Bainvel, S. J. Abonnement: 25 fr. (Paris, Librairie Beauchesne, 117, rue de Rennes.)

La Réponse. (directeur: abbé Duplessis). Abonnement: 6 francs. (Paris, 82, rue Bonaparte, VI.)

Les Semailles. Revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse. Abonnement: 6 fr. (Lyon, 11, rue Auguste-Comte.)

Les Cahiers catholiques, revue bi-mensuelle. Abonnement: 12 fr. (Paris, 3, rue de Mézières.)

Henri BEAUVAIS

(*A suivre*)

A travers le Droit canon[1]

Le Mariage — Suite

Le choix. — L'âge. — Les témoins.

CAN. 1065. — *Que l'on* **détourne** *les fidèles de contracter mariage avec ceux qui ont notoirement* **renoncé à la religion catholique,** *encore qu'ils ne soient point passés à une secte non catholique, ou bien sont enrôlés dans des* **sociétés condamnées par l'Église.**

CAN. 1067, §1. — *Ne peuvent contracter un mariage valide, l'homme avant sa* **seizième année** *révolue, la femme avant sa* **quatorzième année** *pareillement révolue.*

§2. — *Bien que le mariage accompli après cet âge soit valide, que les pasteurs d'âmes aient soin toutefois d'en détourner les jeunes gens avant l'âge où, d'après l'usage reçu du pays, le mariage a coutume de se contracter.*

Note. — Les prêtres de nos contrées auront peut-être plus souvent l'occasion de pousser au mariage. Il semble que, de nos jours, les jeunes soient plutôt enclins à trop attendre.

CAN. 1094. — *Les seuls mariages valides sont ceux qui se contractent* **devant le curé** *ou l'***Ordinaire** *du lieu, ou un prêtre délégué par l'un ou l'autre et au moins* **deux témoins,** *selon les règles contenues dans les canons suivants et sauf les exceptions mentionnées aux canons 1098 et 1099.*

Note. — Nous ne croyons pas devoir entrer dans le détail de ces prescriptions. Nous avons seulement voulu rappeler la règle générale.

Ed. L.

---

1. Voir la *Vie nouvelle*, août, septembre et novembre 1919; janvier, avril, juillet et septembre 1920.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

SEPTEMBRE nous a donné cinq retraites: la paroisse de St-Lambert, les Chorales de Montréal — nouveau groupe composé principalement des chantres de Saint-Louis-de-France—, la paroisse d'Hochelaga et la paroisse de Maisonneuve. Comme on le voit, ce fut surtout le mois des paroisses. Hochelaga tint la tête avec deux groupes et près de quatre-vingts retraitants.

Octobre, à son tour, a bien débuté. D'abord les Employés de tramways au nombre de quarante-deux, puis... les Étudiants. Ceux-ci ont la réputation d'aimer plutôt à s'amuser qu'à méditer. Peut-être ne l'ont-ils pas volée... Quoiqu'il en soit, il faudra maintenant modifier quelque peu l'opinion que nous avions d'eux, car ce n'est pas vingt, ce n'est pas même quarante — comme cela arrive à nos bons groupes — qui se sont présentés le 7 octobre, au soir, à la Villa Saint-Martin, c'est, bel et bien comptés, soixante-quatre retraitants! Il fallut faire des prodiges pour en garder le plus grand nombre possible. Quand chaque chambre disponible eut son occupant, plus de vingt restaient encore à placer. Et tous tenaient à faire la retraite, dussent-ils coucher sur la dure! Nous parvînmes alors à aménager des cellules dans les coins des corridors, ce qui nous permit d'en garder quarante-huit: trente-six de l'Université de Montréal, dont vingt-sept étudiants en médecine, onze de l'école Technique et un du McGill. Retraite excellente, prêchée par un apôtre des jeunes, le R. P. Bellavance, premier aumônier général de l'A. C. J. C., et couronnée par une conférence d'œuvres que voulut bien présider le Recteur de l'Université de Montréal, Sa Grandeur Mgr Gauthier. Chaque retraitant quitta la Villa Saint-Martin plus éclairé dans sa foi, raffermi dans sa volonté de vivre en vrai catholique, débordant de joie surnaturelle et fermement résolu à exercer autour de lui un véritable apostolat.

A OTTAWA

Sept retraites fermées ont eu lieu cet été au scholasticat des Pères Oblats, à Ottawa. Elles réunirent cent cinquante retraitants. La plus nombreuse fut celle de l'A. C. J. C.: quarante furent admis et il fallut en remettre quelques-uns à une autre retraite. Les marchands, de leur côté, vinrent au nombre de vingt-neuf. Avec la retraite des Voyageurs de commerce en janvier, le total pour l'année 1920 est de huit retraites et cent quatre-vingt retraitants. Les résultats spirituels ont été excellents.

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

Avec le mois d'octobre les réunions mensuelles de la Ligue des Retraitants ont repris dans les salles de l'Union catholique. Après la messe et la méditation habituelle, déjeuner au milieu de causeries animées, puis conférence. Cette fois-ci, c'est le comité des retraitants qui faisait les frais de la réunion. Il voulait profiter de cette première assemblée pour faire mieux connaître différentes œuvres dont il s'occupe activement et obtenir en leur faveur le concours de tous. Le temps ne permit que de parler de deux: La Ligue des bonnes mœurs, et le Chemin de la croix pour les hommes. Ce sont deux avocats qui s'en chargèrent. M. Charles Champoux exposa d'abord le but de la Ligue des bonnes mœurs, son organisation, ses résultats, ses projets pour l'avenir. De nouveaux comités paroissiaux seront bientôt formés. M. Arthur Laramée dit à son tour l'origine de l'Œuvre du Chemin de la croix pour les hommes, ses rapides développements, les avantages précieux qu'on en retire. Là encore un résultat immédiat fut obtenu. Plusieurs paroisses s'inscrivirent sur la liste des adhérents, et le comité organisateur leur délèguera sous peu quelques-uns de ses membres pour y inaugurer cette œuvre salutaire.

La prochaine réunion des Retraitants aura lieu le 14 novembre, deuxième dimanche du mois.

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

Orientation de l'enseignement

Cette grave question continue de préoccuper les esprits en France. Contre le programme de l'école unique dont nous avons déjà reproduit les principaux articles, et qui obligerait tous les enfants, en qui se révèle quelque talent, à poursuivre leurs études jusqu'à la haute culture universitaire, quels que soient par ailleurs leurs goûts et les idées de leurs parents, les objections surgissent des meilleurs milieux. Voici ce qu'en disaient dernièrement les *Nouvelles religieuses:* « Le bonheur véritable et l'utilité réelle d'un homme sont-ils mesurés uniquement, ou même principalement, par l'étendue de sa formation intellectuelle, scolaire, livresque ? La culture universitaire supérieure est assurément indispensable à un grand peuple, et doit être favorisée généreusement. Est-il nécessaire, pour autant, de tout lui subordonner, *de drainer vers elle dès le début, et par système, toute l'élite de tout un peuple* ?

« Nous ne le croyons pas. Nous estimons qu'il y a là une large part d'illusion égalitaire, généreuse dans son principe, fatale dans ses suites. L'intérêt bien entendu de la Patrie ne consiste pas à établir du haut en bas de l'échelle sociale, un cadre unique et *omnibus*, menant automatiquement toutes les valeurs à la même culture universitaire. A supposer qu'il soit possible, ce drainage nuirait manifestement à l'équilibre des fonctions, qui sont diverses et nécessairement inégales. Il faut que dans les plus modestes de ces fonctions restent un bon nombre de valeurs humaines; il faut que la majeure part de ces fonctions n'apparaissent pas, à des cerveaux d'enfants ouverts dès le jeune âge sur la possibilité de franchir et de brûler l'étape, comme méprisable, comme des métiers de rebut, ouverts seulement aux *laissés pour compte* de l'*école unique.* Cette école, nous le craignons, deviendrait de ce chef une prime au déclassement, une course aux privilèges. »

Semaines sociales

Interrompues par la guerre, les Semaines sociales ont repris avec une ardeur nouvelle, leurs sessions annuelles. Après Montréal, ce fut Caen dont les journaux français ont dit le grand succès et où les Semaines sociales du Canada étaient représentées, puis Rome qui dût recevoir les semainiers italiens du 4 au 9 octobre et compter aussi parmi ses auditeurs un représentant de l'œuvre canadienne. Les liens qui se nouent ainsi entre les organisations sociales catholiques de chaque pays sont de nature à produire les meilleurs résultats.

Manifestation religieuse

Une manifestation religieuse organisée par l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* et dont l'éclat a rarement été égalé en notre pays s'est déroulée le 10 octobre dernier à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Un de nos collaborateurs habituels en parlera probablement plus longuement dans une prochaine chronique sur le mouvement catholique.

Notes bibliographiques

MERCIER (cardinal). — *La vie intérieure.* Appel aux âmes sacerdotales. Paris, Beauchesne, 1919. In-8, XXIV-503 pages. 7 fr. 50.

C'est une retraite prêchée à ses prêtres que livre au public l'éminent cardinal. Elle contient six entretiens, suivis chacun de lectures et de réflexions. Matière admirablement riche où la piété s'appuie sur le dogme et pousse à l'action. On ne peut lire cet ouvrage sans devenir miilleur, sans s'attacher davantage à la vraie vie.

BEAUCHAMP (Maurice). — *Les Partis politiques français.* Strasbourg, Leroux; Paris, Beauchesne.

Écrit pour les nouveaux électeurs de l'Alsace et de la Lorraine, ce livre analyse, au point de vue catholique, avec clarté et impartialité, les programmes des partis politiques français. Il contient d'abord un exposé de principes: 1° Ce que veut le pays; 2° Les luttes d'idées; puis les programmes des partis: partis nouveaux et partis anciens; enfin une dernière partie: les Lois électorales.

Une Adoratrice du Sacré Cœur. — Turin, Imprimerie salésienne, 38, rue Cottolengo.

Autobiographie de la Sœur Marie Joséphine de Jésus, décédée à Turin en 1917, après dix-sept années de vie religieuse. La lecture de ce livre est extrêmement attachante. On a l'impression de causer avec un ange. Il y a un peu partout des perles à cueillir: pensées vives, fortes ou gracieuses, profondes parfois, sur Jésus, la sainte Vierge, l'Eucharistie, les vertus, le sacrifice.

La Vie nouvelle de 1918

Il manque à plusieurs de nos abonnés, pour que leur collection de la *Vie nouvelle* soit complète, la première année: 1918. C'est une des plus variées et des plus instructives. Elle contient de remarquables articles de Mgr Pâquet, des RR. PP. Lecompte et Brouillet, S. J., des abbés Perrier, Caron et Robert, du sénateur Chapais, de MM. Henri Bourassa, Eugène Duthoit, François Veuillot, Victor Morin, Guy Vanier, etc.

Il nous reste encore quelques séries de cette année. Nous les laisserons au prix ordinaire ($1.00, franco) d'ici à un mois. C'est une aubaine dont chacun devrait se hâter de profiter.

L'Aumône intellectuelle

LE chef spirituel d'un des premiers diocèses de France disait récemment à un Père rédemptoriste: « Allez quêter par toute la ville aujourd'hui pour une œuvre d'idées, la presse par exemple, vous rentrerez avec une pièce de cent sous. Faites la même tournée demain pour un hôpital, vous rapporterez un demi-million. »

C'était mettre le doigt sur une des plaies les plus vives de notre époque. La matière nous domine. Ce qui frappe nos esprits et émeut nos cœurs ce sont des ruines ou des souffrances matérielles, des choses que nous pouvons voir et toucher. Et ainsi les bourses se délient et l'or coule à flots pour restaurer des villes détruites ou hospitaliser des corps malades. D'autant plus que les effets de ces générosités sont, eux aussi, visibles et palpables. On voit les édifices lever de terre et les membres inertes reprendre vie.

Mais des intelligences empoisonnées ou des âmes malades, combien possèdent une vision assez aiguë de ces misères pour en être remués, pour se faire compatissants et généreux à leur égard? « Si nos compatriotes, écrivait dernièrement avec justesse le directeur du Devoir, *ont, à un haut degré, le sens de la charité matérielle, ils n'ont guère celui de la charité intellectuelle. »* [1]

L'aveuglement sur ce point est même si grand que pour un grand nombre les dettes elles-mêmes semblent ne plus exister quand il s'agit de choses intellectuelles. Tel brave homme par exemple qui se ferait un scrupule de ne pas payer chaque mois son compte de pain, laissera traîner des années son compte de journal ou de revue. Tel autre ira plus loin

---

1. Le *Devoir*, 26 octobre 1920.

encore: sur reçu de la facture, il écrira un mot bref: refusé, *fût-ce en novembre, et se croira la conscience en paix, bien qu'il ait accepté chaque numéro depuis janvier et n'ait pas encore payé un sou! L'une de nos revues les plus méritantes ne vient-elle pas d'avouer qu'elle traîne un millier d'abonnés retardataires?* [1] *Et si nous ouvrions les livres de nos autres périodiques, sans excepter les nôtres, nous constaterions presque partout une situation identique.*

Une réaction s'impose. Aider les œuvres de secours matériel c'est bien, et mal inspirés seraient ceux qui voudraient en dissuader; mais aider les œuvres de secours spirituel: bonne presse, éducation, maisons de retraite, c'est encore mieux. Celles-ci s'adressent à l'âme même de l'individu et de la race, celles-là au corps seulement.

Que la charité intellectuelle prélève donc sa part sur nos budgets, une large part, celle que lui indiqueront nos ascendances françaises et notre foi catholique.

La Rédaction

Réabonnements

Tous nos abonnements partent de janvier. Nous considérons comme désirant recevoir de nouveau la revue tous ceux qui ne nous donneront pas un avis contraire. Ils voudront bien solder au plus tôt le compte pour 1921. Nous rappelons que le chiffre 19, à droite du nom, sur la bande, indique que l'abonnement est payé pour 1919 seulement, le chiffre 20, pour 1920, et le chiffre 21, pour 1921.

1. L'*Action française*, octobre 1920, p. 477.

Les Forteresses du catholicisme[1]

—

NOTRE-DAME DU HAUT-MONT

CONSTRUITE spécialement pour les retraites, Notre-Dame du Haut-Mont s'élève à Mouveaux, non loin de Lille. Un tramway électrique y conduit en une demi-heure. Très vaste, la propriété est entourée d'un mur qui l'abrite contre les regards indiscrets. Une grille, au centre, y donne accès, et aussitôt un peu retirée du chemin, apparaît l'immense maison, bâtie dans le vieux style flamand, en briques et en pierres blanches.

En avant, au milieu d'une corbeille de fleurs, se dresse une statue du Sacré Cœur. Le regard très doux de Notre-Seigneur, ses bras large ouverts, l'inscription qui court sur le socle: « Venez à moi vous qui êtes chargés et je vous soulagerai... » impressionnent favorablement les nouveaux venus.

Notre-Dame du Haut-Mont peut recevoir plus de cinquante hôtes. Chacun a sa cellule pourvue, sans luxe, des choses nécessaires. De larges corridors et, à l'entrée, une spacieuse véranda vitrée, permettent aux retraitants de circuler pendant les temps libres. Mais c'est surtout le parc qui alors les attire. Planté de beaux arbres, traversé par des allées solitaires, orné d'objets propres à exciter la dévotion: statues de saints, grotte de Notre-Dame de Lourdes, chemin de la croix, il est l'endroit favori. On sent le besoin, après l'heure de méditation faite sérieusement dans le silence de la cellule, de donner au corps une détente, de respirer un peu le grand air, de goûter la

1. Ces pages sont extraites d'un ouvrage actuellement sous presse et qui racontera l'œuvre accomplie par les maisons de retraites fermées en différents pays.

paix bienfaisante de la nature, tout en repassant dans son esprit les grandes vérités sur lesquelles on vient de réfléchir. Rien qui repose mieux sans distraire, car le spectacle de la nature élève vers Dieu. Le comte de Mun, nous l'avons vu, a noté ce fait pour les retraites d'Athis. Un autre écrivain catholique, M. François Veuillot, observe la même chose, au cours d'un article sur les retraites de journalistes.

Cette détente au grand air offre bien un certain danger. Les retraitants se rencontrent dans les allées du jardin. Il y a là de vieux amis, des compagnons de tous les jours. L'heure du midi approche. Et on ne s'est pas parlé depuis la veille au soir! Oh! la tentation de dire un mot en passant, de se souhaiter un bonjour, de cueillir ou d'offrir une impression, de faire une confidence édifiante... Mais un mot en amène un autre. Ils se nouent comme les anneaux d'une chaîne. Et bientôt c'est toute une conversation, qu'on n'avait pas voulue, et qui s'égrène malgré soi d'un bout à l'autre du jardin, entraînant dans ses mailles tous les malheureux qui s'aventurent de ce côté...

Aussi faut-il, dès le premier jour, mettre les retraitants novices en garde contre ce danger. La discipline du silence est infrangible. On n'y manque pour aucune considération. C'est une des conditions essentielles du succès de la retraite, un des points du règlement auquel il faut se soumettre dès le commencement et de bon cœur ou... s'en aller.

On y tenait à Haut-Mont. Et il n'est pas exagéré d'attribuer à cette juste sévérité une bonne part des magnifiques résultats qu'y ont donnés les retraites. La tradition en avait été héritée du Château-Blanc. On peut lire dans le journal de son fondateur, le P. Watrigant: « Les dispositions excellentes de ces messieurs, dès la première retraite, établirent les traditions de respect, de silence, de modestie, sans lesquelles de semblables maisons ne sauraient exister. Un jeune homme avait apporté une tête de mort, afin de mieux se rappeler ses fins dernières, un homme du monde

ne voulait marcher dans la maison que les chaussures enlevées, afin de ne pas troubler le recueillement. J'avais pris soin de faire étendre des tapis sur tous les corridors, de m'assurer que les portes et les fenêtres ne fermaient pas en grinçant, je voulais que les choses elles-mêmes fussent en retraite et entrassent dans la conspiration du silence. Le succès fut tel qu'il surprit singulièrement un batelier de la rivière. Ce brave homme saluait au passage les retraitants qu'il voyait glisser comme des ombres, dans les allées du parc. Comme il n'obtenait aucune réponse: « Paraît, dit-il, à un camarade (sans aucune crainte d'être entendu) que c'est ici une institution de sourds-muets. »

De 1890 à 1912, environ 36,000 retraitants passèrent par Mouveaux. En 1913, il y en eut 1540, un peu moins qu'en 1911 où on en compta 1829, mais une nouvelle maison venait d'être ouverte non loin de là, qui reçut plusieurs groupes habitués à aller à Haut-Mont.

Là s'arrêtent nos statistiques. En 1914, quelques semaines avant la guerre, la maison fut brutalement confisquée par le gouvernement. On donna pour prétexte qu'elle était un bien de congrégations, qu'elle appartenait aux Jésuites expulsés alors de France, à titre de religieux. La vraie raison était autre: Notre-Dame du Haut-Mont, suivant l'aveu même d'un député sectaire, formait des catholiques trop militants.

Plus encore en effet que le nombre élevé des retraitants, la transformation opérée en eux est remarquable. Comme toutes les maisons de retraites, celle de Mouveaux en recevait de différentes catégories sociales et morales. Il y venait des magistrats, des députés, des avocats, des médecins, des industriels, des instituteurs, des soldats, des employés, des ouvriers. Il y venait d'excellents catholiques, têtes dirigeantes d'associations, de moins bons, des tièdes, des mauvais même. Et cependant la sélection dont nous avons parlé au sujet des ouvriers se faisait pour presque tous les groupes. Le recrutement n'avait pas lieu à l'a-

veugle, afin de remplir le plus possible les cadres. Ces hommes si divers d'âge, de situation, voire de mentalité, avaient au moins un trait de ressemblance entre eux. Ils possédaient les qualités naturelles ou sociales qui permettent d'exercer une certaine influence autour de soi. Ils étaient de ceux dont on forme une élite. Et si cette formation est le but principal que se proposent toutes les maisons de retraites, quelques-unes sont en état — à cause de telle ou telle circonstance — de s'y attacher plus que d'autres.

Mouveaux fut une de ces maisons privilégiées. A elle s'applique parfaitement le beau titre de *fabriques d'apôtres* que leur a donné le comte de Mun. On y sacrifiait d'abord la quantité à la qualité. Trente retraitants par groupe, a répété bien souvent le P. Watrigant, et après lui, son digne successeur, le P. Dassonville, c'est le nombre idéal. Ainsi les directeurs ont le temps de s'occuper de chacun en particulier. En outre, l'ordre, la discipline, le silence sont plus faciles à faire observer avec un groupe restreint.

Que les circonstances obligent parfois à dépasser ce nombre, cela n'infirme pas le principe reconnu et habituellement appliqué. Les retraitants arrivés, il est toujours difficile de les renvoyer. Reviendront-ils une autre fois ? La plupart d'ailleurs tiennent à rester. Les annales de Mouveaux conservent à ce sujet le joli trait suivant. On constata à une retraite d'ouvriers qu'il y avait neuf hommes de trop. Qui éliminer ? La chose parut si délicate qu'on adopta le tirage au sort. Les neuf victimes désignées, on les fait aussitôt souper, puis en route ! Mais quoi ! il n'y en a que huit ! Où est le neuvième ? Après quelques recherches infructueuses, on crut que, dépité, il était parti brusquement.

Or, après l'exercice du soir, au moment du coucher, un retraitant arrive tout ému chez le Père Directeur. — Vous m'avez donné le numéro 322.—Celui-ci consulte sa liste: Parfaitement. — Mais il est occupé. — Ce doit être une

erreur. Votre voisin sans doute qui s'est trompé de chambre. Allons voir cela. — Mais non, les chambres voisines ont chacune leur hôte. Qui donc est là ? — Qui était là ? Un petit bossu, un de ceux que le sort avait désignés pour s'en retourner, le neuvième qu'on cherchait en vain au moment du départ et qu'on crut déjà parti. A peine avait-il appris son malheur que discrètement, sans dire un mot, alors que ses compagnons d'infortune se rendaient au réfectoire, lui grimpait l'escalier, pénétrait dans la première chambre disponible, et rapidement se mettait au lit, se disant en lui-même: « Maintenant que j'y suis, j'y reste! Ça vaut bien un souper! »

Il y resta en effet. Et l'on dut faire coucher dans quelque coin, sur un lit de camp, le pauvre retraitant évincé.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.



Réunion des Retraitants

La prochaine réunion mensuelle des retraitants aura lieu le 12 décembre, dans les salles de l'Union catholique, rue Bleury. A 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h. conférence.

Retraites fermées à la Villa Saint-Martin

Ingén., arch., constructeurs	jeudi	soir	2	déc.	au	lundi	matin	6
Chevaliers de Colomb, (Verdun)	jeudi	»	9	»	»	lundi	»	13
Prêtres	lundi	»	13	»	»	vend.	soir	17
Ouvriers	sam.	»	18	»	»	mer.	matin	22
St-Hyacinthe	mardi	»	4	jan.	»	sam.	»	8
Paroisse du St-Enfant-Jésus	dim.	»	9	»	»	jeudi	»	13

L'Agriculture à l'école

« TOUT ce qui arrache le paysan au cadre familier de son champ et de sa paroisse natale est mauvais pour son âme. » Cette phrase du Père Marc Dubruel, S. J., que je lisais dernièrement dans le *Messager du Cœur de Jésus* (Sept. 1920) m'a frappé. Elle peint en quelques mots l'emprise qu'exerce sur le paysan la terre familiale, le mal qui en résulte s'il la quitte. Le corps et l'âme de l'agriculteur sont modelés par le travail de la terre. Toute sa vie se concentre sur ce petit champ qui est sa propriété; son corps y trouve sa subsistance, son âme y puise ses plus belles inspirations, elle se tourne naturellement vers Dieu. Transporté à la ville, ou dans les grands centres industriels, l'homme des champs ne tarde pas à se déformer moralement et physiquement.

C'est un fait amplement démontré et qui ne requiert pas d'autre preuve de sa vérité que celle de l'expérience. Combien de ruines physiques et morales parmi ces jeunes gens et ces jeunes filles, qui s'en viennent travailler à la ville, loin de leurs parents, loin des influences salutaires de la campagne. Occupés aux nobles travaux des champs, le jeune homme aurait rempli une carrière honorable et utile à sa patrie, cette jeune fille aurait créé un foyer chrétien et accompli une mission glorieuse.

Transportés dans un milieu étranger, ils sont devenus l'un et l'autre des épaves, et souvent des êtres malfaisants. Ne songeons pas à ramener à la culture de la terre ces victimes de la ville, ce serait peine perdue. Travaillons plutôt à empêcher l'émigration des campagnards vers les centres urbains; tournons de ce côté tous nos efforts etne craignons

pas d'entreprendre dans ce but une campagne jugée nécessaire par tous. Prêchons l'amour de la terre, et prêchons-le d'abord dans l'endroit où il a le plus de chance de s'épanouir, à l'école, à la petite école du village.

Il faut inculquer à l'enfant de la campagne, dès son plus bas âge, des convictions solides sur l'importance et la noblesse de l'agriculture; il faut tourner son esprit vers les choses agricoles, lui apprendre à les apprécier, à les aimer. « Il suffit, pour cela, dit l'ingénieur agricole belge, Alexis Lonay, que l'atmosphère de nos écoles rurales soit rendue agricole, mais sainement agricole; qu'il y règne une atmosphère qui développe chez les enfants le sentiment de la noblesse du travail agricole, des charmes de la vie des champs, de la productivité, de l'agriculture progressive soutenue par les institutions agricoles de tout genre... Tout l'enseignement et toute l'éducation doivent être imprégnés de notions répondant aux besoins sociaux et économiques des populations champêtres. »

Les récitations, les sujets de rédaction et les exercices de langage doivent être orientés vers ce but. Rien n'empêche l'instituteur et l'institutrice de parler à leurs enfants des choses de la campagne, de varier leurs entretiens suivant le cours des saisons. Ce n'est pas un enseignement technique, abstrait qu'il faut ici, mais quelque chose de simple, capable d'éveiller la curiosité des choses de la terre et propre à inspirer l'amour de la vie rurale.

Il est une idée sur laquelle l'instituteur de la campagne devrait revenir constamment. Il ne devrait pas cesser de dire aux petits enfants qui l'entourent: « Prenez garde, lorsque vous aurez grandi, de quitter la ferme de vos parents. A la ville vous aurez peut-être de plus beaux habits et plus de distractions qu'à la campagne, mais vous ne serez plus jamais votre maître, vous resterez toute votre vie ouvrier, ou employé, vous ne deviendrez presque jamais patron; vous ne vous appartiendrez plus et au lieu de commander vous serez forcé d'obéir. »

La petite école n'aura jamais pour mission d'inculquer aux enfants la science de l'agriculture, même élémentaire, mais rien n'empêche cependant d'inscrire l'enseignement de l'agriculture comme matière du programme scolaire, dans les écoles primaires rurales. Cet enseignement s'adresserait surtout aux plus grands des enfants, et porterait sur l'étude des céréales de la région, des plantes, des fleurs, des animaux et des bâtiments de la ferme. Des notions aussi sur les diverses espèces de sols, sur les engrais qui leur conviennent, sur l'apiculture, seraient fort à propos.

Chaque école rurale devrait avoir son petit jardin, où l'instituteur expliquerait par des leçons pratiques l'enseignement donné en classe. Ces jardins scolaires, partout où ils ont été établis, ont produit des résultats merveilleux. Il faut faire en sorte qu'il s'en implante dans toutes les campagnes.

Voilà à notre avis quelle devrait être la première phase de l'éducation agricole à la campagne; ce ne serait en réalité que la préface d'un enseignement agricole plus complet qu'il est temps d'organiser.

Il faudrait greffer sur nos écoles primaires des écoles spéciales d'enseignement agricole, où nos petits garçons et petites filles des districts ruraux recevraient le complément des notions déjà acquises à la petite école.

Le projet vient d'être lancé par l'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture, au cours d'un discours à l'occasion de l'exposition scolaire de la paroisse du Cap-Santé.

M. Jean-Charles Magnan, professeur d'agriculture au collège de St-Casimir, a repris cette idée, et l'a développée dans un article plein de sens pratique, publié dans la « Voix de la jeunesse », à l'*Action catholique*.

Mgr Ross, vicaire-général de Rimouski, veut aller plus loin, et avec l'approbation de Mgr Léonard, il annonce aux curés du diocèse de Rimouski, qu'il est prêt à ouvrir dans la ville de Rimouski deux écoles complémentaires d'enseignement agricole, une pour les garçons et une pour

les filles à condition qu'on l'aide. « Si le succès répond à notre attente, dit-il, ce sera le point de départ d'autres écoles semblables qui se répandront dans nos campagnes pour empêcher une plus grande diffusion d'académies commerciales et favoriser dans les couvents un enseignement de plus en plus approprié à la femme du cultivateur. »

Mgr Ross nous apprend que le projet rencontre toutes les sympathies du ministre de l'Agriculture, et que celui-ci est disposé à le favoriser de toutes ses forces.

« Ces institutions, dit le dévoué vicaire-général de Rimouski, auraient pour but de donner l'instruction et l'éducation. *L'instruction* serait foncièrement de culture française, veuillez m'en croire; les matières, en nombre restreint, orienteraient les élèves vers leur future profession en leur délurant l'esprit, et seraient dosées pour répondre aux besoins de cette profession, pas à d'autres. Pas de diplômes d'enseignement au bout du cours; pas d'algèbre, pas d'histoire générale, littéraire, etc.; mais tout ce qu'il faut pour savoir tenir d'une manière intelligente une ferme *ordinaire*, et un ménage *ordinaire*, avec la comptabilité appropriée, les notions d'hygiène, d'économie rurale ou ménagère indispensables, de puériculture pour les filles, et l'apprentissage des travaux manuels, sur une ferme pour les garçons, au jardin, au poulailler, au rucher, au verger, et dans la tenue d'une maison, pour les filles.

« *L'éducation*, à base foncièrement chrétienne, ferait acquérir des habitudes de travail, d'ordre, d'économie, de savoir-vivre; elle tendrait à conserver ou faire revivre dans nos mœurs les vieilles traditions chrétiennes d'honnêteté, de simplicité, d'esprit religieux. On n'y recevrait que des élèves qui se destinent à la ferme, et on ne leur donnerait rien qui puisse flatter les ambitions vaniteuses de familles à l'esprit mal orienté, rien qui puisse favoriser le déclassement de ces enfants. »

On peut s'imaginer dès maintenant quelle influence heureuse exerceraient sur la jeunesse des deux sexes de

nos districts ruraux, des écoles organisées dans le sens indiqué. C'est un fait avéré, l'enseignement tel qu'il est donné dans nos académies de campagnes tend à faire prendre en dégoût la vie agricole. Cet enseignement peut avoir sa place dans les écoles de villes et des centres industriels, mais pas à la campagne.

Malheureusement il semble que l'on ne veuille faire aucune distinction entre le programme des écoles de ville et celles de la campagne. On tient à bourrer la tête de nos petits campagnards, de *book-keeping*, de *banking*. On a découvert, paraît-il, que nous avions des aptitudes remarquables pour le commerce, et que nous pourrions, en les cultivant, devenir un peuple de commerçants. Pas moyen de s'y prendre mieux pour déformer la mentalité d'un peuple. Quoi qu'on en dise, nous sommes, avant tout, une nation agricole, et nous devons rester un peuple d'agriculteurs, si nous voulons assurer notre survivance nationale.

Nos écoles d'éducation ménagère pour les filles, d'agricoles qu'elles étaient autrefois sont devenues classico-ménagères, affiliées à l'université. Il faut à la jeune fille un diplôme universitaire; avec ce parchemin, elle aura la chance d'épouser un homme de profession, un monsieur de la ville!

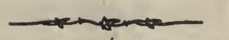
Puisqu'il est impossible de modifier le programme de nos « académies commerciales », de nos « couvents académiques » de la campagne, de manière à l'adapter aux besoins de nos populations, visons à autre chose, fondons des académies agricoles. Les parents qui voudront faire de leurs garçons des employés de bureau, de banque ou de commerce, de leurs filles, des « demoiselles diplômées », continueront à les envoyer aux académies commerciales, et aux « couvents d'enseignement supérieur ». Ceux qui voudront voir leurs fils suivre la lignée de la famille, et devenir comme eux d'honorables cultivateurs, les placeront dans les écoles moyennes d'agriculture. Quant à leurs

filles, ils les dirigeront vers les écoles simplement ménagères et agricoles.

Espérons que le projet de Mgr Ross aura des suites, et que nous verrons un jour des écoles moyennes d'agriculture non pas seulement, dans le district de Rimouski, mais disséminées par toute la province.

C'est ainsi que nos écoles de campagnes rentreront peu à peu dans le cadre d'où elles n'auraient jamais dû sortir; réformées dans le vrai sens, elles serviront à retenir à la terre ancestrale, les jeunes gens et les jeunes filles, qu'elles en éloignent, en trop grand nombre aujourd'hui.

Ivanhoë CARON, *ptre*



Nouveaux livres

Nous recommandons à nos lecteurs les livres suivants nouvellement parus:

Semaine sociale du Canada. I session, Montréal, 1920. $1.50; $1.60 franco.

Le Problème de la Colonisation. Compte rendu du congrès de l'A. C. J. C. $1.50; $1.60 franco.

Nos Voyageurs, par le R. P. Lecompte, S. J. $1.25; $1.35 franco.

L'Almanach de la Langue française. 25 sous l'exemplaire.

S'adresser à la Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe, (Laval).

Les Conférences de St-Vincent de Paul

DES nombreuses associations laïques fondées sous l'égide de l'Église, peu méritent autant d'éloges que la Société de Saint-Vincent de Paul. Unique en son genre, elle poursuit, sans bruit et par des moyens bien déterminés, la sanctification personnelle de ses membres et le soulagement du prochain. L'alliance de ces deux œuvres, étroitement liées l'une à l'autre, constitue l'originalité de cette société et sa haute valeur. Son illustre fondateur, Ozanam, ne le cachait pas: il voulait d'abord, en établissant la Saint-Vincent de Paul, mettre sa vertu et celle de ses amis sous l'abri de la charité.

A la base, la conférence, ordinairement paroissiale et vraie cellule de l'œuvre; au sommet, un conseil général dont le siège est à Paris et d'où la société entière reçoit sa direction; entre les deux, leur servant de liens, le conseil particulier qui groupe, lorsqu'il y a lieu, plusieurs conférences locales, celles par exemple d'une même ville; le conseil central dont la juridiction s'étend sur un ou plusieurs diocèses; et enfin le conseil supérieur, haut organisme dans chaque pays; telle est la structure matérielle de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le Conseil central de Montréal, établi en 1912, comprend neuf conseils particuliers et quatre-vingt-quatre conférences. Composé de catholiques fervents, dirigé par un prêtre actif et dévoué, il mérite, par son esprit et ses œuvres, d'être cité comme modèle.

C'est aux époques de grands bouleversements que les hommes supérieurs se révèlent. Il en est ainsi des institutions. Au milieu du désarroi matériel et social où nous vivons actuellement, le Conseil central de Montréal a compris qu'un rôle important lui incombait. Et ce rôle, il a

su le remplir sans buter contre l'écueil qui se présentait, sans se lancer dans des œuvres excellentes mais contraires à l'esprit de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Innover, mais innover en s'appuyant sur la tradition, tel semble bien avoir été son mot d'ordre. Et ceux-là ont pu s'en convaincre à qui il fut donné d'assister, le 7 novembre dernier, à la journée sociale tenue à la Villa Saint-Martin.

L'avant-midi était réservé aux présidents des conférences et à quelques autres officiers. Cent quinze répondirent à l'appel: hommes de tous les âges et de toutes les classes, depuis des sénateurs et des juges jusqu'à d'humbles ouvriers et de tout jeunes gens. Spectacle admirable que ce groupement de chefs, agenouillés d'abord au pied des autels, nourris de la parole évangélique et du pain divin, puis étudiant en commun, afin de s'en mieux pénétrer, l'esprit de leur œuvre. C'était l'heure de la tradition précédant l'heure des initiatives, la préparant, l'orientant. Elle fut particulièrement fructueuse. Deux sujets seulement, mais vastes et importants, étaient au programme: *les Conditions des conférences* et *leur Régie interne*.

Les conditions des conférences, c'est-à-dire leur but et leur recrutement. Le but, nous l'avons vu, est double. Le rapporteur le rappelle. Il indique quels moyens de sanctification la Saint-Vincent de Paul offre à ses membres, et dans quel esprit doit être faite la visite auxpauvres. Sous le chapitre: recrutement, se placent le mode d'admission, les qualités des membres, la situation des paroisses privées de pauvres. On y greffe les conférences des enfants, sur lesquelles des détails très édifiants sont donnés, et l'Œuvre des retraites fermées, « l'école supérieure de guerre qui forme les chefs de l'armée catholique ».

Un avocat avait parlé des conditions des conférences, un médecin devait traiter de leur régie interne, des devoirs en particulier des membres et des officiers. L'un et l'autre, hommes de convictions et d'expérience, rompus à la pra-

tique de leur société, surent mettre en lumière le véritable esprit d'Ozanam et en tirer des applications utiles.

Sous de tels chefs, attachés aux traditions, on peut s'adonner aux œuvres sans crainte de dévier du droit chemin. C'est à quoi furent conviés, l'après-midi, les membres des diverses conférences dont le flot sans cesse grossissant commença à envahir vers deux heures la Villa Saint-Martin. Les portes qui séparent la chapelle de la grande salle durent s'ouvrir et aucun siège ne resta inoccupé. On compta environ sept cents assistants.

Il serait trop long de rapporter ici les différentes initiatives dont il fut question. Notons seulement leur orientation générale. Elle se ressent des préoccupations du jour. Elle s'attache à parer aux misères physiques et morales les plus pressantes. Et en cela le Conseil central de Montréal est à bonne école. « Si nous voulons, disait le président du Conseil de Paris, à l'assemblée générale du 9 mars 1919, que notre assistance soit véritablement féconde, il nous faut toujours l'adapter au milieu dans lequel nous agissons. Aux vieillards plus ou moins nécessiteux du centre le bon de pain et le bon de viande peuvent généralement suffire; aux familles ouvrières qui peuplent nos faubourgs il faut autre chose. Elles s'étiolent dans d'abominables taudis, la tuberculose les guette, l'alcoolisme, plus menaçant que jamais, les sollicite, les mauvaises lectures les pervertissent, des influences néfastes s'exercent tout autour d'elles, pour le plus grand dommage du pays. De là l'absolue nécessité de créer et de développer les institutions et les œuvres, qui à ces maux apporteront le remède: grandes familles, jardins ouvriers, colonies de vacances, mutualités d'achats, groupements professionnels, bibliothèques, salles de lectures et de réunions, saines distractions, fêtes religieuses... C'est enfin notre assistance provoquant l'effort personnel de l'assisté et amenant les plus consolants relèvements. »

Et cette année même, le président d'une des conférences de Paris, prononçait ces paroles que le *Bulletin* de la Société

a reproduites, en ajoutant qu'elles devraient faire partie du programme de chaque conférence: « Notre vénéré fondateur Ozanam nous a menés, il y a trois quarts de siècle, par les voies de la charité au seuil de l'action sociale; notre chère Société de Saint-Vincent de Paul y est maintenant résolument engagée. Que chacun de nous seconde cet effort! Le but suprême est toujours le même: gagner des âmes au Christ, notre divin Maître, qui de son gibet jette toujours sur le monde son grand cri douloureux: « J'ai soif! » — soif d'âmes. Pour aller aux âmes et les toucher, nous irons d'abord aux misères physiques nées de toutes les injustices sociales; nous remédierons d'abord, dans la mesure de nos moyens à ces injustices elles-mêmes, en appuyant de toutes nos forces et de toute notre influence les mesures susceptibles de résoudre dans le sens chrétien le grave problème de l'organisation du travail ouvrier; notre charte en la matière restera la fameuse Encyclique du pape Léon XIII toujours actuelle malgré ses quelques trente ans de date: l'Encyclique *Rerum Novarum !* »

Rien d'étonnant après cela que le Conseil central de Montréal ait à son programme des œuvres comme les garderies, la caisse des loyers, les syndicats ouvriers, etc. Œuvres nécessaires, elles se feront. Si ce n'est pas par les catholiques, ce sera contre eux. Félicitons la Société de Saint-Vincent de Paul de s'en occuper, suivant que le lui permettent ses règlements, et là où elle ne peut agir elle-même, de stimuler ses membres à agir individuellement.

Grâce à cette attitude, grâce à la journée du 7 novembre qui en a marqué nettement par la voix de ses rapporteurs et de son très digne président, les raisons et la portée, le catholicisme rayonnera davantage dans notre pays, il rapprochera plus étroitement les riches et les pauvres, il maintiendra cet ordre et cette paix sociale que nous envient tant d'autres contrées moins favorisées.

Henri BEAUVAIS

Ce qu'il faut lire

XIII. — LE MARIAGE

NOUS avons publié dans un numéro précédent une bibliographie sur le divorce. Les débats soulevés alors autour de ce sujet l'exigeaient. Ajoutons aujourd'hui, afin d'être complet, quelques ouvrages sur le mariage lui-même.

1. Doctrine générale

MONSABRÉ (R. P., O. P.). — *Le Mariage.* Conférences de Notre-Dame, carême de 1887. Paris, Lethielleux. 5 fr.

2. Législation du mariage

DURIEUX (P.). — *Le mariage en Droit canonique.* Paris, Gabalda, 1920.

DUVIC (R. P., O. M. I.). — *Les Fiançailles et le Mariage.* 2e édition entièrement refondue et mise en accord avec les dispositions du nouveau droit canon. Ottawa, Scholasticat des Oblats. 30 sous.

FOURNERET (abbé). *Le Mariage chrétien.* Paris, Beauchesne. 9 fr. 60.

MICHEL (abbé). — *Le Mariage chrétien.* Memento canonique et liturgique. Paris, Lethielleux.

3. Les devoirs conjugaux

HOPPENOT (R. P., S. J.). — *Petit catéchisme du mariage.* Paris, Bonne Presse. 2 francs.

MERCIER (cardinal), DESPLATS (Dr), VERMEERSCH (R. P., S. J.). — *Pour l'honnêteté conjugale.* Bruxelles, Fonteyn.

PERROY (R. P., S. J.). — *Cana de Galilée.* Aux fiancés et aux époux chrétiens. Lyon. Vitte. 0.60 centimes.

Chronique des Retraites fermées

A LA VILLA SAINT-MARTIN

LES débuts d'octobre n'ont pas été trompeurs. L'élan donné par les Employés de tramways et les Étudiants ne s'est pas ralenti. Chaque retraite du mois a rempli la maison: et celle des Voyageurs de commerce — ce qui est dans les traditions — et celle des Comptables et Employés de banque, et celle des Marchands et hommes d'affaires. A ces deux dernières même, il a fallu en refuser plusieurs: une quinzaine à la première, trente à la seconde! Les banques étaient ainsi représentées: Banque d'Hochelaga: 21; Banque d'Épargne: 11; Banque Provinciale: 7; Banque Molson: 1; dont une dizaine de gérants. Non contents d'avoir fourni à cette retraite le plus gros contingent, la Banque Hochelaga envoyait à la retraite des Marchands et hommes d'affaires son président, un de ses directeurs, son inspecteur général, un contrôleur et un gérant. Nous souhaitons que cet exemple soit suivi par les autres banques canadiennes-françaises.

Les Épiciers ont ouvert le mois de novembre avec un bon groupe de trente-cinq retraitants, recrutés dans toutes les parties de la ville, puis les Employés de tramways sont revenus pour leur troisième retraite annuelle. Ceux-ci n'ont laissé aucune chambre libre. Quand on songe que ces retraites d'Employés de tramways ont commencé seulement l'an dernier, on ne peut qu'admirer le zèle déployé par les organisateurs et l'empressement avec lequel leurs camarades ont répondu à l'appel. Déjà on parle de quatre retraites pour l'an prochain, et quelques-uns chuchotent même: les Voyageurs de commerce ont besoin de bien se tenir s'ils veulent garder la tête!

A SHERBROOKE

Nos lecteurs savent que depuis trois ans des retraites fermées ont lieu au « Petit Lac Magog », près de Sherbrooke, dans un hôtel, ouvert aux touristes durant l'été seulement, et transformé en mai, puis en septembre et en octobre en une maison de solitude et de prières. Quarante-neuf retraitants y sont venus cet automne. « Que de douces journées j'ai passées sur le bord du « Petit Lac Magog » nous écrit l'un d'eux, organisateur des différents groupes; que d'émotions mon âme a ressenties dans cet hôtel dont le nom commence à retentir dans tous les cantons de l'Est; que de cœurs j'ai vus battre dans cette petite et humble chapelle improvisée! Oui, c'était vraiment touchant de constater l'avidité avec laquelle chacun goûtait la parole divine et les bienfaits de la méditation et du recueillement. La promesse de Notre-Seigneur est bien vraie: « Venez dans la solitude et je parlerai à votre cœur. Je le consolerai et le comblerai de mon amour ». Que je voudrais pouvoir décrire les impressions ressenties durant la conférence d'œuvres en attendant chacun proclamer son bonheur et sa détermination d'être maintenant un apôtre. Merci aux Pères Jésuites d'être venus jusqu'ici nous faire goûter les bienfaits incomparables de ces retraites. Que le saint nom de Dieu en soit à jamais béni! »

NOTRE RÉUNION MENSUELLE

La réunion de novembre fut particulièrement intéressante. Après les exercices de piété habituels et le déjeuner, le R. P. Adélard Dugré, S. J. nous donna une causerie des plus instructives sur l'œuvre accomplie à Montréal par les Religieuses du Bon-Pasteur. Le sujet était d'actualité. On parle beaucoup actuellement de la lutte contre le vice. On sent qu'elle n'est pas assez vive et qu'une répression plus sévère s'impose. Dans certains milieux ce-

pendant, en particulier chez les protestants, plusieurs semblent ignorer ce que les institutions catholiques ont accompli jusqu'ici et pour la prévention du vice, et pour le relèvement de celles qui sont tombées. A les entendre parfois, il faudrait croire que rien n'aurait été fait jusqu'ici. Or, les Maisons du Bon-Pasteur poursuivent modestement, mais efficacement, une œuvre admirable. De vrais miracles de la grâce s'opèrent entre leurs murs. Et si elles n'accueillent pas avec enthousiasme telle ou telle méthode nouvelle que leur proposent les réformateurs, c'est qu'elles savent par expérience combien les moyens surnaturels l'emportent dans ce travail de relèvement moral sur les moyens naturels. L'heure est venue, croyons-nous, de faire mieux connaître les œuvres qu'accomplissent nos communautés religieuses. L'obscurité qui les a jusqu'ici enveloppées servait leur humilité mais si on en profite pour les critiquer et rendre leur situation difficile, il n'y a pas à hésiter: que la lumière jaillisse éclatante et complète!

J.-P. A.

Glanes apologétiques et sociales

—

Lectures pour enfants

Un groupe de catholiques français, justement émus des ravages que causaient dans d'excellentes familles les illustrés pour enfants, vient de publier une affiche à leur sujet. Ils y sont classés en quatre grandes catégories: les mauvais, les médiocres ou suspects, les neutres, les bons. Nous croyons utile de reproduire ici cette liste. Quelques-uns des illustrés notés comme mauvais ont déjà fait leur apparition dans nos librairies. Et de braves parents non avertis pourraient à l'occasion des fêtes qui approchent, en gratifier leurs enfants.

I. — Publications mauvaises, soit parce qu'elles intoxiquent, abêtissent, atrophient ou étiolent l'âme de l'enfant, soit parce qu'elles proviennent d'une officine pornographique et d'origine allemande: *Le Roman policier* (Ferenczi); *Jim Kannah; Ricardo Gomez* (Polmoss); *Collection d'aventures, Sciences et Voyages, Le Cri-cri et la Croix d'Honneur, le Petit Illustré; l'Intrépide; l'Épatant; Lili; Fillette* et les autres publications de la maison Offenstadt.

II. — Publications dont il faut se méfier, parce qu'elles sont médiocres ou suspectes comme idées, ou encore plus ou moins dangereuses pour certains enfants: *Mes belles Histoires, le Bon-Point amusant* (Albin Michel); *A l'Aventure, les Trois Boy-Scouts* (Ferenczi); *le Petit-Monde* (Tedesco); *Jim Bulton Bill, la terreur des Indiens* (éditions modernes).

III. — Publications honnêtes, mais neutres: *la Poupée modèle; Mon Journal* (Hachette); *Diabolo-Journal; Les Belles images; la Jeunesse illustrée* (Fayard); *Ma Poupée* (Tedesco); *le Pêle-mêle* (rue St-Lazare, 92); *les Livres roses* (Larousse); *Contes illustrés de nos enfants* (éditions modernes); *Un Poilu de douze ans* (Albin Michel).

IV. — Publications chrétiennes, éducatives, intéressantes et recommandées: *l'Ami des Enfants* (rue La Fontaine, 40, Paris); *l'Écho de Noël* (Bonne Presse); *l'Étoile Noëliste* (Ibid.); *Ma Récréation* (rue de Mézières, 10, Paris); *La Semaine de Suzette* (H. Gautier et Languereau); *Fils de France* (pour adolescents, H. Gautier).

Question d'enseignement

Dans une entrevue que rapporte le *Bulletin de la Société générale d'Éducation*, les représentants de la grande industrie minière et métallurgique de France disaient dernièrement aux membres d'un comité d'enseignement: « Faites-nous des ouvriers plutôt que des employés. Faites comprendre à vos jeunes gens qu'il vaut mieux pour eux, être ouvriers qu'employés... Le bon ouvrier gagne ses quinze francs

par jour; demain ce sera peut-être vingt francs, et s'il quitte une usine, il est assuré de trouver ailleurs un emploi non moins rémunérateur. L'employé ne gagnera pas davantage, mais sa tenue sera plus dispendieuse, sa femme travaillera moins que celle de l'ouvrier et exigera, pour sa toilette, des dépenses beaucoup plus élevées; et le jour où, pour une raison ou pour une autre, il quittera son emploi n'ayant rien appris qu'à faire des écritures, il n'est pas sûr de rencontrer l'équivalent. En sorte que c'est pour aujourd'hui la gêne et pour l'avenir l'incertitude, quand l'ouvrier a plutôt l'aisance et la sécurité. » Ces justes réflexions ne valent-elles pas aussi pour notre pays ?

L'action des Voyageurs

La livraison de novembre de la *Tempérance* signale une victoire récente remportée dans la lutte contre l'alcoolisme. Comment a-t-elle été obtenue ? « C'est que, écrit le Père Joachim-Joseph, le conseil de Pierreville s'est enrichi d'un conseiller *commis-voyageur*. Ça ne vous dit rien ? Bien, ce dit conseiller est de l'*Association catholique des Voyageurs de Commerce*. Ce qui veut dire qu'il fait sa retraite fermée régulièrement et prend sérieusement conscience de ses devoirs de citoyen. Ce qui veut dire encore qu'en faisant un serment d'office comme conseiller, il se croit obligé de l'observer. » Que d'autres exploits dûs au zèle de ces Voyageurs, nous pourrions relater. On en trouvera un grand nombre, racontés de façon piquante, dans le volume que vient de leur consacrer le R. P. Lecompte, S. J. Nous en conseillons à tous la lecture. [1]

L'abondance des matières nous oblige à remettre au mois suivant les Revues françaises *(2e article), de Henri Beauvais, les* Notes bibliographiques, *etc.*

---

1. *Nos Voyageurs*, 200 pages, nombreuses illustrations. $1.25; $1.35, franco. A la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

POUR LA VILLA SAINT-MARTIN

Aux anciens retraitants, à tous les amis des retraites fermées, nous venons de nouveau tendre la main. Inutile de refaire le plaidoyer de l'an dernier. Nous espérions alors recueillir une somme qui sortirait complètement la Villa Saint-Martin des difficultés financières dans lesquelles elle se trouvait. Il n'en a pas été ainsi. Si nous avons pu diminuer la dette de $100,000.00 à $37,000.00 — ce qui est déjà un beau résultat — ce dernier montant se trouve encore trop élevé pour permettre à la Villa Saint-Martin d'en solder les intérêts annuels, une fois les dépenses courantes payées. Il ne faut pas oublier qu'il y a toujours des groupes de retraitants dont les offrandes sont très faibles. Ainsi dernièrement un groupe de quarante ne laissait pas $3.00 par tête. Ces groupes sont aussi bien accueillis que les autres. On ne veut pas que le manque d'argent prive un seul homme des bienfaits de la retraite. C'est pour cela que les offrandes sont volontaires. Mais n'est-ce pas à ceux qui sont plus fortunés de rétablir l'équilibre par leurs largesses?

Si nous voulons donc le maintien de l'œuvre, si nous voulons qu'elle continue à recevoir tous ceux qui se présentent, riches ou pauvres, il est nécessaire que ceux qui le peuvent fassent encore quelque chose pour elle. Il s'agit d'éteindre au plus tôt cette dette, après quoi la Villa Saint-Martin pourra probablement vivre par elle-même.

Nous faisons donc un appel urgent à tous les amis de l'œuvre. Qu'ils veuillent bien envoyer leur souscription au trésorier (M. C.-E. Gravel, 50, rue Notre-Dame Ouest, Montréal). Ils ne sauraient mieux pratiquer la charité intellectuelle.

LE COMITÉ CENTRAL

Mrg F.-X. de la DURANTAYE	F. VALENTINE
Hon. Chs MARCIL	Victor MORIN
Abbé Ph. PERRIER	Dr. L.-E. FORTIER
J.-A. VAILLANCOURT	J.-A. BERNIER
Thomas DUFRESNE	C.-E. GRAVEL
N.-K. LAFLAMME	Guy VANIER

Table du Tome III

ANNÉE 1920

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

